

Biennale de
Luanda
Forum
panafricain
pour la culture
de la paix



Rapport Final

Première édition

Luanda, 18-22 de septembre de 2019



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Éditions
UNESCO

Publiée en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO, 2020

Cette publication est disponible, en libre accès, sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de cette publication, les utilisateurs acceptent d'être liés par les conditions d'utilisation du dépôt en libre accès de l'UNESCO (<https://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Traduite par :

Léna Senghor

Coordination générale :

Zulmira Rodrigues

Éditée par :

Laura Raymondi et Teresa Genovart

Rapport rédigé par :

Zulmira Rodrigues, Pedro Felipe Fontenele Reis, Luisa Ferrara, Juste Joris Tindy-Poaty et Vincenzo Fazzino

Avec le soutien de :

Lamine Diagne, Noro Andriamiseza Ingarao, Edmond Moukala, Alice Ochanda, Noéline Raondry Rakotoarisoa, Toussaint Tiendrebeogo et Al Amin Yusuph

Contributions de :

Alexandra Aparício, Ulíka Kandimba, Paulo Kussy et Dr Aguiñaldo Cristóvão (Ministère de la culture, Angola)

Mise en page et formatage :

Luis Sardá, Patricia Sardá

Photo de couverture:

© Bill Wegener

Abréviations et acronymes

AAUCA	Université afro-américaine d'Afrique centrale	DDR	Désarmement, Démobilisation Réinsertion
ACALAN	Académie africaine des langues	RDC	République démocratique du Congo
CADHP	Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples	CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
ADS	Solutions pour le développement de l'Afrique	CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
BAD	Banque africaine de développement	UE	Union européenne
AGAM	Association gabonaise des aveugles et malvoyants	FEMUA	Festival des musiques urbaines d'Anoumabo
AIDA	L'Agence internationale de l'aide au développement de l'Azerbaïdjan	FESA	Fondation Eduardo dos Santos
AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie	FESPACO	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
APSA	l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine	FIMA	Festival International de la Mode africaine
AI	Accès à l'information	MGF	Mutilations génitales féminines
UA	Union africaine	FOCAC	Forum sur la coopération sino-africaine
CUA	Commission de l'Union africaine	FODPZ	Fédération des personnes handicapées du Zimbabwe
AwiM	Les femmes africaines dans les medias	FoI	Forum des idées
AYAP	Jeunes ambassadeurs africains pour la paix	FRIN	Institut de recherche forestière du Nigeria
AYC	Charte africaine de la jeunesse	AG	Assemblée Générale
BIOPALT	Projet Biosphère et Patrimoine du Lac Tchad	VFG	Violence fondée sur le genre
BRs	Réserves de biosphere	FEM	Fonds pour l'environnement Mondial
CapED	Programme de développement des capacités pour l'éducation	GEM	Suivi Mondial de l'éducation
CARRAS	Centres de réception des réfugiés et des demandeurs d'asile	HGA	Histoire Général de l'Afrique
CPI	Cour pénale internationale	CIRGL	Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	TIC	Technologies de l'information et de la communication
CERDOTOLA	Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines	PDI	Personnes déplacées à l'intérieur du pays
CFIT	Projet Fonds-en-dépôt Chine-UNESCO	IPSS	l'Institut des études de la paix et de la sécurité
CICA	Conseil national des Églises chrétiennes d'Angola	MAB	Programme sur l'Homme et la biosphère
CL	Curious Learning	MASA	Marché des arts et du spectacle d'Abidjan
CODAE	Corporation de développement afro-équatorien	MASFAMU	Droits de la femme et de l'égalité des sexes, ministère de l'Action sociale, de la Famille et de la Promotion du genre
CSZ	Community Solutions Zimbabwe	MIL	Éducation aux medias et à l'information

MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	TVET	Enseignement et formation techniques et professionnels
MISK	Fondation Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz	UCCN	Réseau UNESCO de villes créatives
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation dans la République démocratique du Congo	ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
NANSO	Namibian National Students Organization	UNCRPD	Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées
NAP	Plan d'action national	UNSC	Conseil de sécurité des Nations Unies
NDP	Plan national de développement	UNCSN	Comité permanent des Nations unies sur la nutrition
NPRC	Commission nationale pour la paix et la réconciliation (Zimbabwe)	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
OUA	Organisation de l'unité africaine	UnIA	Université indépendante d'Angola
OKACOM	Commission permanente du bassin du fleuve Okavango	UNOCA	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
PAYNCoP	Réseau panafricain de jeunes pour la culture de la paix	UNPRPD	Partenariat pour défendre les droits des personnes handicapées
PNIA	Politique nationale de l'immigration et de l'asile du Maroc	UNSCR	Résolution du Conseil de sécurité des Nations unies
COI	Commission océanographique gouvernementale	WANEP	Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix
PRESIBALT	Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques	FMDI	Forum mondial sur le dialogue interculturel
PRODEBALT	Programme de développement durable du Lac Tchad	YCBA-NPR	Youth Capacity Building and Advocacy Initiative on National Peace and Reconciliation
DPS	Département Paix et Sécurité	YILD	Youth Initiative for Inclusive Dialogue
PVA	Personne atteintes d'albinisme	Y4P	Youth for Peace
CER	Communautés économiques régionales		
RIANA	Rencontres Internationales des Arts Numériques d'Abidjan		
IRRN	L'Initiative Régionale contre l'exploitation illégales des Ressources Naturelles		
ODD	Objectifs de développement durable		
PME	Petites et moyennes entreprises		
SMLA	School meet the learner approach		
STEM	Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques		
PLANDEPA	Plan national de développement de la population afro-péruvienne		
TPA	Télévision publique angolaise		

Avant-propos

Un an après la date limite de l'initiative *Faire taire les armes* de l'Union africaine et 30 ans après le lancement du concept de la Culture de la paix au Congrès international de 1989 à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, le continent africain n'a toujours pas réalisé cette aspiration et continue d'être le théâtre de nombreux conflits. Certaines de ces hostilités sont nouvelles, mais de nombreuses autres sont des conflits qui se prolongent depuis des décennies. En effet, certains transcendent les nations tandis que d'autres se déroulent en interne, à l'échelle locale, régionale ou nationale. Ces conflits continuent d'avoir des impacts dévastateurs et durables sur la vie de millions de citoyens en violant leurs droits humains de base et en déracinant des communautés entières d'un environnement sûr.

Organisée dans la ligne du Plan d'action pour une culture de la paix en Afrique (Luanda, mars 2013, *Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix »*) et de la décision de l'UA d'appuyer ce mécanisme (24^{ème} session de la conférence de janvier 2015), la première édition de l'événement organisé conjointement par le Gouvernement angolais, la Commission de l'UA et l'UNESCO représente une étape majeure par la création d'une plateforme de discussion et d'échange sur la manière dont la paix peut être réalisée en influençant l'esprit des peuples.

Cette conviction a été partagée par les participants en provenance du monde entier, notamment des Chefs d'État, des membres de gouvernements et des représentants d'organisations de la société civile, du secteur privé, de la communauté artistique et scientifique, d'institutions académiques et d'organisations internationales. Ils se sont réunis pendant cinq jours à Luanda, Angola, en septembre 2019 pour partager des idées, des expériences et des connaissances sur la culture de la paix et de la non-violence. Ce rassemblement a créé un espace de réflexion sur la manière d'avancer dans cette quête de paix et de développement durable inclusif en Afrique.

La première édition de la Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la paix, demeurera un événement historique à maints égards. Elle a permis aux Africains et à leur diaspora, en particulier les femmes, les jeunes, les acteurs et les entités stratégiques du monde entier, de se réunir pour manifester leur engagement à promouvoir une culture de la paix sur le continent africain et à ériger le mouvement panafricain pour la culture de la paix et de la non-violence.

Le présent rapport reprend l'esprit de Luanda, un esprit de riches débats, de partage d'expériences, d'innovations et de partenariats, exprimés à travers des sessions et des discussions difficiles, franches et vigoureuses. La culture de la paix en Afrique est beaucoup plus qu'un concept, c'est l'avenir de tout un continent qui est en jeu, soulignant l'urgente nécessité d'unir les forces essentielles à son développement. Avec cette perspective à l'esprit, il est important de se mobiliser autour d'un objectif commun : s'assurer que la construction d'une Afrique démocratique soit fondée sur une base durable, humaniste, sociale, culturelle et inclusive.

La Biennale de la culture de la paix est devenue un événement continental qui contribue directement à la mise en œuvre de deux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il s'agit ici du 16^{ème} objectif de développement durable: *Paix, justice et institutions efficaces*, suivi du 17^{ème} objectif de développement durable: *Partenariats pour un développement durable*. Cette initiative renforce également les 7 aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier, le projet pilote *Agenda pour la paix et Faire taire les armes d'ici 2020*. La Biennale s'inscrit dans la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021) qui vise à apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés du continent.

Nous vous invitons à parcourir le rapport pour vous informer et prendre note de la richesse et de la diversité des contributions avancées par le mouvement panafricain pour la culture de la paix en Afrique.

Message d’Audrey Azoulay, Directrice générale de l’UNESCO

Trente ans après l’introduction du concept de « culture de la paix », lors du Congrès international de l’UNESCO de 1989, à Yamoussoukro, en Côte d’Ivoire, la première édition de la Biennale de Luanda nous rappelle qu’il ne suffit pas de recourir à des mécanismes de sécurité pour protéger la paix. Pour maintenir une paix durable, les sociétés elles-mêmes ont un rôle essentiel à jouer et les individus doivent adhérer aux principes de liberté, de justice, d’égalité et de solidarité entre tous les êtres humains. À l’UNESCO, nous pensons que l’éducation, la science, la culture et la communication ont un rôle important à jouer dans la prévention de la violence et la résolution des conflits. En nous réunissant à Luanda en septembre 2019, nous avons pu échanger des idées, partager des expériences et proposer des bonnes pratiques pour une paix durable en Afrique. Ce rapport nous apporte les témoignages d’une grande variété de partenaires publics et privés, du monde universitaire, de la communauté artistique, des jeunes, des femmes et des médias. Nous vous invitons à le parcourir et à y découvrir la riche diversité avec laquelle les gouvernements, les institutions et les individus construisent la paix en Afrique.

Message de Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l’Union africaine

La Biennale de Luanda a rassemblé des esprits de divers horizons, afin d’analyser comment promouvoir la culture de la paix sur le continent africain. Le Forum a permis de rappeler qu’en Afrique, la culture de la paix est remplie de toutes les valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, des expressions culturelles et artistiques, de transmission de connaissances qui contribuent au respect des droits de l’Homme, à la diversité culturelle, à la solidarité et au rejet de la violence. Dans ce rapport, vous trouverez des échanges qui abordent des questions importantes couvrant des thèmes tels que la manière de construire et de perpétuer la paix en Afrique, les meilleures pratiques pour répondre aux besoins des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées sur le continent. Vous y trouverez également une série de mesures et de cadres utilisés à travers le continent pour prévenir la violence, résoudre et atténuer les conflits par la culture et l’éducation. Tous ces thèmes étaient au centre de l’architecture africaine de paix et de sécurité de l’Union africaine. C’est un plaisir de collaborer avec l’UNESCO et le gouvernement angolais pour organiser ce merveilleux événement. Je suis ravi de vous présenter ce rapport pour que vous puissiez le consulter.

Message de Maria da Piedade de Jesus, Ministre de la Culture en Angola

L’organisation de la Biennale de Luanda - le Forum panafricain pour la culture de la paix, a fait de Luanda, la capitale de la République d’Angola, la capitale de la paix en Afrique. La première édition de la Biennale, en 2019, était une initiative conjointe du gouvernement angolais, de l’Union africaine et de l’UNESCO, créant un espace de rencontre et de réflexion pour les parties prenantes de toute l’Afrique et de la diaspora sur la façon de parvenir à la paix et de promouvoir la diversité et l’unité culturelles sur le continent. Le savoir-faire, les expériences, les atouts et les ambitions ont été rassemblés, dans un effort pour promouvoir et construire une culture de la paix pour le développement durable du continent.

Le gouvernement angolais est résolu et enthousiaste à organiser la deuxième édition de la Biennale de Luanda en 2021, comme un espace privilégié d’échanges culturels, pour trouver des solutions et définir des stratégies de prévention de la violence et des conflits, en vue de l’établissement d’une paix durable sur le continent.

Remerciements

Au nom de la Directrice générale, je souhaiterais tout d'abord exprimer nos plus profonds remerciements au Président de la République de l'Angola, Son Excellence Monsieur João Lourenço, pour son généreux appui en tant qu'hôte de cet événement. Nous souhaiterions également le remercier pour l'implication des différentes entités gouvernementales, en particulier le ministère de la Culture, qui a mobilisé pendant des mois des personnes et des biens à l'organisation de cet événement.

Nous souhaitons également remercier Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, pour le partenariat de cette organisation et sa contribution cruciale à cet événement. Nous souhaitons poursuivre cette collaboration privilégiée et renforcer davantage l'excellence des relations entre l'UNESCO et l'Union africaine.

Nous souhaitons également saluer le fort appui que nous avons reçu de nos États membres d'Afrique dont les fortes participations et contributions démontrent clairement la détermination de leur gouvernement à faire avancer, avec l'UNESCO, l'agenda de la culture de la paix. Nous exprimons notre sincère gratitude aux pays ayant envoyé une délégation à l'événement : Cabo Verde, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Namibie, Portugal, République du Congo, République démocratique du Congo et Rwanda. De plus, nous avons été très honorés par la présence du Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta et du Président de la République de Namibie, Son Excellence Monsieur Hage Gottefried Geingob, qui a porté la Biennale à un plus haut sommet.

Nous adressons des remerciements particuliers à nos dignitaires spéciaux, le Dr Dennis Mukwege, Lauréat du Prix Nobel de la paix de 2018, Didier Drogba, Vice-président de Peace and Sport et les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO, A'Salfo et Alphadi, ainsi que les Ambassadeurs et les Délégués permanents auprès de l'UNESCO. Par leur présence, ils se sont ralliés à l'Angola, à l'UNESCO et à l'Union africaine dans cette quête de la paix sur le continent.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour la contribution des 116 panélistes et modérateurs, dont certains sont originaires des cinq régions de l'Afrique et de nombreux autres de la Diaspora africaine, en particulier du Dr José Chala, Secrétaire exécutif de la Corporation de développement afro-équatorien de l'Équateur qui, par leurs témoignages, ont montré les innombrables manières dont la poursuite de la paix peut être mise en pratique.

Nous remercions aussi nos jeunes et nos femmes d'Afrique, pour leur contribution aux Forums des jeunes et des femmes, et pour leur engagement infatigable et leur dynamisme à rechercher des sociétés meilleures, plus justes et plus inclusives sur le continent, en particulier parce qu'ils interviennent dans des espaces souvent limités avec guère voire aucune reconnaissance des entités de développement traditionnelles.

Je souhaiterais également exprimer notre gratitude à nos anciens et nouveaux partenaires de gouvernements nationaux, du secteur privé, d'agences de coopération au développement et d'organisations de la société civile qui ont compris et rapidement répondu à l'appel à rallier et soutenir ce mouvement sur le continent. Nous adressons des remerciements particuliers aux partenaires et aux sponsors de la Biennale, tels qu'ENI, la compagnie aérienne Royal Air Maroc, Aeria d'Angola, la TAP Air Portugal et Ethiopian Airlines qui, par leurs contributions, ont permis à de nombreuses personnes de tout le continent et de la Diaspora de se joindre à nous. Notre reconnaissance va aussi aux partenaires locaux (BNI, Total Angola, TAAG, Multievents, Unitel, Boavida Group, Noble Group, Niodior, Refriango, NCR, Kikovo, Arena Group, Credit Cooperative, Tegma-Su et Kinu Plateau) qui ont soutenu les efforts nationaux en termes de logistique et d'hébergement, à l'occasion de cet événement à Luanda.

Nous souhaitons reconnaître et applaudir la présence de représentants d'organisations de la société civile, de la communauté artistique et scientifique, d'institutions académiques, d'organisations internationales et des médias dont l'implication active a été déterminante pour en faire un événement décisif, historique et de grande envergure. À cet égard, nous remercions particulièrement l'UNOCA, ONU Femmes,

l'OIM, les coordonnateurs des Nations Unies résidants en Angola et au Mali, le Bureau de l'Envoyé spécial de l'ONU pour les Grands Lacs, le PNUD et l'UNDC ainsi que la BAD et l'UE pour leur appui et leur engagement dans cette première édition de la Biennale.

Enfin, nous sommes reconnaissants de l'appui des directeurs et des collègues du siège, d'Instituts, de Bureaux régionaux et nationaux de l'UNESCO qui se sont pleinement mobilisés pour cet événement remarquable. Ce profond engagement et leur travail ont été essentiels pour faire de la Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la paix, un grand succès.

L'UNESCO exprime également sa gratitude au comité directeur, au groupe de réflexion, aux membres de l'équipe d'organisation de l'Angola et au secrétariat de la Biennale qui, par leurs innombrables heures de travail consacrées à la préparation de l'événement et des sessions, ont fait de cette première édition une réalité.

Enfin, et surtout, nous remercions le peuple angolais pour son hospitalité à l'encontre de tous les invités. Pendant ces cinq jours de septembre durant lesquels l'Angola a accueilli la Biennale, la ville de Luanda est effectivement devenue la capitale de la paix en Afrique.

Nous comptons sur les générations présentes et futures et les encourageons à être porteuses d'une vision unique et partagée, pour étendre et soutenir le Mouvement panafricain pour la culture de la paix et de la non-violence.

Firmin Édouard Matoko

*Sous-Directeur général,
Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO*





Table des matières

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	5
II. FORUM DES PARTENAIRES	17
II.1 PROMESSES DES PARTENAIRES DE L'UNESCO	20
II.2 PANELS D'ÉCHANGES DES PARTENAIRES	21
II.2.1 Le rôle des organisations des Nations Unies, des organisations internationales et des banques de développement	22
II.2.2 Rôle du secteur privé, des fondations et des médias	26
II.2.3 Réseaux d'organisations de la société civile et Festivals culturels	30
II.3. ÉCHANGES DES PARTENAIRES AVEC L'UNESCO	34
III. FORUM THÉMATIQUES	37
III.1 FORUM DES IDÉES	38
III.1.1 Prévention de la violence et résolution des conflits par l'éducation et la culture	40
III.1.2 Prévention des conflits liés aux ressources naturelles	50
III.1.3 Ne laisser personne de côté : promotion de l'intégration des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants en Afrique	58
III.1.4 Afrique mondiale : exploration de la présence africaine dans le monde	66
III.1.5 Liberté, indépendance et pluralisme des médias pour promouvoir la paix et le développement en Afrique	74
III.2 SESSIONS PARALLÈLES DU FORUM DES IDÉES	81
III.2.1 Prise en compte des problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe et aux partenariats intelligents	82
III.2.2 État de la paix et de la sécurité en Afrique	90
III.2.3 Financement durable des réserves de biosphère en Afrique - l'AfrBioFund	94
III.2.4 Vulnérabilité côtière en Afrique centrale	98
III.2.5 Réflexions sur les politiques actuelles d'intégration des personnes d'ascendance africaine et des migrants contemporains	102
III.2.6 Le Processus de Bakou : promotion d'un dialogue interculturel pour la sécurité des personnes, la paix et le développement durable – Leçons et perspectives	106
III.3 FORUM DES JEUNES	110
III.3.1 Jeunesse, paix et sécurité	112
III.3.2 Créativité, entrepreneuriat et innovation	124
III.4 FORUM DES FEMMES	142
III.4.1 Cérémonie d'ouverture	144
III.4.2 Rôle des femmes dans la culture de la paix : vulnérabilité des filles et des femmes à la violence	148
III.4.3 Rôle des femmes dans la culture de la paix	158
IV. FESTIVAL DES CULTURES	172
V. CLÔTURE DE LA BIENNALE	177
V.1 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	178
V.2 CONCERT DE CLÔTURE	187
ANNEXES	189
A.I PROGRAMME DE LA BIENNALE	190
A.II PARTENAIRES ET SPONSORS DE LA BIENNALE	219
A.III VISIBILITÉ ET COUVERTURE MÉDIATIQUE	220
A.IV ORGANISATEURS	222
A.V DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES	228

Résumé analytique

La Biennale de Luanda a été la première édition du Forum panafricain pour la culture de la paix et elle s'est tenue en Angola du 18 au 22 septembre 2019. La Biennale a abrité trois colloques centraux :

1. le Forum des partenaires
2. les trois Forums thématiques : Forum des idées, Forum des jeunes et Forum des femmes
3. le Festival des cultures

Forum des partenaires

Le premier Forum des partenaires de l'UNESCO en Afrique a souligné l'importance d'une alliance multipartite, pour l'amélioration de l'avenir de l'Afrique, en appui à des initiatives spécifiques visant à s'atteler aux défis de la violence et du sous-développement sur le continent. Le Forum a été une plateforme de dialogue et d'échanges entre les organisations internationales, les acteurs des secteurs public et privé, les ONG, les banques de développement et les représentants de gouvernements. Durant ce premier colloque, il a été discuté de la manière dont les femmes, les jeunes, les personnes impliquées dans les arts et l'innovation sont déterminantes dans les efforts entrepris pour réaliser les objectifs énoncés dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le programme Culture de paix de l'UNESCO. Les parties prenantes de l'UNESCO ont réaffirmé leur appui aux deux priorités de l'organisation – *Afrique et Égalité des sexes*.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, l'UNESCO et l'Angola ont signé un accord sans précédent de 50 millions de dollars, pour la création d'un programme de formation doctorale devant porter sur la gestion côtière en Afrique centrale. Cet accord souligne l'importance de préserver les océans et les zones côtières pour la durabilité de l'environnement et la paix.

D'autres partenaires ont également pris des engagements : La Guinée équatoriale a promis cinq millions de dollars en appui à la création de l'Université afro-américaine d'Afrique centrale ; la Banque africaine de développement (BAD) s'est engagée à soutenir le programme de gestion des ressources naturelles de l'UNESCO (l'Afrifund) ;

Phoenix TV de Hong Kong/Chine a annoncé un partenariat destiné à accroître la visibilité de l'action de l'UNESCO par une diffusion dans les médias.

Le Forum des partenaires s'est poursuivi avec trois discussions de groupe au cours desquelles les acteurs ont pu échanger leurs points de vue et réitérer leur engagement dans la paix en Afrique. Les intervenants provenaient de sociétés des secteurs privé et public, d'États membres africains et non africains, d'agences de coopération bilatérale, de banques de développement, de fondations philanthropiques, de communautés économiques régionales et d'organisations culturelles et sportives internationales.

Le premier panel s'est essentiellement concentré sur une réflexion portant sur le rôle des agences des Nations Unies, des banques de développement et d'autres institutions internationales. Les panélistes ont également discuté de l'importance d'inclure les idées, les connaissances et la contribution des populations locales africaines lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Ils ont plaidé en outre pour une plus grande reconnaissance du rôle des femmes et des jeunes dans la prévention et la résolution des conflits. Par ailleurs, les panélistes ont insisté sur la nécessité d'optimiser le dividende démographique par l'éducation, la formation et la création d'emplois pertinents pour les jeunes sur le continent. Ils ont conclu, en discutant de la manière de renforcer la résilience et l'inclusion sociale des villes africaines ainsi que la manière dont la créativité peut servir de facteur stratégique pour le développement durable et la consolidation de la paix.

Le panel suivant a réuni des intervenants du secteur privé, de fondations caritatives et des médias. Les panélistes ont signalé la nécessité d'investir davantage dans des sources d'énergie alternatives pour promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et lutter contre la pauvreté. Ils ont appelé les gouvernements à investir et à réunir les avantages de la technologie numérique et de l'intelligence artificielle pour favoriser le développement de l'Afrique. Les représentants du secteur financier ont confirmé leur intérêt pour le financement de projets culturels et sociaux

promouvant la paix dans le cadre de leurs responsabilités sociales d'entreprise. Les intervenants et les membres de l'auditoire ont également insisté sur les possibilités existantes de recourir au sport et aux médias pour promouvoir la paix et réduire les conflits.

Le dernier panel était axé sur la contribution à la consolidation de la paix des institutions académiques, de la société civile, des organisations et des réseaux de jeunes ainsi que des festivals culturels. La promotion de la créativité, de la culture et des arts constitue une modalité stratégique de réalisation de sociétés durables et pacifiques en Afrique, dont les artistes et les créateurs des secteurs de l'art et de la mode ont apporté leurs témoignages pour illustrer cette contribution. Ils ont également discuté du rôle et du potentiel du cinéma pour promouvoir une culture de la paix et de la non-violence.

Forums thématiques

Les trois forums thématiques se sont déroulés sur cinq jours. Le premier forum thématique : le Forum des idées, était constitué de cinq sessions plénières et six sessions parallèles, consacrées essentiellement aux domaines de compétence de l'UNESCO, à l'exception d'un seul, consacré au thème de l'année 2019 de l'Union africaine.

Le deuxième forum thématique : le Forum des jeunes, qui a réuni 77 jeunes de 40 pays et 300 jeunes d'Angola, a mené une réflexion sur deux domaines – *Jeunesse, paix et sécurité* ainsi que *Créativité, entrepreneuriat et innovation*. Bien avant le forum de deux jours, une consultation avait été faite en ligne pendant trois semaines via les médias sociaux et touchant plus de 3 500 jeunes. Les résultats ont été consignés dans la déclaration finale du Forum des jeunes.

Le troisième forum thématique : le Forum des femmes, qui a offert une plateforme d'échange sur la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence dans toute l'Afrique, a mis en avant les succès de certains réseaux exemplaires de femmes et s'est interrogé par la suite sur la manière de promouvoir les femmes en tant qu'agents de la paix.

Forum des idées

Le Forum des idées a été l'occasion pour les personnes des cinq régions africaines et de la diaspora, reconnues par l'Union africaine comme les six régions africaines, d'échanger sur les expériences, les meilleures pratiques et les solutions innovantes pour la promotion d'une culture de la paix. Le Forum des idées a attiré des intervenants et un auditoire provenant de la société civile, d'organisations internationales, des milieux académiques, du secteur privé et des représentants de gouvernements de toute l'Afrique et d'autres régions. L'événement s'est axé sur les succès d'interventions mises en œuvre par l'UNESCO et d'autres agences onusiennes, la CUA et le pays hôte, l'Angola.

Les cinq panels thématiques ont porté sur les dimensions suivantes de la promotion de la paix :

1. Prévention de la violence et résolution des conflits par l'éducation et la culture
2. Prévention des conflits liés aux ressources naturelles
3. Ne laisser personne de côté : promotion de l'intégration des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants en Afrique (thème de 2019 de l'UA)
4. Afrique mondiale : exploration de la présence africaine dans le monde
5. Liberté, indépendance et pluralisme des médias pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Outre les principaux panels, l'événement a été complété par des sessions parallèles qui ont approfondi davantage certains des thèmes ayant fait l'objet de discussions durant les sessions plénières.

Quarante-sept experts ont été réunis pour ces sessions, notamment des directeurs de l'UNESCO et des journalistes internationaux de renommée mondiale, pour animer l'événement.

La première session plénière du Forum des idées, sur le thème « *Prévention de la violence et résolution des conflits par l'éducation et la culture* », a présenté des expériences du Mali, du Mozambique, du Maroc, de Madagascar et de l'Angola. Les témoignages ont montré comment exploiter la créativité, la préservation du patrimoine matériel et immatériel et

l'éducation, comme moteurs de promotion de l'inclusion socioéconomique. Les exemples partagés ont couvert un large éventail de sujets tels que la réhabilitation des mausolées de Tombouctou et la préservation des manuscrits historiques, la promotion de l'alphabétisation familiale, la formation professionnelle aux métiers de l'artisanat liée à la création d'emplois, la sauvegarde du patrimoine immatériel et la formation professionnelle des jeunes pour les préserver des pratiques criminelles.

La deuxième session plénière du Forum était articulée autour de la « *Prévention des conflits liés aux ressources naturelles* ». Environnées d'immenses ressources naturelles, les personnes vivant sur le continent doivent œuvrer à la réalisation de la paix, car l'avenir des Africains est intimement lié au développement durable et équitable du continent. Centrées sur la présentation des meilleures pratiques et les expériences régionales de prévention des conflits liés aux ressources naturelles transfrontalières, les discussions ont porté sur les problèmes, les défis et les opportunités, nombre d'entre eux liés à la promotion de la coopération transfrontalière pour la gestion durable des ressources partagées sur le continent. Les discussions ont également porté sur l'importance de la mobilisation des communautés locales dans les efforts de préservation des ressources naturelles. Les échanges ont en outre traité de mécanismes réussis de gestion des ressources naturelles avec un accent particulier mis sur le Programme pour l'Homme et la biosphère, sur la gestion des sites inscrits au patrimoine mondial et d'autres initiatives remarquables contribuant à la prévention des conflits dans la gestion des ressources naturelles nationales et transfrontalières en Afrique de l'UNESCO.

La troisième session plénière du Forum, intitulée « *Ne laisser personne de côté : promotion de l'intégration des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants en Afrique* » reprenait le thème de l'année 2019 de l'Union africaine. Les conflits et la violence demeurent les premières causes des déplacements en masse sur le continent africain. En 2019, le continent comptait approximativement 25 millions de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de demandeurs d'asile. Les discussions de

la session étaient articulées autour de bons exemples de cadres juridiques et réglementaires d'appui aux populations déplacées en Afrique, en soulignant des cas spécifiques du Maroc, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et de l'Angola. Le Maroc a présenté les politiques impressionnantes sur les migrants, qui ont valu à son souverain le titre de Champion de l'Union africaine pour la migration. L'Ouganda a exposé les détails de son cadre politique de gestion inclusive des réfugiés, garantissant que les réfugiés dans ce pays aient les mêmes droits que les citoyens ougandais. La RDC a fait part de son expérience dans la gestion des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés dans le contexte des régions des Grands Lacs et d'Afrique centrale. Le cas de l'Angola a aussi été situé dans une perspective historique et contemporaine du traitement des demandeurs d'asile, à l'échelle élargie des régions de l'Afrique australe et centrale.

La quatrième session plénière était centrée sur la thématique « *Afrique mondiale : exploration de la présence africaine dans le monde* », en se focalisant sur la diaspora africaine dans le monde, la sixième région de l'Union africaine. Les nouveaux volumes de l'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO¹ reprennent les événements survenus sur le continent depuis la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, et les contributions des diasporas. Les panélistes ont discuté du concept d'*Afrique mondiale*² qui décrit les liens entre les Africains sur le continent et les personnes d'ascendance africaine en Amérique du Sud, centrale et du Nord, dans les Caraïbes, l'océan Indien, au Moyen-Orient et ailleurs.

Les interventions ont mis en lumière les influences africaines dans le monde et célébré les contributions sociopolitiques, culturelles et artistiques des personnes d'ascendance africaine. La session a examiné l'héritage de l'esclavage et du colonialisme auquel sont confrontées les personnes d'ascendance africaine, et a exploré la capacité de résistance et de lutte des générations successives contre les préjugés raciaux et d'autres formes de discrimi-

¹ Volumes IX, X et XI.

² Pour en savoir davantage sur l'Afrique mondiale, veuillez consulter : <https://en.unesco.org/general-history-africa>.

nation. Elle s'est ensuite axée sur certaines des manières dont la diaspora africaine participe au développement du continent - et en quoi leur contribution est importante pour la culture et la paix en Afrique.

Le thème de la cinquième session plénière était « *Liberté, indépendance et pluralisme des médias pour la promotion de la paix et du développement en Afrique* ». Les panélistes ont présenté les sujets suivants : le travail de la Cour de justice de la CEDEAO pour assurer la sécurité des journalistes, les interventions des médias communautaires en Tanzanie dans la lutte contre l'exclusion sociale des personnes atteintes d'albinisme, l'élimination de la pratique des mutilations génitales féminines chez les Masai et les défis rencontrés par les médias indépendants en Angola.

Réitérant le rôle irréfutablement joué par les médias dans la structuration des sociétés à l'heure actuelle, la session a convenu que la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias sont essentiels pour garantir le respect de tous les droits humains fondamentaux, pour promouvoir la justice et la démocratie et pour garantir la participation active des citoyens à la vie publique dans un environnement de dialogue et de paix.

En complément des principaux événements, les partenaires ont organisé des sessions parallèles pour approfondir davantage certains des thèmes abordés durant les sessions plénières. Six panels ont été organisés sur les sujets suivants :

1. Prise en compte des problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe et aux partenariats intelligents
2. État de la paix et de la sécurité en Afrique
3. Financement durable des réserves de biosphère en Afrique : l'AfridioFund
4. Initiative pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences océaniques et vulnérabilité côtière en Afrique centrale
5. Réflexion sur les politiques actuelles d'intégration des personnes d'ascendance africaine et des migrants contemporains
6. Le Processus de Bakou : promotion d'un dialogue interculturel pour la

sécurité des personnes, la paix et le développement durable

La première session parallèle a porté sur la manière dont la technologie numérique peut offrir des solutions efficaces en réponse aux besoins d'apprentissage des enfants, des filles et des jeunes femmes. Le panel a examiné deux initiatives : le projet de l'UNESCO « L'école à la rencontre des élèves » au Nigeria, conjointement avec l'initiative de l'UNESCO et de Curious Learning Literacy, basée sur l'un des projets d'apprentissage précoce XPRIZE/ UNESCO/ PAM en Tanzanie.

La deuxième session parallèle a été consacrée à la présentation du Rapport annuel 2019 sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Institut d'études sur la paix et la sécurité en Afrique (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba. Le rapport de l'IPSS est devenu le rapport annuel phare du « *Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique* »³ présentant une analyse synoptique des questions urgentes de paix et de sécurité sur le continent. Ce rapport doit devenir une composante permanente de la Biennale de Luanda sur la culture de la paix.

La troisième session parallèle a traité des *réserves pour l'Homme et la biosphère (MAB)*, comme « *lieux d'apprentissage pour le développement durable* » à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale. Les panélistes ont également discuté du partenariat stratégique entre l'UNESCO et la Banque africaine de développement pour la création de l'AFRIBIOFUND. Ce fonds aidera les pays africains à gérer les réserves de biosphère du continent.

La quatrième session parallèle a été organisée en atelier pour renforcer l'appropriation d'une initiative en cours entre les pays d'Afrique centrale⁴ et le secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (IOC). Répartis en deux panels de discussion, les participants ont réfléchi aux actions susceptibles de minimiser l'impact négatif du changement climatique sur l'économie bleue et le rôle de la Commission océanographique in-

³ Pour en savoir davantage sur le Forum de Tana, veuillez consulter : <https://tanaforum.org>.

⁴ Angola, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Gabon et Guinée équatoriale.

tergouvernementale de l'UNESCO dans la promotion des sciences océaniques, ainsi que sa contribution à la Décennie africaine des Mers et des Océans. Une présentation a également été faite sur l'initiative régionale de renforcement des capacités en sciences océaniques et la vulnérabilité côtière en Afrique centrale, de même qu'un inventaire des stations de recherche océanographique en Angola et le suivi environnemental des zones de production pétrolière.

La cinquième session parallèle a poursuivi les discussions sur la diaspora africaine et en quoi ce groupe constitue un nombre important d'Africains dans le monde. La session a représenté une plateforme de dialogue de fond sur la manière d'approcher la relation entre le continent africain et les personnes de la diaspora. Elle a également exploré les moyens de combler l'écart entre la théorie et la pratique sur la relation liant le concept d'*Afrique mondiale* et les réalités rencontrées.

La session finale a porté sur le *Processus de Bakou*, une plateforme mondiale créée avec le soutien du Gouvernement de l'Azerbaïdjan et l'UNESCO comme partenaire technique pour réunir des pays, des organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile en vue de promouvoir le respect, la compréhension, le dialogue et la tolérance entre les cultures. Les organisateurs du Processus de Bakou se sont rapprochés de la Biennale de Luanda pour renforcer les liens entre les deux processus et s'assurer de l'engagement des pays africains dans ce forum international de dialogue interculturel.

Forum des jeunes

Parallèlement au Forum des idées, les organisateurs de la Biennale ont également accueilli le Forum des jeunes, qui a réuni 377 jeunes, dont 330 jeunes Angolais, et 77 représentants de 40 pays africains. Les participants se sont livrés à une réflexion et des discussions sur des questions liées à la Jeunesse et à la culture de la paix. En amont de ce forum, une plateforme, destinée à faciliter une consultation en ligne a été mise en place sur une durée de trois semaines, sur les thèmes de la Biennale. La plateforme en ligne a reçu des contributions de plus de 3500 jeunes de 18

pays⁵, dont la plupart ne pouvaient pas être présents à la Biennale. Le Forum des jeunes en Angola était articulé autour de deux thèmes : 1) Jeunesse, paix et sécurité et 2) Créativité, entrepreneuriat et innovation.

La première session sur le thème *Jeunesse, paix et sécurité* était axée sur le rôle que devraient remplir les jeunes Africains dans le processus d'une paix durable pour le continent. Les panélistes, représentants de différents réseaux d'organisations de la jeunesse sur le continent africain, ont échangé leurs points de vue et leurs expériences d'initiatives destinées à engager et impliquer les jeunes et leurs organisations dans la promotion de la paix et de la sécurité. La conversation a souligné l'importance de ce poids démographique croissant dans la poursuite de la paix et de la sécurité - sur la base d'instruments normatifs de l'ONU et de l'UA, tels que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies⁶ et la Charte africaine de la jeunesse de l'Union africaine. Les jeunes intervenants se sont posés la question de savoir pourquoi jusqu'ici, ces cadres sont si faiblement mis en œuvre dans les pays africains. Ils ont également discuté de la méconnaissance par les jeunes et leurs organisations de ces instruments normatifs. Ils ont cherché à discréditer une conception erronée, mais largement partagée selon laquelle ces instruments ne seraient appliqués qu'à des pays plongés dans des situations de conflits armés et de post-conflits.

La seconde session sur le thème « *Créativité, entrepreneuriat et innovation* » a insisté sur le fait que le défi majeur pour une grande partie de la jeune population en Afrique est le chômage. La session a reconnu que, bien que de nombreuses

⁵ Angola, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Nigeria, Ouganda, RCA, RDC, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Togo et Zimbabwe.

⁶ Depuis 2015, le Conseil de sécurité des Nations Unies (UNSC) a adopté deux résolutions sur la jeunesse. Le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2250 (UNSCR 2250) en 2015, la première résolution sur la jeunesse, la paix et la sécurité. La résolution insiste sur l'importance des jeunes comme agents du changement dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité. En 2018, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2419, la seconde résolution sur la jeunesse, appelant à un renforcement du rôle de la jeunesse dans la négociation et la mise en œuvre des accords de paix et la prévention des conflits.

entreprises innovantes et prospères créées par des jeunes soient issues de vocations innées pour l'entrepreneuriat, nombre de ces entrepreneurs l'ont fait par pure nécessité. Les sessions ont en outre porté sur les défis rencontrés par les jeunes entrepreneurs tels que les problèmes de financement, de formation et d'appui commercial en général, mais aussi de pressions familiales et sociales.

Forum des femmes

Le Forum des femmes a été lancé lors de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, sur le thème général « *Les femmes et la culture de la paix* ». Il était constitué de deux sessions plénières : le premier panel a porté sur la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence, présentant la manière dont leur vulnérabilité a été réduite par les possibilités d'éducation. L'initiative des STEM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques) de l'UNESCO a été présentée, notamment la mobilisation réussie des filles pour leur inscription dans des matières scientifiques dispensées dans des camps (STEM) au Kenya. Le Nigeria a fait état du succès des programmes d'alphabétisation numérique dans le nord-est du pays, qui ont amélioré les compétences en alphabétisation des filles, dans un pays en proie aux insurrections continues de Boko Haram. Le panéliste du Zimbabwe a fait état de la situation difficile dans laquelle se trouvent les filles et les femmes handicapées et de la manière dont elle s'améliore progressivement grâce à l'appui de l'UNESCO et à la révision des politiques instaurées par le gouvernement. Enfin, le soutien de l'Angola pour l'autonomisation des filles et des femmes, grâce à l'accompagnement fourni aux idées et aux solutions innovantes du secteur public destinées à lutter contre la violence sexiste, a été aussi présenté.

La seconde section était articulée sur le thème « *Réseaux de femmes pour la paix en Afrique* ». Elle a insisté sur le fait que la lutte pour la liberté et l'égalité des droits dans le contexte africain n'était pas l'apanage exclusif des hommes. Dans le cadre d'une exploration historique, le forum a découvert d'importantes personnalités féminines historiques ayant joué un rôle déterminant dans les mouvements de libération et dans la lutte contre l'esclavage et le colonialisme, tout en combattant pour leur

propre émancipation. Les panélistes ont également porté leur attention sur le fait que les activistes féminines africaines et leurs organisations créent de plus en plus d'entités fédératrices nationales et transnationales, dont nombre d'entre elles ont besoin de soutien et de reconnaissance de la communauté africaine au sens large. Avant de conclure par des recommandations sur les meilleurs moyens de promouvoir les différents points de discussion de l'ordre du jour, les panélistes ont insisté sur le rôle clé que les organisations féminines, et en particulier les femmes dans les médias, peuvent jouer dans l'autonomisation d'autres femmes et dans la défense et la promotion de l'égalité des droits.



Introduction

La première édition de la « *Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la paix* », organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union africaine (UA) et le Gouvernement de la République de l'Angola, s'est tenue à Luanda, Angola, du 18 au 22 septembre 2019.

La Biennale de Luanda s'inscrit dans la ligne du Plan d'action pour une culture de la paix en Afrique, adopté à Luanda, Angola, lors du Forum panafricain de 2013 sur les « *Sources et ressources pour une culture de la paix* ». La Biennale fait suite à la Décision 558/XXIV, adoptée en 2015, lors de la 24^{ème} session de la conférence des Chefs d'État et des gouvernements de l'Union africaine, demandant à la Commission de l'Union africaine d'œuvrer à son organisation, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola. Une Convention de fonds-échéant (de 505 215 dollars) a été signée en décembre 2018 entre l'UNESCO et le Gouvernement de l'Angola pour la mise en œuvre des activités de la Biennale.

L'objectif général de la Biennale de Luanda est de renforcer le Mouvement panafricain pour une culture de paix et de non-violence par l'instauration d'un partenariat multipartite entre les gouvernements, la société civile, la communauté artistique et scientifique, le secteur privé et les organisations internationales. Cette initiative renforce la mise en œuvre des Objectifs 16 et 17 de l'Agenda de développement durable 2030 des Nations Unies et des 7 Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier : « *l'Agenda de la paix* » et le projet phare « *Faire taire les armes d'ici 2020* ». La Biennale contribue aussi à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021), destinée à apporter des réponses africaines aux transformations affectant les économies et les sociétés du continent.

**Vue d'ensemble
générale
de la participation
à la biennale**

La première édition de la Biennale de Luanda était organisée autour de trois axes principaux :

1. Le Forum des partenaires – une alliance pour l'Afrique
2. Les Forums thématiques : Forum des idées, Forum des jeunes et Forum des femmes
3. Le Festival des cultures

La Biennale de Luanda a été lancée le 18 septembre 2019 lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté trois Chefs d'État, du Président de la Commission de l'Union africaine, de la Directrice générale de l'UNESCO et du Lauréat du Prix Nobel de la paix 2018. Elle a pris fin le 22 septembre avec la cérémonie officielle de clôture et un concert auquel ont participé des musiciens angolais et d'autres artistes internationaux de renom.

La cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République de l'Angola, S.E. M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali et Champion de l'Union africaine pour la culture, S.E. M. Hage Gottfried Geingob, Président de la République de Namibie et Président de la Communauté de développement de l'Afrique australe, S.E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, et M. Denis Mukwege, lauréat du Prix Nobel de la paix 2018.

Le pays hôte était également représenté à la Biennale par S.E. Mme Carolina Cerqueira, ministre d'État pour les Affaires sociales, S.E. Mme Faustina Fernandes Inglês de Almeida Alves, ministre de l'Action sociale, de la Famille et de l'Avancement des femmes, S.E. M. Manuel Domingos Augusto, ministre des Affaires étrangères, S.E. Mme Maria da Piedade de Jesus, ministre de la Culture et Présidente de la Commission interministérielle de la Biennale de Luanda, S.E. Mme Maria do Rosário Bragança Sambo, ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie, S.E. Mme Maria Antonieta J.S. Baptista, ministre de la Pêche et de la Mer, S.E. M. João Melo, ministre de la Communication, S.E. Mme Maria Candida Teixeira, ministre de l'Éducation et Présidente de la Commission nationale angolaise

pour l'UNESCO, S.E. M. Sérgio Luther Rescova, Gouverneur de la Province de Luanda, S.E. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO et S.E. M. Francisco Cruz, Ambassadeur plénipotentiaire de l'Angola en Éthiopie et représentant auprès de la CUA et d'autres membres du gouvernement.

Outre son Président, la Commission de l'Union africaine était représentée par S.E. Mme Amira El Fadel, Commissaire aux Affaires sociales, et S.E. Mme Josefa Sacko, Commissaire pour l'Économie rurale et l'Agriculture. S. E. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, ancienne Vice-présidente de l'Ouganda, a participé en sa qualité de co-Présidente de FemWise-Africa⁷.

L'UNESCO était également représentée par M. Firmin Édouard Matoko, Sous-Directeur général du Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, Mme Shamila Nair-Bedouelle, Sous-Directrice générale pour les Sciences naturelles, et M. Moez Chakchouk, Sous-Directeur général pour la Communication et l'Information, ainsi que par les Directeurs et Chefs de bureau du réseau hors Siège de l'UNESCO en Afrique et les Directeurs exécutifs pour les secteurs de l'Éducation, de la Culture, des Sciences naturelles et des Sciences sociales et humaines.

La Biennale a également accueilli des délégations officielles des gouvernements du Cabo Verde, de Djibouti, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Guinée équatoriale, du Mali, du Maroc, de la Namibie, du Portugal, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo et du Rwanda. Nous avons noté les présences suivantes : S.E. M. Fernando Elísio Freire de Andrade, ministre d'État, ministre des Affaires parlementaires, représentant le Président du Cabo Verde, S.E. M. Moumin Hassan Barreh, ministre des Affaires musulmanes, de la Culture et du régime des biens Waqfs de Djibouti, S.E. Mme Inas Abdel Dayem, ministre de la Culture de l'Égypte, S.E. Mme Bezunesh Meseret, ministre d'État, ministre de la Culture de l'Éthiopie, S.E. M. Clemente Engonga Nguema Onguene, Premier ministre

⁷ Le Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits est un mécanisme de l'Architecture de la paix et de la sécurité de l'Union africaine.

adjoint, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et des Sports, Président de la Commission nationale de l'UNESCO de Guinée équatoriale, S.E. Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, ministre de la Culture du Mali, S.E. M. Mohamed Sajid, ministre du Tourisme, du Transport aérien, de l'Artisanat et de l'Économie sociale du Maroc, S.E. M. Martin Andjaba, ministre de l'Éducation, des Arts et de la Culture de Namibie, S.E. M. Augusto Santos Silva, ministre des Affaires étrangères du Portugal, S.E. M. Dieudonné Moyongo, Ministre de la Culture et des Arts de la République du Congo et S.E. Mme Espérance Nyirasa-fari, Ministre de la Culture du Rwanda.

Étaient également présents un nombre important d'ambassadeurs auprès de l'UNESCO et en Angola, des responsables de l'Union africaine, des directeurs et autres responsables du Siège, des structures hors Siège de l'UNESCO et d'autres membres du gouvernement angolais (Annexe 5).

D'autres organisations internationales et des Nations Unies étaient également représentées à la Biennale : l'Union européenne (UE), la Banque africaine de développement (BAD), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ONU Femmes, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Éthiopie, le Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies en Angola, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUS-MA), le Haut-commissariat aux droits de l'Homme au Mali, l'Université pour la paix des Nations Unies et l'Envoyée spéciale de l'ONU pour la région des Grands Lacs.

De nombreux autres représentants du monde du sport, de la musique et des arts étaient également présents, en particulier Didier Drogba, Vice-président de l'Association Peace and Sport, A'Salfo, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et Commissaire général du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) en Côte d'Ivoire et Alphadi, Artiste de l'UNESCO pour la paix,

Président du Festival international de la mode africaine (FIMA) au Niger.

Les représentants du secteur privé étaient les partenaires officiels de la Biennale : ENI, Banco BNI et Total Angola, le transporteur officiel Royal Air Maroc, le Groupe multimédia Phoenix TV, le Groupe Weidong et le Groupe Africa Development Solutions. Les Sponsors transporteurs : TAP Air Portugal, TAAG et Ethiopian Airlines et d'autres Sponsors (catégorie Gold) ont également apporté un appui à l'événement : Aceria de Angola, Multieventos, Unitel, Grupo Boavida, Groupe Noble, Niodior, Refriango, RCN, Kikovo, Groupe Arena, Cooperativa de credito, Tegma-Su et Planalto do Kinu.

La Biennale s'est tenue sur quatre sites différents à Luanda : le Centre de convention Talatona pour la cérémonie d'ouverture, le Mémorial d'Antonio Agostinho Neto pour le Forum des partenaires et les Forums thématiques. La Forteresse São Miguel pour le Festival des cultures et le « Marginal de Luanda » pour l'exposition du village marocain et le concert de clôture.

La participation à la Biennale a été enregistrée comme suit :

- Cérémonie d'ouverture : environ 500 personnes dans le hall principal, avec diffusion en direct sur écrans, suivie par 400 personnes au Mémorial d'Antonio Agostinho Neto ;
- Forum des partenaires et Forums thématiques : 116 panélistes et modérateurs, 600 personnes par jour, originaires de 62 pays, dont 45 pays africains ;
- Festival des cultures : 200 artistes représentant 16 pays (Afrique du Sud, Angola, Belgique, Brésil, Cabo Verde, Corée du Sud, Cuba, Égypte, Éthiopie, Italie, Kenya, Namibie, Mali, Maroc, Portugal et Rwanda) et 15 000 visiteurs ;
- Concert final : plus de 50 artistes d'Afrique du Sud, d'Angola, d'Égypte et de Namibie et un public d'environ 7000 spectateurs.

Selon les données des services de l'émigration angolais, approximativement **500 personnes** ont débarqué à l'aéroport de Luanda dans le cadre de la Biennale entre le 16 et le 23 septembre 2019.





i. Cérémonie d'ouverture

Session inaugurale

La cérémonie d'ouverture a consisté en une cérémonie inaugurale et de bienvenue, un panel de haut niveau, ainsi qu'en une cérémonie de signature d'une convention entre l'UNESCO et le Gouvernement de l'Angola. La cérémonie était présidée par S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République de l'Angola, avec la participation de S.E. M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, et S.E. M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie. S.E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA, et Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, représentaient leurs institutions coorganisatrices de l'événement. Le Dr Denis Mukwege, Lauréat du Prix Nobel de la paix 2018, était l'invité spécial de la Biennale.

S.E. Mme Maria da Piedade de Jesus, Ministre de la Culture de la République de l'Angola, a pris la parole en souhaitant la bienvenue aux distingués invités, participants et délégations. Réitérant l'importance de l'événement, elle a appelé tous les Africains à s'unir et à combiner leurs efforts pour soutenir la promotion et la construction d'une culture de la paix pour le développement durable du continent. Elle a appelé spécifiquement les dirigeants, les intellectuels, les étudiants et les chercheurs à augmenter leurs interactions dans la recherche et la mise en œuvre de meilleures solutions pour l'instauration d'une paix durable en Afrique.

M. Denis Mukwege a insisté, dans son allocution, sur le fait que « *notre culture et notre patrimoine africain sont d'une grande richesse, mais souvent mal compris et oubliés et par conséquent, insuffisamment exploités pour relever*



les défis actuels et futurs du continent », en rappelant la nécessité de valoriser le panafricanisme et de puiser dans les valeurs et les traditions africaines. Se référant à la Charte malienne du 13^{ème} siècle de Kurukan Fuga (Mandé de 1236), la première source de charte des droits de l'Homme, il a soutenu que la culture de la paix en Afrique doit avant tout être une réappropriation par les Africains de leur propre héritage culturel. Il a également souligné le rôle important qu'ont joué les femmes dans l'histoire des sociétés africaines, où elles ont participé activement aux pratiques démocratiques de collectivisme, par opposition à l'heure actuelle où elles sont souvent reléguées à des positions de second rang. Il a déploré le fait que, sur le continent, les filles restent exclues de l'éducation, et a lié l'adhésion au djihadisme, à l'augmentation de la migration des jeunes vers l'Europe et à l'insuffisance de possibilités de « vivre à l'abri de la peur et du besoin... [Il s'est exclamé que cela] était une honte pour le continent de ne pas être capable de prendre soin de sa propre jeunesse ». Il a ensuite applaudi la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique comme approche devant aider à créer ces réponses endogènes aux défis actuels auxquels est confronté le continent.

M. Mukwege s'est dit préoccupé par la culture prépondérante de corruption et d'impunité sur le continent. Il a appelé les dirigeants africains à s'orienter vers une culture de transparence, d'obligation de rendre compte et de réaffirmation des valeurs de solidarité et de fraternité, en particulier pour les cas transfrontaliers de violence comme tel est le cas dans la République démocratique du Congo.

En conclusion, il a appelé les Chefs d'État, les Nations Unies, l'Union africaine et la société civile à appuyer la mise en œuvre des recommandations du Rapport « Mapping » du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU⁸ sur la RDC. Il a également plaidé en faveur de la création d'une cour de justice internationale chargée de poursuivre les violations citées dans

⁸ La cartographie a été effectuée entre octobre 2008 et mai 2009, donnant lieu à un rapport de 550 pages contenant des descriptions de 617 incidents violents allégués s'être produits dans la RDC entre mars 1993 et juin 2003.



Son Excellence Mme Maria Da Piedade de Jesus, Ministre de la Culture de la République d'Angola



Dr. Denis Mukwege, Lauréat du Prix Nobel de la paix 2018

le rapport dans la perspective de la consolidation de la paix et de la stabilité dans son pays.



Son Excellence M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine

S.E. M. Moussa Faki Mahamat a rappelé que la consolidation de la paix est inscrite au cœur de la mission de l'Union africaine et qu'en Afrique, « *la soif de paix est plus importante que n'importe où ailleurs* ». Il s'est dit également désolé de la résurgence de l'extrémisme violent et de l'intolérance religieuse, de la destruction du patrimoine culturel comme à Tombouctou, de la violence infligée par Boko Haram et Al Shabab dans la région du Lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique et, de la montée du djihadisme et de la xénophobie, qu'il perçoit comme une négation de la Culture de la paix telle qu'énoncée dans la Charte de la Renaissance africaine et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Félicitant l'organisation de cette première édition de la Biennale – il a déclaré que « *la réunion d'intelligences de différents horizons* » est une occasion d'évaluer l'état de la paix sur le continent et d'identifier les moyens et les ressources culturelles disponibles pouvant contribuer à instaurer en Afrique une paix durable.

M. Mahamat a ensuite insisté sur le fait que les thèmes choisis pour la Biennale sont au cœur des infrastructures africaines de paix et de sécurité de son organisation. Il a également appelé à la nécessité de reconnaître et soutenir le rôle des femmes dans la résolution des conflits et la promotion de la paix sur le continent. Pour prévenir de nouvelles menaces pour la paix et la sécurité sur le continent, le Président de la Commission

de l'UA a insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance au niveau continental, mais aussi au niveau mondial. Se félicitant de la présence et de l'expertise du Lauréat du Prix Nobel de la paix, il a conclu en remerciant le Président de l'Angola et la Directrice générale de l'UNESCO pour leur partenariat avec la Commission de l'Union africaine, ainsi que pour la mise en œuvre commune de cette initiative. Il a formé le vœu que Luanda devienne le centre permanent d'une Culture de la paix en Afrique.

Dans son allocution, **Mme Audrey Azoulay**, Directrice générale de l'UNESCO, s'est réjouie de l'engagement du Président de la République de l'Angola à faire de Luanda la capitale de la paix. Non seulement en raison des leçons retenues de la longue et épouvantable guerre civile, mais aussi pour avoir accueilli la signature de la récente convention entre le Rwanda et l'Ouganda le 21 août. Elle a également remercié le Président de la Commission de l'Union africaine pour le partenariat avec l'UNESCO, rappelant un autre moment historique pour la paix en Afrique : la signature de l'Accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Mme Azoulay en a profité pour féliciter le Premier ministre Abiy Ahmed Ali de l'Éthiopie pour s'être vu attribuer, cette année, le Prix Félix Houphouët-Boigny de l'UNESCO pour la recherche de la paix.

Elle a rappelé que, 30 années après la naissance du concept d'une « Culture de la paix », en 1989 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), « *nous avons appris que la résilience et la protection durable de la paix ne peuvent être réalisées que par les sociétés elles-mêmes* ». À cet égard, Mme Azoulay a déclaré que « *les mécanismes de protection de la paix au moyen de la seule sécurité ont démontré leurs limites. Ces mécanismes de sécurité sont nécessaires, mais jamais suffisants* ». Rappelant la définition de la Culture de la paix adoptée par le Congrès de Yamoussoukro sur la Paix dans l'esprit des hommes comme étant « *un comportement [...], une profonde adhésion à être humain avec les principes de liberté, de justice, d'égalité et solidarité entre tous les êtres humains* ». Elle a expliqué que c'est la raison pour laquelle la Biennale de Luanda insiste sur l'important rôle de l'éducation et de la culture pour la prévention de la violence et la résolution des conflits. La Biennale a également souligné la nécessité de s'atteler

à la gestion des ressources naturelles et à la conservation de la biodiversité et sur le rôle des médias dans la conception de programmes visant spécifiquement à promouvoir la paix. Après avoir cité quelques exemples d'interventions de l'UNESCO dans ces domaines en Afrique, elle a appelé à la nécessité d'une plus profonde implication de la société civile et, plus particulièrement de la jeunesse, dans les entreprises de paix. La Directrice générale a conclu en faisant remarquer que la Biennale a pour ambition, à travers la création d'un Forum des partenaires en Afrique pour l'Afrique, d'encourager aussi la « *mobilisation du plus grand nombre de partenaires publics et privés* » à investir dans l'éducation, la culture et les sciences sur le continent afin d'augmenter les efforts déployés pour la progression de la paix.

Dans son exhortation, **S.E. M. Hage Gottfried Geingob** a rappelé la pertinence du contexte de la table ronde : « La bannière nous donne une claire indication de la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Elle est la vitrine pour les jeunes qui sont la substance de l'avenir de l'Afrique : il est essentiel pour la promotion de la Culture de la paix en Afrique d'investir en eux, de leur donner la possibilité d'apprendre, de travailler et de contribuer au développement de l'Afrique. Cela renvoie à l'importance d'investir dans les technologies du 21^{ème} siècle afin de permettre à l'Afrique de se développer et de devenir un acteur indépendant et compétitif dans le monde. Cette bannière montre aussi de jeunes femmes vêtues en tenues traditionnelles qui nous rappellent la nécessité d'investir dans les femmes et de reconnaître le rôle essentiel qu'elles jouent dans la paix et le développement de l'Afrique. Il est nécessaire de chérir, de respecter, de valoriser et de préserver la richesse, la diversité et l'unicité de notre patrimoine culturel, contribuant toutes à la préservation de la paix. Et enfin, nous voyons ces jeunes femmes et des dames plus âgées se regarder en insufflant un sentiment de communauté, de solidarité et de collectivité qui représente une importante partie de nous-mêmes, Africains, et nous permet de vivre en harmonie et d'instaurer ensemble, jeunes et anciennes générations, la prospérité et la paix en Afrique. Oui, c'est bien ça la Culture de la paix ».



Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO



Son Excellence M. Hage Gottfried Geingob, Président de la République de Namibie



Son Excellence M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali

Champion de l'Union africaine pour les arts, la culture et le patrimoine, **S.E. M. Ibrahim Boubacar Keïta** a commencé par louer « *le bon exemple de résilience dont ont fait preuve le peuple angolais et ses dirigeants en surmontant les handicaps résultant de la traite d'esclaves d'abord, de la colonisation en suite et, enfin, d'une longue guerre civile* ». Après avoir remercié les trois organisateurs de l'événement, il a insisté sur le fait que la culture et la paix ne prévaudront que s'il est reconnu, qu'il s'agit surtout et avant tout de relation entre la paix, la démocratie et le développement. Cette relation implique, par ailleurs, la reconnaissance de la nécessité d'une « fraternité humaine » à l'intérieur et à l'extérieur des frontières des pays et qu'en même temps, la paix doit devenir la manifestation d'un comportement favorisant la négociation et le compromis comme mode de résolution des différences et des litiges.

Reconnaissant la dimension culturelle de la paix, il a déclaré que la philosophie de l'Ubuntu, propre à l'identité africaine, dérivée de la notion de collectivité (« Je suis parce que nous sommes »), « *est la raison d'être de l'Union africaine* ». Il a mis ensuite en garde contre les menaces émanant de préjugés raciaux, religieux et de classe qu'il a décrit être les pires ennemis de la paix. Il a appelé à la célébration de la diversité raciale du continent africain – un lieu où les populations noires, arabes et blanches coexistent pacifiquement. Concernant les jeunes, il a insisté sur le fait qu'ils sont « *la valeur la plus précieuse du continent, le meilleur moyen de le servir est de préparer les jeunes politiquement, intellectuellement et mentalement à conquérir l'avenir* ».

En conclusion, il a exprimé « *son souhait que la Biennale de Luanda [devienne] le lieu où la destinée de l'Afrique* » soit affirmée dans les mains de ses enfants, le lieu où la détermination à faire des ressources naturelles, culturelles et humaines, les piliers de la construction africaine que l'Agenda 2063 de l'Union africaine cherche à réaffirmer.

Dans son allocution de lancement, **S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço** a souhaité la bienvenue à tous les participants à la première édition de la Biennale pour la Culture de la paix. Il a poursuivi en se réjouissant de l'étroite collaboration entre le Gouvernement angolais l'Union africaine et l'UNESCO pour la mise en œuvre de l'événement. M. Lourenço a expliqué qu'en tant qu'« *espace privilégié de promotion de la diversité culturelle et de l'unité africaine, la Biennale de Luanda représente une plateforme unique pour les gouvernements, la société civile, la communauté artistique et scientifique, le secteur privé et les organisations internationales de discussion et de définition de stratégies de prévention de la violence et des conflits en vue d'instaurer une paix durable* ». Au vu de cette dynamique inclusive, il s'est particulièrement réjoui de la participation des jeunes de l'Angola, de l'Afrique et de la diaspora comme garantie de l'émergence d'une force pouvant, à travers des échanges d'idées innovantes, résoudre les problèmes socioéconomiques auxquels l'Afrique est confrontée. Il a rappelé que dans le cadre de l'Agenda de l'UA de promotion d'une culture de paix et de non-violence, l'un des objectifs de cette organisation est de « *faire taire les armes d'ici 2020* ». Pour atteindre cet objectif, il a invité tous les participants à s'inspirer des valeurs du panafricanisme et à se servir de la Biennale de Luanda comme d'une étape majeure dans l'approfondissement des connaissances des différentes réalités africaines et l'affirmation de l'identité africaine à un niveau culturel, politique et artistique en souhaitant un échange fructueux dans la quête de progrès et de développement sur le continent.



Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola

Panel de haut niveau

La session inaugurale a été suivie d'une discussion de groupe de haut niveau modérée par Mme Georgia Calvin-Smith, journaliste de France 24, et M. Amilcar Xavier, journaliste de la Télévision publique angolaise (TPA), les Chefs d'État, le Président de la Commission de l'Union africaine et la Directrice générale de l'UNESCO ont échangé leurs points de vue sur la culture de la paix.

Interrogé sur sa motivation à accueillir l'événement, **S.E. M. João Lourenço** a ouvert le panel de haut niveau en expliquant qu'en raison de la position géopolitique de l'Angola, de son long parcours vers la paix, suite à 26 années consécutives de guerre, il était naturel que l'Angola soit particulièrement bien placé pour accueillir la première édition du Forum pour la Culture de la paix et transmettre des messages sur l'importance de consolider et maintenir la paix. M. Lourenço a poursuivi en expliquant que, tout en se réjouissant de la poursuite de la paix en Angola depuis 2002, il réitérait la nécessité d'investir dans ce type de dialogue interculturel pour que les nations puissent apprendre de leurs expériences mutuelles. Rappelant le travail en cours de l'Union africaine sur la zone continentale africaine de libre-échange (AfCFTA), le Président angolais a ajouté que la paix est fondamentale pour son succès puisque cet accord implique la liberté de circulation des personnes et des biens et que cela n'est pas possible quand les pays sont aux prises à des conflits armés.

Interrogé sur le récent cas du Mali et, en particulier sur les attaques de Tombouctou, un site inscrit au Patrimoine mondial, **S.E. M. Ibrahim Boubacar Keita** a déclaré qu'en ciblant cette ville, les assaillants avaient attaqué le cœur même non seulement de la nation, mais « *de l'une des villes connues de tous les hommes de culture dans le monde et inscrite au cœur de la diffusion de la culture islamique* ». Il a poursuivi, en se réjouissant du travail accompli dans la sauvegarde des manuscrits inestimables de Tombouctou qui ne sont pas seulement des ouvrages théologiques, mais aussi de précieuses œuvres de sciences, de biologie, de médecine et de sciences naturelles. Il a réaffirmé la gravité de cette attaque en expliquant que la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye avait considéré cette attaque comme un crime contre l'humanité et condamné le

principal responsable de la destruction et du saccage des monuments de Tombouctou. C'était la première fois que la CPI se prononçait sur la destruction culturelle d'un crime de guerre. M. Keita a également loué le travail de l'UNESCO pour la restauration de Tombouctou et les actions menées par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le gouvernement du Mali pour faire face aux menaces terroristes.

Il a mis en garde en réitérant que la lutte contre le terrorisme n'est malheureusement pas terminée. Le Président a réaffirmé l'engagement du Mali dans les efforts déployés dans le cadre du G5 Sahel aux côtés du Tchad, de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Niger dans la lutte contre le terrorisme. Beaucoup reste à faire pour améliorer la dispense d'éducation sur le continent, puisque la réalisation de l'éducation représente une solution à long terme dans le double effort de lutte contre le terrorisme et de promotion d'un développement durable.

H.E. M. Hage Geingob a parlé de certains des défis rencontrés dans la recherche d'une paix en Afrique en insistant sur la nécessité de revoir l'architecture de la gouvernance sur le continent. Il a invité la troisième vague de dirigeants africains à consolider l'héritage des dirigeants de la première vague qui se sont battus pour libérer le continent et de ceux de la deuxième qui ont dû faire face aux défis de la Guerre froide. M. Geingob a affirmé que les dirigeants de la troisième vague pouvaient s'atteler aux besoins et aux aspirations des citoyens en engageant des processus, des systèmes et des réformes institutionnelles. Se référant au statut actuel de son propre pays, le Président Geingob a affirmé que « *même si la Namibie a réussi à instaurer la paix, de nombreux défis restent encore à relever* ». Il a insisté sur le fait que les efforts entrepris pour réaliser la paix peuvent être compromis si les problèmes de logement, de besoins fondamentaux et de chômage, en particulier des jeunes, ne sont pas pris en compte. Se référant aux tensions raciales, il a déclaré que, malgré l'héritage de l'apartheid dans son pays, en Namibie, Blancs et Noirs travaillent ensemble à tous les niveaux hiérarchiques, défiant ainsi les divisions raciales qui étaient utilisées pour semer la haine. Revenant

sur sa carrière à l'Institut des Nations Unies de Lusaka, où il a travaillé sur des projets de renforcement des capacités de leadership, il a insisté sur le fait que « *oui, nous avons la paix, mais ce qui est inquiétant, c'est l'inégalité à laquelle nous devons nous atteler ... sinon la paix ne pourra pas éternellement durer et les jeunes sont impatients* ». En concluant par l'évaluation de la situation du continent, le Président Geingob a expliqué que, même s'il restait encore un long chemin à parcourir, selon lui l'Afrique se rapproche de *l'Afrique que nous voulons* de l'Agenda 2063.

Le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), **M. Moussa Faki Mahamat**, a parlé du rôle de la CUA dans la promotion de la paix et de la démocratie en Afrique. Il a expliqué que ce n'est pas le manque d'instruments de consolidation de la paix et de prévention des conflits qui est à l'origine des conflits sur le continent, mais plutôt que « *la plupart des conflits affectant aujourd'hui le continent africain ne sont pas des conflits entre des États, il s'agit [habituellement] de problèmes internes aux États comme [par exemple], la menace de terrorisme affectant le Sahel, le bassin du Lac Tchad et la Corne de l'Afrique* ». Il a poursuivi en mentionnant le récent *sommet extraordinaire sur le terrorisme* organisé par la CE-DEAO⁹ à Ouagadougou qu'il a cité être un exemple du type d'actions dans lesquelles l'UA s'est récemment engagée. M. Mahamat a souligné que les pays africains investissent considérablement dans des actions sécuritaires transfrontalières coordonnées, en mentionnant particulièrement certains exemples comme la Force multinationale mixte (FMM/MNJTF) dans la région du Lac Tchad, la Force conjointe G5 Sahel dans la région du Sahel et la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Il a continué en insistant sur la nécessité de financement par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Le Président de la CUA a poursuivi en exhortant les pays à adopter des instruments juridiques et politiques de résolution des conflits et en encourageant les dirigeants à appliquer des principes de bonne gouvernance aux niveaux éco-

nomique, judiciaire et politique. Il a insisté sur le fait que les conflits internes découlant de tensions préélectorales et postélectorales devraient être résolus pacifiquement. M. Mahamat a expliqué que la principale stratégie d'éradication des menaces sécuritaires sur le continent est le développement des pays. Il a conseillé aux États membres d'investir dans une éducation de qualité pour tous – en saisissant cette occasion pour exprimer la satisfaction que lui inspire la longue coopération entre la CUA et l'UNESCO dans la promotion de la culture, de l'éducation et des sciences. Il a poursuivi en rappelant le partenariat fondamental entre l'UA et l'UNESCO dans la poursuite du bien-être des Africains. Il a souligné l'importance de *l'Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO, un projet lancé en 1964 pour pallier la méconnaissance de l'histoire africaine – un travail que M. Mahamat a décrit comme étant l'un des travaux les plus importants entrepris pour le continent¹⁰. Il a également souligné les liens entre la paix, le développement et la prospérité en déclarant que, « *sans la paix, rien ne peut être réalisé, raison pour laquelle la culture de la paix est tout aussi importante pour nous que la culture de production alimentaire* ». Il a ajouté que, pour la paix, la confiance entre le leadership et la population est essentielle et qu'à ce titre, le rôle de la société civile ne peut pas être sous-estimé. Il a conclu en affirmant que, « *pour renforcer cette confiance, il est nécessaire que la population, à savoir les jeunes et les femmes, s'engage davantage dans la gestion de ces questions* ».

⁹ Un milliard de dollars a été promis par la CE-DEAO pour la lutte contre l'extrémisme violent.

¹⁰ <https://en.unesco.org/general-history-africa>.

Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, a parlé du lien entre le concept de la culture et la culture de la paix. Elle a souligné que la culture est, de par sa diversité et son histoire multimillénaire, une ressource reconnue pour sa résilience et sa capacité de récupération suite à des traumatismes et elle a encouragé à ce que ces qualités soient plus utilisées. La Directrice générale a cité les exemples de Tombouctou au Mali et de Mossoul en Irak qui ont pu ressusciter après des degrés élevés de destruction. Se référant à la Biennale comme une démonstration de la substance de l'UNESCO, elle a déclaré que l'organisation s'efforce de nourrir cette capacité pour la reconstruction, la prévention de l'extrémisme violent et pour la promotion de la paix par la culture, l'information et la communication, l'éducation et les sciences. Elle a également insisté sur le fait que, pour réaliser une paix et un développement durables sur le continent, il est nécessaire de poursuivre l'égalité entre hommes et femmes, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la promotion de la révolution numérique.

Concernant l'appui de l'UNESCO à l'Angola, Mme Azoulay s'est félicitée de la longue coopération et du récent renouvellement de cette collaboration, rendue possible grâce à l'important investissement du Président de l'Angola dans le soutien au mandat de l'UNESCO. Elle a déclaré que la visite du Président Lourenço à l'UNESCO en 2018 à Paris avait été une excellente occasion d'identifier les domaines prioritaires de collaboration entre l'Angola et l'UNESCO. Le premier domaine de coopération entre l'UNESCO et les pays africains, notamment l'Angola, est de travailler sur le secteur de la culture afin d'identifier de nouveaux sites éligibles en Afrique à inscrire sur liste du Patrimoine mondial. Le second domaine est l'éducation, ce qui a amené la Directrice générale à féliciter l'Angola pour son engagement à investir dans la formation d'étudiants doctorants. Elle a ajouté que l'UNESCO apporte également un appui à l'Angola par la formation des enseignants et l'apprentissage numérique.



Signature d'une convention de collaboration

Le Forum des partenaires a commencé par une cérémonie de signature entre le Gouvernement de la République de l'Angola et l'UNESCO marquant une convention d'un montant de 50 millions de dollars. Le fonds soutiendra des investissements dans les sciences et les jeunes ; il servira à développer des partenariats intelligents en vue de la réalisation de la paix et du développement sur le continent. Les dispositions éducatives comprendront un programme national de formation doctorale en sciences, en technologie et en innovation devant bénéficier à 165 jeunes étudiants angolais en doctorat entre 2020 et 2027. La Convention a été signée par la Directrice générale, Mme Audrey Azoulay, au nom de l'UNESCO, et par la Ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie de l'Angola, Mme Maria do Rosário Bragança Sambo, au nom du gouvernement angolais.

La session du matin a été conclue par l'offre symbolique de la *fleur de la paix* par de jeunes enfants aux membres de la table haute.



Mme la Directrice générale de l'UNESCO et Mme la Ministre de l'Education supérieure, des Sciences et des Technologies de la République d'Angola, signant l'accord de coopération.







ii. Forum des partenaires

La première édition de la Biennale de Luanda a lancé l'alliance des partenaires pour la culture de la paix en Afrique dans le cadre d'un Forum des partenaires. Comprenant que la paix et le développement durable relèvent de l'ambition et de la responsabilité de tous, ce rassemblement multipartite de gouvernements, d'entreprises du secteur privé et d'organisations de la société civile, d'organisations internationales, notamment d'agences des Nations Unies, et de professionnels des médias, s'est réuni pendant deux jours pour témoigner, informer et échanger des points de vue et des expériences sur la consolidation de la résilience durant les crises et les conflits dans les communautés africaines. Ils ont également parlé de leurs responsabilités et de leur contribution à la prévention et/ou à la levée des obstacles au développement durable et inclusif sur le continent. Le Forum a été conçu pour être une stratégie de mobilisation de partenariats stratégiques et innovants pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement des

Nations Unies¹¹, la Vision de l'UA pour 2063¹² le programme et les stratégies de l'UNESCO pour la Priorité Afrique¹³ à travers de Mouvement panafricain pour la Culture de la paix et de la non-violence.

Le Forum des partenaires s'est déroulé en trois sessions distinctes :

4. Promesses de soutien des partenaires
5. Trois panels d'échanges
6. Réunions de partenaires entre les bureaux de terrain, les secteurs et les partenaires de l'UNESCO

¹¹ La promotion de la Culture de la paix contribue à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (<https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>) mais plus particulièrement de l'ODD 16, Paix justice et institutions efficaces, et de l'ODD 17 sur la mobilisation de partenariats pour la réalisation des objectifs de développement durable.

¹² Les sept aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA sont les suivantes (<https://au.int/en/agenda2063/aspirations>):

- Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable ;
- Une Afrique intégrée, unie sur le plan politique et ancrée dans les idéaux du panafricanisme ;
- Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'Homme et de l'État de droit ;
- Une Afrique pacifique et sécurisée ;
- Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées ;
- Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, fondé sur le potentiel des peuples africains, en particulier des femmes et des jeunes ;
- Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale.

¹³ Les six programmes phares de Priorité Afrique de l'UNESCO sont les suivants :

- Promotion d'une culture de paix et de non-violence ;
- Consolidation des systèmes d'éducation en vue du développement durable en Afrique : amélioration de l'équité, de la qualité et de la pertinence ;
- Mobilisation de la STI et des connaissances au service du développement socio-économique durable de l'Afrique ;
- Promotion de la science pour une gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique et la réduction des risques de catastrophes ;
- Mise du pouvoir de la culture au service du développement durable et de la paix dans un contexte d'intégration régionale ;
- Promotion d'un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias.

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000224489>.



ii.1 Promesses des partenaires de l'UNESCO

Cette session a été répartie en deux segments : le premier s'est déroulé au Centre de conférence de Talatona, durant la cérémonie d'ouverture, en présence de trois Chefs d'État et du Président de la CUA comme déjà décrit dans la section sur la cérémonie d'ouverture.

Dans l'après-midi, le Forum des partenaires a repris ses travaux au Mausolée Agostinho Neto, en commençant par l'allocation d'ouverture de **M. Firmin Édouard Matoko**, Sous-directeur général de l'UNESCO pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, et Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Ambassadeur et Déléguée permanente de la République gabonaise auprès de l'UNESCO et Présidente du Groupe africain à l'UNESCO.

Dans son allocution, M. Matoko a commencé par souhaiter la bienvenue à tous les participants et insisté sur la manière dont ce rassemblement représentait une réelle plateforme de partenaires dans la mesure où s'y trouvaient réunis des représentants de gouvernements, de la société civile, des arts, des sciences et d'organisations internationales. Il a poursuivi en déclarant que « la Biennale de Luanda s'inscrit dans la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021) qui vise à

apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines ». Félicitant tous les participants pour leur présence, M. Matoko a fait observer qu'il était très encourageant d'avoir un si grand nombre d'alliés de l'UNESCO au Forum des partenaires, car cela devrait garantir de plus riches échanges sur la manière de promouvoir la diversité culturelle et sur la manière de prévenir la violence et les conflits en Afrique.

Mme Ogoula Akiko a commencé son intervention en remerciant, au nom du Groupe africain de l'UNESCO, Son Excellence le Président de la République de l'Angola d'avoir accueilli le Forum des partenaires à Luanda, le gouvernement et le peuple de l'Angola pour la chaleur de leur accueil et tous les partenaires présents à la Biennale pour leur engagement à l'égard de l'Afrique et de son développement. Elle a salué les mesures prises dans le cadre de l'initiative *un million d'ici 2021* de l'Union africaine¹⁴ visant à ca-

*M. Firmin Edouard Matoko,
Directeur général adjoint,
secteur Priorité Afrique
et Relations Extérieures
de l'UNESCO*

¹⁴ En avril 2019, le Président de la CUA, Mousa Faki Mahamat, a lancé l'« initiative un million d'ici 2021 » visant à partir des progrès réalisés par l'Afrique dans l'amélioration des capacités par l'éducation et le développement des qualifications ; en créant et en établissant des environnements propices aux opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et en



talyser les actions de développement de la jeunesse en Afrique en offrant à un million de jeunes Africains des opportunités dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'engagement ainsi que la campagne *Make Peace Happen*¹⁵.

Rappelant que « *l'idée d'une culture de la paix a été formulée la première fois à une échelle internationale lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes en 1989 à Yamoussoukro* », elle a fait observer que, trente après l'adoption de la Déclaration de Yamoussoukro sur la paix dans l'esprit des hommes, la Biennale de Luanda représente une opportunité de « *mettre en œuvre des actions communes et innovantes et de construire ensemble une paix durable sur le continent* ».

La deuxième partie de la session de promesses s'est ensuite poursuivie avec les allocutions de trois partenaires de l'UNESCO ayant manifesté leur engagement et souligné l'impact de l'organisation en tant que partenaire stratégique : la République de Guinée équatoriale a annoncé une promesse de financement supplémentaire de cinq millions de dollars en appui à la création de l'Université africaine-américaine d'Afrique centrale (AAUCA) ; la Banque africaine de développement (BAD) a réaffirmé son engagement, en particulier dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles ; le 3 septembre 2019 Phoenix TV¹⁶ (Hong Kong/Chine) a annoncé le renouvellement du partenariat avec l'UNESCO, garantissant le partage du travail de l'organisation dans le monde sur ses plateformes.

s'assurant qu'ils sont significativement engagés dans l'agenda de développement du continent. <https://au.int/en/pressreleases/20190422/1-million-2021-african-union-commission-chairperson-rallies-support-new-youth>.

¹⁵ La campagne *Make Peace Happen* a été lancée par l'UA en 2010 et, chaque année, elle encourage tous les Africains et personnes d'ascendance africaine, unis dans la diversité, jeunes et vieux, hommes et femmes et de tous les horizons de la vie, à se joindre en solidarité quand nous observons et célébrons cette Journée internationale de la paix, de non-violence et de cessez-le-feu.

<http://www.peaceau.org/en/page/78-make-peace-happen>.

¹⁶ Phoenix Television est un réseau de télévision de 6 chaînes offrant un contenu en mandarin et en cantonais en Chine continentale et à Hong-Kong parallèlement à d'autres marchés diffusant des programmes de nouvelles, d'information et de divertissements.

ii.2 Panels d'échanges des partenaires

Les panels ont rassemblé 18 représentants de haut niveau d'entreprises privées et publiques, d'États membres africains et non africains, d'agences de coopération bilatérale, de banques de développement, de fondations philanthropiques, de communautés économiques régionales et d'organisations internationales, culturelles et sportives ; pendant deux jours pour discuter et partager des idées avec l'UNESCO sur la manière de favoriser la paix et le développement en Afrique.

ii.2.1 Le rôle des organisations des Nations Unies, des organisations internationales et des banques de développement

Modéré par **Mme Audrey Pulvar**, journaliste, fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a été rejoint par :

1. **S.E. M. Tomas Ulicny**, Ambassadeur, Chef de la délégation européenne en Angola ;
2. **S.E. M. Yang Shen**, Ambassadeur, Délégué permanent de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO ;
3. **S.E. M. Ibrahim Albalawi**, Ambassadeur, Délégué permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO ;
4. **Dr. Stéphanie Gottwald**, membre du jury de Learning XPRIZE, professeur de linguistique et d'alphabétisation à Tufts, co-fondatrice de Curious Learning, University, États-Unis d'Amérique ;
5. **M. Dominique Roland**, directeur du Centre des Arts, Enghien-les-Bains.

L'ambassadeur **Thomas Ulicny** a commencé son discours en saluant les liens de longue date entre l'UE et l'UNESCO, et en soulignant l'importance d'une action commune et d'une coopération solide avec d'autres organisations internationales afin de mettre en œuvre efficacement les objectifs de développement durable.

Il a souligné les similitudes entre l'UNESCO et l'UE en tant qu'organisations de promotion des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, piliers de la stabilité et du développement, toutes deux étant également engagées en faveur d'une coopération multilatérale plus efficace et d'un développement inclusif fondé sur une éducation de qualité pour tous et le respect de la diversité culturelle. En ce qui concerne l'éducation, il a expliqué qu'« avec un investissement total d'environ 5,3 milliards d'euros (dont 3,4 milliards d'euros sont destinés à l'aide bilatérale et 1,9 milliard d'euros aux initiatives mondiales et régionales), l'UE est actuellement le plus grand donneur dans le domaine de l'éducation ». À cet égard, il a salué les efforts déployés par l'UNESCO dans ce domaine, notamment par le biais du rapport du GEM¹⁷, du groupe de travail international sur les enseignants et du soutien apporté à la conception des poli-

tiques dans les pays partenaires de l'UE. Il a également salué la mise en œuvre du projet conjoint de formation technique, entrepreneuriale et professionnelle qui a été lancé au Malawi en 2016. Ce projet vise à aider les participants à acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins du marché du travail. Il a mentionné que l'UE examine actuellement comment accroître le soutien aux programmes de l'UNESCO dans leur nouvelle période de programmation.

M. Ulicny a parlé essentiellement de l'engagement de l'UE à œuvrer avec l'UNESCO, à la réhabilitation du patrimoine culturel africain, en citant leur action commune en cours au Mali. Il a également souligné le lien significatif existant entre la préservation du patrimoine culturel et « l'autonomisation des communautés locales en tant que 'propriétaires' du patrimoine local ». Il a insisté sur le fait que cela contribuerait à la promotion d'un tourisme durable. Enfin, l'Ambassadeur a mentionné la « Culture de l'avenir », un colloque de deux jours, organisé en juin 2019, qui était destiné à faciliter un échange entre les secteurs culturels et créatifs, les institutions internationales et les décideurs sur le rôle de la culture en tant que vecteur de la paix.

Dans son allocution, **M. Yang Shen** a réitéré l'engagement de son pays à soutenir la stratégie de mise en œuvre du programme intersectoriel de l'UNESCO, la Priorité Afrique. Il a particulièrement souligné les réalisations remarquables dans la dynamisation des capacités nationales dans les systèmes nationaux de formation des enseignants dans dix pays africains, dans le cadre du projet Fonds-en-dépôt Chine-UNESCO (CFIT). Il a informé que l'approbation du financement d'une troisième phase du projet CFIT avait été annoncée lors du Sommet de Beijing 2018 du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC). Cette troisième phase sera axée sur l'appui à la création d'une force de travail technique et innovante pour le développement de pays africains.

L'Ambassadeur Shen a également mentionné l'engagement de la Chine à œuvrer pour la promotion de l'égalité des genres dans l'éducation, en particulier à travers le Prix UNESCO et le fonds-en-dépôt UNESCO-Haihang pour l'éducation des filles et

¹⁷ Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation est organisé et publié par l'UNESCO et suit chaque année les progrès accomplis dans le monde entier pour atteindre les objectifs mondiaux des Nations unies en matière d'éducation.

des femmes¹⁸. Il a précisé que la Chine soutient l'assurance qualité de l'UNESCO dans les interventions dans l'enseignement supérieur dans plusieurs pays africains à travers le Fonds en fiducie UNESCO-Shenzhen. Concernant la promotion des partenariats public-privé, il a mentionné en particulier le fonds-en-dépôt UNESCO-Weidong qui permet à l'UNESCO d'apporter un appui aux États membres pour qu'ils utilisent les TICs comme levier pour atteindre les objectifs en matière d'éducation d'ici 2030. Concernant l'appui à la Culture, il a rappelé la contribution volontaire de son pays au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. En conclusion de son intervention, il a réitéré le soutien continu de la Chine à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'ODD 4 de l'Agenda 2030 pour l'éducation.

L'Ambassadeur **Ibrahim Albalawi** s'est félicité du projet de partenariat récemment initié entre les représentants de la délégation du Royaume d'Arabie saoudite et les membres du Groupe africain de l'UNESCO. Il a également indiqué les interactions en cours entre l'Arabie saoudite et les pays africains. Il a loué le travail accompli par la Fondation « MiSK »¹⁹ et le « King Salman Center for Humanitarian Aid and Relief », en coopération avec l'UNESCO. Il a ensuite exprimé son intérêt pour le renforcement du partenariat avec les pays africains dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO, en particulier dans celui de la préservation du patrimoine culturel et de la promotion de la paix et du dialogue.

M. Albalawi a également parlé de « Saudi Vision 2030 », mis en œuvre par le « Plan national de transformation » du pays, visant à promouvoir l'inclusion sociale et économique, la réforme du système d'enseignement ainsi que le développement du domaine de la culture.

La présentation du **Dr Stephanie Gottwald** était axée sur le travail de l'organisation à but non lucratif, Curious Learning (CL). Cette organisation dé-

veloppe un partenariat avec l'UNESCO pour accélérer l'alphabétisation d'enfants déscolarisés et de jeunes ayant de mauvais résultats scolaires en Afrique. Concernant l'intervention, elle a déclaré que Curious Learning s'efforce de : « sélectionner, localiser, optimiser et distribuer des solutions d'alphabétisation basées sur la technologie des téléphones mobiles intelligents, conçus pour travailler avec des enfants, indépendamment de leur proximité avec des écoles ». Elle a expliqué qu'un corpus croissant de preuves indique que les enfants peuvent apprendre à lire à partir d'applications mobiles, la plus récente étant la XPRIZE Learning Challenge²⁰ qui a été réalisée avec l'UNESCO et le PAM en Tanzanie, un exemple de cette approche innovante. Curious Learning la développe dans le cadre d'un écosystème d'apprentissage basé sur des smartphones. L'objectif est de permettre à des programmeurs, à des développeurs et à des créateurs de contenus, de fournir collectivement des applications d'apprentissage gratuites ouvrant la voie à une alphabétisation dans plus de 50 langues. L'objectif global est d'atteindre 170 millions d'enfants²¹ d'ici 2025, pour leur fournir des applications leur permettant d'apprendre à lire. Le Dr Gottwald a conclu en décrivant la nature d'un partenariat intelligent. Elle a expliqué que CL « travaille avec des fournisseurs de télécommunications, des fabricants de matériel informatique, des institutions multilatérales, des gouvernements, des écoles et des parents pour acheminer des applications localisées aux enfants dans les régions où les pays enregistrent les taux les plus élevés d'analphabétisme. L'approche de Curious Learning est amplifiée par un partenariat avec Google assurant un soutien technologique de classe mondiale ».

M. Dominique Roland a réitéré le rôle considérable joué par la culture dans la promotion de la paix à travers des programmes tels que, par exemple, les



Le test de XPRIZE menée par Curious Learning a été rendu possible grâce aux « mamans du village », les femmes des villages où les tablettes test avaient été envoyées, pour s'assurer du bon fonctionnement dudit projet.

¹⁸ Attribué chaque année à deux lauréats, le Prix récompense des contributions remarquables reconues dans l'avancement de l'éducation des femmes.

¹⁹ Le programme de bourses UNESCO-Misk offre aux jeunes diplômés universitaires et aux jeunes professionnels qualifiés saoudiens la possibilité de rejoindre l'UNESCO au début de leur carrière professionnelle et d'apprendre comment prendre part à l'établissement de la paix à travers la coopération internationale en matière d'éducation, de culture et de science.

²⁰ Le Global XPRIZE de 15 millions de dollars a mis en compétition des équipes du monde entier pour développer des logiciels évolutifs ouverts permettant aux enfants d'apprendre eux-mêmes la lecture, l'écriture et les mathématiques en 15 mois.

<https://www.xprize.org/prizes/global-learning/articles/xprize-and-unesco>.

²¹ Sur ces 170 millions d'enfants africains, l'objectif est d'en atteindre 100 millions.

Villes créatives de l'UNESCO. Il a insisté sur le fait que « nous devrions faire de ces villes un territoire expérimental pour des utilisations innovantes » tout en mentionnant les *Rencontres internationales des arts numériques d'Abidjan*²² (RIANA 2019) à Abidjan, initiées en 2017 comme exemple de développement d'un écosystème numérique local dynamique en Afrique. Il a également déclaré que « les villes créatives sont au cœur de la résolution des problèmes d'aujourd'hui, car nous nous efforçons d'inventer un nouveau modèle social », en insistant sur l'importance de la participation des citoyens à ce processus. Il s'est félicité de la fusion de la diversité culturelle représentée par l'importante mixité entre les Villes créatives²³ en Europe et en Afrique et il a insisté sur la pertinence d'avoir un équilibre nord-sud des réseaux de Villes créatives de l'UNESCO qui, selon lui, représente une véritable richesse pour le continent africain.

Discussion plénière

Tous les panélistes ont réitéré que l'Afrique demeure une priorité pour leurs organisations respectives en en réaffirmant, à cet égard, l'engagement de leurs institutions à soutenir l'Afrique dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Ce faisant, plusieurs intervenants ont rappelé la nécessité de prendre en considération les cultures endogènes africaines, car il est essentiel de gérer une réelle transformation en culture de la paix. Certains intervenants ont également convenu qu'il est important de promouvoir et valoriser les populations endogènes en Afrique, car de nombreux pays africains s'efforcent de promouvoir et reconnaître leur diversité culturelle interne. Cette reconnaissance constitue une étape essentielle vers la construction et la consolidation de la paix sociale.

Certains ont rappelé le rôle essentiel des femmes dans la prévention et la résolution des conflits en Afrique. Ils ont

exhorté les gouvernements africains à prendre en compte les préoccupations sexospécifiques de la paix et de la sécurité, et à s'efforcer d'inclure les femmes dans les processus de paix afin d'instaurer une harmonie durable.

Plusieurs intervenants ont réitéré leur soutien continu aux gouvernements africains cherchant à exploiter le potentiel démographique de la jeune population du continent par l'éducation et la formation, qui devraient améliorer les opportunités de création d'emploi comme moyen de renforcer une paix durable en Afrique.

Les panélistes ont également fait référence à la nécessité de soutenir la résilience et l'inclusion sociale des villes africaines. Ils ont reconnu que les contributions actuelles au réseau de Villes créatives de l'UNESCO et le centrage de l'organisation sur l'identification de la créativité sont d'importants facteurs stratégiques pour un développement urbain durable.

En conclusion, le panel a proposé la recommandation suivante :

Les **organisations onusiennes, les banques de développement et d'autres organisations multilatérales** devraient continuer à promouvoir des initiatives de développement socioéconomique inclusif et durable qui défendent également la culture de la paix dans leurs activités.

²² Réunion des arts visuels et numériques d'Abidjan.

²³ Le Réseau UNESCO de villes créatives (UCCN) a été créé en 2004, avec pour objectif de promouvoir la coopération entre les villes ayant identifié la créativité comme facteur stratégique du développement urbain durable. Les 246 villes composant actuellement ce réseau œuvrent ensemble à un objectif commun : placer la créativité et les industries culturelles au cœur de leurs plans de développement au niveau local et coopérer activement au niveau international.



ii.2.2 Rôle du secteur privé, des fondations et des médias

Ce panel était modéré par **Mme Audrey Pulvar** et était composé de :

1. **M. Guido Brusco**, Vice-président exécutif d'ENI pour la région subsaharienne ;
2. **M. Danrui Wang**, Président du Groupe Weidong ;
3. **M. Samba Bathily**, Fondateur du Groupe Africa Development Solutions ;
4. **M. Didier Drogba**, Vice-President de Peace and Sport ;
5. **M. Olivier Juny**, Directeur général de Total Angola ;
6. **M. Rafael Cavalcante Marques**, TV GLOBO ;
7. **Mme Eva Cortez**, représentant le Directeur exécutif de la banque BNI, Angola.

croissance démographique. À cet égard, il a déclaré que la collaboration publique et privée est l'une des principales stratégies face à cette disparité ainsi qu'à la faiblesse des infrastructures qui sont, selon lui, sont les deux plus importants moteurs du développement. Concernant les politiques de son entreprise, il a déclaré qu'« ENI a pour vocation, depuis ses tout débuts, de laisser ces pays d'accueil devenir autonomes en matière d'énergie ». ENI pense que, grâce à l'amélioration de l'accès à l'énergie, les pays peuvent aussi contribuer à la culture de la paix. M. Brusco a mentionné qu'en septembre 2018, ENI a signé avec le PNUD un accord important destiné à améliorer le mix énergétique en Afrique dans le cadre de projets renouvelables.

M. Olivier Juny, a confirmé que suite à l'Accord de Paris en 2015, Total a pris un certain nombre de mesures visant à atténuer la décarbonisation des combustibles fossiles. Réitérant l'engagement de sa société à promouvoir l'utilisation d'une énergie plus propre et à diversifier son portefeuille énergétique, il a expliqué

Partie de football à Konso, Éthiopie.

Dans plusieurs pays africains, le football a joué un rôle essentiel dans la création de l'unité à partir de la division, de la joie à partir de la tristesse et dans la promotion d'un message d'intégration et de paix

Dans son allocution, **M. Guido Brusco** a attiré l'attention sur les liens existants entre le manque de production énergétique et la pauvreté dans plusieurs pays africains. Il a également souligné qu'en Afrique, la croissance économique ne se produit pas au même rythme que la



que la société s'est engagée à réduire le brûlage à la torche²⁴. Il a expliqué qu'en Angola, entre 2018 et 2019, la société a pu réduire le brûlage à la torche de 20 %, entre autres mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il a également expliqué qu'en Angola, Total soutient des projets ciblant la jeunesse et le patrimoine culturel dans le cadre du programme de responsabilité sociale des entreprises.

M. Didier Drogba a cité l'exemple de la Côte d'Ivoire où le football a réussi à réunir tous les Ivoiriens après la guerre, indépendamment de leur affiliation politique et de leurs allégeances durant les années de guerre civile. L'équipe nationale de football a prouvé que tous les Ivoiriens pouvaient coexister et jouer ensemble en poursuivant un objectif commun. Il a expliqué que le message qu'il a fait passer à la télévision nationale avec ses coéquipiers, demandant aux groupes rivaux de convenir d'un cessez-le-feu et de travailler à la paix, a eu un impact direct sur la fin du conflit civil. « A ce moment-là », a-t-il rappelé, « je me suis rendu compte de l'importance du sport ». Avec 60 % de la population continentale âgée de moins de 25 ans, « l'Afrique doit se tourner vers les jeunes et promouvoir un message de paix ». Il a également mentionné le lancement de la Campagne Peace and Sport en Colombie, qui a réuni des jeunes autour d'une passion sportive, leur permettant d'oublier leurs différences et d'instaurer un dialogue en se libérant des tensions de la vie quotidienne.

M. Bathily a souligné combien il est important « d'investir dans les énergies renouvelables et d'adopter une approche différente en établissant des partenariats public-privé avec les gouvernements afin de pouvoir atteindre un plus grand nombre de personnes ». Selon lui, l'innovation a un rôle essentiel à jouer dans le processus de paix, car elle est un instru-



ment majeur de création de nombreuses possibilités d'emploi. Il a expliqué que la stabilité de l'Afrique dépend également de l'innovation, en particulier dans les zones rurales où l'on n'a toujours pas accès aux services et aux infrastructures de base, une situation pouvant inciter les populations à participer à une criminalité et à des conflits récurrents. Avant de conclure, M. Bathily a analysé l'importance d'investir dans la créativité et la culture comme moyen de garantir une croissance économique significative. Il a terminé en annonçant qu'à travers African Development Solution, il a investi 20 millions d'euros dans le projet Mindel Floating Music²⁵, une plateforme musicale destinée à réunir des artistes pour la réalisation et la promotion de films africains –une initiative visant à recréer une sorte d'Hollywood en Afrique.

L'intervention de **M. Duanrui** a porté sur les domaines soutenus par le Groupe Weidong, y compris la santé, le bien-être, les nouvelles technologies et l'immobilier. Il a indiqué que ces 12 dernières années, la société a investi dans les technologies de l'information pour l'apprentissage en ligne, et qu'elle œuvre à la formation d'enseignants et au développement de l'éducation en Chine. Concernant le partenariat avec l'UNESCO, il a souligné le rôle joué par le Groupe Weidong dans la réponse aux demandes des pays africains en ma-

Image du projet en cours MFS™IV, une plateforme flottante musicale, située dans la baie de Mindelo sur l'île de São Vicente au Cap-Vert

²⁴ Le brûlage à la torche se réfère à la combustion de gaz associés produits lors de différents processus, notamment la récupération des hydrocarbures, la production de CBM, le processus pétrochimique et l'extraction de gaz d'enfouissement. Selon la Banque mondiale, des milliards de mètres cubes de gaz naturel sont brûlés chaque année sur des sites de production pétrolière dans le monde. Le brûlage de gaz gâche une précieuse ressource d'énergie, qui pourrait être utilisée pour soutenir la croissance et les progrès économiques. Il contribue également au changement climatique en libérant des millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

²⁵ Mindel Floating Music est une installation flottante destinée à la musique, au divertissement et à la promotion d'échanges entre des artistes locaux et internationaux. Elle sera installée dans la Baie de Mindelo au Cabo Verde et sera accessible non seulement au pays mais aussi aux autres pays ouest-africains. Elle devrait pouvoir recevoir 200 000 touristes chaque année et sera prête en 2020.



De gauche à droite:
M. Didier Drogba, M. Rafael
Marques, M. Samba Bathily et
Mme Audrey Pulvar

tière d'éducation. Il a cité en particulier les projets pilotes en éducation et en numérisation en cours au Congo et en Côte d'Ivoire.

Prenant la parole devant le Forum des partenaires au nom de Banco BNI²⁶, **Mme Cortez** a insisté sur l'importance accordée par sa banque, l'une des plus importantes institutions financières dans le domaine économique en Angola, à la culture, à l'éducation et au sport. Elle a indiqué que BNI apporte depuis longtemps un soutien à la culture en Angola, comme en témoignent l'association d'images de la Banque BNI et l'appui accordé au premier anniversaire de l'inclusion de M'Banza Kongo sur la liste du Patrimoine culturel mondial. Elle a réitéré l'engagement de BNI dans les valeurs de l'UNESCO et son appui aux activités de l'Organisation en matière de promotion du développement social et économique de l'Angola.

M. Rafael Marques a donné des détails sur l'important partenariat qui unit de longue date l'UNESCO et Globo TV en citant l'exemple du programme *Criança Esperança*, une initiative de Globo TV lancée en 2004 en partenariat avec l'UNESCO. Le Programme *Criança Esperança*, l'un des programmes sociaux les plus visibles et les plus reconnus au Brésil, est un puissant outil de communication sensibilisant à d'importantes questions liées à l'agenda social dans le pays. Le programme promeut l'inclusion sociale des groupes vulnérables, élabore des initiatives pouvant inspirer les politiques publiques pour la jeunesse, motive les jeunes à suivre une éducation de base et des formations techniques et professionnelles, encourage la participation et l'engagement des jeunes, les activités sportives et de loisirs et l'inclusion numérique. Il soutient aussi les projets visant à améliorer la qualité de la vie des enfants, des adolescents et des jeunes. Grâce à la large couverture de TV Globo (98 %

²⁶ Banco de Negócios Internacional.

du territoire brésilien), le programme contribue à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, en particulier le concept « *Ne laisser personne de côté* », promouvant un avenir de justice et d'égalité.

Séance plénière

En résumé des discussions, plusieurs panélistes ont mentionné la richesse de l'Afrique en ressources naturelles, mais aussi le sous-développement du réseau infrastructurel du continent. Le besoin d'énergie pour le développement économique incite les principaux groupes pétroliers en Afrique à diversifier leurs activités productrices d'énergie pour inclure les énergies renouvelables alors qu'ils œuvrent pour une réponse au réchauffement mondial. Conscients du besoin de diversification et de passage à des sources d'énergie durable, de nombreux acteurs investissent davantage dans l'énergie solaire en exploitant ainsi les possibilités du continent le plus ensoleillé au monde. En fournissant des accès à des services de base, on s'attend à ce que l'électrification rurale réduise l'exode rural, la fracture sociale et participe à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, contribuant ainsi au maintien de la paix.

Les nouvelles technologies, telles que la technologie numérique et l'intelligence artificielle, offrent aujourd'hui des opportunités essentielles de développement pour l'Afrique. Elles augmentent aussi les attentes qu'ont les jeunes de leurs gouvernements. De ce fait, l'investissement dans la croissance technologique, par le biais de l'éducation et de la formation, représente une autre voie fondamentale pour une culture de la paix.

Les intervenants ont fait observer que les responsabilités sociales des entreprises dans le secteur impliquent les banques, par exemple, dans le soutien au développement durable en finançant des projets culturels et sociaux qui promeuvent la paix.

Le sport, d'autre part, est un excellent moyen de promouvoir la culture de la paix, approprié pour véhiculer des messages sur la coexistence pacifique, en particulier face aux conflits actuels liés aux flux croissants des migrations et de la criminalité. Les médias ont un puissant impact, en particulier sur les jeunes

et, à ce titre, une grande responsabilité pour faire évoluer les attitudes et les codes de conduite. Une évolution vers une culture de la paix sur le continent impose des efforts conjugués des gouvernements, des autorités publiques, du secteur privé et de la société civile.

En conclusion, le panel a proposé la recommandation suivante :

Le **secteur privé** est invité à élargir sa collaboration avec le secteur public, en renforçant ainsi les partenariats public-privé et la collaboration avec l'UNESCO, en vue de faciliter la mise en œuvre de programmes complets et innovants de promotion de la culture de la paix.

ii.2.3 Réseaux d'organisations de la société civile et Festivals culturels

Ce panel était modéré par **Mme Audrey Pulvar** et était composé de :

1. **S. E. M. Anar Karimov**, Délégué permanent d'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO ;
2. **M. Yacouba Konate**, Directeur général du Marché des arts et du spectacle d'Abidjan (MASA) ;
3. **M. Ardiouma Soma**, Délégué général du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ;
4. **M. Seidnaly Sidhamed**, connu sous le nom d'*Alphadi*, Artiste pour la paix de l'UNESCO - Président du Festival International de la Mode africaine (FIMA) ;
5. **M. Salif Traoré**, connu sous le nom d'*A'Salfo*, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO – Commissaire général du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) ;
6. **M. Frédéric Jacquemin**, Directeur général d'AFRICALIA ;
7. **M. Jean Noël Loucou**, Secrétaire permanent du Réseau des fondations et des institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix ;
8. **M. Ekene Johnpaul Ikwelle**, Président du Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix.

Dans son allocution, l'Ambassadeur **Anar Karimov** a présenté à l'auditoire trois principaux domaines d'intervention de l'Azerbaïdjan en Afrique : l'aide humanitaire, l'assistance au développement durable et le renforcement des capacités. Il a déclaré que « l'Azerbaïdjan entreprend des efforts incessants pour éradiquer la pauvreté, pour promouvoir une croissance économique durable et une prospérité mondiale, en particulier dans des pays africains. Ces dernières années, son pays a fourni une assistance humanitaire considérable, ainsi que des interventions et des projets de développement par le biais de l'Agence de développement international d'Azerbaïdjan (AIDA). Il a également indiqué que l'accord-cadre signé entre l'Azerbaïdjan et l'UNESCO en 2013 sera poursuivi dans l'avenir.

Il a réitéré que son pays soutient fortement la création de synergies entre le-

Processus de Bakou²⁷ et la Biennale de Luanda dans la promotion d'un dialogue interculturel et de la culture de la paix. À cet égard, il a insisté sur le fait que le Processus de Bakou représente une unique occasion de se tourner vers des jeunes, vers des organisations de jeunes d'Afrique et des partenaires privés pour se pencher sur les besoins du continent.

M. Yacouba Konate a discuté de l'expérience du Marché des arts et du spectacle d'Abidjan (MASA), une plateforme culturelle soutenant la créativité et facilitant la circulation d'artistes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, en leur offrant la possibilité de promouvoir leurs œuvres sur la scène internationale. Utilisant l'expression *bonus for peace* pour décrire le MASA, il a expliqué que cette organisation a été créée en mars 1993 quand Kinshasa était supposée accueillir l'événement qui avait dû finalement être transféré à Abidjan en raison de la situation sociopolitique qui prévalait dans le pays. M. Konaté a insisté à nouveau sur le fait que l'art et les artistes jouent un rôle important dans la société et que « leur capacité d'empathie peut être mobilisée pour la paix autant qu'elle l'a été pour des causes moins vertueuses ». Il a poursuivi en mentionnant le cas de la Côte d'Ivoire où de nombreux artistes ont joué un rôle majeur en tant que vecteurs ou amplificateurs de violence politique durant la guerre civile. Il a finalement affirmé que les artistes ont « l'honneur d'aider tout le monde à transfigurer l'agressivité intrinsèque des êtres humains en des activités productives qui permettront à ces hommes de mieux se comprendre eux-mêmes, à mieux se connaître et se respecter mutuellement et même parfois à réenchanter le monde ».

M. A'salfo a déclaré que le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA²⁸), événement social et cultu-

²⁷ Le Processus de Bakou a été lancé par M. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, en 2008 durant une conférence ministérielle en vue de promouvoir le dialogue interculturel. Il prévoit un échange de vue ouvert et respectueux entre des individus et des groupes provenant de contextes et d'héritages ethniques, culturels, religieux et linguistiques différents et vivant sur différents continents, fondé sur la compréhension et le respect mutuels. <https://bakuprocess.az/baku-process/about-process>.

²⁸ Le FEMUA a été créé en 2008 par M. Salif Traoré, dit A'salfo, chanteur principal du groupe MAGIC SYSTEM et Commissaire général dudit



rel créé par le groupe Magic System en 2008, est un exemple de promotion de la paix durable à travers des événements culturels en Afrique. Il a affirmé que « ce festival représente une excellente plateforme fournissant les outils nécessaires pour le développement personnel et professionnel des jeunes et pour la promotion du plaidoyer pour le développement d'une paix durable ». Il a poursuivi en expliquant que le festival joue un rôle important dans la prévention du recrutement de jeunes par des groupes terroristes et extrémistes violents. Rappelant l'édition de 2011 du FEMUA, organisée au lendemain de la crise postélectorale de la Côte d'Ivoire, il a soutenu que l'événement avait permis au monde entier d'assister à la réconciliation du pays autour de la culture. Il a finalement affirmé que le FEMUA représente aussi un puissant signal du retour du pays sur la scène culturelle, avec le soutien du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, de certaines agences

festival. L'événement a lieu tous les ans en avril, dans la commune de Marcory dans le district d'Anoumabo, là où le groupe a été formé. Le festival a été conçu pour permettre aux populations les plus démunies et n'ayant souvent pas les moyens de s'offrir un ticket de concert, de réaliser leur rêve d'assister à un événement réunissant les plus grandes stars mondiales tout près de chez eux. Pour en savoir davantage sur le concert : <https://www.cotedivoiretourisme.ci/index.php/evenements-a-voir/308-femua>.

des Nations Unies et de plusieurs partenaires privés et de la société civile.

M. Jacquemin s'est adressé au Forum des partenaires en sa qualité de Directeur général d'Africalia, une agence de coopération culturelle belge en activité depuis 2001, soutenant et mettant en valeur des acteurs culturels africains. Il a expliqué que « les partenariats noués avec des structures culturelles sur le continent africain lui ont donné l'occasion de prendre conscience du rôle fondamental de la culture et des artistes dans la réalisation d'une paix durable ». Il a particulièrement insisté sur le fait que le concept de « culture pour la paix » est en réalité « le travail d'artistes et d'opérateurs culturels dans et avec leurs communautés contre la barbarie quotidienne ». Il a salué les témoignages d'Alphadi, de Yacouba Konaté et d'Ardiouma Soma. Il a également loué le travail accompli par d'autres acteurs culturels moins connus, comme les jeunes réalisateurs dans les bidonvilles de Nairobi, les rappeurs, les acteurs et les cinéastes au Burkina Faso ainsi que les photographes en RD Congo et au Burundi.

En sa qualité de Président du Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix (PAYNCoP), **M. Ikwelle** a déclaré que « ... la promotion d'une culture de l'Afrique est allée au-delà des qualifications et des

Célébration de la journée internationale de la paix à Bujumbura au Burundi, en septembre 2017

contextes académiques, elle est devenue un mode de vie ». Il a mentionné l'importante coopération avec l'UNESCO, qui a été fondamentale pour surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'une culture de la paix à travers la résilience des jeunes. Il a cité la « Campagne pour la paix dans différentes langues », le « développement de système d'alerte précoce », commencé en Afrique centrale, la « campagne Youth-Make-Peace-Happen » (Campagne les jeunes contribuent à la paix) en Sierra Leone et au Nigeria, comme des exemples significatifs du travail accompli par PAYNCoP en appui à la mise en œuvre d'un espace pour les jeunes dans des situations et des zones difficilement accessibles. Il a réitéré l'engagement de PAYNCoP à continuer de soutenir l'UNESCO dans la mise en œuvre d'une communauté de pratique de la jeunesse mondiale pour la co-création horizontale et verticale avec les jeunes et entre les jeunes, et a exprimé son espoir de voir « un soutien plus concret au PAYNCoP et à d'autres groupes de promotion d'une culture de la paix en Afrique dirigés par des jeunes ».

M. Jean Noël Loucou a déclaré que le Réseau des fondations et des institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix a été lancé en 2013 à Addis-Abeba²⁹. L'organisation poursuit cinq objectifs :

1. coordonner les actions respectives des membres du réseau afin de s'assurer d'une vision claire des pratiques communes et de la mutualisation des ressources et des moyens d'action ;
2. accroître la visibilité des organisations et de leurs activités parmi les citoyens et les institutions nationales et internationales ;
3. contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda pour une culture de la paix de 2013, à travers

l'élaboration et la mise en œuvre de programmes conjoints ;

4. œuvrer à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme intersectoriel de l'UNESCO pour une culture de la paix ;
5. élargir le réseau à des organisations africaines et non africaines poursuivant les mêmes objectifs.

Il a poursuivi en rapportant les résultats importants obtenus, y compris les réunions scientifiques organisées en 2014, en 2015, en 2016 et en 2018 ; la célébration des 25 ans de la naissance du concept de la culture de la paix sur le thème « Paix dans l'esprit des hommes et des femmes » ; la Conférence internationale sur la culture de la paix organisée sous les auspices de la Fondation Eduardo dos Santos (FESA) et de l'UNESCO ; la Conférence internationale sur le thème « Prévention de la violence et promotion de la culture de la paix durant les élections en Afrique », organisée à Luena (Angola) ; la Chaire UNESCO pour la Culture de la paix de l'Université Félix Houphouët-Boigny sur le thème « Mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits en Afrique ». Il a également mentionné certains projets de recherche importants sur les méthodes endogènes de prévention et de résolution des conflits en Afrique, comme les études effectuées dans le cadre de la communauté de pratique initiée par les Chaires UNESCO de l'Université de Florence et de l'Université Félix Houphouët-Boigny. En conclusion, il a salué certaines initiatives telles que le Symposium international sur le lancement de l' « Initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel » et la création d'une école pour la culture de la paix à Yamoussoukro sous l'égide de l'UNESCO, de l'UA et du Gouvernement de la Côte d'Ivoire.

Session plénière

Résumant les travaux de ce panel, les intervenants ont reconnu que la créativité est au cœur de l'Afrique et que les arts sont les formes les plus vibrantes de son expression. Que ce soit dans la musique, la mode ou la peinture, les arts sont une puissante forme de dialogue pouvant servir à véhiculer un message fort à une large population, mais surtout aux jeunes qui s'identifient plus facile-

²⁹ Le Réseau a été créé dans le but de « créer un mouvement pour la paix continental et durable, capable de mobiliser les États africains, le secteur privé, les artistes, les dirigeants africains, les organisations internationales et les acteurs régionaux du développement ainsi que les ONG et les associations de base » (point 4.1 du Plan d'action de Luanda adopté au Forum sur « Les sources et les ressources d'une culture de la paix », mars 2013). Il est actuellement composé de quarante-quatre (44) organisations africaines et non-africaines. <http://www.reseaupaix.org/en/presentation-of-the-network>.

ment aux artistes et aux marques. Les artistes ont donc une obligation de véhiculer des messages de paix, d'unité et de justice. Certains artistes africains diffusent déjà des messages dans leur pays appelant à la réconciliation nationale ou en faisant la promotion du développement durable, d'autres luttent contre le réchauffement planétaire. Ces artistes contribuent ainsi à la construction et à la consolidation d'une culture de paix et de la non-violence.

En tant que composante des arts, le cinéma peut également être un puissant amplificateur de la paix et de la stabilité. L'Afrique est dotée d'un important patrimoine cinématographique et d'un large éventail de productions dans plusieurs pays. Le développement et la stabilité de l'Afrique nécessiteront donc le développement constant des secteurs culturels et artistiques. La créativité dans ce domaine est par ailleurs une source formidable de croissance économique, car dans les arts se cache un développement économique par la création d'emplois.

La créativité de l'Afrique est aujourd'hui reconnue dans le monde entier, et les conservateurs d'art promeuvent de plus en plus l'histoire de l'art africain. Ce processus démontre que le savoir-faire ancestral de l'art africain a depuis longtemps influencé le monde. L'appropriation par les jeunes de leur culture et de leurs traditions pour la promotion et le développement des industries culturelles et artistiques peut donc représenter une solution efficace de lutte contre l'émigration à caractère économique. La poussée démographique des jeunes est une opportunité pour l'Afrique, mais seulement si les jeunes sont bien préparés. Pour cela, il est important d'améliorer l'éducation à la citoyenneté, à l'encouragement d'une culture d'échange et de dialogue entre les jeunes sur le continent.

En conclusion, le panel a proposé la recommandation suivante :

Les **gouvernements africains** sont instamment invités à activer des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes, des jeunes femmes et des peuples autochtones. Les gouvernements du continent doivent aussi reconnaître que la contribution des artistes est extrêmement importante.

Les artistes peuvent jouer un rôle dans au moins deux importants piliers des efforts de pacification :

1. Les œuvres des artistes contribuent à la valorisation de l'art et de la culture africaine et
2. Le rôle des artistes dans la société comme modèles pour les jeunes peut être optimisé pour soutenir et encourager une culture de la paix.



ii.3. Échanges des partenaires avec l'UNESCO

Deux sessions d'échanges avec les partenaires étaient prévues pour faciliter la discussion et permettre des échanges entre les Chefs et les Directeurs de bureaux hors Siège, leurs équipes et les partenaires de longue date de l'UNESCO et les nouveaux. Un système d'inscription en ligne avait été mis en place pour participer à ces échanges. Cent soixante-douze (172) personnes ont manifesté leur intérêt pour rencontrer les bureaux hors Siège. Dans le cadre de la préparation de ces échanges, soixante (60) dossiers de projets de différentes régions ont été préparés par ces bureaux:

- Région Afrique du Nord :
14 fiches de projets
- Région Afrique de l'Est :
Neuf fiches de projets
- Région Afrique de l'Ouest :
17 fiches de projets
- Région Afrique centrale :
Six fiches de projets
- Région Afrique australe :
Huit fiches de projets
- Multi-région :
Six fiches de projets

Malheureusement, en raison de contraintes de temps, seuls quelques échanges ont pu avoir lieu. Les fiches de projets³⁰ ont néanmoins été distribuées aux partenaires intéressés et représentent une bonne base de discussions avec des partenaires à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

³⁰ Pour accéder à ces projets, veuillez-vous connecter à: <https://bit.ly/2xAit0y>.



Des femmes du gouvernorat de Gizeh, en Égypte, reçoivent une formation dans le cadre du projet de l'UNESCO sur l'alphabétisation technologique des jeunes filles et des femmes marginalisées





iii. Forums thématiques

La partie thématique de la Biennale était composée de trois forums distincts. Le Forum des idées portait sur les domaines de compétence de l'UNESCO et sur le thème de 2019 de l'Union africaine.

Le Forum des jeunes a réuni des représentants de la jeunesse de tout le continent et a mis l'accent sur deux sujets : le premier concernait la jeunesse, la paix et la sécurité et le second sur les possibilités d'emploi dans le cadre de la créativité, l'entrepreneuriat et l'innovation.

Le troisième forum, divisé en deux sessions, était consacré à la révision du rôle des femmes et à leur relation avec la paix et la violence. La première session portait sur la question de la vulnérabilité des filles et des femmes à tous types de violence, et la seconde était articulée autour des réseaux de femmes pour la paix et le développement.



iii.1 FORUM DES IDÉES

Le Forum des idées était une plateforme de réflexion sur l'avenir de l'Afrique, axée sur le partage d'expériences, de meilleures pratiques et de solutions innovantes. Ce Forum était essentiellement consacré au thème « Construire et perpétuer la paix en Afrique : un mouvement multipartite ». Il s'est déroulé sur cinq jours au Mausolée Agostinho Neto, réparti en cinq sessions plénières et six sessions parallèles portant sur différentes dimensions de l'agenda de la culture de la paix. Ce forum s'est centré sur les meilleures pratiques et les solutions avérées dans le domaine de l'éducation et de la culture, de la gestion des ressources naturelles, de la migration et du soutien aux réfugiés, du rôle des médias dans la prévention de conflit, de la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie, ainsi que sur la célébration de la présence de l'Afrique dans le monde.



iii.1.1 Prévention de la violence et résolution des conflits par l'éducation et la culture

Modérateur : M. George Papagiannis,
Chef de la section en charge des rela-
tions avec les médias - UNESCO

Panélistes

1. **Mme Mbaranga Gasarabwe,** Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Coordinatrice résidente et Coordinatrice humanitaire, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
2. **Mme Safira Mahanjane,** Directrice du Département de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation et du Développement humain, Mozambique
3. **M. Hassan Choueikh,** Directeur, Formation professionnelle, ministère du Tourisme, du Transport aérien et de l'Économie sociale, Royaume du Maroc
4. **M. Antonio Tsilefa,** Président du Comité de coordination du Groupe régional des institutions de formation technique et professionnelle, Madagascar
5. **Professeur Filipe Zau,** Doyen de l'Université indépendante (UnIA), Angola

Introduction

Le modérateur, **M. George Papagiannis** a commencé la session par une brève présentation vidéo³¹ illustrant les liens entre la prévention et la résolution des conflits, l'éducation et la culture, suivie d'une introduction. Il a ensuite indiqué que de plus en plus, les conflits et les soulèvements violents surviennent sur le continent au sein des États dans lesquels les différences traditionnelles et ethniques sont instrumentalisées par les parties en guerre pour semer la division.

Il a indiqué que les conflits sont souvent multidimensionnels et enracinés dans l'ignorance, l'exclusion sociale et les différends liés à la rareté des ressources, et que les jeunes sont habituellement les plus vulnérables et les plus susceptibles d'être affectés par la violence. Il a attiré l'attention sur l'importance de la culture pour contrecarrer la violence. Sur tout le continent, les cultures africaines abritent des valeurs de paix et des mécanismes de prévention des conflits et de réconciliation.

³¹ Pour voir la vidéo, veuillez cliquer sur le lien : <https://bit.ly/2PbXSFx>.

La construction de la tolérance et de la paix commence à l'école, de ce fait, les efforts de l'UNESCO visent à assurer l'accès à l'éducation pour tous en Afrique



En revanche, des initiatives promouvant les industries culturelles et créatives, tout en contribuant à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel, ont amplement démontré leur aptitude à générer de la richesse et de l'emploi et, à ce titre, à apporter des solutions durables à la prévention des conflits dus à la pauvreté et à l'impuissance économique. Il souligne que cela justifie une réflexion sur le rôle fondamental de l'éducation et de la culture, deux domaines clés de l'UNESCO, dans la lutte contre l'exclusion, les conflits et la violence.

M. Papagiannis a ensuite procédé à une brève présentation des panélistes en demandant à chacun de partager son expertise et son expérience de la manière dont les interventions en matière d'éducation et de culture dans leur pays ont contribué à résoudre des conflits ou, même mieux, ont contribué à les éviter et dans le processus ont permis d'assurer la paix en Afrique.

Présentations et principales discussions

La présentation de **Mme Mbaranga Gasarabwe** a porté sur le Mali, un pays marqué par la pauvreté, le chômage élevé des jeunes, les soulèvements politiques et les conflits militaires et civils³². Depuis 2013, les Nations Unies assistent le pays dans la gestion de la crise par la création de la MINUSMA³³.

³² Les plus récentes flambées de violence au Mali remontent à janvier 2012, mais le pays a une histoire de violence nationale et intercommunautaire depuis le processus de construction de l'État postcolonial en 1963. La diversité de la population a été utilisée comme instrument pour diviser et régner, d'abord par les colons français, puis par les politiciens postcoloniaux, afin d'affirmer leur autorité dans le nord mais aussi par la classe noble touarègue. Les ingérences régionales ont également joué un rôle en aggravant les désaccords entre les communautés maliennes (Rapport CRU, mars 2015). Les menaces sécuritaires accrues dans le Sahel (trafic humain et de drogues, prise d'otages, attaques terroristes) combinées aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes causées par le changement climatique, la dégradation de l'environnement, les sécheresses, les inondations, les marchés peu fonctionnels, la faible productivité agricole, la pauvreté, ont aggravé la situation (Rapport du Secrétaire général sur la situation dans la région du Sahel. <https://undocs.org/S/2013/354>).

³³ La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a été créée par une résolution du Conseil de sécurité, en avril 2013, pour soutenir les processus politiques dans le pays. La MINUSMA est chargée d'un certain nombre de tâches liées à la



Parallèlement à la mission de sécurité, le système des Nations Unies intervient dans le pays comme un organe de coordination pour l'aide essentielle, en réponse à la multiplicité et à la complexité des défis rencontrés dans la région du Sahel. La diversité d'expertises et de compétences regroupées sous la bannière de l'ONU et la capacité d'appliquer l'expertise de chaque agence représentent une opportunité unique de réponses exhaustives et ciblées. L'UNESCO est l'une de ces agences et sa mission de contribuer à la consolidation de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information la rend particulièrement apte à apporter un soutien au Mali dans sa lutte pour la paix, la sécurité et le développement.

L'un des principaux domaines d'intervention porte sur l'adaptation et la révision des politiques publiques à l'intention de la jeunesse, en particulier la formation professionnelle et l'éducation informelle pour la promotion des droits de l'homme, la culture de la paix et l'autonomisation des jeunes. Dans ce contexte, il faut noter le projet conjoint « Les jeunes : acteurs pour la paix et la réconciliation nationale », financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et

sécurité dans le pays. Le mandat de la Mission a évolué au fil des ans, son premier mandat soutenant aujourd'hui la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali par le gouvernement, la Plateforme et les groupes armés de la Coordination et d'autres parties prenantes pertinentes. Conseil de sécurité des Nations Unies/13867, juin 2019.

L'éducation informelle recouvre des programmes qui visent à développer les capacités humaines, améliorant la cohésion sociale et créant les citoyens responsables de demain. Elle contribue également à l'alphabétisation des adultes et des enfants, à l'éducation des enfants déscolarisés ainsi qu'à la mise en place de programmes pour le développement de capacités au quotidien et au travail, et pour le développement social et culturel

mis en œuvre par l'UNESCO, l'UNICEF et l'OIM³⁴. Cet effort interagences vise à renforcer l'engagement des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs pour la paix en vue de consolider l'harmonie sociale, le dialogue communautaire, le vivre-ensemble et le développement du potentiel des jeunes.

Un autre exemple concret d'initiatives contribuant à la culture de la paix est le projet conjoint sur « l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par l'éducation au Mali »³⁵. Ce projet, financé par le Gouvernement de Corée, par le biais de l'UNESCO, est exécuté selon une approche multisectorielle et multidimensionnelle, basée sur l'expertise et l'avantage comparatif de trois agences des Nations Unies : l'UNESCO, le FNUAP³⁶ et ONU Femmes. Transformer l'énergie des jeunes en force positive implique la nécessité de leur transmettre des valeurs par la culture et les expressions culturelles. C'est ainsi que des structures ont été établies comme *la hutte de la paix* – consacrées aux femmes, où sont développés et vendus des produits artisanaux traditionnels – des petits centres et foyers consacrés à la danse, à la musique et aux arts traditionnels ont également été créés. L'importance de sauvegarder l'héritage pour une réappropriation

de l'identité, la promotion des arts, de la musique et de l'artisanat a été soulignée à cet égard pour la réalisation d'une culture de la paix.

Un autre bon exemple dans le domaine de la préservation culturelle est les travaux entrepris pour la restauration des mausolées de Tombouctou³⁷. La préservation d'anciens manuscrits et la réhabilitation de 14 mausolées détruits par des groupes armés en 2012 ont commencé en mars 2014 et se sont achevées en juillet 2015. Les travaux de l'UNESCO pour protéger et réhabiliter le patrimoine au Mali et pour préserver la diversité culturelle et les droits de l'homme, en étroite coopération avec la force de maintien de la paix de la MINUSMA et la communauté internationale, peuvent être considérés comme un fondement durable pour la paix, pas seulement pour le Mali, mais aussi pour le monde entier.

Mme Safira Mahanjane a partagé son expérience du programme d'alphabétisation familiale mis en œuvre au Mozambique entre 2015 et 201, avec l'appui de l'UNESCO et du Fonds Malala³⁸. Le projet a été particulièrement pertinent pour le Mozambique où le taux d'analphabétisme des adultes en 2017 était de 39 % (49,4 % pour les femmes), et où seulement 3,5 % des enfants âgés de moins de cinq ans avaient accès à une éducation de la petite enfance. L'objectif du projet était d'améliorer les taux d'alphabétisation, les compétences ma-

³⁴ UNESCO. « Les jeunes, acteurs de la paix et de la réconciliation nationale au Mali ». Consultable sur : <https://bit.ly/37JWrVJ>.

³⁵ Bureau de terrain de l'UNESCO à Bamako. « Autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par l'éducation au Mali ». Consultable sur : <https://fr.unesco.org/fieldoffice/bamako/koica-mali>.

³⁶ Fonds des Nations Unies pour les activités de la population.

³⁷ Les mausolées de Tombouctou sont depuis longtemps des lieux de pèlerinage pour les habitants du Mali et des pays voisins. On leur attribuait le pouvoir de protéger la ville contre les dangers. Les plus anciens de ces édifices ont été construits au 13^{ème} siècle. Seize d'entre eux sont inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial et 14 ont été détruits en 2012, une perte tragique pour les communautés locales. C'est pour cette raison qu'en 2013, le Gouvernement du Mali s'est tourné vers des partenaires extérieurs, notamment l'UNESCO, pour assistance.

³⁸ Fondé en 2012 par une étudiante et Lauréate du Prix Nobel de la paix, Malala Yousafzai, le Fonds Malala investit dans des programmes éducatifs pour aider les filles à aller à l'école et atteindre leur plein potentiel. L'UNESCO met en œuvre des programmes à partir de ce fonds pour développer l'accès des filles à une éducation sexospécifique de qualité et assurer la sûreté des environnements d'apprentissage, en particulier dans les pays affectés par des catastrophes. Les contributeurs majeurs au fonds sont la République islamique du Pakistan (10 millions de dollars), le Groupe CJ et d'autres contributeurs. En Afrique, le programme de l'UNESCO a bénéficié à ce jour à des pays comme l'Égypte, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigeria et la Tanzanie.

La reconstruction du mausolée de Tombouctou en voie d'achèvement, 30 juin 2015.



thématiques et linguistiques de base pour les enfants et les adultes, ainsi que d'améliorer le potentiel de génération de revenus des participants et de promouvoir l'égalité des genres dans les zones rurales et quasi urbaines dans trois districts des provinces du nord (Nampula) et du sud (Maputo) du Mozambique.

Le projet a suivi l'*approche d'alphabétisation familiale* promue par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. Il s'agit d'une méthode intergénérationnelle permettant aux membres d'une famille d'être impliqués dans l'apprentissage des uns et des autres, en créant ainsi un environnement de soutien et d'aspiration mutuel, encourageant à lire, à écrire et à promouvoir une culture de coopération entre les membres de la famille. Dans cette approche, les traditions culturelles inhérentes ont été prises en compte afin de concevoir des modèles adéquats pour la mise en pratique de cette méthodologie d'apprentissage. Le modèle d'apprentissage familial au Mozambique avait des composantes distinctes pour les adultes dans deux environnements : 1) des sessions d'apprentissage commun dans l'environnement scolaire et 2) dans l'environnement familial à la maison.

En outre, l'aspect promotionnel de l'égalité des genres de l'approche Alphabétisation familiale nécessitait que soient brisées les barrières et les normes sexospécifiques sociales, culturelles et historiques profondément enracinées dans les communautés mozambicaines rurales. Cela a constitué et continue de constituer un défi particulier, qui n'est pas une caractéristique exclusive de la société mozambicaine dans le contexte africain. Un autre défi important a été la participation des hommes dans l'éducation familiale à domicile, en particulier avec les femmes et les jeunes filles.

Malgré ces défis, le programme a pu briser le cycle intergénérationnel de faible éducation et aider les enseignants et les parents à prévenir les échecs et les abandons scolaires. Cette approche a eu des effets sur plus de 1500 bénéficiaires ciblés, parmi lesquels 195 prestataires de soins (78 % composés de femmes) et 150 enfants (59 % des filles) ont bénéficié de sessions d'apprentissage familial, 460 des 555 apprenants inscrits (82 % des femmes) ont acquis des compétences en lecture, en écriture



et en calcul et 192 participants (90 % des femmes) ont développé leurs compétences entrepreneuriales et commerciales. Le projet a également réussi à faire évoluer les anciennes normes sociales concernant l'importance de l'éducation participative des enfants, et a produit une plus grande sensibilisation à la santé, aux dégâts des mariages précoces, à l'assainissement, à la nutrition, aux relations familiales et aux droits des filles et des femmes.

En conclusion, le projet a donné lieu à une amélioration générale de l'alphabétisation, de la santé et du bien-être des enfants ainsi qu'à une sensibilisation aux droits des filles et des femmes et à une amélioration de la capacité du gouvernement à appliquer cette méthode innovante. Il en résulte que le Programme d'alphabétisation familiale est devenu aujourd'hui un programme du gouvernement, intégré dans le plan national d'éducation du pays en garantissant son impact continu et durable pour les années à venir. Cette approche transformatrice intervenant sur différentes générations et institutions s'est avérée capable de briser les barrières entre le foyer, l'école et la communauté, à travers une éducation formelle, non-formelle et informelle et d'améliorer le dialogue et la coopération entre les générations.

M. Hassan Choueikh a partagé l'expérience du Royaume du Maroc dans la lutte contre la radicalisation des jeunes par l'élaboration d'une stratégie multidimensionnelle et multidisciplinaire

L'alphabétisation familiale et l'apprentissage sont promus par l'UNESCO comme une approche holistique qui contribue à garantir une éducation inclusive et de qualité, ainsi qu'à promouvoir l'apprentissage pour tous tout au long de la vie.



Des enfants malgaches à l'école, Madagascar.

d'emploi pour les jeunes, axée sur les industries culturelles et créatives. Dans cette perspective, la formation professionnelle dans des métiers artisanaux et le renforcement des capacités des principaux acteurs dans ce secteur se sont avérés efficaces pour l'intégration des jeunes sur le marché du travail.

Au Maroc, les arts et métiers traditionnels représentent une part considérable de la population active, en employant approximativement 20 % de cette main d'œuvre (2,3 millions de personnes) et en contribuant ainsi considérablement au secteur du tourisme et à l'économie nationale (jusqu'à 8,6 % du PIB). C'est pourquoi le ministère du Tourisme, des Transports aériens, de l'Artisanat et de l'Économie sociale a élaboré une politique nationale intégrée de sauvegarde de l'artisanat traditionnel, basée sur une approche participative. Cette politique visait la transmission des compétences et du « savoir-faire » associés aux arts et métiers traditionnels aux générations futures, tout en insistant sur la dimension humaine et en instillant des valeurs de tolérance et de paix. L'autonomisation économique des jeunes et des femmes, par l'amélioration de leur productivité et de leurs revenus, a permis de créer des moyens d'existence alternatifs dans les zones rurales, atténuant ainsi l'exode rural et en améliorant les conditions de vie des familles rurales.

Ce programme a été encore renforcé par le soutien de l'UNESCO, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel liée aux professions artistiques et artisanales qui risquent de

disparaître. Elle était également liée au développement et à la mise en œuvre du système national de *Trésors humains vivants*³⁹ visant à instaurer des mécanismes de préservation des compétences et du savoir-faire des métiers artisanaux traditionnels en procédant à un inventaire national. Des sessions de renforcement des capacités ont également été organisées à l'intention d'acteurs locaux et régionaux, notamment des jeunes, pour leur permettre de faire appel à une assistance internationale par le biais du Fonds du patrimoine culturel immatériel. Ce financement les aidera significativement à améliorer leur vie et leur donnera l'espoir d'un avenir meilleur. Ce programme a été essentiel, car il a permis l'intégration professionnelle des jeunes en contribuant à créer un climat de tolérance, de dialogue et de respect mutuel entre les citoyens. En exploitant le pouvoir des industries créatives, le gouvernement marocain a réussi à créer un vecteur de formation de compétences inclusives et qualifiées pour les jeunes et la population rurale. Le pays a pu en même temps préserver et promouvoir le patrimoine culturel tout en contribuant avec succès à la politique touristique nationale. Cette approche représente une solution durable de justice sociale et d'autonomisation économique des jeunes.

M. Antonio Tsilefa a expliqué comment un projet pluriagences des Nations Unies (PAM, FENU, UNFPA et UNESCO), financé par le Fonds pour la consolidation de la paix « *Appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et à l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables* » a été déterminant dans l'amélioration de la cohésion sociale et de l'adhésion à la paix, grâce à un dialogue

³⁹ Le programme *Trésors humains vivants* de l'UNESCO a été mis en place en 1993 mais a été interrompu quand la Convention de 2003 est entrée en vigueur. Son objectif était d'encourager les États membres à accorder une reconnaissance officielle aux porteurs et praticiens de traditions talentueuses, contribuant ainsi à la transmission de leurs connaissances et de leurs savoir-faire aux plus jeunes générations. Les États sélectionnaient ces personnes sur la base de leurs réalisations et de leur disposition à transmettre à d'autres leurs connaissances et leurs compétences. La sélection était également fondée sur la valeur des traditions et des expressions concernées comme témoignage du génie créatif humain, de leurs racines dans les traditions culturelles et sociales, de leur caractère représentatif d'une communauté donnée et de leur risque de disparition.

communautaire, mais aussi dans l'intégration des populations vulnérables dans la dynamique socioéconomique. Madagascar a une population de près de 25 millions d'habitants, à prédominance rurale (80 %) et jeune. Les conflits persistent dans plusieurs parties du pays, en particulier dans le sud de Madagascar, ce qui explique aussi la faiblesse du développement et des indicateurs relatifs à l'éducation dans ces régions par rapport à la moyenne nationale. Les deux sources principales de tension et de conflit sont la marginalisation des communautés, en particulier des jeunes et des femmes, et l'insécurité croissante associée au phénomène de vol de zébus. Les zébus ou bovins à grosse bosse, sont un signe de richesse économique dans un pays où plus de 80 % de la population vit avec moins de deux dollars par jour.

Le *vol de zébus*, une tradition ancestrale, un moyen pour les jeunes hommes de prouver leur virilité avant le mariage est passé de rituel de passage coutumier à une entreprise criminelle et lucrative qui devient de plus en plus violente et mortelle. Pour lutter contre ce problème dans le sud de Madagascar, les jeunes hommes économiquement vulnérables sont formés dans des métiers qui leur

permettent de trouver un emploi et apprendre à vivre ensemble en harmonie.

Le projet de 18 mois, en particulier la composante de l'UNESCO, procure aux jeunes des compétences techniques pour toute la vie qui permettront d'être des travailleurs indépendants et de créer des emplois tout en contribuant à la réduction de l'insécurité. Le programme comprend :

- L'éducation à la paix : dispensée par de jeunes pairs éducateurs pour la paix, dans les écoles, des clubs pour la paix et aux jeunes déscolarisés ;
- Programmes d'alphabétisation : dispensés au moyen de textes dans lesquels les discussions de base d'alphabétisation ont été contextualisées de manière à inclure les valeurs et les thèmes de la paix ;
- Formation technique et professionnelle : la formation porte sur des domaines professionnels présentant un important potentiel et est adaptée de manière à inclure des jeunes vulnérables qui seraient sinon mobilisés pour des actes de violence.

Bien que ces programmes soient encore en cours, les résultats d'une évaluation du programme CapED⁴⁰ dans le cadre du-

Enfants à l'école primaire en Tanzanie.

⁴⁰ Le programme CapED a été créé en 2003



quel est basée l'intervention actuelle⁴¹, ont indiqué que 80 % des jeunes formés avaient vu leurs revenus augmenter et que 80 % des employeurs avaient attesté que les jeunes qu'ils avaient employés correspondaient au niveau de compétence attendue dans leur domaine de spécialité. Les résultats indiquent aussi que les entreprises de construction recrutent essentiellement des jeunes qui avaient suivi ce programme.

Bien qu'il n'y ait pas eu encore d'évaluation concernant les valeurs de la paix, les directeurs des centres de formation ont unanimement noté des changements de comportement des jeunes. Ils ont constaté une amélioration de la socialisation des jeunes dont nombre d'entre eux s'éloignent de la violence.

L'approche de l'UNESCO fait désormais partie de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de Madagascar.

Le **Professeur Filipe Zau** a parlé du type de qualités nécessaires pour être un bon enseignant et un éducateur pertinent à l'heure actuelle. Il a expliqué que l'Angola, comme de nombreux pays dans le monde, est confronté à de nombreux défis dans un environnement de tensions sociales de plus en plus complexes. Il a insisté sur le fait que les défis tels que le chômage, la violence,

l'addiction à des substances, le racisme et la xénophobie se sont aggravés à cause de la rapidité des changements technologiques et économiques résultant de la mondialisation. Il a indiqué que l'éducation est un outil important pour faire face à ces changements et défis. Il a plaidé pour une éducation plus interculturelle pour mieux instiller et promouvoir une culture de la paix.

Comment autonomisons-nous les enseignants d'aujourd'hui pour remplir leur rôle requis pour éduquer la prochaine génération d'Africains ? Quels outils nécessaires sont à la disposition des éducateurs pour les aider à instiller les valeurs de solidarité et de tolérance par le dialogue interculturel ?

Il soutient que la formation des enseignants doit évoluer en réponse aux rapides transformations de nos sociétés en comblant l'écart entre la théorie et la pratique et, avec un soutien éducatif, la primauté de la paix, les droits de l'homme, de la règle démocratique du droit et de la justice sociale. Le professeur Zau a réitéré qu'il ne peut y avoir d'éducation sans valeurs universelles. Les programmes pédagogiques ne devraient pas négliger le contexte universel. En revanche, l'importance des connaissances et des valeurs endogènes africaines, en particulier les langues africaines, devrait également être enseignée aux étudiants. Les bons enseignants devraient connaître et transmettre les valeurs africaines traditionnelles qui incluent l'histoire, la musique, les jeux et les langues, sans perdre de vue le progrès et la modernité. La transmission des langues africaines dans la prévention et la résolution des conflits est fondamentale pour le dialogue avec les locuteurs de ces langues qui sont, par excellence, les autorités traditionnelles.

comme Programme de renforcement des capacités en éducation pour tous (CapEFA) et modifié en 2016 pour mieux s'aligner sur l'ODD4-Éducation de l'Agenda 2030. Dans le cadre du CapED, l'UNESCO fournit une assistance ciblée et renforce les capacités nationales nécessaires pour réaliser des réformes de l'éducation nationale basées sur des éléments probants. Le CapED est destiné aux pays les moins développés (PMA) et ceux considérés comme étant les plus en retard dans la réalisation des objectifs de l'ODD4, avec un accent particulier sur les pays fragiles dans des situations d'urgence ou récupérant de conflits ou de catastrophes, étant souvent confrontés à des obstacles additionnels dans la réalisation des résultats souhaités en matière d'éducation dans leur transition vers la paix et la stabilité (UNESCO). Pour lire le rapport, veuillez consulter le lien suivant : <https://en.unesco.org/themes/education/caped/country-examples>.

⁴¹ À Madagascar, le CapED est axé sur l'intégration de jeunes ruraux déscolarisés dans le monde du travail, par le renforcement d'institutions TVET sélectionnées et par l'identification des moteurs locaux de croissance économique pour mieux concevoir l'offre de TVET. Ce qui s'est traduit par un supplément de 1 500 diplômés (35 % des femmes) en 2016, portant ainsi le total à 2500 diplômés depuis le début de la formation en 2014, composée d'une combinaison de compétences fondamentales, professionnelles et entrepreneuriales.

Discussion plénière

Les échanges qui ont suivi entre le panel et l'auditoire ont souligné les principaux points à prendre en considération. La conversation a couvert notamment les sujets suivants : les rôles sexospécifiques traditionnels dans le contexte africain ; le rôle incontournable des jeunes dans l'avenir de leurs sociétés respectives et l'importance de la diversité culturelle, du dialogue interculturel et de l'éducation dans la mise en place d'une paix durable et d'un développement durable.

Les participants ont également insisté sur l'importance de l'éducation et de la culture⁴² dans la lutte contre la violence. La réunion a également reconnu que, dans le contexte des profondes transformations sociales, politiques et économiques en cours, les enjeux auxquels l'Afrique est confrontée en termes d'éducation, d'emploi, de santé et de gouvernance sont plus intensément ressentis par la jeunesse africaine⁴³. Une approche globale et inclusive de l'éducation est essentielle pour transformer le défi démographique des jeunes en dividende démographique. Pour cela, il faudrait offrir aux jeunes les moyens de façonner leur propre avenir, mais aussi l'avenir du continent.

Les échanges ont couvert la culture, un domaine que, de par sa diversité, de nombreux participants ont considéré comme l'un des principaux atouts du continent. Ils ont encouragé les personnes vivant sur le continent et dans la diaspora à s'assurer que la diversité culturelle soit au cœur du dialogue sur les transformations sociales et la consolidation d'une paix durable. Ils ont également précisé que les besoins des futures générations seraient mieux satisfaits en suivant des stratégies polyvalentes et des approches multisectorielles pouvant exploiter la richesse culturelle du continent.

La reconnaissance du rôle des femmes au-delà de la sphère familiale, dans la sphère publique et au niveau continental, est promue par : le développe-

ment et le partage de connaissances et de compétences, la constitution de réseaux de femmes, la sensibilisation croissante à leurs droits fondamentaux et la promotion de leur participation dans la société. La promotion des filles et des femmes comme modèles de rôles réussis a un impact positif sur les femmes. Dans ce processus de démocratisation, il est essentiel que la famille, y compris les hommes, crée un environnement favorable à l'autonomisation des filles et des femmes.

⁴² La culture englobe un large éventail d'activités culturelles comme, par exemple, la musique, le sport, les langues, les pratiques artisanales traditionnelles mais aussi les normes, les valeurs et les croyances.

⁴³ « Contexte : Mois de la jeunesse africaine 2019 ». Union africaine. Consultable sur : <https://bit.ly/32b4oC5>.

La session est parvenue aux recommandations suivantes :

Nous appelons **l'UNESCO et d'autres organisations internationales** à continuer de soutenir les pays dans la promotion de contenus et d'approches d'une éducation inter- et trans-sectorielle, informelle, formelle et non formelle qui respectent la diversité culturelle, les valeurs de la paix et de la tolérance, et offrent des espaces de dialogue et du « vivre-ensemble », notamment sur les besoins spécifiques des personnes vulnérables et des minorités ;

Notant que des millions d'enfants de l'école primaire sont déscolarisés et que neuf enfants sur dix n'ont pas accès aux niveaux minimums de lecture/écriture et calcul, que de nombreuses filles continuent à quitter l'école à un très jeune âge, nous appelons **les gouvernements et les organisations internationales** à fournir et à soutenir l'accès à la technologie du 21ème siècle pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Nous demandons aussi aux gouvernements et aux organisations internationales de répondre aux besoins d'alphabétisation et d'apprentissage des populations qui ont été laissées de côté par les programmes éducatifs conventionnels.

Notant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons **les pays** à élaborer et mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives assurant la préservation d'héritages matériels et immatériels, pour encourager la diversification des expressions culturelles et l'accès à des pratiques culturelles et artistiques.

Nous encourageons **les pays** à continuer de soutenir et de promouvoir les artistes africains et les événements culturels qui, dans le cadre de leurs responsabilités sociales, promeuvent le dialogue et une culture de la paix, particulièrement parmi les jeunes ;

Nous appelons **l'Union africaine et les gouvernements africains** à adopter et promouvoir davantage les connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique utilisées avec succès pour la prévention et la gestion des conflits ;

Nous appelons **le secteur privé et les entités internationales** à soutenir les pays, les efforts de l'UA et de l'UNESCO dans la construction d'un environnement technologique et financier favorable à l'émergence d'industries créatives africaines et d'un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.



iEARN
LEARNING WITH THE WORLD



M
D
F
H

iii.1.2 Prévention des conflits liés aux ressources naturelles

Modérateur : M. Jean-Pierre Ilboudou, Chef du Bureau de l'UNESCO à Kinshasa et Représentant auprès de la République démocratique du Congo et Chef par intérim du Bureau de l'UNESCO à Brazzaville.

Panélistes

1. **S.E. Mme Josefa Lionel Correia Sacko**, Commissaire, Économie rurale et Agriculture, Commission de l'Union africaine ;
2. **M. Ousmane Dore**, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de développement ;
3. **M. Adama Tondosama**, Directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves, Côte d'Ivoire ;
4. **Professeur Amadou Boureima**, Faculté des Sciences humaines et sociales, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger ;
5. **Mme Theresa Pirkel**, Responsable du Département politique du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs ;
6. **M. Vladimir Russo**, Directeur exécutif de la Fondation Kisama, Angola.

Introduction

La session a commencé par une brève vidéo illustrant les questions mondiales relatives aux conflits liés aux ressources naturelles en Afrique⁴⁴, suivie d'une brève introduction par le modérateur, **M. Jean-Pierre Ilboudou**. Dans son allocution, il a expliqué que, selon une étude effectuée en 2009 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)⁴⁵, depuis 1990, au moins 18 conflits violents avaient été causés autour des ressources naturelles et au moins 40 % de tous les conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale l'avaient été pour la même raison. Il a poursuivi en indiquant que la prolifération des conflits liés aux ressources naturelles est également associée à deux autres développements majeurs : l'augmentation de la population mondiale et les impacts du changement climatique. La demande toujours croissante de matières premières et de terres, la rareté de certaines ressources, la détérioration de l'environnement et l'augmentation des prix des produits de base internationaux sont autant d'éléments qui alimentent les conflits liés aux ressources naturelles en Afrique.

Après ce concis préambule, le modérateur est ensuite passé à une brève présentation des panélistes en demandant à chacun de partager son expertise et son expérience sur la question et de réfléchir si, de leur point de vue, les conflits liés aux ressources naturelles peuvent être résolus ou mieux évités dans la poursuite de la paix en Afrique.

⁴⁴ La vidéo peut être vue en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/37LfXAU>.

⁴⁵ PNUE. « Du conflit à la consolidation de la paix : le rôle des ressources naturelles et de l'environnement ». Résumé analytique. Programme des Nations Unies pour le développement. 17 - 18 février 2019 https://postconflict.unep.ch/publications/pcdmb_policy_01.pdf Consulté le 1er novembre 2019.

Présentations et principales discussions

Mme Josefa Leonel Correia Sacko a parlé des liens naturels entre l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles, la paix, l'intégration régionale et la stabilité, dans la mesure où elles se renforcent mutuellement. Elle a expliqué que, d'une part, un environnement pacifique est une condition capitale pour garantir et sauvegarder les ressources naturelles des pays contre le piratage, le pillage, l'exploitation illégale et les détournements. D'autre part, la mauvaise gestion et manipulation des ressources naturelles d'une nation au seul profit de quelques personnes conduiraient toujours à la discorde et aux frictions sociales.

Elle a développé davantage en déclarant que l'Afrique est dotée d'importantes réserves et d'une grande diversité de ressources naturelles telles que des terres fertiles, des minéraux naturels, de l'eau, des forêts, une faune sauvage et une grande biodiversité, la pêche et d'autres atouts maritimes. Ces ressources ont un grand potentiel à être exploitées par les gouvernements africains afin de promouvoir un développement économique et social sur le continent. Toutefois, paradoxalement, l'Afrique n'a jamais pu exploiter sa richesse en ressources naturelles pour stimuler le développement économique si nécessaire. Malheureusement, dans de nombreux cas sur le continent, l'utilisation des ressources naturelles est depuis longtemps synonyme d'instabilité, de guerres et de sous-développement chronique.

Elle a ensuite soutenu que la création de frontières entre les pays n'a pas toujours tenu compte des liens entre les communautés et a donc constitué une source supplémentaire et récurrente de conflits.

Les ressources naturelles comme l'eau et les forêts sont devenues les catalyseurs de la promotion de la collaboration régionale et sous-régionale sur le continent, à l'instar de l'intégration économique générale à laquelle aspire l'Union africaine. Il existe environ dix-neuf organisations en charge de l'eau et de bassins lacustres sur le continent. Il s'agit entre autres du Sénégal, de la Volta, du Niger, du Lac Tchad, du Nil, du Lac Turkana, du Congo, du Zambèze, de l'Okavango, du Limpopo et du fleuve Orange. La gestion participative



des ressources naturelles peut catalyser la consolidation de la paix dans les régions, les pays et les communautés affectés par des conflits. Les ressources naturelles sont la dernière ligne de défense des communautés vivant dans des zones de conflit, compte tenu du fait que, dans les zones de conflits, les communautés ne peuvent souvent utiliser les ressources naturelles à leur immédiate disposition pour survivre.

Les ressources naturelles sont des moteurs de réduction de la pauvreté et de promotion de la paix, de ce fait l'UA œuvre de concert avec d'autres partenaires à la prévention de l'utilisation illégale des ressources naturelles. L'organisation est également impliquée dans la création d'un Centre pour l'exploitation minière et le développement en vue de mettre en œuvre des stratégies d'exploration et d'exploitation durables du pétrole sur tout le continent. Une coopération suit également son cours avec la Banque africaine de développement (BAD) pour la création du Centre d'utilisation durable des ressources du sol.

Le **professeur Amadou Boureima** a partagé son expérience du Projet régional UNESCO-MAB/PNUE-GEF⁴⁶ sur le renforcement des capacités scienti-

Le fleuve Orange, parc national des chutes d'Augrabies, Cap-du-Nord, Afrique du Sud

⁴⁶ Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO / Fonds pour l'environnement mondial du PNUE.



Un pêcheur sur le lac Tchad. Le lac Tchad est une source importante d'eau fraîche qui prodigue les moyens de subsistance à plus de 45 millions de personnes. Cependant, le changement climatique, les changements de la surface terrestre et le phénomène d'évaporation ont contribué à la réduction de la surface du lac.

figues et techniques dans les réserves de biosphère de la savane en Afrique de l'Ouest. Les résultats présentés concernent particulièrement la réserve de biosphère transfrontalière dans trois pays (Bénin, Burkina Faso et Niger). Le contexte dynamique des réserves de biosphère dans la région sahélienne soudanaise implique la nécessité de modifier le système de conservation, en prenant en compte le contexte local, national et régional, notamment le niveau de pauvreté des communautés locales, leurs pratiques, les aspects liés à la décentralisation et l'application de normes et de réglementations internationales pour la conservation de la biodiversité.

Ce projet a permis d'avoir :

1. une meilleure compréhension des interactions entre les communautés locales et les écosystèmes, ce qui sert à identifier et à promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité tout en renforçant les capacités des parties prenantes en gestion de réserves de biosphère ;
2. une meilleure perception du rôle des réserves de biosphère ;
3. un espace de dialogue, de consultation et d'échanges entre les parties prenantes locales, les gestionnaires et la communauté scientifique ;
4. la construction collective (ou co-construction) d'indicateurs et

d'un apprentissage collectif pour la prévention des conflits liés aux ressources naturelles.

M. Ousmane Dore a insisté sur le fait que la plupart des conflits sont liés aux ressources naturelles qui jouent un rôle important dans la croissance économique. La mauvaise gestion de ces ressources peut également contribuer à l'émergence de conflits. La croissance démographique en Afrique est également un élément clé, en particulier quand elle est liée à l'accès aux ressources naturelles. Pour juguler ces problèmes, il a expliqué que la Banque africaine de développement (BAD), organe d'intervention économique de l'UA, suit une approche écosystémique allant au-delà du domaine politique dans le développement de projets régionaux comme, par exemple le projet du Grand barrage d'Inga⁴⁷.

La BAD consacre plus de 100 millions de dollars au soutien d'activités importantes sur tout le continent, telles que PRODEBALT⁴⁸, PRESIBALT⁴⁹ et

⁴⁷ Le barrage du Grand Inga est une proposition de barrage hydroélectrique sur le fleuve Congo au niveau des Chutes d'Inga. S'il est réalisé, le projet de Grand Inga devrait être la plus importante installation de production d'énergie hydroélectrique au monde.

⁴⁸ Programme de développement durable du Lac Tchad.

⁴⁹ Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques.

BIOPALT⁵⁰. BIOPALT est un projet exemplaire pour lequel la BAD a créé un fonds destiné à prendre en compte les conflits liés aux ressources naturelles. Le projet, dont l'UNESCO est un partenaire clé, vise à renforcer les capacités des cinq pays partageant le Bassin du Lac Tchad⁵¹, un écosystème commun qui, suite à des décennies de pressions, est en proie à des conflits importants. Dans le cadre d'une approche intégrée, une structure de coordination transfrontalière a été mise en place, la Commission du bassin du Lac Tchad, élaborée pour la sauvegarde et la gestion durable des ressources hydrologiques, biologiques et culturelles. En conclusion, M. Doré a rappelé l'expertise unique de l'UNESCO en matière de réserves de biosphère et de sites du Patrimoine mondial, qui, selon lui, a été déterminante pour le succès de cette initiative en permettant le renforcement de la résilience des communautés locales face au changement climatique, la réhabilitation des écosystèmes dégradés et la promotion d'activités génératrices de revenus basées sur l'économie verte.

M. Adama Tondosama a parlé du travail de la Côte d'Ivoire avec le soutien de l'UNESCO pour retirer le Parc national de la Comoé⁵² de la liste des Sites du Patrimoine mondial en danger, un statut conféré au parc en 2003, en raison de la crise politico-militaire de 2002. Il a cité trois stratégies spécifiquement utilisées qui ont grandement contribué au succès de leur intervention :

1. les efforts de sensibilisation des communautés riveraines par les stations de radio locales situées à la périphérie du parc ;

2. l'engagement multipartite, en particulier de chercheurs, dans la mise à jour des données sur la faune ;
3. la promotion d'activités génératrices de revenus bénéficiant aux communautés et leur implication dans la gestion des ressources naturelles dans leur région à travers des comités locaux de gestion.

Il a également communiqué des informations sur les principaux résultats de la première réunion régionale sur la « Coopération transfrontalière pour une gestion efficace des sites du patrimoine mondial en Afrique » tenue en février 2019 à 100 kilomètres de la réserve naturelle intégrale du *Mont Nimba*, premier bien transfrontalier inscrit sur la liste du patrimoine mondial en Afrique

Il a conclu son intervention en citant trois éléments importants qui, selon lui, devraient améliorer la gestion des ressources naturelles :

1. l'élaboration de programmes intégrés dans la ligne des aspirations des communautés et de leurs connaissances endogènes ;
2. la création et l'opérationnalisation d'accords entre les nations et leur mise en œuvre subséquente en s'assurant qu'ils améliorent les conditions de vie des communautés ;
3. l'importance de promouvoir des mécanismes de financement innovants et durables pour la préservation des ressources naturelles par la mobilisation des ressources nationales.

Mme Theresa Pirkl a fait un état des lieux des défis persistants⁵³ dans la région des Grands Lacs et une vue d'ensemble des initiatives prises pour transformer les ressources naturelles en vecteurs de prospérité partagée. Dans son évaluation, elle a fait référence à l'exploitation et au commerce illicite de ressources naturelles qui continuent à priver la région des Grands Lacs de ses richesses. Elle a ajouté que les économies illégales associées à des groupes armés et des activités criminelles perpétuent l'insécurité et l'instabilité.

⁵⁰ Projet Biosphère et Patrimoine du Lac Tchad (BIOPALT) - https://en.unesco.org/sites/default/files/biopalt_infographic-en_digital.pdf

⁵¹ République centrafricaine, Tchad, Niger, Nigeria et Cameroun.

⁵² Le Parc national de la Comoé, situé au nord-est de la Côte d'Ivoire, d'une superficie de 1,15 million ha, est l'une des plus importantes zones protégées en Afrique de l'Ouest. Le parc est caractérisé par sa grande diversité végétale et son statut d'être l'une des rares zones en Afrique de l'Ouest à avoir conservé son intégrité écologique. Il a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en danger en 2003 en raison de l'impact potentiel des troubles civils, de la diminution des populations de grands mammifères due à l'augmentation du braconnage sauvage et du manque de mécanismes de gestion efficaces. (Centre du patrimoine mondial (CPM) de l'UNESCO).

⁵³ Certains des défis qu'elle a mentionnés sont: la pauvreté, les conflits armés, les impacts des industries minières extractives, le manque de coopération entre les pays, l'instabilité politique, l'absence de mise en œuvre de différentes lois, le commerce illicite de ressources naturelles.



Le Nil blanc, prenant sa source au lac Victoria, au nord de Jina, Ouganda.

Concernant le rôle de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), dans le cadre de son initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles (IRRN), Mme Pirkel a expliqué que la CIRGL dirige les efforts entrepris pour certifier l'origine des ressources naturelles les plus affectées. Mais les défis persistent, comme les questions liées à la volonté et à l'engagement politiques, compte tenu du fait qu'un large réseau d'acteurs étatiques et non-étatiques bénéficie de la situation d'instabilité actuelle. Elle a parlé d'une initiative lancée par le Bureau de l'Envoyé spécial pour les Grands Lacs en avril 2019 à Paris, destinée à initier un dialogue politique entre les pays concernés (Burundi, Ouganda, République démocratique du Congo et Rwanda). L'initiative porte sur la manière d'œuvrer ensemble à la mobilisation de l'engagement politique nécessaire, et convenir d'actions conjointes visant à renforcer la coopération économique dans le secteur des ressources naturelles au niveau régional. Elle a également parlé des efforts entrepris par le Bureau de l'Envoyé spécial pour renforcer la coopération judiciaire dans la région, et la poursuite des crimes associés aux ressources naturelles.

M. Vladimir Russo a fait un exposé sur les questions liées à la gestion du Bassin de la rivière *Cubango-Okavango*⁵⁴ en tant que ressource partagée entre trois pays. Selon lui, la bonne gestion est un défi capital pour la région, pour les pays en amont et en aval. Il a expliqué que l'absence d'une bonne gestion pouvait provoquer des conflits entre les nations, les populations et, au niveau local, entre les communautés vivant de part et d'autre des frontières. Dans le contexte du Bassin de la rivière *Cubango-Okavango*, le partage des ressources ne se limite pas aux ressources hydriques, mais concerne aussi la préservation de la biodiversité, les ressources socioéconomiques, la cohabitation pacifique des populations qui dépendent directement de ces ressources. Son intervention a porté sur les défis rencontrés par l'Angola dans la gestion de cette région par rapport à son développement socioéconomique. Il a rappelé les différents conflits importants que la région a connus dans le passé, notamment les 40 années de guerre civile en Angola. M. Russo a expliqué que ces bouleversements ont lourdement fait obstacle à l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion intégrée du bassin de la rivière. Depuis la fin des conflits et avec l'instauration de la paix, la coopération transfrontalière entre l'Angola,

⁵⁴ Le bassin de la rivière Cubango-Okavango est, par sa longueur, le quatrième système fluvial en Afrique australe, de 1600 km de long. C'est la seule rivière pérenne en Afrique qui coule vers l'est sans atteindre l'océan. Elle prend sa source en Angola, où elle est connue sous le nom portugais *Rio Cubango*, elle traverse la Namibie (sous le nom de Kavango) et se déverse dans un delta, l'Okavango, au Botswana. C'est l'un des derniers écosystèmes aquatiques quasiment vierge du continent africain et sur terre. Renommé pour sa vie végétale et animale, il soutient une industrie touristique qui représente la deuxième source de revenus du Botswana. Pour sa gestion, les pays sont convenus en 1994 de la création de la Commission permanente du bassin du fleuve Okavango (OKACOM) avec, pour mission, de développer le bassin fluvial au profit de tous ses citoyens sans dégradation inacceptable de la nature de ce cours d'eau iconique.

OKACOM. « Fiche d'information de la rivière Cubango-Okavango ». Okacom.org. Consultable sur : <http://www.okacom.org/okavango-fact-sheet> Consulté le 8 novembre 2019.

Le Bassin de la rivière Cubango-Okavango a été désigné Site du Patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2014 (le 1000^{ème} site inscrit sur la liste). UNESCO. « Liste du Patrimoine mondial : Delta de l'Okavango ». Unesco.org. Consultable sur : <https://whc.unesco.org/en/list/1432/> Consulté le 12 novembre 2019.

la Namibie et le Botswana a pu finalement être mise en place. Les consultations régulièrement organisées dans ce cadre ont permis la préservation et la conservation de la flore et de la faune spécifiques aux régions de la rivière et du delta. De nouveaux défis ont toutefois récemment émergé comme, par exemple, l'augmentation du braconnage, le commerce illégal de l'ivoire, la surexploitation des ressources naturelles et le commerce illégal du bois, qui sont devenus les principaux problèmes de la région. Il en résulte que certains problèmes persistants comme le manque de communication entre les parties prenantes locales sont à présent les principales sources de tensions. Il a proposé comme solution, l'implication des communautés locales et la mobilisation de fonds pour la gestion communautaire des ressources naturelles comme solution de substitution durable de prévention des conflits liés aux ressources naturelles.

Discussion plénière

La session a continué par des échanges de questions – réponses avec l'auditoire sur les problèmes présentés par les panélistes. L'auditoire a parlé des causes et des types de conflits liés aux ressources naturelles en Afrique. Ils ont également parlé des mécanismes endogènes et institutionnels recommandés pour prévenir les conflits sur le continent ; nombre d'entre eux ont reconnu que cela nécessite d'autres recherches et la production de connaissances à intégrer dans différentes interventions de prévention de conflits. Ils ont également insisté sur la nécessité de mécanismes de financement innovants pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles sur le continent. Il a notamment été proposé de mobiliser des ressources innovantes au niveau national et/ou régional pour soutenir la croissance économique du continent. Il a également été suggéré de se servir de modèles innovants comme, par exemple, la promotion



© Tim Copeland

*Le Delta de l'Okavango,
Botswana.*

de l'économie bleue⁵⁵ en valorisant la contribution des ressources naturelles dans l'économie nationale, par la révision des conditions, notamment l'annulation de la dette et l'établissement de partenariats stratégiques avec le secteur privé.

Les discussions ont également attiré l'attention sur le problème de la transhumance transfrontalière⁵⁶, des autres conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles en Afrique, ainsi que sur les crises sécuritaires affectant toute la région. Il est important de noter que l'UA a répondu en proposant de signer un partenariat avec l'UNESCO pour une meilleure gestion de la transhumance transfrontalière en Afrique.

La session est arrivée à formuler les recommandations suivantes :

Reconnaissant les bonnes pratiques des sites du Patrimoine mondial, des réserves de biosphère et de la gestion de géoparc de l'UNESCO, notamment par l'amélioration des connaissances traditionnelles et autochtones, nous appelons les **gouvernements** à promouvoir de bonnes pratiques de préservation, l'utilisation compatible et durable des ressources naturelles partagées au niveau national et transfrontalier ;

Constatant que plusieurs conflits majeurs sur le continent sont liés à la mauvaise utilisation des écosystèmes transfrontaliers, en particulier dans les régions du Sahel, des Grands Lacs, des bassins du Lac Tchad et du Congo, nous encourageons les **États** à renforcer encore la collaboration pour garantir la gestion durable de ces ressources naturelles communes ;

Les partenaires du **secteur privé, les agences de coopération pour le développement et la société civile** sont encouragés à soutenir les efforts entrepris par les pays pour mettre en place des mécanismes de financement endogènes innovants et durables pour la gestion des ressources naturelles en Afrique ;

Les richesses géologiques et minérales de l'Afrique sont l'un des principaux atouts du continent. Nous invitons instamment **les pays, la Commission de l'Union africaine et les Nations Unies** à développer des mécanismes nationaux et régionaux de gestion transparente des industries extractives, notamment l'élaboration et l'application de cadres de consultation réglementaires et opérationnels.

⁵⁵ L'Économie bleue est l'utilisation durable des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens d'existence et des emplois ainsi que la santé des écosystèmes océaniques. Banque mondiale. « Qu'est-ce que l'Économie bleue ? » WorldBank.org. 6 juin 2017. Consultable sur : <https://www.worldbank.org/en/news/infographic/2017/06/06/blue-economy> Consulté le 12 novembre 2019.

⁵⁶ L'action ou la pratique de déplacer les troupeaux d'un pâturage à un autre selon un cycle saisonnier, habituellement de basses terres en hiver à de hautes terres en été (Oxford dictionary).



Le parc national de Virunga a été inscrit sur la liste du Patrimoine mondiale en péril. Ses gorilles de montagne ont été classés comme des espaces rares et menacés.

iii.1.3 Ne laisser personne de côté : promotion de l'intégration des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants en Afrique

Modératrice : Mme Maréma Touré Thiam, Responsable, Secteur des sciences sociales et humaines, Bureau de l'UNESCO à Dakar.

Panélistes

1. **M. Ahmed Skim**, Directeur des Affaires de la migration au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de migration, Maroc ;
2. **S.E. Mme Rebecca Otengo**, Ambassadeur de la République de l'Ouganda et Présidente du Sous-comité sur les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées de l'Union africaine, Ouganda ;
3. **S.E. M. Jean Léon Ngandu-Ilunga**, Ambassadeur de la République démocratique du Congo en Éthiopie, auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, RDC ;
4. **Mme Santa Ernesto**, Directrice nationale de la Politique familiale au ministère de l'Action sociale, de la Famille et de la Promotion du genre, Angola

Introduction

La session a commencé par une brève vidéo illustrant les questions mondiales relatives aux réfugiés, aux rapatriés, aux personnes déplacées internes et aux migrants en Afrique⁵⁷, suivie d'une courte introduction par la modératrice, **Mme Maréma Touré Thiam**.

Pour donner un aperçu du contexte, elle a expliqué qu'à l'heure actuelle, on estime à 68 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde dont plus d'un tiers se trouve en Afrique. Ce nombre comprend 6,3 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile et 14,5 millions de personnes déplacées⁵⁸.

De ce fait, l'Union africaine a choisi pour thème de l'année 2019 celui de « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées : vers une solution durable aux déplacements forcés en Afrique ». Par ce choix, l'Union africaine a encouragé les dirigeants africains à reconnaître la nécessité de réponses globales et inclusives aux défis majeurs de la migration. Les dirigeants africains sont également confrontés à la dynamique et aux défis de ces tendances migratoires sur le continent et à l'étranger.

Mme Thiam a ensuite déclaré que la crise des déplacements à grande échelle est aggravée par les risques de trafic, de violations des droits humains, le manque d'assistance humanitaire adéquate, la violence sexuelle et sexiste, la détention de demandeurs d'asile, les déportations, la xénophobie et la discrimination générale des réfugiés. Elle a expliqué que la session serait axée sur les meilleures pratiques de pays identifiés par l'Union africaine comme étant de bons exemples. Afin que l'agenda des bonnes politiques et pratiques qui en découlent puisse inspirer d'autres pays pour l'amélioration de leurs politiques de soutien aux réfugiés, aux rapatriés, aux personnes déplacées et aux migrants.

⁵⁷ La vidéo peut être vue en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/2HHHFUC>.

⁵⁸ Note conceptuelle de l'Union africaine sur le thème de l'année : « Réfugiés, retournées et personnes déplacées : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ». CONSEIL EXECUTIF, Trente-quatrième session ordinaire. 07 et 08 février 2019. Addis-Abeba, Éthiopie. Consultable sur : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/67990>.



Présentations et principales discussions

M. Ahmed Skim a fait partager l'expérience du Maroc en expliquant que la migration est devenue un levier de développement et un véhicule de solidarité dans son pays.

Depuis 2012, le Gouvernement marocain consacre des ressources considérables à l'élaboration et à la promulgation d'une stratégie nationale globale, accompagnée d'un ensemble multidimensionnel et intersectoriel de politiques publiques pour répondre aux besoins des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le pays. Cette politique globale a conduit à la désignation du Maroc comme Champion de la migration de l'Union africaine, et conféré à Sa Majesté le roi Mohamed VI le titre de « Champion de l'Union africaine pour les migrations ».

Adoptée en septembre 2013, la Politique nationale de l'immigration et de l'asile du Maroc (PNIA) est une initiative du Roi, suite à la publication d'un rapport de l'Observatoire national des droits de

l'Homme sur la situation inquiétante des migrants sur le territoire marocain.

Sur la base de la promotion des droits de l'Homme, la PNIA englobe la vision et la stratégie ci-dessous :

- Cohérence avec les politiques sectorielles du pays visant à faciliter l'intégration des migrants dans le pays ;
- Mise en œuvre d'un cadre réglementaire et conventionnel régissant la situation des migrants et des demandeurs d'asile, aligné sur les tendances et les politiques mondiales ;
- Nature humaniste de la PNIA, fondée sur les principes de solidarité et de responsabilité pour garantir les droits humains des migrants au Maroc.

Le programme opérationnel de la PNIA est centré sur ces piliers et mis en œuvre en cohérence avec les politiques sectorielles visant à intégrer les migrants et les demandeurs d'asile. Dans le même esprit, des services sont dispensés dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports, de la santé ainsi que des services médicaux,

Pour faire face aux effets de la migration, l'UNESCO travaille en partenariat avec les acteurs du secteur privé et public ainsi qu'avec la société civile pour favoriser un environnement inclusif dans ses domaines de compétences, en faveur des personnes ayant dû fuir leur pays d'origine pour des raisons politiques, économiques et environnementales.

d'assistance sociale et humanitaire, de formation professionnelle et d'emploi.

Une structure à trois niveaux a été mise en place pour l'exécution de la PNIA :

- la Commission interministérielle : composée des ministres concernés et de leur personnel chargé des questions relatives aux migrations
- le comité directeur : composé des ministres concernés par la fourniture de services de soutien aux migrations
- Les comités programmatiques ou sectoriels : chargés de l'intégration de la stratégie nationale dans les politiques sectorielles respectives.

Des progrès considérables ont été réalisés depuis l'adoption de la PNIA. L'intégration globale impliquait l'ouverture de services de base à tous les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Dans les domaines de l'éducation et de la culture, les écoles marocaines, publiques ou privées, sont depuis lors ouvertes aux enfants de migrants comme pour n'importe quel autre enfant marocain. Les jeunes migrants ont le même accès aux

établissements culturels et sportifs. Des centres de formation professionnelle et des associations artistiques et artisanales traditionnelles leur sont également ouverts et l'obtention de visas appropriés est facilitée à cet égard. Pour les services sanitaires et médicaux, le ministère marocain de la Santé garantit aux migrants l'accès aux cliniques et aux hôpitaux. Pour ce qui concerne le logement, la loi a été modifiée de manière à permettre aux migrants de bénéficier des mêmes conditions que les citoyens marocains.

Outre le fait de permettre aux nouveaux migrants d'avoir accès aux services de base, des efforts significatifs ont été déployés pour régulariser le statut des personnes en situation irrégulière dans le pays. Le ministère des Affaires étrangères a créé un Bureau des réfugiés chargé de la mise en œuvre du statut de réfugié. En 2017, environ 50 000 migrants ont vu leur situation administrative régularisée.

Le succès de cette politique a été possible grâce à la mise en place de cadres institutionnels, budgétaires et

La dégradation environnementale, la dépendance à l'agriculture et l'augmentation de la pauvreté en parallèle avec la menace terroriste, ont rendu l'immigration impérative à travers la région du Sahel pour des milliers d'Africains.



administratifs adéquats, pierre angulaire de la promulgation effective de cette politique publique inclusive et responsable à l'égard des migrants et des demandeurs d'asile.

L'Ambassadeur **Jean Léon Ngandu-Ilunga** a déclaré que, face au problème des réfugiés, des déplacés internes et des flux migratoires, les défis auxquels est confrontée la République démocratique du Congo (RDC), un pays ayant souffert de crises humanitaires répétées, sont intimement liés à son histoire et à sa géographie. La RDC partage de longues frontières poreuses avec neuf pays différents, d'où l'éruption dans le pays de conflits et de soulèvements violents à proximité de son territoire. Depuis le début des années soixante à aujourd'hui, la RDC est le théâtre d'afflux massifs et récurrents de réfugiés.

Suite au génocide au Rwanda en 1994, la RDC a accueilli plus d'un million de réfugiés, dont certains armés. Peu après, une série de confrontations militaires et de flambées de violence s'en est suivie. Les effets résiduels de ces conflits continuent d'infliger des souffrances sans nom à des millions de civils, en particulier à l'est de la RDC, causant des milliers de morts parmi les Congolais. Les atrocités commises contre les civils et l'impunité dont semblent bénéficier certains dirigeants de guerre et de milices rendent difficile la promotion d'une culture de la paix.

Les initiatives de promotion d'un dialogue, d'une réconciliation et d'une restauration de la cohésion sociale entre les communautés et avec les pays voisins constituent des étapes fondamentales vers des solutions durables pour les personnes déplacées.

La majorité des réfugiés vivant sur le territoire national, estimés à 538 511 en 2019, proviennent de pays voisins de l'Afrique de l'Est et centrale. Les déplacements forcés, dus à de violents conflits résiduels, causés par des groupes et des milices armés perdurent. On compte actuellement en RDC près de deux millions de personnes déplacées dans leur propre pays, en particulier dans les deux provinces de la région du Kivu : celles du Tanganyika et du Kasai.

Une autre importante catégorie entrant dans le cadre global du thème de l'UA

de l'année est celle des anciens combattants qui sont incontournables pour le maintien de la paix en Afrique. Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des anciens combattants représentent une étape cruciale pour une paix et une réconciliation durables après un conflit.

Dans le contexte spécifique de la RDC, et tenant compte de l'histoire des conflits et de la multiplicité des milices armées, un nombre croissant de personnes, fort heureusement, acceptent de se plier aux programmes de DDR qui revêtent une importance cruciale.

Il est toutefois impératif de gérer efficacement le programme de DDR des membres des milices armées dont le financement actuellement inadéquat constitue un défi majeur pour les efforts de consolidation de la paix. La réinsertion de personnes démobilisées dans la vie civile requiert une urgente attention à leurs besoins économiques pouvant sinon créer d'autres frustrations et risques susceptibles de compromettre le processus de paix.

La priorité accordée par les membres de la communauté internationale à la crise humanitaire n'est pas toujours cohérente selon les différentes régions dans le monde. Les efforts de reconstruction post-conflit ont engrangé plusieurs milliards pour les pays de l'ancienne Yougoslavie. En ce qui concerne les pays africains, on ne retrouve ni le même enthousiasme ni le même engagement, comme en résulte l'exemple de la RDC.

Pour ce qui concerne les activités en faveur des personnes déplacées et des réfugiés, de meilleures pratiques devraient être retenues pour leur contribution à la promotion de la culture de la paix et la coexistence pacifique telles que :

- l'inclusion des besoins socioéconomiques de base des communautés d'accueil congolaises dans les programmes pour les réfugiés, les personnes déplacées et les milices démobilisées contribuant à faciliter la coexistence pacifique et une culture de la paix ;
- la mise à disposition par le gouvernement de terres pour l'agriculture et l'élevage où les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil puissent vivre et travailler ensemble pour un bien-être et une prospérité commune ;

- des comités conjoints, composés de communautés locales, de réfugiés et de personnes déplacées sont mis en place pour assurer un arbitrage équitable des conflits ;
- les programmes sportifs et éducatifs inclusifs, en coopération avec le HCR, créent une harmonie entre les jeunes nationaux, les réfugiés, les personnes déplacées et leur famille.

La DDR et les efforts de reconstruction post-conflit ne sont qu'une partie de la solution. L'exploitation illégale de minéraux et d'autres ressources naturelles abondantes alimentant les conflits constitue un autre grave problème auquel s'atteler. Dans le contexte de la RDC et de la région, les défis sont considérables compte tenu de la complexité des conflits, de leurs implications internes et externes, aggravées par l'exploitation des minerais du sang et par la persistance du climat d'insécurité récurrente depuis près de 25 ans.

À la lumière de la première visite officielle du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, il est important de noter les progrès et les défis rencontrés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation dans la République démocratique du Congo (MONUSCO). Établie depuis plus de deux décennies, la MONUSCO est la plus importante opération de maintien de la paix des Nations Unies bien que les conflits persistent malgré sa présence continue. Compte tenu de la nature du conflit, en particulier du caractère asymétrique de la guerre observé sur le terrain, la MONUSCO doit changer ses méthodes d'intervention pour mettre fin à ce conflit prolongé.

Pour faire cesser la tragique situation humanitaire qui prévaut dans l'est de la RDC, il est crucial de réexaminer le *modus operandi* de la MONUSCO et son partenariat avec les Forces armées congolaises. Une évaluation sans concession des racines profondes et des responsabilités internes et externes de ces tragédies s'impose, non pas pour en imputer un blâme, mais pour poser de solides fondements à la réconciliation.

Les récentes initiatives novatrices entreprises par le nouveau Président de la République démocratique du Congo pour promouvoir la culture et l'efficacité de la paix et la réconciliation en RDC

ainsi que dans la région des Grands Lacs sont notamment les suivantes :

Au plan interne :

- libération de tous les prisonniers politiques, retour de tous les exilés politiques et offre d'une amnistie ;
- dialogue permanent et pacifique avec le Président sortant et les groupes politiques pour assurer une cohésion sociale et une transition pacifique de gouvernement ;
- ouverture d'espaces politiques et médiatiques et des libertés publiques.

Au plan externe :

- Poursuivre le mécanisme de dialogue et de consultation en cours avec les Chefs d'État et de gouvernement des pays de la région des Grands Lacs afin de restaurer les mesures de consolidation de la confiance et favoriser un climat de paix et de coopération.

L'Ambassadeur **Rebecca Otengo** a procédé à la présentation de l'expérience ougandaise en déclarant que son pays, en qualité d'État membre de l'UA, préside le Comité chargé du thème de l'année, intitulé « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées vers des solutions durables ». Dans le cadre de la discussion, elle a précisé que l'objet de sa présentation était l'Ouganda en tant qu'étude de cas et non pas en sa qualité de Président de ce comité de l'UA.

La politique de l'Ouganda à l'égard des réfugiés et des personnes déplacées suit une approche humaniste. Tous les êtres humains ont le droit de jouir des droits fondamentaux, indépendamment de leur origine et de leur statut. Pour les Ougandais, « nous étions tous des réfugiés » et nous avons été soutenus par nos voisins à un certain moment – d'où un fort sentiment de panafricanisme associé au traitement des réfugiés en Ouganda.

L'Ouganda est historiquement un pays d'accueil pour les réfugiés, depuis au moins 1924, bien avant son indépendance quand il a accueilli des réfugiés du Rwanda voisin. Après la Seconde Guerre mondiale, tout au long des années quarante, 8000 réfugiés polonais ont été amenés en Ouganda alors que le pays était sous protectorat britannique. Au début des années soixante, des réfugiés rwandais ont été à nouveau accueillis en Ouganda suite à des affront-



Un membre des forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), à la base de Kanyabayonga de la mission de l'organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO) en Juin 2014.

tements ethniques. De même, au cours de la même décennie, après l'assassinat du Président panafricaniste, Patrice Lumumba, de la République démocratique du Congo, l'Ouganda a accueilli des réfugiés de ce pays. Nombreux de ces nouveaux arrivants en provenance de la RDC vivent ont vécu en Ouganda pendant des générations, au point d'appartenir aujourd'hui à des clans autochtones avant d'être considérés comme des membres des communautés d'accueil. En juillet 2019, l'Ouganda était le deuxième pays d'accueil de réfugiés dans le monde avec plus de 1 313 802 d'entre eux.

L'Ouganda traite cette question sensible de manière progressive, d'abord en suivant les cadres juridiques, puis en adoptant les plans d'action suivants :

- l'Ouganda est signataire de la Convention sur les réfugiés de 1951 et de son protocole de 1967, le pays s'est engagé à protéger les personnes fuyant des persécutions individuelles ;
- l'Ouganda est signataire de la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) de 1969 en vertu de laquelle les réfugiés ayant fui des conflits peuvent se voir accorder le statut de réfugiés en masse ;
- les engagements à l'égard des obligations internationales ainsi que le respect des traités des droits de l'Homme sont réaffirmés dans la Dé-

claration des droits de la Constitution de 1995 de l'Ouganda ;

- la gestion des réfugiés est une fonction du gouvernement central en vertu de la Constitution de l'Ouganda : Sixième Annexe, Article 189 (5) ;
- la Loi sur les réfugiés de 2006 et ses Règlements de 2010 sont le cadre juridique régissant la gestion des réfugiés en Ouganda ;
- l'Ouganda s'inspire de l'Agenda 2063 de l'UA – l'Afrique que nous voulons – et de l'Agenda 2030 des Nations Unies – Ne laisser personne de côté.

Au plan politique, l'Ouganda intègre la question des réfugiés de manière globale. Un ministère à part entière sous la direction des services du Premier Ministre, le ministère des Réfugiés et de la Préparation aux catastrophes, est chargé des politiques relatives au traitement des réfugiés.

L'Ouganda utilise un modèle unique, qui inclut l'intégration des réfugiés dans les communautés d'accueil et offre des possibilités de devenir des membres productifs de la société ougandaise. Des terres sont attribuées à chaque famille de réfugiés qui peuvent s'y installer et cultiver. Ce modèle s'inscrit dans la ligne de l'Objectif de développement durable (ODD) n° 2 de l'Agenda 2030 des Nations Unies, appelant à une « Faim zéro ».

Grâce à cette politique inclusive, les réfugiés peuvent devenir économiquement autonomes et bénéficier des



Réfugiés sud-soudanais dans le camp Bidi Bidi au nord-ouest de l'Ouganda, novembre 2016.



La prise en charge des réfugiés dans les pays hôtes, en les installant dans des camps où ils sont nourris et soignés, apparaît comme une claire avancée dans la gestion de la crise migratoire.

mêmes privilèges que les citoyens nationaux. C'est ainsi que les réfugiés ont accès aux services publics de base comme l'éducation, la santé et qu'ils ont aussi accès à des services notariés pour obtenir une identité et d'autres documents juridiques. Ceci est conforme aux Objectifs 4 et 3 de développement durable qui appellent respectivement à l'accès universel à une éducation de qualité, à une bonne santé et un bien-être pour tous. Les enfants de réfugiés vont dans les mêmes écoles que les enfants ougandais bénéficient des mêmes services médicaux publics et leur liberté de circulation est garantie.

Les défis liés à l'accueil de réfugiés sont notamment la menace continue de propagation de maladies transmissibles, de

maladies évitables par la vaccination et d'épidémies comme Ebola. Les autorités dispensent en outre des services sanitaires et de dépistage adéquats, mais de nombreux réfugiés, par crainte de discrimination et d'expulsion éventuelle du pays d'accueil, évitent de consulter les services médicaux. L'Ouganda est toutefois disposé à soigner ces réfugiés à l'instar de ses propres citoyens.

Par ailleurs, des partenariats au développement sont également nécessaires pour appuyer activement l'aspect lié à la sécurité et à la protection des réfugiés quand ils se trouvent dans les pays d'accueil, en particulier quand ces réfugiés ont un passé de militants. Le trafic de personnes est un phénomène grave et récurrent dans les communautés de réfugiés, et les coupables de ces activités haineuses se cachent souvent parmi ces derniers.

Les réfugiés, du fait même de leurs circonstances, sont très entreprenants, beaucoup plus que leurs hôtes ougandais ; ce qui contribue à augmenter le chômage dans les régions d'accueil dans la mesure où les réfugiés sont en compétition avec les nationaux pour saisir les opportunités d'emploi.

L'investissement annuel de l'Ouganda dans la protection, la gestion et l'intégration des réfugiés est estimé à 342 000 000 dollars. En raison de l'instabilité continue qui prévaut dans certains pays, la tendance de l'afflux de réfugiés ne s'atténue pas, mais est en augmentation constante, ce qui exige l'allocation de ressources économiques de l'Ouganda en perméance et exerce une pression sur les services sociaux et l'accès aux terres due à l'augmentation de la population.

Dans son intervention, **Mme Santa Ernesto** a affirmé, concernant la situation des réfugiés et leur vulnérabilité, que l'Angola est surtout et avant tout un pays qui respecte les droits humains inhérents à tous, indépendamment de leur origine. Historiquement, le gouvernement angolais a toujours gardé ses frontières ouvertes aux réfugiés, en les accueillant comme des « frères et sœurs » de la République démocratique du Congo voisine, en raison des conflits ethniques dans la région du Kasai⁵⁹ (RDC).

⁵⁹ La Province du Kasai est l'une des 26 provinces de la République démocratique du Congo, sup-

Les pouvoirs exécutifs angolais et leurs partenaires œuvrent à la promotion des droits de ces citoyens sur le territoire national. Ces droits sont également étendus aux personnes exposées à un plus grand risque de vulnérabilité, en particulier les femmes, les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées, les anciens combattants et les réfugiés. Le cadre juridique en charge de la promotion des droits de ces personnes est en vigueur depuis 2017.

La législation en vigueur dans le pays – spécifiquement la Loi n° 10/15 du 17 juin – sur le droit d’asile et le statut des réfugiés, garantit le droit d’asile dans la République de l’Angola aux citoyens étrangers ou aux apatrides en cas de persécutions pour raisons politiques⁶⁰. Ce cadre juridique est conforme aux instruments normatifs internationaux tels que la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951, le Protocole de la Conférence de New York de 1967, et la Convention de l’Organisation de l’Unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 1969.

Une meilleure pratique de l’Angola concernant ce thème est la création de Centres de réception des réfugiés et des demandeurs d’asile (également connue sous l’acronyme *CARRAS* en portugais). En résumé, l’approche est axée sur la perspective d’assistance aux réfugiés arrivant de la RDC dans la province de Luanda Norte, au nord-ouest du pays, constituant un partenariat de travail entre le Gouvernement de l’Angola, le HCR et d’autres agences. Un exemple en est la municipalité de Lóvuá où des centres de réception prévus pour recevoir 30 000 réfugiés ont été mis en place avec une possibilité d’extension à 50 000.

Ces centres pourvoient aux besoins de base des réfugiés et des demandeurs d’asile par des mesures allant de la protection des enfants, de l’accès à l’éducation, de l’accès à l’eau, de l’in-

clusion productive avec la distribution d’intrants et de fournitures agricoles, la fourniture d’un soutien alimentaire, d’énergie, d’eau et d’assainissement, l’amélioration des logements et une garantie de la sécurité. En outre, le cadre juridique en place, les efforts et la fourniture de soins aux réfugiés et aux personnes en situation de vulnérabilité en raison de leur déplacement en Angola offrent également les conditions adéquates pour un retour sûr et digne dans leur pays d’origine.

La session est arrivée à formuler les recommandations suivantes :

Nous appelons **l’Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER), les pays africains, les pays de transit et les pays de destination** à adopter des politiques globales et sensibles aux besoins des hommes et des femmes, des cadres et des mesures de gestion des réfugiés aux niveaux local, national et régional prenant en compte la violence à l’égard des femmes et le trafic d’êtres humains ;

Nous appelons **les organisations internationales et les pays** à augmenter l’investissement national et privé dans la fourniture d’abris, d’installations sanitaires adéquates, les services de santé, une éducation de qualité (notamment par les TIC), les services de soins aux enfants et d’autres services sensibles à la dimension du genre pour les réfugiés et les personnes déplacées, complétés par des efforts à long terme pour garantir le droit au logement, à la propriété et à des terres ;

Nous exhortons **les pays** à prioriser la ratification, l’adoption et la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques essentiels, en particulier la Convention de Kampala et le Protocole de Maputo, en collaboration avec **la CUA** à mettre en place un mécanisme de revue pour assurer le suivi et le contrôle de la conformité afin d’améliorer la protection des femmes et des enfants et d’éliminer les pratiques néfastes qui exacerbent leur vulnérabilité dans les situations de déplacement ;

Nous appelons **la CUA et les pays** à adopter des mécanismes efficaces, des pratiques et des structures d’atténuation et de gestion des effets du changement climatique et de réduction des dommages éventuellement associés aux déplacements dus au changement climatique, notamment des systèmes de protection sociale pour renforcer la résilience des femmes et des enfants déplacés.

posément la plus pauvre et la plus profondément affectée par un conflit en 2016, initialement entre un chef et le gouvernement, qui s’est amplifié après sa mort quand ses adeptes ont recruté des milliers de personnes dans une milice. En 2017, le conflit était stabilisé mais des flambées récurrentes de violence se produisent encore (Unicef, mai 2018).

⁶⁰ Parmi certaines de ces raisons, il y a les menaces graves ou de persécutions dues à leur positionnement en faveur de la démocratie, de l’indépendance nationale, de la paix entre les peuples, de la liberté et des droits de l’Homme.

iii.1.4 Afrique mondiale : exploration de la présence africaine dans le monde

Modératrice : Mme Zeinab Badawi,
Journaliste à la BBC et productrice de la
série de l'Histoire générale de l'Afrique

Panélistes

1. **M. Augustin Holl**, Président du Comité scientifique international pour les nouveaux volumes de l'Histoire générale de l'Afrique ;
2. **M. José Chala Cruz**, Secrétaire exécutif de la Corporation de développement afro-équatorien (CODAE) ;
3. **M. Abdi Kusow**, Professeur, Département de sociologie, Université de l'état d'Iowa, États-Unis ;
4. **M. Jason Theede**, Spécialiste principal sur la mobilité de la main d'œuvre et le développement humain, Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
5. **M. Ziva Domingos**, Directeur national des musées et représentant de l'Angola au comité du Patrimoine mondial.

Introduction

La session a commencé par une brève vidéo illustrant les questions mondiales autour de la présence de l'Afrique dans le monde⁶¹, suivie d'une courte introduction par la modératrice, **Mme Zeinab Badawi**.

Rappelant son propre héritage, elle a indiqué que, pour les Africains et les afro-descendants, le fait de connaître leur histoire signifie la célébration de leur passé partagé – un processus destiné à mieux les préparer à leur avenir. La présence africaine dans le monde, sous ses différentes facettes culturelles, sociales et historiques, s'étend du Moyen-Orient, de l'autre côté de l'océan Indien, à l'Europe et, par-delà l'Atlantique, aux Amériques.

Pour promouvoir cela, l'UNESCO a lancé l'Histoire générale de l'Afrique en 1964 pour faire connaître aux jeunes en Afrique et à sa diaspora leur passé et leurs identités partagées. Ce programme offre une autre vision de l'histoire, libérée des récits nationaux et des revendications identitaires. Plus important encore, il parle de l'histoire

⁶¹ Pour visualiser la vidéo, veuillez consulter le site Web à l'aide du lien suivant : <https://bit.ly/38J1arL>.

Angolais en tenues traditionnelles lors de l'ouverture de la Biennale, le 18 septembre 2019.



de l'Afrique et de ses peuples dans une perspective africaine.

Les nouveaux volumes de l'Histoire générale de l'Afrique présentent le concept d'*Afrique mondiale* en vue de proposer une réinterprétation novatrice des liens entre l'Afrique et ses diasporas.

En outre, l'année 2019 marque la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Déclaration de Yamoussoukro sur le concept de la Culture de la paix, qui a réitéré les valeurs, les attitudes et les comportements africains communs permettant au continent et à ses peuples de se développer de manière pacifique, durable et inclusive.

C'est sur cette toile de fond que la modératrice a invité les panélistes à faire ressortir davantage le lien entre les Africains nés sur le continent africain et ceux de la diaspora, afin de discuter de ce que signifient réellement ces connexions et leurs potentielles synergies. Mme Badawi a encouragé les panélistes à inscrire ces discussions dans le cadre de la Culture de la paix.

Présentations et principales discussions

M. José Chala Cruz a rappelé l'importance de la présence d'afrodescendants en Amérique latine, avec près de 200 millions de personnes, soit 30 % de la population. Cependant, malgré la représentation importante d'afrodescendants dans la région, les interprétations historiques et culturelles des pays d'Amérique latine sont souvent éclipsées par une vision eurocentrique. La présence africaine dans les Amériques est souvent réduite à un chiffre démographique alors qu'elle ne devrait pas être simplement interprétée dans le contexte de l'esclavage, mais plutôt par les profondes contributions sociétales des afrodescendants à la région.

M. Chala Cruz a proposé deux perspectives capitales pour la reconnaissance des afrodescendants : d'une part, la communauté est perçue dans l'optique du capitalisme et de l'accumulation primitive de capital sous la forme de l'esclavage, d'autre part, la seconde compréhension est perçue à travers le prisme d'une perspective civilisationnelle prenant en considération la diaspora africaine comme représentante d'anciennes civilisations africaines.



Il est important de reconnaître que les influences africaines dans les Amériques - dans leurs aspects artistiques, culturels et spirituels, sont souvent sous-estimées et mal interprétées – et très peu d'efforts sont entrepris pour prendre en compte les connaissances traditionnelles et techniques de ce groupe. La diaspora africaine, en particulier en Amérique latine, a contribué à la région et au paysage culturel mondial par sa profonde empreinte spirituelle, sous forme de syncrétisme religieux, de folklore mythologique ancestral et de pratiques rituelles. Les liens qui lient les Amériques à l'Afrique, le partage d'un passé colonial commun lié à la présence africaine, ont préservé et maintenu les traditions africaines, considérées plus conservatrices que celles que l'on trouve en Afrique à l'heure actuelle.

Concernant la traite transatlantique des esclaves et la manière dont elle a façonné l'identité équatorienne et, par extension, le reste de l'Amérique du Sud, M. Chala Cruz a expliqué qu'il est fondamental de comprendre que la mémoire collective des sociétés, dans leur intégralité et pas seulement celle des diasporas africaines, a de profondes racines en Afrique. La plupart des Afro-Équatoriens descendent de l'Angola et du Congo comme en témoignent leurs noms indiquant leur origine ancestrale. Il a ensuite insisté sur le fait que les peuples continuent à lutter pour leurs droits et pour leur identité en tant qu'afrodescendants, et il a insisté sur la nécessité que les origines africaines soient reconnues par la société équatorienne dans la constitution nationale.

La culture et les traditions afro-américaines sont au cœur de certaines initiatives telles que celles menées par le réseau Cantadoras Colombianas, un réseau de chanteuses utilisant la musique traditionnelle afro-colombienne pour préserver leur culture et promouvoir la paix.

La diaspora africaine dans les Amériques est issue de l'héritage de l'esclavage et représente une partie intrinsèque complexe de l'histoire et de la culture de l'hémisphère occidental. Les expressions culturelles traditionnelles ayant survécu à la traite transatlantique des esclaves ont été un moyen de résister à la déshumanisation de l'esclavage. Le défi actuel est de relier efficacement les diasporas, leurs perspectives et leur identité composée à celles de l'Afrique elle-même. À cet égard, un large écart persiste entre les diasporas africaines d'Amérique Latine et leur foyer ancestral, bien qu'il ne soit pas exclusif de cette région. Il existe une mémoire vivante fondée sur des liens culturels dynamiques entre les peuples d'Afrique et des Amériques, d'où la question de relier les continents pour réunir ces peuples.

L'intérêt du **Professeur Abdi Kusow** est de comprendre la multiplicité des diasporas, historiquement comprises comme étant des organes socialement et géographiquement déplacés. La diversité de la diaspora africaine, sous toutes ses formes et expressions, largement identifiée comme étant simplement « noire », est due en partie aux impressions persistantes des explorateurs occidentaux du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, la diaspora africaine est totalement différente, composée d'une multitude d'identités, dans le monde et en Afrique elle-même. Le consensus qui se dégage de plus en plus est toutefois que la diaspora africaine devrait être considérée comme un cadre permettant d'articuler le degré de continuité, de discontinuité, de traits communs et de différence, informée par les dimensions spatiales et temporelles entre les communautés de la diaspora africaine et en leur sein.

Quoiqu'il en soit, même si les diasporas africaines comptent des origines disparates et ont suivi des chemins de vie divers, les liens qui les unissent les différentes composantes sont fondés sur des expériences communes. Des expériences basées sur des aspects historiques, raciaux, sociaux, culturels et religieux et, bien sûr, sur l'expérience partagée de l'esclavage et du colonialisme. À cet égard, cette expérience de discrimination et de systèmes de traitement sociaux et politiques qui leur ont été imposés en tant que citoyens de seconde catégorie a produit une expérience his-

torique générale des Africains et des afrodescendants qui a résisté au temps. Il est donc évident que, dans le cas des Africains vivant sur le continent africain, l'expérience coloniale et postcoloniale, bien que fondamentalement différente de celle de la traite transatlantique des esclaves et de l'expérience coloniale dans les Amériques, comporte un certain degré de similarité.

Il est important d'insister sur le fait qu'une identité commune ne découle pas simplement de la notion de couleur de peau. Au vu de l'important nombre d'Africains composant la diaspora contemporaine dont les identités (nationales, culturelles ou ethniques) sont distinctes de la diaspora historique, la question est de savoir si le lien commun d'expérience d'une Afrique mondiale est suffisant pour ancrer une identité commune pour la diaspora historique et contemporaine.

Les diasporas occupent des espaces sociaux, culturels et économiques différents dans les différentes parties du monde, et leurs expériences respectives déterminent la manière dont elles appréhendent leur identité. Les relations entre la multiplicité des diasporas africaines et leur terre d'origine, dans le monde et sur le continent, ne sont pas toujours harmonieuses. Il y a même souvent une animosité s'agissant de l'accès et la rivalité en termes de ressources, d'éducation et d'emplois, les différents groupes luttant les uns contre les autres et se perçoivent mutuellement de manière négative. Il est nécessaire de s'efforcer de surmonter les divisions entre les diasporas.

Pour savoir dans quelle mesure la culture peut modeler ces expériences communes, comme initiative panafricaine, il est impératif d'abandonner l'idée d'une Afrique indifférenciée et d'une diaspora africaine indifférenciée. Les populations des diasporas dans d'autres parties du monde ont une compréhension unique de l'Afrique elle-même, éloignée de la diversité des cultures, des langues et des réalités économiques du continent. À l'inverse, les Africains doivent également comprendre la diaspora sous ses multiples formes d'identités et de cultures.

M. Jason Theede a parlé de la manière d'exploiter les capitaux de la diaspora pour le développement. Dans la ligne de l'ODD 17 sur les Partenariats de l'Agenda 2030 des Nations Unies, si nous pouvons



Danses africaines traditionnelles lors de la journée de célébration de la paix, à Darfour, Soudan, 2010.



Danses et tenues traditionnelles africaines lors de la célébration de la journée internationale de la paix à Bujumbura, Burundi, 2017.

faire en sorte que l'engagement de la diaspora, tout en faisant avancer l'agenda du développement entre ce groupe, vu comme la sixième région de l'Afrique, et les peuples du continent, cela transformera finalement l'Afrique en une région plus pacifique. La diaspora africaine a favorisé le rôle du développement bien avant que la communauté internationale n'en prenne conscience. Les ressources de ces communautés qui traversent les frontières sont extrêmement variées en termes de compétences, de connaissances et d'idées sur les liens qui les unissent en termes de capital culturel, de finance et de liens commerciaux. L'objectif aujourd'hui est d'apprendre comment puiser dans le capital de la diaspora de manière propice au développement du continent africain.

L'année 2019 a marqué le 400^{ème} anniversaire du début de la traite transatlan-

tique des esclaves. Le Gouvernement du Ghana a reconnu l'importance de cet anniversaire en instaurant l'*Année du retour* pour permettre à la diaspora de venir se familiariser avec ses racines et d'obtenir la citoyenneté de ce pays.

En 2018, l'envoi d'argent dans le monde a atteint un montant record de presque 700 milliards de dollars, considérablement supérieur à celui de l'investissement direct. L'Afrique compte pour environ 10 % de ce montant massif, soit entre 60 à 70 milliards de dollars. La majorité de ces envois d'argent revient à quatre pays ; le Nigeria, le Maroc, l'Égypte et le Ghana. Un point d'une extrême importance méritant d'être soulevé dans ce contexte est celui du coût élevé des transferts d'argent. En Afrique du Sud, par exemple, les coûts associés à ces transactions peuvent atteindre 15 %, ce qui fait considérablement obstacle

à la possibilité pour la diaspora de contribuer au développement de ce pays. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'efforce non seulement de maximiser les envois d'argent, mais aussi d'engager la diaspora, puisque la majorité des tendances migratoires sont infracontinentales ou interrégionales.

Sur la base de sa longue expérience, l'OIM a formulé une approche stratégique globale, centrée sur les « 3Es for action » : permettre, engager et habiliter (**Enable, Engage and Empower**) les communautés internationales à jouer le rôle d'agents du développement. Chaque domaine implique diverses interventions des gouvernements et autres parties prenantes dans la cadre d'avis et de programmations politiques. Cependant, pour engranger effectivement les dividendes de cette approche, il est de la plus haute importance de créer une relation basée sur le respect mutuel, une communication ouverte et l'instauration d'une confiance entre toutes les parties prenantes.

Le **Dr Ziva Domingos** a abordé la question de l'Afrique mondiale et recommandé que la conversation commence par une série de dialogues interculturels, d'abord entre les différents peuples, communautés et cultures du continent. Il a ajouté qu'après avoir rempli cette première condition, nous pourrions ensuite étudier comment renforcer ce dialogue interculturel entre l'Afrique tout entière et les diasporas, ainsi que les peuples africains du monde entier.

Le Dr Domingos a indiqué comment l'Afrique mondiale soulève des questions sur la position de l'Afrique à l'égard de la mondialisation qui, à leur tour, soulèvent davantage de questions, notamment sur l'égalité, l'opportunité, les droits de l'Homme et la justice sociale. Il a soutenu que la conversation sur l'Afrique mondiale nécessite une profonde compréhension de la mémoire historique du continent, en abordant la détresse de l'esclavage et les luttes pour l'indépendance. En revenant sur la traite transatlantique des esclaves, il a rappelé qu'il s'agit du plus important exode forcé de l'histoire de l'humanité et que la majeure partie des Africains arrivés aux Amériques provenaient de l'Angola. Le nombre total d'Africains capturés et vendus durant cette traite est estimé à 12 millions. La majorité

de ce contingent provenait de l'Afrique centrale, dont près de la moitié est partie du port de Luanda en Angola.

Les institutions africaines ont un rôle important à jouer dans la consolidation des efforts panafricains de préservation et de promotion du patrimoine culturel du continent. Ces deux questions doivent toutefois être traitées séparément. L'exemple de l'histoire des routes de la traite des esclaves offre une perspective africaine mondiale, mais unique à cet égard, une accumulation de points de vue variés et distincts de chaque pays, région et diaspora dans le monde et sur le continent. Il est nécessaire de concevoir des programmes et de combiner les efforts d'institutions comme l'UNESCO et l'Union africaine pour établir une plateforme commune où les diasporas pourront échanger des expériences et s'assurer de l'existence de connexions entre elles et le continent.

Le **Professeur Augustin Holl** a parlé du travail considérable accompli dans le cadre de l'Histoire générale de l'Afrique publiée par l'UNESCO. En tant que concept, « l'Afrique mondiale » fait sauter les barrières entre les Africains continentaux et les personnes d'ascendance africaine dans le monde. Il est difficile de comprendre les personnes d'ascendance africaine partout dans le monde sans faire référence à l'Afrique, et tout aussi impossible de comprendre le destin actuel de l'Afrique sans faire référence aux multiples et diverses vagues des diasporas.

En l'état actuel des recherches, le continent africain est le berceau de l'humanité. Une première expansion remonte aussi loin qu'il y a 2,5 millions et 1,8 million d'années. Une seconde expansion a eu lieu suite après l'apparition de *Homo sapiens* en Afrique, il y a quelque 300 000 ans. Ce que nous appelons techniquement la diaspora est l'introduction d'une nouvelle population dans une zone déjà peuplée. Si nous considérons l'histoire de l'humanité dans une perspective à long terme, le plus important déracinement d'Africains s'est produit par le chevauchement de systèmes d'asservissement, à destination de l'Est et de l'Ouest. Cet épisode a commencé au 7^{ème} siècle avec l'expansion de l'islam et la vente et le transport des Africains par-delà l'océan Indien vers différents pays d'Asie. Puis, au 15^{ème} siècle, les ex-

plorateurs européens ont fait le tour de l'Afrique et ont commencé à acheminer des Africains par bateau, en empruntant le « Passage du Milieu » à destination des Caraïbes et de l'Amérique du Sud et du Nord. Les Africains se déplacent toujours – à l'intérieur et à l'extérieur du continent - et aujourd'hui, nous avons un mélange de diaspora technique et d'Africains contemporains dans différentes parties du monde.

Dans les perspectives de l'Histoire générale de l'Afrique, que nous dit l'histoire sur les tensions entre les peuples partageant une identité et une histoire communes ? Dans l'expérience initiale de la diaspora, les Africains étaient les victimes des processus. Il y a d'abord eu résistance, puis résilience et enfin création de nouvelles identités émancipées et sans intervention d'agents. Un exemple représentatif en est la Révolution de Haïti qui a culminé avec son indépendance en 1804, donnant lieu à la création de nouvelles identités. Au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, nous avons l'exemple du Panafricanisme qui a uni les peuples dans la quête de liberté et d'indépendance, dans un mouvement mondial pour la décolonisation et l'autonomisation de l'Afrique.

Le concept d'Afrique mondiale comme démontré dans les nouveaux volumes IX à XI de l'Histoire générale de l'Afrique prend en considération cette perspective à *long terme* pour donner un sens à la place des Africains et des personnes d'ascendance africaine à l'heure actuelle.

Discussion plénière

La session s'est conclue par des échanges entre les membres du panel et l'auditoire sur les questions liées à la description des diasporas africaines, de leurs relations avec le continent africain ainsi qu'aux réparations de l'esclavage. Les membres de l'auditoire ont rapidement reconnu que l'histoire et l'héritage ne sont pas statiques, mais qu'ils incitent plutôt à façonner et forger de nouvelles identités. Les communautés de la diaspora, aussi bien historiques que contemporaines, peuvent récupérer leurs coutumes et leur culture en forgeant des liens étroits avec le continent. Il a été également souligné que, dans certaines parties du monde, les diasporas représentent leur origine ethnique et pas l'Afrique elle-même. Il

s'agit d'un important développement qui mérite d'être mieux compris.

Un documentaire de 20 minutes sur l'Histoire générale de l'Afrique doit être achevé et distribué gratuitement à des diffuseurs, des universités et d'autres institutions afin de toucher un public plus large. L'intention de l'Histoire générale de l'Afrique n'est pas simplement de raconter l'histoire de l'Afrique et de sa diaspora à travers les yeux des Africains, mais aussi que les Africains s'approprient le récit de leur propre histoire.

Insistant sur le fait que l'éducation est essentielle pour instiller l'ensemble des valeurs de tolérance aux citoyens du continent afin de mieux faire comprendre la signification et les avantages de la diversité, de la solidarité, du vivre et travailler ensemble en harmonie, la session a convenu que l'UNESCO devrait être chargée de stimuler de tels processus d'apprentissage, en particulier pour les jeunes Africains.

Reconnaissant la désignation par l'UA de la diaspora comme étant sa sixième région, il a été noté que, durant la Guerre froide, l'essentiel du Panafricanisme était fortement dirigé par les diasporas africaines à l'extérieur du continent, ce qui réaffirme la notion selon laquelle être Africain signifie plus que le simple fait de vivre sur le continent et que l'esprit du Panafricanisme reste toujours très vivant.

Sur la question des afrodescendants, les participants ont convenu de la nécessité d'élaborer des politiques publiques pour prendre en compte l'exclusion sociale, politique et économique des afrocommunautés en Amérique latine. Ils ont demandé le soutien de l'UNESCO pour poursuivre la recherche entreprise sur les afro-influences dans le monde. Ils ont également demandé à l'UNESCO et à l'UA de mobiliser les médias en tant qu'instrument pour contrecarrer les préjugés et en tant que moyen de faire connaître la situation difficile des afrodescendants et des Africains.

Les intervenants ont recommandé que les pays et l'UA œuvrent ensemble au développement d'interactions durables et mutuellement bénéfiques entre les diasporas et leurs pays d'origine, comme moyen de renforcer ces relations. Les organisations comme l'UNESCO jouent un rôle fondamental dans le

rapprochement des Africains à travers la culture, les arts, les valeurs partagées et d'autres expressions – en résumé : par la promotion d'une culture de la paix.

La session est arrivée à formuler les recommandations suivantes :

À l'**UNESCO**, poursuivre l'appui à la reconnaissance, à l'appréciation et à la promotion des contributions techniques, scientifiques, culturelles et humaines de la construction par les afrodescendants d'une nouvelle société dans le monde ; L'UNESCO devrait également élargir son programme éducatif, basé sur l'Histoire générale de l'Afrique, à des manuels et autres matériels pédagogiques, en particulier à travers l'éducation non formelle et informelle, l'enseignement supérieur et par l'information au grand public ;

Les États africains devraient promouvoir activement l'adoption et l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans leurs programmes pédagogiques et dans leur système intersectoriel éducatif ;

L'Union africaine et les organisations régionales devraient adopter des résolutions pertinentes engageant les États membres à promouvoir les liens entre les Africains et les afrodescendants dans le monde. L'UA et les organisations régionales devraient également apporter leur soutien à la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits fondamentaux des afrodescendants ;

Les États, les organisations de la société civile, les organisations intergouvernementales, les organisations et les réseaux œuvrant à la promotion des droits de l'Homme devraient tous promouvoir des politiques et des interventions visant à l'élimination du racisme et de la discrimination faciale. Ils devraient poursuivre les mesures de protection des droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et passer en revue chaque année les mécanismes mis en place pour assurer le suivi de ces politiques.



iii.1.5
**Liberté,
indépendance
et pluralisme
des médias
pour promouvoir
la paix et le
développement en
Afrique**

Modératrice : Mme Georja Calvin-Smith,
journaliste à France 24

Panélistes

1. **M. Al Amin Yusuph**, Conseiller en communication et en information, Bureau de l'UNESCO à Harare ;
2. **M. Jérôme Traoré**, ancien Président de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Burkina Faso ;
3. **Mme Al-Shaymaa J. Kwegyir**, ancien membre du Parlement et militante pour la situation difficile des personnes atteintes d'albinisme, Tanzanie ;
4. **M. Teixeira Cândido**, Secrétaire général de l'Union des journalistes angolais, Angola.

Introduction

La session a commencé par une brève vidéo⁶² illustrant les liens entre les médias, l'information, la communication et la culture de la paix, suivie d'une courte introduction par la modératrice, **Mme Georja Calvin Smith**.

Elle a déclaré que la liberté, l'indépendance et le pluralisme du paysage médiatique garantissent la liberté d'accès à l'information pour tous, permettent le dialogue, encouragent l'expression des points de vue et incitent à une plus forte participation politique. Les médias servent aussi de mécanisme de transparence en abordant des questions importantes comme la corruption, les méfaits politiques ou les atteintes aux droits humains qui sinon ne seraient pas débattues ou prises en compte publiquement. Elle a déclaré qu'il est donc vrai que les médias indépendants renforcent l'État de droit et la bonne gouvernance. À ce titre, des médias libres, indépendants et pluralistes vigoureux jouent un rôle déterminant dans le maintien d'un espace public démocratique dans lequel des citoyens informés

En raison de leur capacité à atteindre une grande audience dans les pays africains, les outils médiatiques tels que la radio, rendent possible la mise en place d'un dialogue entre les différents acteurs de la société.

⁶² La vidéo peut être vue en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/2HCkKkZ>.





peuvent exprimer leurs opinions et en débattre. Le rôle que jouent les journalistes et les acteurs des médias pour assurer la libre circulation de l'information est fondamentale pour la constitution d'un environnement politique sain, garantissant une participation plus forte et inclusive de la société où toutes les voix contribuent au dialogue.

Elle a insisté sur le fait que la liberté d'expression est un droit fondamental garanti par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et par la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. À ce titre, les médias ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la paix et de la justice sur tout le continent africain. La défense de l'intégrité et de la sécurité des professionnels des médias revêt donc une importance suprême pour la promotion de la culture de la paix en Afrique.

Elle a ensuite présenté les panélistes en les invitant à prendre la parole pour faire partager leur point de vue sur la manière de protéger au mieux la liberté d'expression et la liberté de la presse, ainsi que la manière dont les médias peuvent être utilisés pour encourager la paix et le développement durable en Afrique.

Présentations et principales discussions

M. Jérôme Traoré a parlé de la constitution de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1993, suite à la révision du Traité de la CEDEAO signé à Lagos en 1975. Il a cependant expliqué que les premiers juges n'ont pu prêter serment qu'en 2001. La Cour a commencé à fonctionner durant cette période et, en 2005, sa compétence a été étendue de manière à inclure les droits de l'Homme.

La Cour garantit les droits et les libertés inscrits dans les instruments internationaux et régionaux dans le domaine de la liberté de la presse. Elle contribue à mettre fin à l'impunité pour les crimes contre les journalistes en dédommageant les victimes et en encourageant les États à réformer leurs législations. Le cadre normatif des décisions rendues par la Cour comprend les instruments suivants :

- *La Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples ;*
- *Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;*

Beaucoup de progrès reste à faire en matière de sécurité pour les journalistes en Afrique qui risquent leurs vies pour la diffusion d'une information indépendante et fiable.



Une présentatrice à Radio Shabelle lisant les actualités. En Somalie, la radio continue d'être la principale source d'information.

- Le Traité révisé de la CEDEAO du 24 juillet 1993 et les instruments juridiques spécifiquement liés à la CEDEAO ;
- Le protocole supplémentaire de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance - dont l'Article 1 garantit la liberté de la presse dans les États membres de la CEDEAO.

À ce jour, la Cour de justice de la CEDEAO a eu à rendre plusieurs jugements dans des cas de violations des droits des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. La grande majorité de ces jugements a été rendue à l'encontre de la Gambie durant le régime de Yahya Jammeh⁶³. Il a cité quelques exemples de mesures concrètes prises par la Cour dans les cas suivants :

- *Chief Ebrimah Manneh c/ République de la Gambie, 2008* : un journaliste de *The Daily Observer* qui aurait été arrêté à Banjul en 2006 par les services de renseignement gambiens sans mandat et détenu au secret. Aujourd'hui, il est déclaré disparu. La Cour a conclu que la détention et l'arrestation d'Ebrimah Manneh étaient arbitraires. Il a été ordonné au Gouvernement de libérer M. Manneh, et condamné à lui verser une indemnisation d'un montant de 100 000 dollars ;
- *Musa Saïdykhan c/ République de la Gambie, 2010* : M. Saïdykhan a été arrêté en 2006 sans mandat et sans

⁶³ Yahya Jammeh est un ancien officier militaire qui a dirigé la Gambie de 1994 à 2017 jusqu'à son départ forcé suite à une élection présidentielle contestée. Durant ses 22 années au pouvoir, son régime a été marqué par des atteintes aux droits de l'Homme et le ciblage constant contre la presse, des médias et des dirigeants de l'opposition.

notification des charges. La Cour a jugé que sa détention était arbitraire et a ordonné au Gouvernement gambien de lui verser une indemnisation de 200 000 dollars ;

- *Deyda Hydara Jr. et autres c/ République de la Gambie, 2014* : ce cas marque un tournant dans l'implication de la Cour de justice de la CEDEAO. Un journaliste du journal *Point* a été abattu alors qu'il se rendait à son lieu de travail. La Cour a pris des décisions majeures, premièrement, elle a ordonné au Gouvernement gambien de verser 50 000 dollars pour les dommages subis et elle a demandé au Gouvernement gambien de réformer sa législation en incluant la protection des journalistes en vertu de l'Article 66 du Traité révisé de la Communauté (qui fait obligation aux États membres d'assurer une atmosphère de sécurité et propice à la pratique du journalisme). La Cour a critiqué la Gambie de ne pas avoir initié de procédure pour trouver les auteurs de ce crime. Elle a conclu à une violation de la liberté d'expression et à l'atteinte de l'intégrité physique du journaliste ;
- *Fédération des journalistes africains et autres c/ République de la Gambie, 2016* : la Cour a conclu que le fait de contraindre des journalistes à l'exil constituait une restriction indue de l'exercice de la liberté d'expression des journalistes. Cette décision traduit la détermination de la Cour de justice de la CEDEAO à jouer son plein rôle de protection des droits et des libertés des citoyens de la Communauté, en particulier de la liberté de la presse dont la garantie et la protection sont fondamentales pour la démocratie et l'État de droit.

Ces quatre cas représentent des étapes cruciales de la jurisprudence de la Cour de justice de la CEDEAO s'agissant de la protection des journalistes contre la détention arbitraire, les atteintes à leur intégrité physique et les menaces pour leur vie. La garantie de la liberté de la presse est fondamentale pour la démocratie et l'État de droit.

Les juridictions nationales sont également appelées à garantir cette protection, car, contrairement à la Cour de justice de la CEDEAO, elles ont pleine compétence pénale au niveau national. Il en résulte que les juridictions nationales sont les premières à garantir la

protection des journalistes contre les différents types de violations dont ils font habituellement l'objet dans l'exercice de leurs fonctions.

Mme Al-Shaymaa J. Kwegyir a expliqué que l'albinisme est l'absence congénitale de pigmentation ou de coloration d'une personne, due à une insuffisance de production de mélanine. En vertu de la racine latine du mot, « albus », qui signifie blanc, les personnes atteintes de cette caractéristique héréditaire manquent de pigmentation au niveau de leur peau, de leurs cheveux et de leurs yeux.

En raison de la stigmatisation de la société, les personnes atteintes d'albinisme sont l'objet de discrimination, d'exclusion sociale et trop souvent de violence. Dans certains contextes sociaux, les personnes atteintes d'albinisme sont méprisées et se voient refuser leurs droits fondamentaux basiques. Il doit être noté que la discrimination à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme ne se limite pas au continent africain, car, en réalité, il s'agit d'un problème mondial.

L'UNESCO a entrepris une campagne médiatique nationale en Tanzanie pour promouvoir le bien-être des personnes atteintes d'albinisme. Les objectifs étaient de permettre aux dirigeants locaux et au gouvernement de mobiliser et sensibiliser les citoyens du pays aux personnes atteintes d'albinisme. L'Organisation a adopté certains moyens pour faire passer ce message, notamment en suivant des approches sociales et culturelles promouvant les attitudes positives, mais aussi en mettant en place un système éducatif inclusif (les enfants atteints d'albinisme vont désormais à l'école avec les autres enfants). L'UNESCO a procédé à une revue, à une enquête et à l'organisation de discussions de groupe ciblées et a mené des entretiens dans le cadre de programmes radiophoniques sur l'albinisme en Tanzanie. Le programme radiophonique a fait évoluer la perception de l'albinisme en contribuant à changer les paradigmes sociaux – en les orientant vers des perspectives plus positives. Ce changement a été constaté par une évaluation de l'intervention, qui a indiqué qu'une diminution considérable des préjugés et des conceptions erronées de l'albinisme avait été constatée auprès des auditeurs qui avaient pu être touchés

par les programmes. L'UNESCO a également mené une campagne nationale sur des panneaux d'affichage qui ont aussi attiré l'attention du public sur la situation difficile des personnes atteintes d'albinisme – ce qui indique que les médias peuvent donc avoir un impact important sur les croyances des individus, et dans ce cas, à l'égard de l'albinisme.

M. Al Amin Yusuph a rappelé que la communication et l'information sont l'un des principaux domaines de compétences de l'UNESCO. L'approche de l'organisation couvre les divers domaines suivants :

- Promotion du développement et de l'évaluation des médias au moyen d'indicateurs de la sécurité ;
- Promotion d'initiatives de renforcement des capacités des médias publics, privés et communautaires ;
- Appui au développement d'outils pour les médias traditionnels et nouveaux – comme, par exemple, les Indicateurs de l'universalité de l'Internet développés par l'UNESCO⁶⁴ ;
- Promotion de la liberté de la presse en coordonnant la journée mondiale de la liberté de la presse et de nom-

⁶⁴ Le concept de l'Universalité de l'Internet résume les positions actualisées de l'UNESCO à l'âge numérique, soulignant les quatre principes fondamentaux selon lesquels internet devrait être conforme aux droits de l'Homme, ouvert, accessible à tous et alimenté par une participation multipartite. L'UNESCO s'efforce de mettre en œuvre cette décision en engageant les parties prenantes à procéder à des évaluations nationales en se basant sur le cadre des indicateurs.

« Indicateurs de l'universalité de l'Internet ». UNESCO. Consultable sur : <https://en.unesco.org/internet-universality-indicators>.

Placer les enfants albinos dans des centres spéciaux pour assurer leur sécurité souève des questions d'inclusion et de droits de l'homme. Enfants du centre pour enfants de Buhangija, Tanzanie.



breuses autres commémorations en faveur de la diversité, de la pluralité et de la liberté des médias.

On peut citer comme exemple concret du travail de l'UNESCO sur cette question le projet exécuté en 2014-2016 avec la coopération et le financement de l'Agence de développement de l'Azerbaïdjan. Cette intervention avait pour objectif de sensibiliser la communauté Massai en Tanzanie aux mutilations génitales féminines (MGF) et de mobiliser les dirigeants dans la condamnation de ces actes. Les MGF, un rituel coutumier, sont souvent perçus par les femmes comme un rite de passage à l'âge adulte et au mariage. Par le biais de radios communautaires, ce projet a engagé les dirigeants traditionnels et religieux, d'une part et, d'autre part, des jeunes filles et des femmes pratiquant ce rituel, dans un dialogue portant sur les défis sanitaires associés aux MGF et aux grossesses précoces. Les anciens en sont progressivement arrivés à faire une déclaration condamnant les MGF. Suite à ce projet, les radios communautaires sont devenues un espace où il était possible de donner l'alerte sur les cas potentiels de MGF. Ce projet démontre comment les médias locaux peuvent être un important partenaire pour le développement et la promotion de questions sexospécifiques et les droits de l'Homme.

Discussions plénières

La session s'est conclue par des interactions entre les panélistes et l'auditoire. Les membres de l'assistance étaient d'avis qu'étant donné que la question des rémunérations a un fort impact sur l'indépendance des journalistes, les syndicats doivent jouer un rôle important pour améliorer les conventions collectives sur les rémunérations.

Concernant la Cour de justice de la CEDEAO, les membres de l'auditoire ont réitéré que les pays africains doivent s'engager formellement à respecter les instruments internationaux et régionaux qu'ils signent relatifs à la protection de la liberté d'expression et des droits des journalistes. Ils étaient également d'avis que le défi porte sur l'application de la loi et des instruments juridiques. Un autre défi est lié au fait que les gouvernements ne se conforment pas toujours aux décisions de la Cour. Il est donc nécessaire qu'ils changent l'état d'esprit des professionnels des

systèmes judiciaires dans les pays - afin qu'ils reconnaissent explicitement que la liberté d'expression est un élément constitutif de la consolidation d'une démocratie. Les membres de l'auditoire ont précisé que les journalistes ne sont pas des ennemis de l'État ou des ennemis des gouvernements, mais qu'au contraire, ils peuvent contribuer à faire passer leurs messages.

Les juridictions internationales sont en première ligne de la défense de la liberté d'expression et de la protection des journalistes parce qu'elles représentent souvent le dernier recours quand le système judiciaire national ne fait pas droit à leurs revendications. Les journalistes doivent toutefois avoir conscience que les Cours de justice internationales ne peuvent pas traiter des cas de leur propre initiative : c'est aux victimes qu'il appartient de porter leur cas devant elles. Au niveau de la CEDEAO, la Gambie a été le seul pays à avoir été poursuivi mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de violation dans d'autres pays membres.

La perspective évolutive de nouvelles formes de journalisme a été réitérée, avec le témoignage sur les personnes atteintes d'albinisme à l'égard duquel l'activiste de la Tanzanie a rappelé le rôle que les médias peuvent jouer pour faire évoluer l'état d'esprit des populations locales vers la diminution des pratiques discriminatoires et de la violence contre ce segment vulnérable de la population.

La question de l'indépendance des journalistes dans la poursuite de la vérité a également été soulevée – les intervenants indiquant que la situation sociale souvent difficile des journalistes – est un facteur essentiel qui compromet leur indépendance.

La discussion plénière a également évoqué la nécessité d'améliorer l'éducation aux médias des Africains. Selon les intervenants, même si plus de 700 millions de puces téléphoniques sont activées en Afrique, ce qui signifie théoriquement que plus de 73 % de la population africaine ont accès à Internet⁶⁵, la plupart de ces utilisateurs ne savent pas comment traiter les informations. Il est donc important d'intensifier le soutien que l'UNESCO apporte aux pays nécessitant de programmes d'éducation à la technologie de l'information.

⁶⁵ Helen Nyambura-Mwaura, Simon Akam. "Telecoms boom leaves rural Africa behind". REUTERS. 31 JANVIER 2013. Consultable sur : <https://reut.rs/2SPgBt4>.

La session est arrivée à formuler les recommandations suivantes :

1. Notant avec une profonde préoccupation que, selon l'UNESCO, le statut judiciaire de plus de 86 % des cas d'enquêtes sur les exécutions de journalistes en Afrique ne sont toujours pas résolus (2006-2018), nous appelons **tous les gouvernements et toutes les organisations internationales** à apporter leur soutien à des activités de renforcement des capacités du personnel judiciaire (juges, procureurs, avocats) dans les normes relatives à la liberté d'expression et à la sécurité des journalistes afin de promouvoir la paix et l'État de droit ;
2. Reconnaissant combien la manière dont les citoyens ont accès à des données publiques peut réduire la corruption et accroître le sens de responsabilité, reconnaissant aussi que seulement 20 pays en Afrique ont adopté une législation sur « l'accès à l'information », nous appelons **tous les gouvernements africains** à adopter des lois sur l'accès à l'information comme moyen de promouvoir la liberté d'expression et la paix en Afrique ;
3. Gardant à l'esprit la popularité croissante des réseaux sociaux et les dangers qu'ils posent par la désinformation pour un climat de paix en Afrique, nous recommandons en outre **aux gouvernements, aux organisations internationales et à la société civile** d'investir pour permettre aux individus de réfléchir de manière critique sur les informations qu'ils reçoivent par le biais des médias et des programmes de maîtrise de l'information ;
4. Comprenant que les personnes atteintes d'albinisme continuent d'être victimes de violence, de discrimination et d'exclusion à grande échelle sur le continent africain, nous appelons **l'UNESCO et la CUA** à intensifier leur appui aux pays pour qu'ils adoptent et promeuvent des mesures visant à l'élimination des préjugés et de la discrimination à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme. L'UNESCO et la CUA devraient également encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait, à adopter des politiques et des stratégies visant à contrecarrer le préjudice subi par les personnes atteintes d'albinisme ;
5. Reconnaissant que les systèmes judiciaires nationaux doivent être les premiers à garantir la protection des journalistes contre les différents types d'atteintes à leur intégrité dans l'exercice de leurs fonctions, nous exhortons **les pays** à renforcer leur indépendance en appliquant les dispositions juridiques prévues dans les instruments internationaux, régionaux et nationaux pour défendre les journalistes et les professionnels des médias contre ces atteintes.
6. Sachant que les juridictions régionales comme la Cour de justice de la CE-DEAO n'ont pas de compétence pénale, nous appelons **la CUA** à envisager la création d'une juridiction pénale autonome et la possibilité de création d'une chambre criminelle au sein de la Cour de justice.



iii.2 SESSIONS PARALLÈLES DU FORUM DES IDÉES

Six sessions parallèles se sont déroulées durant cinq jours permettant aux participants d'en apprendre davantage sur certaines des questions présentées durant le Forum des idées.



iii.2.1 Prise en compte des problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe et aux partenariats intelligents

Modérateur : M. Yao Ido, Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest, Abuja

Panélistes

1. **Professeur Stephanie Gottwald**, Linguistique et alphabétisation, Université Tufts, et Directrice de contenu, Curious Learning ;
2. **M. Creesen Naicker**, Directeur, Distribution des partenariats, Curious Learning ;
3. **Mme Loise Danladi Musa**, Secrétaire exécutive de l'Agence de l'État de Bauchi pour l'Éducation de masse, Nigeria ;
4. **Mme Zulmira Rodrigues**, Chef de la Section de la Coopération avec les organisations régionales africaines, Département de l'Afrique, UNESCO ;
5. **Mme Mari Yasunaga**, Spécialiste de programmes, Secteur Jeunesse, alphabétisation et développement des compétences, UNESCO.

Introduction

Le modérateur a ouvert la session en insistant sur le caractère central de l'alphabétisation pour l'éducation et le développement, en particulier pour l'Afrique où le taux d'alphabétisation des adultes n'est que de 60%. Suite à une brève illustration d'une vue d'ensemble des progrès de l'alphabétisation, des défis restants et des tendances, la session a examiné comment la technologie numérique peut être un support à l'apprentissage de l'alphabétisation des enfants en âge de fréquenter l'école primaire, tout en réfléchissant à quelques initiatives concrètes ciblant les enfants défavorisés en Afrique.

Afin de lutter contre l'exclusion scolaire et de promouvoir la culture de la paix, il est devenu de plus en plus important de donner à tous les enfants d'Afrique un accès à l'éducation. La stratégie adoptée par l'UNESCO et le XPRIZE et ses partenaires pour garantir l'accès à l'éducation des populations isolées grâce à l'utilisation des technologies du XXIe siècle.

Présentations et principales discussions

Mme Mari Yasunaga a commencé la session en présentant une vue d'ensemble des progrès et des défis de l'alphabétisation :

- L'alphabétisation fait partie des droits humains, autonomise les individus et est un moteur du développement durable. Au cours des 50 dernières années, une considérable augmentation du taux d'alphabétisation des adultes de 56 % à 86 % a été enregistrée dans le monde. Toutefois, en raison de la croissance de la population, le nombre effectif d'adultes ne sachant pas lire et écrire a augmenté par rapport celui d'il y a 50 ans. À l'heure actuelle, au moins un adulte sur sept est dépourvu de compétences de base en lecture (750 millions). Les progrès ont été inégaux entre les pays et les populations, et l'Afrique est la région où le degré des problèmes d'alphabétisation reste considérablement élevé. En outre, la nature des compétences requises évolue du fait des demandes croissantes de capacités de lecture plus avancées et de capacités de lecture et d'écriture de textes numériques.
- Quoiqu'il en soit, l'alphabétisation de base demeure une source de grave préoccupation pour tous les groupes d'âge. Environ un enfant et un adolescent sur six supposés être scolarisés (258 millions) ne le sont pas. En Afrique, cette proportion est d'un enfant sur cinq en âge de fréquenter l'école primaire et cette proportion augmente au fur et à mesure que le niveau d'enseignement augmente. La proportion au niveau des études secondaires supérieures est de 58 %. En outre, 617 millions d'enfants et d'adolescents n'acquièrent pas les capacités minimales de lecture et de calcul alors que deux tiers d'entre eux sont effectivement scolarisés.
- Face à cette crise d'alphabétisation, il est nécessaire de prendre des mesures pour en solutionner les différentes causes : 1) les facteurs extérieurs qui impactent sur l'apprentissage, tels que la pauvreté ; 2) les facteurs éducatifs, comme le manque d'accès et la qualité insuffisante de l'éducation ainsi que 3) l'inadéquation des environnements alphabétisés dans lesquels les individus puissent acquérir, appliquer, conserver et faire avancer leurs capacités d'alphabétisation.



Elle a ensuite procédé à une brève revue des défis et des possibilités de l'enseignement et de l'apprentissage par la technologie numérique :

- Le développement de la technologie numérique est très rapide et engendre des opportunités et des défis pour les systèmes d'éducation nationaux. En outre, les approches de l'apprentissage et de l'enseignement existantes ne sont pas nécessairement préparées à répondre aux transformations qui en découlent. Dans ce monde numérique en constante évolution, nous devons constamment vérifier et adapter nos approches. Nous avons vu des cas comme pour les questions de confidentialité, où les réglementations ne sont pas pleinement développées pour gérer les risques potentiels pour les individus et les sociétés. En même temps, la technologie numérique offre d'immenses possibilités de promotion de l'alphabétisation dans des contextes multilingues, notamment par la conservation et la revitalisation des langues et des cultures autochtones et locales, ainsi que par le développement de contenus locaux, en particulier quand seulement 5 % des 7000 langues vivantes dans le monde sont représentées dans un espace numérique.

Mme Zulmira Rodrigues a donné un aperçu d'une nouvelle initiative d'apprentissage précoce, en collaboration avec Curious Learning. Cette initiative a été inspirée par le projet UNESCO/XPRIZE sur l'apprentissage avancé mené en Tanzanie entre 2016 et 2019.

- Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS), neuf enfants et adolescents sur dix en Afrique n'acquiescent pas les niveaux minimums de lecture et de calcul après trois à quatre années de scolarisation. Pour trouver des solutions de faible coût et à grande échelle face à ce problème, un certain nombre d'initiatives ont été élaborées en faisant usage des technologies du 21^{ème} siècle. L'une d'elles, Global Learning XPRIZE - un partenariat entre la Fondation XPRIZE, l'UNESCO, le PAM et le Gouvernement de la Tanzanie – a démarré en octobre 2016. L'initiative XPRIZE s'est inspirée du travail du Massachusetts Institute of Technology (MIT), de Tufts University et de l'initiative One laptop per Child (*un ordinateur portable par*



enfant) en Éthiopie, commencée en 2011 et ayant donné lieu à la création de Curious Learning.

- En Tanzanie, 3000 enfants ont pu, par autoapprentissage, acquiescent des compétences en lecture, en écriture et en calcul de base en Kiswahili. Des tablettes ont été fournies gratuitement par Google. 90 % des enfants ciblés étaient pour la plupart analphabètes au début de l'intervention, mais, quinze mois plus tard (janvier 2019), ce nombre avait diminué de moitié. À l'aide d'applications libres de XPRIZE et d'autres outils similaires, le projet pilote de Curious Learning a testé l'utilisation de smartphones pour l'acquisition précoce de la lecture et du calcul dans quinze autres pays dans le monde, dont plusieurs en Afrique.
- Les smartphones sont de plus en plus reconnus comme étant des instruments accessibles et économiques pour l'adaptation de logiciels gratuits, libres et évolutifs. Les tablettes, dans la mesure où elles sont plus chères et plus complexes en termes d'entretien, sont plus appropriées pour les gouvernements disposant de niveaux plus importants de ressources. Le potentiel des téléphones mobiles doit être privilégié quand le coût unitaire doit être réduit.

Elle a ensuite décrit une nouvelle initiative du projet Early Learning en cours de développement par l'UNESCO et Curious Learning.

- L'UNESCO et Curious Learning sont en train de développer un projet d'apprentissage avancé de cinq ans, devant

Les outils digitaux jouent un rôle essentiel en invitant les enfants à développer leurs compétences en lecture et en calcul dès leur début de scolarité.

offrir des possibilités d'apprentissage à 100 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, dans des pays comptant un grand nombre d'enfants déscolarisés et d'enfants scolarisés n'atteignant pas une connaissance de base de l'alphabétisation. Ce projet vise à promouvoir l'apprentissage mobile à partir de logiciels gratuits et libres conçus pour des téléphones mobiles par Curious Learning.

- Le projet doit être déployé en deux phases. Durant la première phase, les interventions cibleront 20 millions d'enfants marginalisés, en termes d'éducation, et présentant différents profils⁶⁶ dans cinq pays, un de chaque sous-région de l'Afrique. Les pays seront choisis en fonction de leur acceptation et de leur disposition à adhérer à l'initiative. Le projet proposé commencera par six langues dans chaque pays : l'anglais, le français, l'arabe et le portugais, ainsi que cinq langues locales. Le logiciel sera localisé afin de s'adapter au contexte culturel de chacun des groupes linguistiques. Au niveau national, un groupe multidisciplinaire d'experts nationaux sera formé spécifiquement, en particulier des experts en éducation, en langues locales et en technologie numérique – afin de renforcer les capacités nationales pour adapter également le logiciel à d'autres langues. Il comprendra un système de suivi intégré permettant de mesurer les réalisations initiales et acquises en termes d'apprentissage ainsi que l'efficacité de l'approche.
- Dans la seconde phase, le projet sera déployé dans 15 pays supplémentaires par la localisation du logiciel par les équipes locales du projet, conformément à la situation socioculturelle et géoéconomique des populations cibles.
- Le projet explorera comment constituer des partenariats au niveau international et national, notamment la collaboration avec des parties prenantes du secteur privé. Le projet cherchera, en particulier, à établir des partenariats avec des sociétés intervenant dans le domaine de la production de smart-

phones ainsi que dans d'autres domaines des télécommunications.

- Le projet cherchera également comment développer davantage le logiciel afin de faciliter l'apprentissage de différents sujets comme l'éducation à la citoyenneté et à la santé. Le projet cherchera aussi à aider les pays à élaborer un programme devant offrir des possibilités de deuxième chance par la réintégration d'enfants déscolarisés dans les systèmes éducatifs formels. Il envisagera aussi l'utilisation du logiciel comme outil pédagogique venant compléter l'enseignement dans les écoles.

Mme Loise Danladi Musa a partagé l'expérience de l'école *School Meet the Learner* (SMLA) au Nigeria.

- Au Nigeria, de nombreuses femmes n'ont pas pu être scolarisées en raison de contraintes socioculturelles et sécuritaires. Pour augmenter l'accès à l'éducation, l'UNESCO a soutenu le projet SMLA, élaboré pour offrir des possibilités d'apprentissage de l'alphabétisation à 50 000 femmes et filles par l'utilisation de tablettes. Ce projet avait été précédemment piloté au Sénégal, dans le cadre d'un partenariat entre l'UNESCO, une entité du secteur privé (Proctor & Gamble) et le ministère de l'Éducation, avant d'être adapté ultérieurement pour être mis en œuvre dans le nord-est du Nigeria affecté par la prévalence de Boko Haram.
- Le gouvernement est très intéressé par le projet et s'est engagé en fournissant des tablettes et en mobilisant d'autres départements du gouvernement à y adhérer. La télévision publique a adapté le contenu du programme et a commencé à le diffuser. En conséquence, beaucoup plus de personnes ont adhéré au projet que ce qui était initialement prévu.
- Dans le nord du Nigeria, en raison de l'extrémisme violent, les enfants ne peuvent pas avoir plus de trois heures d'enseignement par jour à l'école primaire. Même lorsqu'ils sont à l'école, leur assiduité ne garantit pas qu'ils apprennent autant qu'ils le devraient. Pour les filles, la situation est encore plus difficile, car elles sont habituellement mariées à un âge précoce.
- Le projet a permis aux filles et aux femmes d'apprendre à partir de chez elles, tout en réduisant leur vulnérabilité à l'extrémisme violent. Il a eu

⁶⁶ Les enfants déplacés et réfugiés, les enfants déscolarisés, les enfants vivant dans des zones éloignées, les enfants exposés à un risque d'extrémisme violent et les enfants scolarisés avec de faibles résultats scolaires.

également pour effet de permettre aux femmes d'intervenir comme intermédiaires pour inciter leur époux à apprendre à lire et à écrire, car, autrement, la honte ressentie du fait d'être analphabète les dissuaderait de s'engager dans des programmes d'éducation pour adultes.

Suite à son immense succès, le programme devrait aujourd'hui être étendu à d'autres régions au Nigeria.

Mme Stephanie Gottwald a fait une brève présentation de « Curious Learning » :

- Démarré en 2011, « Curious Learning » est une initiative de recherche visant à explorer comment la technologie numérique peut renforcer l'alphabétisation des enfants en impliquant des experts du MIT, la Tufts University, la George State University et d'autres partenaires. Le programme a développé des applications d'autoappren-

tissage pour des mobiles ou ordinateurs à capacités limitées.

- Les applications ont été testées dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, dans des zones rurales en Inde, dans un bidonville en Ouganda, aux États-Unis pour les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école et en Syrie pour des réfugiés (avec l'appui de NORAD). En Éthiopie, les enfants d'un village dans lequel il n'y avait pas d'école ont reçu des tablettes avec des applications d'alphabétisation téléchargées en anglais et un indicateur des données d'utilisation. Des visites périodiques dans les villages ont permis d'évaluer l'utilité des applications. Il a été démontré que les enfants utilisaient leurs tablettes pendant six heures chaque jour et qu'ils avaient appris autant qu'ils auraient pu le faire dans une école primaire d'un pays développé.

Garçons zambiens utilisant un logiciel Open source.



- Le contenu a été adapté dans 48 langues, notamment dans 18 langues locales, et les applications sont accessibles sur Google Play Store.

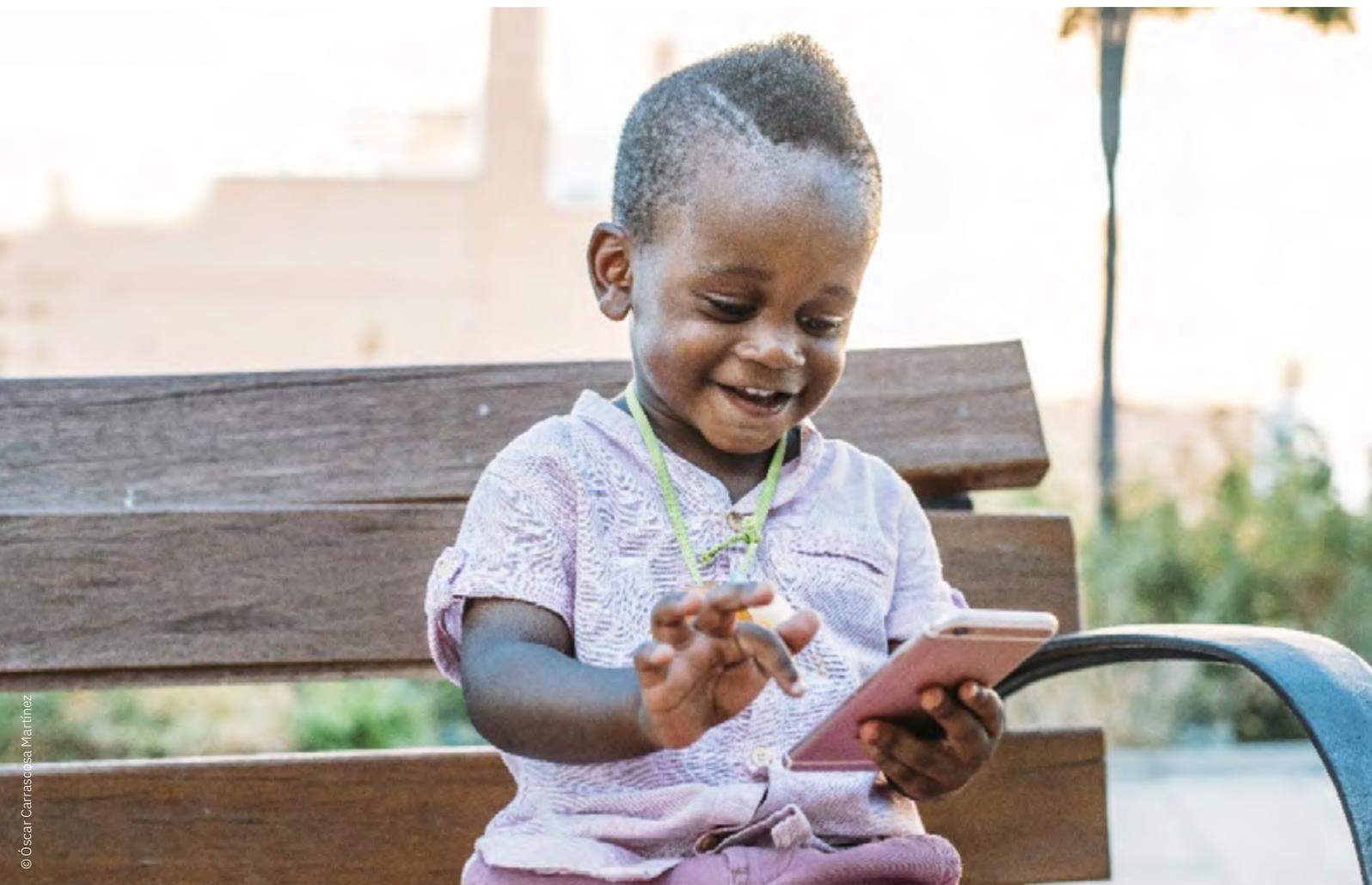
Elle a ensuite donné des précisions sur le projet UNESCO-Curious Learning d'apprentissage avancé – elle a expliqué que :

- Les applications peuvent être facilement localisées dans chaque pays et les équipes travaillant dans ces derniers sont aidées à développer leurs capacités.
- Les enfants apprennent à lire et à écrire. Nous devons enrichir les environnements d'alphabétisation. Les approches d'alphabétisation familiale peuvent être efficaces pour la promotion des langues africaines.
- Les pays et les partenaires sont invités à collaborer et à appuyer ce projet. Il est également nécessaire de lever des ressources techniques et financières à échelle nationale et locale.

M. Creesen Naicker s'est adressé à l'auditoire pour lui faire partager l'expérience de l'initiative de Curious Learning en Afrique du Sud :

- Le partenariat avec Curious Learning pour la promotion d'approches d'alphabétisation en langue maternelle portait sur onze langues officielles en Afrique du Sud. Le projet pilote a indiqué que l'approche phonétique d'enseignement de la lecture était particulièrement perceptible pour les enfants zoulous et a conduit les enseignants à la changer pour passer d'une méthode alphabétique à une méthode syllabique. Cela est dû au fait que la complexité de la langue zouloue qui comporte de très longs mots a rendu presque impossible pour les enfants la mémorisation des lettres.
- En 2017, les applications ont été adaptées à des smartphones. L'utilisation d'appareils smartphones, présente en outre l'avantage d'être moins cher et

Un longue distance jusqu'à l'école, la difficulté d'apprentissage due à des classes surpeuplées, la disparité entre les sexes et les conséquences des conflits sur l'éducation sont des défis qui peuvent être surmontés par l'utilisation d'outils technologiques dans le processus d'apprentissage.



d'avoir une grande portée, car - selon certaines recherches, d'ici 2025, il devrait y avoir environ 634 millions d'utilisateurs de smartphones en Afrique, soit environ 52 % de l'ensemble de la population⁶⁷. Curious learning a établi un partenariat avec Google et est en train de développer un écosystème pour exploiter les ressources existantes qui contribuera à orienter l'innovation avec des sociétés de télécommunications en Afrique.

- Le système n'a pas besoin d'Internet et permet donc de télécharger des applications en plaçant un smartphone à côté d'un autre.

Discussions plénières

Les questions suivantes ont été soulevées lors des échanges intervenus dans la poursuite de la session :

Concernant le choix des langues, il a été précisé que le projet s'adapte aux politiques et aux cadres linguistiques propres à chaque gouvernement. Il a toutefois souligné qu'il est essentiel de commencer par la langue maternelle avant de passer à la *lingua franca*, conformément aux lignes directrices de l'UNESCO en matière d'alphabetisation.

Le Dr Lang Fafa Dampha, Secrétaire exécutif de l'Académie africaine des langues⁶⁸ (ACALAN), a salué cette initiative et exprimé son intérêt à y adhérer. Dans de nombreux pays d'Afrique, les langues ne sont pas imposées par des cadres nationaux et les personnes emploient leur propre langue. Parmi ses activités, ACALAN a développé vingt systèmes d'écriture et facilité l'harmonisation de systèmes d'écriture. En collaboration avec l'UNESCO, l'académie s'intéresse aussi aux questions liées aux langues africaines dans le cyberspace. La proposition a été bien accueillie, car elle contribuera à renforcer la diversité linguistique et à réduire la duplication d'efforts.

Les questions suivantes ont été soulevées concernant les approches de

l'enseignement et de l'apprentissage. À titre d'exemple (i) il est nécessaire de réduire les heures relativement longues (six heures par jour) d'utilisation de téléphones mobiles par les enfants et à ce titre suivre le moment de leur utilisation suivant le temps d'apprentissage minimum indicatif nécessaire pour que les enfants maîtrisent des compétences basiques en alphabetisation ; (ii) l'apprentissage de l'alphabetisation doit être combiné avec l'acquisition d'autres compétences ; (iii) la compréhension de la faisabilité de l'autoapprentissage sans aucun soutien humain et la crainte d'un impact négatif sur le développement socioémotionnel des enfants doivent faire l'objet d'une sensibilisation (iv) les groupes d'âge ciblés doivent être identifiés ; (v) il doit y avoir plus de contenu local (par exemple, folklore, musique, histoires) ; l'apprentissage doit être inclusif (par exemple, les enfants handicapés, la dimension du genre) et il doit y avoir une compréhension de l'impact négatif éventuel.

Des précisions ont été apportées à certaines de ces questions posées – par exemple, le logiciel avait été conçu pour que les enfants puissent en 12 mois pour acquérir des compétences basiques en alphabetisation. Le logiciel peut être adapté localement aux langues locales. Concernant les heures et le moment de l'apprentissage, Curious Learning a répondu que le résultat du suivi de l'utilisation a révélé que les enfants utilisaient les téléphones mobiles pendant six heures seulement pour l'apprentissage et qu'ils le faisaient tôt le matin ou tard dans l'après-midi. Pour les groupes d'âge, Curious Learning a expliqué que l'importance de l'alphabetisation émergente est avérée dans les sciences cognitives. Le nombre de mots que les enfants entendent les premiers jours de leur vie peut servir de fondement à leur compréhension ultérieure. Il est important de parler aux enfants dès leur naissance. Mais ce projet cible les enfants en âge d'école primaire. Il est tout aussi important d'assurer de riches environnements alphabétisés pour les enfants dès la naissance jusqu'à l'âge de huit ou dix ans. Il est également important d'aider les parents à acquérir les compétences linguistiques et d'autres compétences dont ils pourraient avoir besoin pour venir en aide à leurs enfants.

⁶⁷ GSMA 2018

⁶⁸ ACALAN a été créée en décembre 2000 par le Président de la République du Mali. En janvier 2006, elle est devenue une institution spécialisée de l'Union africaine. ACALAN est chargée de développer et de promouvoir les langues africaines afin qu'elles puissent être utilisées dans tous les domaines de la société, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation : l'anglais, le français, le portugais et l'espagnol, (<https://acalan-au.org>).



Concernant l'inclusivité, le logiciel développé par Curious Learning peut être adapté aux besoins d'enfants ayant une incapacité, comme les enfants dyslexiques. L'adaptation de la technologie numérique facilite la démocratisation du développement de contenus locaux.

Concernant l'impact social émotionnel de l'e-apprentissage sans soutien, veuillez vous référer à l'étude de l'UNESCO en Tanzanie avec l'appui de l'Université de Dar es-Salaam⁶⁹.

L'auditoire a également posé des questions sur le suivi et l'évaluation des impacts des projets, concernant spécifiquement les évaluations avant et après les cours. L'intervenant a expliqué que les initiatives précédentes ont développé un système de suivi des élèves. Les compétences en matière de lecture et d'écriture des enfants ont été évaluées avant et après les cours d'alphabétisation. À titre d'exemple, avec l'UNICEF, Curious Learning a évalué les niveaux de maîtrise de l'alphabétisation des enfants avant et après l'utilisation des applications. Cette évaluation a démontré qu'avec 22 heures d'utilisation des applications numériques, les enfants avaient acquis une maîtrise de la lecture équivalente à celle de deux mois d'apprentissage à la lecture et l'écriture dans des écoles primaires bien équipées.

Des observations ont également été formulées sur l'utilisation de la technologie numérique – il a été précisé que ces projets sont particulièrement utiles dans les pays en situation de conflit et de post-conflit. De ces cas-là, de nombreux enfants sont habituellement marginalisés et exclus en termes d'éducation, et ces tablettes et téléphones mobiles apparaissent comme un moyen de répondre à leurs besoins d'apprentissage.

Certaines préoccupations ont été exprimées concernant la possibilité d'établir des liens entre le projet proposé et les systèmes éducatifs formels, afin de permettre l'intégration des enfants exclus de l'école dans des systèmes éducatifs formels à la fin de leur apprentissage. Le gouvernement a un rôle important à jouer pour assurer une équivalence entre les contenus d'apprentissage du projet et le cursus pédagogique national.

La session est arrivée aux recommandations suivantes :

Les pays sont instamment priés d'étendre l'accès des enfants à des opportunités d'apprentissage significatives pour leur permettre d'acquérir des compétences basiques de lecture par la technologie numérique, en particulier pour les enfants les plus vulnérables qui peuvent avoir été exclus d'un apprentissage de qualité ; les enfants déplacés et réfugiés ; les enfants déscolarisés ; les enfants ayant une incapacité ; les enfants vivant dans des environnements dangereux et dans des zones rurales éloignées ainsi que les enfants affectés par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme ;

Reconnaissant les possibilités offertes par les technologies du 21^{ème} siècle, il est demandé à l'**UNESCO** de soutenir les pays dans la promotion de programme d'alphabétisation promu par la technologie numérique et par une approche d'apprentissage globale et humaniste, englobant des dimensions cognitives, sociales et émotionnelles, afin que les apprenants élèves puissent apprendre de façon autonome tout au long de leur vie. L'UNESCO devrait également aider les pays à explorer les moyens les plus efficaces d'intégrer cet apprentissage dans l'enseignement scolaire et extrascolaire, dans le cadre d'approches d'alphabétisation familiale. Les projets d'alphabétisation devraient également être associés à d'autres domaines tels que la planification familiale, l'éducation à la santé sexuelle et reproductive, l'éducation pour un développement durable et une citoyenneté mondiale ;

Les participants ont applaudi et soutenu l'initiative UNESCO-Curious, car la qualité de l'apprentissage de l'alphabétisation assistée par la technologie numérique améliore la pertinence des contenus et des processus d'apprentissage par rapport au profil, au contexte, aux besoins et aux aspirations des enfants. Les participants se réjouissent qu'une attention particulière soit accordée à l'utilisation des langues africaines, au développement de contenus locaux et aux cultures locales ainsi qu'à une solution rentable pour l'éducation des exclus du système scolaire qui bénéficient d'une deuxième chance d'apprentissage .

Les pays sont donc encouragés à mobiliser des ressources nationales et extérieures adéquates pour adopter des initiatives similaires, afin que les enfants défavorisés puissent acquérir les compétences nécessaires pour devenir des citoyens à part entière, pouvant contribuer au développement de leur pays de manière pacifique.

⁶⁹ Pour consulter le document sur l'impact socio-affectif de l'e-learning, veuillez visiter le lien suivant: <https://bit.ly/2w06RDD>.

iii.2.2 État de la paix et de la sécurité en Afrique

Modératrice : Mme Ana Elisa Santana Afonso, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO en Éthiopie

Panélistes

1. **Mme Michelle Ndiaye**, Directrice du Programme Paix et sécurité en Afrique de l'Institut des études de la paix et de la sécurité, Université d'Addis-Abeba, Éthiopie ;
2. **Dr Yonas Adaye Adeto**, Directeur de l'Institut des études de la paix et de la sécurité (IPSS) à l'Université d'Addis-Abeba (Éthiopie) ;
3. **S.E. M. Afonso Eduardo Inguila**, Ambassadeur et Directeur de la Division Afrique, du Moyen-Orient et des organisations régionales, ministère des Affaires étrangères de l'Angola ;
4. **Professeur Samuel Kale Ewusi**, Directeur du Programme régional pour l'Afrique, Université de la paix des Nations Unies ;
5. **M. Charles Binam Bikoï**, Secrétaire exécutif du Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (CERDOTOLA) ;
6. **Mme Seraphine Kando**, Fonctionnaire aux droits de l'Homme de la Commission de l'Union africaine ;
7. **M. Ibrahim Ceesay**, Directeur exécutif et fondateur de l'initiative des Acteurs africains pour la paix.

Introduction

Cette session était consacrée à la présentation du rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique 2019 de l'Institut d'études sur la paix et la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Éthiopie).

Présentations et principales discussions

S. E. M. Afonso Eduardo Inguila a rappelé le rôle joué par l'Angola dans la contribution à la paix en Afrique, en insistant sur le fait que « sans paix, pas de progrès, pas d'harmonie ». Il a contextualisé cette déclaration en donnant l'exemple de l'Angola durant la guerre, lorsque le développement stagnait, que les entreprises étaient ruinées, les habitants massacrés et les propriétés détruites. En partant de l'histoire de l'Angola, qui vit aujourd'hui en paix, il a déclaré que tous les États d'Afrique doivent œuvrer ensemble pour faire de l'Afrique un continent uni conformément à l'Agenda 2063 de l'UA.

Le **Dr Yonas Adaye Adeto** a présenté le rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, qui donne une vue d'ensemble des conflits survenus sur le continent en 2018. Le rapport indique que, chaque année et pour chaque question, les événements et les développements dans toute l'Afrique tendent à évoquer des impulsions multiples et contrastées. De son propre fait ou par défaut, le continent traverse habituellement de brèves périodes de progrès, puis des cycles plus longs, souvent insolubles de défis qui pourraient être interprétés à tort comme son récit dominant. Quoiqu'il en soit, la complexité des questions liées à la paix et à la sécurité auxquelles le continent est régulièrement confronté finit par définir non seulement la manière dont il est perçu par ses citoyens et les observateurs de l'extérieur, mais aussi son statut dans les affaires mondiales. Le rapport est devenu un support phare du Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, qui présente une analyse synoptique des problèmes pressants de paix et de sécurité sur le continent et complète les réunions formelles des Chefs d'État et des gouvernements africains en les réunissant dans un environnement informel et collaboratif. Il n'a pas pour but, et ne peut même pas prétendre, de documenter tous les défis de paix et de sécurité auxquels le continent a été confronté au cours de chaque année, mais il attire l'attention sur ceux considérés les plus saillants et les plus transversaux, en particulier en termes de perturbation et de préjudice causé aux citoyens et aux États africains. L'objectif du rap-



Journée internationale de la paix, Djouba, Soudan du Sud, septembre 2011

port est de redynamiser et de renforcer l'agence africaine et son engagement dans la conceptualisation et la mise en œuvre de mesures proactives et innovantes, en réponse aux défis imposés par les considérations de paix et de sécurité sur le continent (rapport, 2019).

Le **Professeur Samuel Kale Ewusi** a insisté sur le fait que l'éducation à la paix représente une des solutions pour atteindre une paix durable.

M. Charles Binam Bikoï a parlé d'une épistémologie et d'une grammaire africaines sur la culture de la paix. Certains des points essentiels abordés portaient sur les langues utilisées pour promouvoir la paix en Afrique. « Quand on utilise une langue étrangère, on parle à l'esprit alors que quand on utilise sa langue maternelle, on s'adresse au cœur », a-t-il déclaré.

M. Ibrahim Ceesay a expliqué que les jeunes sont en train de combler les lacunes créées par les dirigeants. Les jeunes Africains sont résilients et ont déployé des efforts considérables pour contribuer au développement durable du continent, et ils ont réalisés des avancées impressionnantes malgré les expériences uniques qu'ils ont vécues.

Mme Seraphine Kando a réitéré que l'on ne peut pas parler de paix sans promotion des droits de l'Homme. Nos cadres juridiques doivent protéger tous les individus et les différents groupes dans notre société.

Discussion plénière

Les échanges avec l'auditoire ont été suivis des conclusions suivantes :

Il a été souligné que la sécurité des personnes – par opposition à la conception de la sécurité conventionnelle et plus centrée sur l'État – est essentielle pour relever les défis émergents comme les souffrances et la détresse des individus, les menaces non conventionnelles (par exemple, les maladies transmissibles), la migration et le changement climatique. L'impact des nouvelles et différentes formes de conflit a également été examiné, comme les conflits prolongés en Afrique centrale, en RDC, au Soudan du Sud et au Darfour, les conflits communaux et communautaires, le terrorisme et l'extrémisme violent. Ces points ont été jugés les plus pressants dans les régions du Sahel, de l'Afrique centrale et de la

Corne de l'Afrique, en particulier en Somalie, en raison de la longue présence d'al-Shabaab affectant les pays voisins, ainsi que dans le bassin du Lac Tchad en raison de l'activité de groupes d'insurgés. Pourtant, l'année 2018 a enregistré moins de conflits électoraux que les années précédentes. L'IPSS a insisté sur le fait que « nous ne sommes pas vraiment en sécurité en Afrique. Nous n'avons pas les moyens et les outils nécessaires pour traiter proactivement les conflits et nous ne répondons pas aux défis de manière adéquate ».

Au cours de la discussion, il a été avancé que la situation en Afrique reflète celles qui sont observées à l'échelle mondiale. À ce titre, la paix et la sécurité sont des problèmes mondiaux qui ne pourront être résolus que par des solutions mondiales. Quoiqu'il en soit, certains participants ont exprimé des doutes quant à la volonté des Africains de croire en eux-mêmes et leur souhait de collaborer pour traiter les conflits sur le continent. Les participants ont donc souligné comment, bien que le continent consacre beaucoup de ses ressources à la lutte contre les conflits, les efforts s'apparentent trop souvent à une extinction d'incendies – une fois qu'un conflit est résolu, un autre a déjà émergé. Les conflits ont également une probabilité élevée de reprise, estimée à environ 40 %.

L'une des raisons est le déploiement inadéquat de l'UA et des Communautés régionales dans les zones de conflits pour faire face à la nature multidimensionnelle des problèmes. À titre d'exemple, la pauvreté et le chômage ont été identifiés comme étant certains des problèmes sous-jacents. C'est ainsi que la signature d'un accord de libre-échange continental a été considérée comme une étape positive, et pourtant, pour de nombreux participants, la manière dont les pays participants encourageront le commerce tout en continuant à se battre dans un environnement violent n'est pas claire. Les participants ont plutôt identifié des mécanismes de prévention, d'alerte précoce et des efforts conjoints dans la gestion des conflits ainsi que la prise en compte de la dimension sexospécifique dans la résolution des conflits, comme des conditions essentielles pour la consolidation de la paix.

La session est arrivée aux recommandations suivantes :

Considérant que la paix et la sécurité sont des problèmes mondiaux nécessitant des solutions mondiales, d'une part ; et que les conflits ont des causes multiples, les entités internationales et les nations doivent prioriser le traitement multidimensionnel des conflits en Afrique en prenant également en considération la question de la création de richesses et du développement socioéconomique des pays ;

Considérant que le chômage et le sous-emploi des jeunes peuvent être des sources de conflit, nous appelons **les gouvernements, avec l'appui de l'UNESCO**, à renforcer l'aptitude des jeunes à l'emploi par l'éducation et la formation et à prioriser l'éducation à la paix, en particulier en plaçant l'accent sur le développement des compétences des femmes, l'enseignement supérieur et la formation des enseignants ;

Nous demandons que les questions liées aux droits humains soient intégrées dans un programme de paix globale en Afrique, dans le cadre de l'**UA** et en collaboration également avec différentes institutions ;

Nous recommandons que la recherche et la réflexion d'une épistémologie et d'une grammaire sur la culture de la paix en Afrique dans le cadre de l'Aspiration 5 de l'Agenda 2063 soient renforcées en conformité avec la Charte africaine de la renaissance culturelle ;

Nous proposons que le « rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » de l'Institut d'études sur la paix et la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Éthiopie) soit intégré dans les futures éditions de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la Culture de la paix », afin d'indiquer les tendances de l'état de la paix en Afrique ;

Nous demandons que l'**UNESCO** soit associée à la célébration, en 2022, du centenaire de la naissance du Président Agostinho Neto qui, à travers son travail artistique, a promu la libération de son pays et l'unité du peuple angolais.



iii.2.3 Financement durable des réserves de biosphère en Afrique - l'AfrbioFund

Modérateur : M. Salah Khaled, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale à Yaoundé

Panélistes

1. **Mme Noeline Raondry Rakotoarisoa**, Chef du Secteur Réseaux du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) : Réserves de biosphère et renforcement des capacités, responsable de la région Afrique au Secrétariat du Programme sur l'Homme et la biosphère, UNESCO ;
2. **M. Ousmane Doré**, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de développement ;
3. **Professeur Adepoju Adeshola**, Directeur exécutif du Nigeria Forestry Research Institute (FRIN) et Président du Réseau MAB en Afrique (AfrimAB).

Introduction

Le modérateur, **M. Salah Khaled**, a introduit la session en rappelant que le thème du panel est au cœur des priorités de l'UNESCO, car les réserves de biosphère représentent une contribution essentielle à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). En effet, elles combinent étroitement les besoins de conservation de la biodiversité et le développement socioéconomique des communautés locales. Les réserves de biosphère sont des sites uniques pour la compréhension et la gestion des changements et des interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, notamment la prévention des conflits et la gestion du changement climatique. Ce sont des lieux qui apportent des solutions locales aux défis mondiaux. Le financement durable des réserves de biosphère est donc une question cruciale qui nécessite une mobilisation à tous les niveaux.



Présentations et principales discussions

La session a réuni vingt participants originaires de douze pays, désireux de sensibiliser à l'initiative AFRIBIOFUND et de permettre une compréhension de tous les problèmes et les défis liés à la gestion durable des réserves de biosphère en Afrique. La session a également été une occasion de partager les expériences de la coopération entre l'UNESCO et la BAD sur le financement durable des réserves de biosphère.

La session a mis en lumière le fait qu'il existe actuellement 701 réserves de biosphère dans 124 pays, dont 21 sites transfrontaliers. L'Afrique en abrite 79 dans 29 pays, dont trois transfrontalières, couvrant une superficie totale de 83 millions d'hectares, avec une population de 21 millions de personnes. Plus de 50 % des réserves de biosphère africaines sont situées dans des pays moins développés (17 pays sur 29 et 38 sites sur 68). Ces réserves de biosphère sont confrontées à des obstacles majeurs dans leur gestion en raison du manque de financement stratégique durable

pour renforcer leurs capacités humaines, techniques et institutionnelles.

Mme Raondry Rakotoarisoa a présenté l'initiative AFRIBIOFUND en expliquant son approche novatrice, par sa contribution au renforcement du Réseau africain des réserves de biosphère et à la mise en œuvre des ODD en Afrique. Les réserves de biosphère sont des « lieux d'apprentissage pour le développement durable » aux niveaux local, national, régional et mondial. Ce sont des lieux permettant de tester les approches interdisciplinaires afin de comprendre et gérer les changements et les interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, notamment la prévention des conflits, la gestion de la biodiversité et du changement climatique. L'UNESCO collabore avec la Banque africaine de développement (BAD) à l'élaboration d'un partenariat stratégique en faveur de l'AFRIBIOFUND. Ce fonds sera une contribution majeure devant aider les États membres africains à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 15 (Vie terrestre) et l'ODD 13 (Changement climatique). En effet, la mise à disposition d'un financement

Réserve de biosphère du Delta de Saloum, environ à 150 kilomètres au sud-est de Dakar, Sénégal.





Partagé par quatre pays d'Afrique centrale du nord, le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun, le lac Tchad fait face à de grands changements climatiques et à une dégradation de l'environnement. Le projet BIOPALT, mis en œuvre par l'UNESCO et la Commission du bassin du lac Tchad, vise les principaux facteurs environnementaux à l'origine de la crise ainsi que la menace terroriste qui affecte la région.

durable améliorera la performance de chaque réserve de biosphère et le réseau régional en Afrique. Le fonds est une initiative fortement soutenue par les États membres par le biais du projet de Résolution 2 de la 39^{ème} Conférence générale de 2017⁷⁰ .

Le **Professeur Adepoju Adeshola** a parlé du Réseau africain des réserves de biosphère: un fort engagement des pays à assurer la réconciliation entre la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles pour le développement durable des communautés.

M. Ousmane Doré a parlé de la Banque africaine de développement comme partenaire essentiel du financement durable des réserves de biosphère.

Discussions plénières

Les échanges avec l'auditoire ont porté en particulier sur les procédures de fonctionnement de l'AFRIBIOFUND. Il a été spécifié que ce fonds n'appuiera pas seulement les pays africains pour la création de nouvelles réserves de biosphère, mais aussi les réserves de biosphère existantes d'une manière multi-forme, en particulier pour les questions liées à la conservation, à la recherche, à la formation, au suivi écologique et au développement socioéconomique durable des communautés locales.

Il a été suggéré que l'AFRIBIOFUND s'appuie sur les réalisations et les expériences des initiatives telles que le Fonds pour le patrimoine mondial africain ou le Fonds financier pour les forêts du bassin du Congo. Des liens et des synergies devraient être poursuivis avec d'autres fonds tels que le Fonds vert pour le climat. Il a été également précisé que la spécificité de l'AFRIBIOFUND est due en particulier au fait qu'il s'agit du premier fonds qui combine la conservation et le développement.

Enfin, compte tenu de l'étendue de la dégradation des écosystèmes, il a été suggéré que l'AFRIBIOFUND puisse être opérationnellement flexible et qu'il puisse financer des actions à impact rapide, centrées sur des activités productrices de revenus de l'économie verte. Enfin, il a été également souligné que le fonds devrait financer les activités de recherche qui font partie de la fonction logistique des réserves de biosphère.

La session est arrivée aux recommandations suivantes :

Que **l'UNESCO, la BAD et les pays** consolident les expériences et les leçons retenues d'initiatives telles que le Fonds financier pour les forêts du bassin du Congo et le Fonds pour le Patrimoine mondial africain, afin de créer des liens et des synergies avec d'autres fonds tels que le Fonds vert pour le climat ;

Que **la BAD** s'assure que l'AFRIBIOFUND soit opérationnellement flexible et qu'il puisse financer des actions à impact rapide, centrées sur des activités productrices de revenus de l'économie verte pouvant bénéficier aux communautés locales.

⁷⁰ Le projet de résolution recommande « la mise en place d'un fonds fiduciaire pour le financement durable du Réseau des réserves de biosphère d'Afrique (AfrBioFund), placé sous la conduite du Secrétariat de l'UNESCO et doté d'instruments et infrastructures adéquats qui susciteront l'intérêt et inspireront la confiance d'éventuels contributeurs et bénéficiaires. UNESCO. « Résolution 15 adoptée par la Conférence générale lors de sa 39^{ème} session, 39 C/Résolution 15 ». Consultable sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260889>.

iii.2.4 Vulnérabilité côtière en Afrique centrale

Renforcement des capacités institutionnelles en sciences océaniques et vulnérabilité côtière en Afrique centrale

Introduction

L'atelier était organisé par le Gouvernement de la République populaire de l'Angola et le Secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI/UNESCO), avec l'appui du Secteur Priorité Afrique et les Relations extérieures de l'UNESCO. L'atelier était destiné à renforcer l'appropriation d'une initiative en cours entre les pays d'Afrique centrale (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et République démocratique du Congo) et le Secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI).

Cette session, composée de deux panels de discussion, a été conjointement ouverte par :

1. **Mme Francisca Delgado**, Point focal de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Angola (COI) ;
2. **S. E. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi**, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO, Président du Sous-groupe d'Afrique centrale auprès de l'UNESCO ;
3. **S.E. Mme Maria Antonieta J.S. Baptista**, Ministre de la Pêche et de la Mer de la République de l'Angola.

Allocutions de bienvenue

Le Point focal de la COI / UNESCO au ministère angolais de la Pêche et de la Mer, **Mme Francisca Delgado**, a prononcé une brève allocution de bienvenue aux participants. S. E. **M. Nsadisi** s'est ensuite adressé à la session en se félicitant des importants efforts entrepris par le Sous-groupe de l'Afrique centrale pour l'élaboration de cette initiative par une approche inclusive et consultative, favorisant le leadership d'institutions nationales et sous-régionales appropriées dans la définition de priorités.

Le Dr Baptista a ensuite pris la parole pour insister sur la nécessité d'une action conjointe pour l'instauration d'une véritable culture de la paix et du développement durable qui sont au cœur du mandat de l'UNESCO. Ainsi a-t-elle déclaré : « les pays doivent agir dans un esprit de responsabilité partagée du maintien d'une culture de la paix mondiale. L'UNESCO joue un rôle unique dans la promotion de l'éducation et du développement d'une culture de la paix pour faire face au changement climatique et à la pollution des océans ». Elle a insisté sur l'importance de la formation des jeunes dont le rôle sera essentiel pour la promotion d'une culture de la paix.

La lutte contre la vulnérabilité des côtes est devenue une priorité pour l'UNESCO et les pays africains dans un contexte de changement climatique, afin de contrer les conséquences environnementales, économiques et sociales majeures.



1.1. Actions visant à minimiser l'impact négatif du changement climatique sur l'économie bleue

Durant cette session, **M. Pier Paolo Balladelli**, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Angola, a axé sa présentation sur les résultats importants de la prise de conscience mondiale du changement climatique : le doublement en une dizaine d'années de la superficie des aires marines protégées ; les améliorations juridiques et judiciaires contre la pêche illégale et la fin du déclin des stocks halieutiques.

Mais d'importants défis liés à la vulnérabilité côtière restent encore à relever. Il a attiré l'attention sur l'urbanisation côtière incontrôlée fragilisant la zone, l'acidification des océans avec un impact dramatique sur la vie marine et humaine et les inondations avec la progression des pluies et d'événements climatiques extrêmes.

2.1 Rôle de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI / UNESCO) dans la promotion des sciences économiques et sa contribution à la Décennie de la mer et des océans en Afrique

Le Secrétaire exécutif de la COI, **M. Vladimir Ryabinin**, en adressant ses salutations en ligne aux participants, a également exprimé ses regrets de ne pas avoir pu être physiquement présent. Son intervention a porté sur le travail entrepris dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, dont la mise en œuvre est prévue à compter de janvier 2021. Comme elle en a été chargée par l'Assemblée générale des Nations Unies, la COI/UNESCO est responsable de la coordination de la phase préparatoire de la Décennie, en étroite consultation avec les États membres, les agences des Nations Unies ainsi que les partenaires institutionnels, les organisations non gouvernementales et toutes les parties prenantes concernées. Concernant l'initiative de vulnérabilité côtière, il a déclaré qu'« elle contribuera à la gestion de la zone côtière et de l'aire maritime, à la promotion de l'économie bleue, au renforcement des capacités en sciences océaniques et à la lutte contre l'érosion des côtes en Afrique centrale ».

3.1 Initiative pour le renforcement des capacités océaniques et pour la lutte contre la vulnérabilité des côtes en Afrique centrale

M. Justin Ahanhanzo, Point focal et coordonnateur de l'initiative, a donné un bref aperçu de la géographie particulière du continent africain, bordé par l'océan Atlantique et l'océan Indien, la Méditerranée et la mer Rouge. Les mers et les océans qui entourent l'Afrique offrent des ressources naturelles incomparables, telles que la pêche, le gaz, les hydrocarbures côtiers et extraterritoriaux, des sources exceptionnelles d'énergie marine renouvelable, des routes maritimes et des ports pour le transport et les échanges commerciaux internationaux et régionaux. À cet égard, il a fait mention du discours du Président Mandela à la conférence du Cap en 1998 pour rappeler le paradoxe de l'abondance pour le continent africain.

Faisant référence à l'initiative de renforcement des capacités institutionnelles en sciences océaniques et en lutte contre la vulnérabilité des côtes en Afrique centrale, il a insisté sur la nécessité de procéder à un inventaire des capacités institutionnelles et des ressources humaines dans les pays concernés. Il a déclaré que, pour parvenir à des résultats sur le long terme, « les spécialistes de ces pays doivent jouer un rôle de chefs de file et il est impératif qu'ils investissent massivement dans les infrastructures de recherche scientifique de base, les technologies et les innovations océaniques ».

La vulnérabilité des côtes est un cercle vicieux qui génère une série de fragilités comme la faiblesse des biens et des propriétés sur les côtes, la destructibilité écologique, l'exposition économique, la vulnérabilité sociale et sociétale, les menaces croissantes pour la vie et d'autres vulnérabilités dues à la migration des populations.

Il a finalement mentionné les différentes initiatives africaines adoptées par les sommets de Chefs d'État de l'Union africaine, telles que la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050, la Décennie de la mer et des océans en Afrique, la Charte de Lomé et d'autres initiatives dans le cadre de la vision de l'Union africaine pour 2063.



La jeunesse africaine s'engage de plus en plus dans la lutte contre le changement climatique - Des jeunes manifestant pour une meilleure gestion du climat en Afrique du Sud.

3.2. Situation des stations de recherche océanographique en Angola

Le Dr Filomena Vaz Velho, Point focal de la COI au ministère de la Pêche et de la Mer de l'Angola, a présenté l'état des systèmes d'observation et de suivi de l'environnement marin et côtier en Angola. Les programmes de surveillance mis en place sont basés sur une série chronologique permettant au ministère de connaître la variabilité temporelle et saisonnière des écosystèmes marins et côtiers des eaux côtières angolaises. La série de mesure de la conductivité, de la température et de la profondeur couvre la période allant de 1997 à 2019. Elle a expliqué que des études sont en cours sur la connaissance de la circulation et de la variabilité du courant dans l'Atlantique tropical. Les paramètres physico-chimiques sont également pris en considération : la salinité, le niveau de nutriments et de minéraux, le niveau d'oxygène dissous, qui permettent de déterminer les zones d'oxygène mini-

mum ainsi que le phénomène de l'acidification. L'Initiative de vulnérabilité côtière en Afrique centrale ouvre de nouvelles perspectives d'expansion et d'approfondissement de la recherche au niveau sous-régional.

3.3. Surveillance de l'environnement des zones d'exploitation pétrolière en Angola

Le Dr Manuel Xavier a présenté un ensemble de protocoles complexes et complets répondant aux normes internationales régissant la surveillance de l'environnement des zones d'exploitation pétrolière. Ces normes juridiques internationales deviennent de plus en plus contraignantes dans un souci de garantir la sûreté et la sécurité des opérations ainsi que l'intégrité des écosystèmes associés aux zones exploitées. Compte tenu de la classification des données dans sa présentation, le fichier n'a pas été remis aux organisateurs.



La session a proposé les recommandations suivantes :

Nous sollicitons l'appui de l'**Union africaine** pour l'élaboration d'un programme continental et panafricain sur la vulnérabilité côtière en Afrique, dans le contexte de l'Agenda 2063 et, en particulier de la « Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine pour 2050 », de la « Décennie africaine pour les mers et les océans africains (2015-2025) » et de la « Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique » ;

Nous sollicitons l'appui **d'autres entités régionales, du système des Nations Unies, d'autres partenaires au développement multilatéraux et des gouvernements des pays concernés d'Afrique centrale**, pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;

Compte tenu de la complexité de la zone de confluence représentée par la ligne côtière et du mandat intersectoriel et multidisciplinaire de l'UNESCO, nous invitons l'**UNESCO**, notamment la **Commission océanographique intergouvernementale**, à soutenir la définition, la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative sous-régionale de manière intersectorielle. Nous demandons la création d'un groupe de réflexion chargé de superviser ces processus afin de donner suite à ces recommandations.

iii.2.5 Réflexions sur les politiques actuelles d'intégration des personnes d'ascendance africaine et des migrants contemporains

Modérateur : M. Luis Kandjimbo, Directeur général de l'Institut supérieur polytechnique métropolitain d'Angola

Co-modérateur : M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Panélistes

1. **M. Edizon Federico Leon Castro**, Professeur et chercheur sur la diaspora africaine, Équateur ;
2. **Mme Susana Matute**, Directrice des Politiques publiques afro-africaines, ministère de la Culture, Pérou ;
3. **Professeur Abdi Kusow**, Département de sociologie, Université d'État de l'Iowa, USA ;
4. **M. Cornélio Caley**, Conseiller au ministère de la Culture, Angola.

La diaspora représente une composante démographique importante de l'Afrique dans le monde. Elle est globalement plus éduquée et plus qualifiée que ses homologues sur le continent. Elle a, en outre, contribué considérablement au développement des pays de destination. Cette session était envisagée pour permettre une discussion approfondie sur la manière d'approcher les relations entre la diaspora et le continent africain. Elle a cherché à combler l'écart entre la théorie et la pratique concernant les liens entre le concept d'Afrique globale et les réalités rencontrées.

Écolières à Linvingston, dans l'est du Guatemala. La ville était autrefois le plus grand port du Guatemala dans la mer des Caraïbes. Elle est de nos jours principalement peuplée de Latinos, Mayas, Afro-Caribéens et Garifunas qui sont des descendants des peuples d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, des Caraïbes insulaires et des Arawaks.



© Arian Zweegers

Il est nécessaire de faire une distinction entre la diaspora classique et la diaspora contemporaine. Les relations de cette dernière avec le continent sont actuellement basées sur leur pouvoir économique, représenté en partie par le poids financier des envois de fonds. L'Union africaine devrait explorer des moyens efficaces d'utiliser ces transferts d'argent, parmi d'autres attributs non financiers de la contribution de la diaspora au développement du continent.

En ce qui concerne la diaspora classique (de longue date), il est nécessaire de créer un système qui l'encourage à avoir une bonne compréhension du continent afin qu'elle puisse contribuer, par ses compétences et ses qualifications, au développement de l'Afrique. Ce faisant, il faut être prudent quant au risque de créer de plus grandes inégalités entre la diaspora de retour et la population locale étant donné que cela risque de se traduire en polarisation sociétale plus marquée.

La diaspora a joué un rôle important dans la formation intellectuelle du panafricanisme et elle a contribué à la formation des mouvements de libération ayant donné lieu à l'autodétermination et à l'indépendance de différents pays africains. Dans cette mesure, l'Union africaine et ses États membres devraient s'efforcer de se rapprocher de la diaspora par la création de canaux appropriés en vue de revigorer ces liens avec le continent, de préférence définis au niveau politique.

Il est certes tout à fait légitime de s'attendre à ce que la diaspora contribue au développement du continent, mais il doit être noté qu'il s'agit d'une relation à double sens, tout comme l'Afrique elle-même doit contribuer à maintenir et à explorer davantage ce lien entre la diaspora et le continent.

Le **Dr Adbi Kusow** a réitéré la forte présence de la diaspora africaine dans les Amériques. Le Brésil occupe une place prépondérante avec 35 à 40 % de sa population d'ascendance africaine, aux États-Unis elle représente approximativement 25 % de la population totale. Cette diaspora historique a influencé considérablement les sociétés du Nouveau Monde en façonnant les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels. La question est donc de savoir dans quelle mesure les populations de ces pays se considèrent comme une

diaspora africaine. Ces pays – le Brésil, par exemple – bien que n'étant pas africain, mais enregistrant une influence africaine considérable dans la construction sociale de son État – tiennent-ils compte du fait que leur passé historique, ethnique et culturel est étroitement lié à l'Afrique ?

Ces questions nécessitent que le concept de diaspora africaine – dite sixième région de l'Afrique selon l'Union africaine – soit défini de manière plus précise.

La diaspora africaine a également apporté sa contribution à l'Occident et au reste du monde, en termes d'évolution sociale, politique et dans d'autres domaines, notamment dans la formulation des idéaux des droits humains, d'émancipation et de liberté.

À l'inverse, la diaspora sur le continent, et à l'étranger, joue un rôle considérable dans le développement et les aspirations du continent africain. La diaspora classique ou historique a eu une influence fondamentale sur le mouvement panafricain et elle a également joué un rôle important dans les luttes pour l'indépendance et les processus de libération. La diaspora est également porteuse de capitaux, d'expertise et de savoir-faire ainsi que d'autres éléments essentiels pour le développement de son foyer ancestral. Les envois de fonds sont un exemple important de cette forme de contribution, mais les futures générations d'Africains doivent encore voir les effets concrets et les résultats de cette tendance.

M. Edizon Federico Leon Castro a partagé l'expérience de l'Équateur. Il a expliqué que le fait d'avoir mis les pieds pour la première fois de sa vie sur le continent relance et pose de nouveaux défis théoriques par rapport à la diaspora considérée comme la sixième région de l'Afrique.

Selon lui, quand on examine l'expérience des pays d'Amérique latine, il est important de déterminer ce que signifie la diaspora dans l'existence des personnes d'ascendance africaine. Il mentionne que l'existence d'afrodescendants dans ces pays s'est maintenue grâce à l'interprétation selon laquelle ils sont des enfants de la diaspora africaine, provoquée par l'enlèvement initial d'êtres humains dans le contexte de

l'esclavage impliquant la fragmentation, la dispersion et la désarticulation de nombreuses identités locales.

Sur le débat portant sur la question des réparations pour l'esclavage, il a réitéré qu'il existe de nombreuses formes de réparations telles que les processus d'autoréparation. À cet égard, il ne faut pas se limiter à la paix, souvent invoquée comme une déclaration vide de sens, mais il faudrait plutôt rechercher des processus de solidification des identités en tant que membres de la diaspora.

Depuis les mouvements de la Négritude et du Panafricanisme qui ont émergé en Amérique, les Afro-Américains font appel à leurs racines et se projettent en Afrique, une appartenance qui fait place à un sentiment ancestral qui forme leur propre identité. Désormais, la construction de ces différentes identités africaines devrait prendre forme dans le tissu culturel et existentiel complexe qui devrait inclure la mémoire orale.

Il doit être rappelé que l'Afrique occupe une position géopolitique primordiale dans le monde où l'hégémonie est violemment contestée. Comment s'inscrit la diaspora dans cet échiquier géopolitique ? Il est nécessaire d'appréhender la diaspora comme une entité politique composée de multiples identités constituant un processus d'institutionnalisation de la sixième région de l'Afrique. Le dialogue interculturel doit prévaloir en tant que moyen d'échange entre la diaspora et le continent africain.

M. Cornélio Caley a rappelé que les tendances migratoires actuelles, en particulier d'Africains subsahariens vers l'Europe, sont essentiellement attribuées à ce que l'on appelle la « main d'œuvre non qualifiée ». Ces migrations se font vers le sud de l'Europe, de manière clandestine, et sont alimentées en partie par la périlleuse traversée de la Méditerranée, pour des raisons politiques ou même en raison d'épidémies, comme le virus Ebola, qui dévastent le continent.

Ces réflexions ne sont pas toujours compilées de manière accessible pour toutes les institutions et parties intéressées des États membres de l'UA. Les observations sur la recherche de la paix chez les Africains remontent toutefois à l'époque des luttes contre les systèmes coloniaux, reposant par exemple sur

le grand mouvement panafricain. Elles ont évolué selon les concepts de solidarité, de fraternité et se sont développées à l'occasion de luttes armées pour la libération nationale, qui ont culminé avec l'indépendance. Dans ce contexte spécifique, il s'est agi d'une union historique et solidaire entre Africains, qui a abouti finalement à la liberté et à de nombreuses indépendances nationales sur le continent, bien que cette solidarité se soit atténuée avec le temps.

La proclamation de l'Organisation de l'Unité africaine en 1963 peut être interprétée comme un acte politique visant à instaurer la paix entre les Africains. Elle a été suivie de périodes turbulentes pendant lesquelles les citoyens d'un pays ont dû rechercher la paix dans un pays voisin, en raison de conflits ethnopolitiques ayant émergé presque partout sur le continent africain. De nombreuses tentatives et résolutions ont été faites pour promouvoir la paix entre pays voisins. Cette situation découlait essentiellement de l'héritage colonial et du fait que les États indépendants avaient été hérités. Cette situation prévaut encore, bien heureusement à une moindre échelle.

Aujourd'hui, on assiste à un mouvement des élites, pas seulement en direction de l'Europe (sous forme de fuite des capitaux et de phénomène de fuite des cerveaux), mais aussi vers des pays africains plus stables comme, par exemple, l'Afrique du Sud. C'est pour cette raison que l'on assiste à l'émergence d'un mouvement xénophobe qui doit être sérieusement analysé et combattu. Nous devons nous engager dans un effort concerté, mutuellement bénéfique et durable pour combiner migration et développement, établir des réseaux transnationaux d'artistes et de créateurs, et faire des villes des refuges culturels. Tout cela peut faire de la migration un élément positif et durable.

Depuis son indépendance, l'Angola joue et continue de jouer son rôle dans l'intégration des personnes d'ascendance africaine. Mais il est nécessaire d'introduire des politiques au niveau de l'UA, afin d'inverser la fuite des cerveaux sur le continent et de stimuler les rencontres interculturelles comme la Biennale de Luanda. Ces types de forums encourageront et cimenteront davan-

tage les échanges de la diaspora, en particulier entre les jeunes.

Mme Susana Matute a déclaré que, lorsqu'il s'agit de la diaspora africaine historique au Pérou et, par extension, en Amérique Latine, la question en jeu est de savoir comment réconcilier l'afro-identité et l'identité nationale. Dans quelle mesure y a-t-il friction entre ces identités, en particulier quand on considère le mélange des appartenances ethniques, des cultures et des histoires dominant en Amérique latine ? À titre de comparaison, l'exemple de l'identité nationale angolaise qui est naturellement ancrée en Afrique et qui n'a donc pas besoin de se réapproprier son identité comme la diaspora. Quoiqu'il en soit, elle a affirmé que les éléments fondamentaux partagés sont les expériences communes. En tant que membre de la diaspora africaine au Pérou, elle a indiqué que c'était sa première expérience de l'Afrique. Elle réitère encore la nécessité de redynamiser les liens vibrants entre les Amériques et le continent africain.

Son travail est axé sur la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la population afro-péruvienne dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Le 14 juillet 2016, l'État péruvien, en vertu du Décret suprême 003, a approuvé le Plan national de développement de la population afro-péruvienne (PLANDEPA), devenu ainsi la première politique publique destinée à garantir l'attention et la protection des droits de la population afrodescendante au Pérou. PLANDEPA comprend quatre objectifs stratégiques :

(i) assurer une visibilité statistique (ii) garantir le droit à l'égalité et à la non-discrimination (iii) promouvoir le développement social, politique, économique, productif et culturel respectueux de l'identité et de l'égalité des chances et (iv) promouvoir la citoyenneté, leur participation et leur contribution à la prise de décision.

La direction des politiques relatives à la population afro-péruvienne est chargée de la conception et de la mise en œuvre du PLANDEPA, elle a élaboré une stratégie d'intervention à deux dimensions : sectorielle et territoriale.

Session plénière

La session s'est poursuivie par une conversation entre les membres du panel et le public sur des questions allant de la violence structurelle infligée à la diaspora africaine dans le contexte de l'esclavage qui a façonné les sociétés des Amériques, à l'importance de rétablir les liens entre la diaspora et le continent africain.

Les membres du panel ont réitéré la nécessité d'établir une distinction entre la diaspora historique et la diaspora contemporaine. Ils ont également voulu clarifier ces définitions compte tenu de la multitude et de la complexité de ces identités issues du processus de la diaspora. Ils ont rappelé qu'il s'agissait de l'une des luttes découlant d'une histoire de violence physique, psychologique et intellectuelle. Les processus de libération et d'indépendance en Afrique rappellent fortement le passé colonial.

Un membre du public a souligné qu'il ne faut pas négliger les fondamentaux dans le cadre du dialogue interculturel. Plus spécifiquement, les relations asymétriques de pouvoir qui subsistent actuellement ou qui pourraient émerger entre les diasporas et les Africains ont été évoquées. Ces relations de pouvoir asymétriques peuvent se manifester des deux côtés pour de multiples raisons. La question est de savoir où ces discussions sur la diaspora et l'Afrique mondiale sont soulevées, est-ce à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Afrique ?

Bien qu'il soit nécessaire de donner à la diaspora une chance de revisiter et de découvrir l'Afrique par elle-même, il doit être rappelé qu'il s'agit d'un processus ardu. Les problèmes liés aux difficultés de mobilité mondiale, malgré les avancées de la mondialisation, ont également été soulevés. En outre, le contexte politique actuel, dans certaines parties du nord et du sud, de populisme, de nationalisme et de xénophobie fait obstacle à la possibilité de rapatriés vers l'Afrique. Par ailleurs, les écarts de revenus et de richesse entre la diaspora et les communautés locales en Afrique se répercutent également sur la dimension de l'inégalité et de la répartition des richesses. Les riches diasporas revenant à la réalité de la pauvreté et du sous-développement observée sur le continent sont une cause de polarisation croissante.

La question de la diaspora européenne historique présente en Afrique, qui aspire à rétablir les liens avec ses ancêtres, à l'instar des afrodescendants dans le monde qui espèrent renouer des liens avec le continent africain – doit aussi être prise en considération : le monde d'aujourd'hui est un carrefour de civilisations et, à ce titre, il est tout aussi nécessaire d'inclure la culture européenne en Afrique (la diaspora européenne) dans l'histoire mondiale de l'Afrique. Il faut donc considérer le concept de diaspora de manière fraternelle et solidaire, indépendamment de son origine, de sa forme ou de sa constitution.

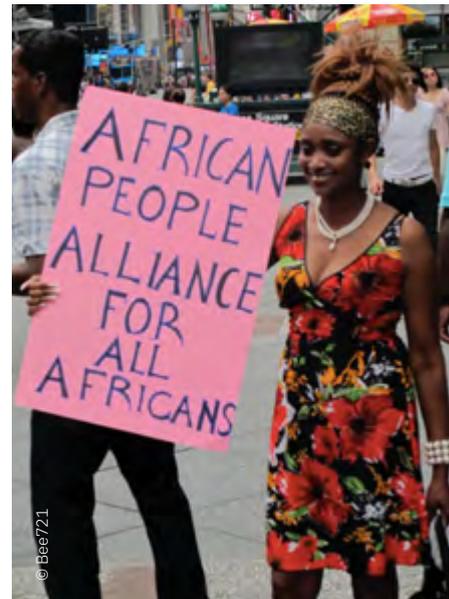
Un vestige de la mémoire coloniale, selon un jeune étudiant dans l'auditoire, est d'ordre linguistique. La langue est un code et, aujourd'hui, une grande partie de l'Afrique s'exprime encore dans le code du colonialisme.

Des questions ont été soulevées à propos du développement et du rôle des envois de fonds, des capitaux de la diaspora et même des réparations pour les futures générations africaines. Il est nécessaire d'anticiper la question des réparations à une échelle générationnelle ; quels devraient en être les résultats et quels pourraient être les besoins de la première, de la deuxième et de la troisième génération d'Africains et d'afrodescendants ?

Des conférences comme celle-ci, organisées par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola dans le cadre de ce Forum panafricain pour la culture et la paix, sont des occasions de combler l'écart entre les diasporas et le continent africain, au plan international et intrarégional. Cet espace de dialogue interculturel permet de brasser les facettes imbriquées et entrelacées des expériences partagées ainsi que de solidifier ces liens de manière institutionnelle.

La session a proposé les recommandations suivantes :

Rappelant que la diaspora a joué un rôle important dans la formulation intellectuelle du panafricanisme et le renforcement des mouvements de libération ayant abouti à l'autodétermination et à l'indépendance dans différents **pays africains**, nous invitons l'**Union africaine et ses États membres** à établir des moyens de communication pertinents avec la diaspora afin qu'elle redynamise ses liens avec le continent.



Des relations de pouvoir asymétriques peuvent être établies à travers les diasporas et les Africains - La communauté de la diaspora africaine à New York sensibilise sur la sécheresse et la famine en Afrique.

iii.2.6 Le Processus de Bakou : promotion d'un dialogue interculturel pour la sécurité des personnes, la paix et le développement durable – Leçons et perspectives

Modérateur : M. Vasif Eyvazzade, Secrétaire du Groupe de travail international, « Processus de Bakou », Responsable adjoint de l'administration, Chef de département au ministère de la Culture de la République azerbaïdjanaise.

Panélistes :

1. **S. E. M. Anar Karimov**, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO ;
2. **Professeur Mike Hardy**, Directeur exécutif, Center for Trust, Peace and Social Relations (Centre pour la confiance, la paix et les relations sociales), Université de Coventry, et Conseiller du gouvernement de l'Azerbaïdjan ;
3. **M. Hugue Charnie Ngandeu Ngatta**, Spécialiste de programme, Sciences sociales et humaines, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest.

Introduction

La session a porté sur le Processus de Bakou, une plateforme établie pour créer un espace positif d'échange ouvert et respectueux de points de vue entre des individus et des groupes de différents horizons ethniques, culturels, religieux et linguistiques, vivant sur différents continents, sur la base d'une compréhension et d'un respect mutuels. Les discussions ont été axées sur l'engagement du gouvernement de l'Azerbaïdjan à promouvoir un dialogue interculturel, ainsi que sur les possibilités de coopération éventuelle avec l'Afrique, notamment à travers le Processus de Bakou, pour faire avancer le dialogue interculturel en faveur de la sécurité des personnes, de la paix et du développement durable.

La réunion a commencé par une description du Processus de Bakou, en rappelant le contexte historique de l'engagement du gouvernement de l'Azerbaïdjan et de sa contribution au processus. Suivi par la projection d'un court métrage⁷¹ sur le Processus de Bakou, sur l'avancée du dialogue interculturel en faveur de la sécurité des personnes, de la paix et du développement durable, puis d'une présentation examinant les liens entre le Processus de Bakou et la Biennale, avec un accent particulier sur les pays africains. Un élément clé qui a été souligné ici est la menace mondiale de la coexistence entre diverses cultures.

⁷¹ Pour voir cette vidéo, veuillez consulter le lien suivant : <https://youtu.be/OvKNOHqZMio>.

Présentations et principales discussions

L'**Ambassadeur Anar Karimov** a donné un aperçu des relations entre l'Azerbaïdjan et l'Afrique, en indiquant les défis rencontrés concernant les questions liées à la culture de la paix. Il a rappelé l'engagement à long terme du gouvernement de l'Azerbaïdjan à l'égard de l'Afrique, qui remonte aux années 1960, quand 8000 étudiants africains, notamment l'ancien Président de l'Angola, ont reçu des bourses pour étudier en Azerbaïdjan. Il a également indiqué que l'engagement de son pays envers l'Afrique aujourd'hui est basé sur une vision stratégique d'une Afrique développée. Il a expliqué que ce partenariat a pour objectif de prendre en compte les difficultés auxquelles est confronté le continent : la pauvreté, les épidémies et les guerres, articulées, autour de trois piliers : (1) une assistance et un engagement à travers l'Agence internationale de l'aide au développement de la République d'Azerbaïdjan⁷², en particulier en Afrique subsaharienne (2) une assistance au développement et au renforcement des capacités, en particulier l'éducation des filles⁷³ et (3) la protection du patrimoine culturel par la dispense de formations et le renforcement des capacités axées sur les questions liées à la protection de sites comme, par exemple au Mali. Les deux activités citées aux points (2) et (3) sont menées au moyen d'un accord de fonds-en-dépôt avec l'UNESCO.

Tout en louant la participation croissante de pays africains au Forum mondial sur le dialogue interculturel (FMDI), il a également plaidé en faveur d'une plus forte présence africaine et de la nécessité d'instaurer une collaboration et des synergies appropriées pour accroître l'influence du continent dans ce forum. Il a exprimé sa gratitude d'avoir eu la possibilité de rencontrer différents Directeurs de Bureaux hors Siège de

⁷² L'Agence internationale de l'aide au développement de l'Azerbaïdjan (AIDA) a été créée le 14 septembre 2011 sous le ministère des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan. Elle a pour objectif principal de soutenir les efforts de prise en compte par la communauté internationale des problèmes sociaux dans le monde (<http://aida.mfa.gov.az/>).

⁷³ Il a cité comme exemple le projet de changement des adolescentes au Kenya et les efforts entrepris pour mettre fin aux mutilations génitales féminines chez les Massai en Tanzanie.

l'UNESCO et s'est engagé à consolider la conversation entamée avec eux. Il a exprimé également son souhait de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'institutions, d'experts, et de bonnes pratiques de l'Afrique soient associées - et rencontrent un écho plus important au sein du FMDI. Il a insisté sur le fait que le Processus de Bakou est une plateforme mondiale cherchant à engager un plus grand nombre de partenaires tels que l'Union africaine. Il a précisé que le Processus était prêt à créer davantage d'opportunités pour un engagement plus important des pays africains. Il a également insisté sur la nécessité de susciter des synergies et la coopération dans le cadre de partenariats privé-public. En conclusion, il a appelé à la création d'interactions permanentes entre la Biennale de Luanda et le Processus de Bakou, tout en recommandant que le forum soit suivi d'actions concrètes.

Le **Professeur Mike Hardy** a fait sa présentation par vidéo⁷⁴. Il a commencé par souligner les aspects techniques et intellectuels de la préparation du Processus de Bakou et le travail du groupe de réflexion pour la préparation du FMDI. Il a associé le Processus de Bakou à l'opportunité d'examiner, de réfléchir et d'échanger des idées sur la paix et la sécurité. Il a insisté sur le fait que le changement climatique et la pauvreté sont les plus grands défis auxquels est confrontée l'humanité, tout en réitérant que le changement climatique représente une menace majeure pour la sécurité à l'origine des migrations et du déplacement de population. Il est revenu sur les trois principaux points ayant fait l'objet de discussions lors du cinquième Forum mondial sur le dialogue interculturel de Bakou : (1) le dialogue interculturel : culture, art et héritage (2) les femmes comme importantes contributrices au dialogue interculturel et (3) le dialogue interculturel entre les religions du monde. Il a également insisté sur la nécessité pour les États membres, par l'intermédiaire de leurs Chefs d'État et de leurs ministres, d'adhérer au Processus de Bakou en tant que mouvement mondial en faveur de la promotion du dialogue interculturel.

M. Hugue Ngatta a présenté le travail de la Section du dialogue interculturel du

Siège de l'UNESCO, au sein du Secteur des sciences sociales et humaines.⁷⁵ Il s'est fondé sur des témoignages et des exemples pour montrer la coopération entre l'UNESCO et l'Azerbaïdjan sur le Processus de Bakou et sur le FMDI. Il a démontré certains de ces exemples en se référant aux cinq fonctions de l'UNESCO :

1. Le Processus de Bakou soutient le **Laboratoire d'idées** de l'UNESCO dans la mesure où il aide à éclairer davantage le dialogue interculturel et l'avancée de la recherche, de la production de connaissances et de l'innovation dans ce domaine, en vue de construire des sociétés plus pacifiques et plus inclusives ;
2. La fonction **de centre d'échange d'information**, ayant rendu possible la réactivation du Forum académique des chaires UNESCO sur le dialogue interreligieux pour la compréhension interculturelle et son institutionnalisation au sein du FMDI, depuis sa première édition en 2015. La publication de « L'interculturalisme à la croisée des chemins » (2017) a été citée comme étant un produit capital de ce réseau UNITWIN redynamisé grâce à la plateforme offerte par le FMDI. La plateforme électronique sur le projet de dialogue interculturel (ICD), financée par l'Azerbaïdjan, en vertu de sa modalité de fonds-en-dépôt auprès de l'UNESCO et de sa contribution à réunir des experts de toutes les régions du monde pour procéder à un inventaire, évaluer et formuler des recommandations d'outils ingénieux, d'initiatives et de pratiques afin de promouvoir le dialogue interculturel. Nombre de ces outils, initiatives et pratiques sont aujourd'hui consultables sur un portail interactif, devant être améliorés grâce à la Phase II de ce projet récemment approuvé ;
3. Concernant la contribution à la **fonction normative de l'UNESCO**, il a indiqué que le Processus de Bakou et le FMDI sont une seule plateforme qui traduit concrètement certains instruments majeurs de l'UNESCO dans le domaine de la culture. De la Déclaration universelle sur la diversité culturelle



© L. Werdtick / USAID

⁷⁴ Pour voir la vidéo (en anglais), veuillez consulter le lien suivant: <https://bit.ly/2WTGLNx>.

⁷⁵ Ce secteur est l'entité technique de l'UNESCO soutenant le Processus de Bakou.

(2001) à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), ainsi que la Convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour la protection du patrimoine mondial et la Convention du patrimoine mondial de 1972, le Forum mondial sur le dialogue interculturel de Bakou est un point de rencontre pour un authentique dialogue des cultures. La culture azérie et celle des différentes nations du monde s’y réunissent dans de fructueuses interactions allant de la gastronomie à la musique, en passant par la visite de l’ancienne ville de Bakou ;

4. La fonction de l’UNESCO, liée au **renforcement des capacités de ses États membres**, est également soutenue par le Processus de Bakou et le FMDI. Il s’est référé aux interventions des co-panélistes et aux statistiques communiquées par de nombreux États membres présents au Forum, aux différentes sessions, au Forum ministériel et les divers thèmes abordés, avec les informations partagées, les connaissances transmises et les bonnes pratiques présentées. En effet, le Forum mondial sur le dialogue interculturel de Bakou est une occasion unique pour renforcer les capacités et créer des réseaux à laquelle le Forum académique des chaires UNESCO sur le dialogue interculturel apporte une autre perspective ;
5. Le Processus de Bakou et le FMDI sont une **plateforme de coopération internationale** qui alimente la cinquième fonction de l’UNESCO. Celle-ci vise à renforcer les travaux de l’Organisation sur le dialogue interculturel tout en créant des synergies avec les principaux partenaires, notamment les agences onusiennes participantes et d’autres organisations membres du groupe de réflexion et/ou celles transmises au Forum. Par-dessus tout, il a souligné comment cette Plateforme de coopération internationale et sa contribution renforcent le rôle de l’UNESCO, en tant qu’agence-chef de file des Nations Unies pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)

et la mise en œuvre effective de son plan d’action.

En conclusion, il a informé l’auditoire de la Décennie internationale pour le rapprochement des cultures (2013-2022)⁷⁶, consécutive à la Décennie internationale de la promotion d’une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde à laquelle fait suite le forum de Luanda. Il est donc important d’établir des passerelles entre Luanda et Bakou et, ce faisant, d’assurer une présence et une contribution plus effectives de l’Afrique au FMDI. Il conclut en introduisant la prochaine Conférence régionale sur la gouvernance de la diversité devant se tenir à Accra, Ghana, les 10 et 11 octobre 2019, comme une occasion de mobiliser l’expertise, les institutions et d’autres acteurs de l’Afrique sur des thèmes pertinents pour le Processus de Bakou. Cet événement permettra aux parties prenantes de créer les synergies demandées par les représentants du gouvernement de l’Azerbaïdjan pour une plus forte présence de l’Afrique au Forum mondial sur le dialogue interculturel de Bakou.

La session a proposé les recommandations suivantes :

Considérant la mise en œuvre de la « Décennie internationale pour le rapprochement des cultures » (2013-2022), nous appelons à la création de **synergies entre le « Processus de Bakou » et la « Biennale de Luanda - Forum africain pour la culture de la paix »** ;

Nous assurons de **la participation des jeunes** d’Afrique au « Processus de Bakou », en vue de promouvoir le dialogue interculturel et la culture de la paix, et d’encourager la **participation de tous les pays africains**.

⁷⁶ Le « rapprochement des cultures » implique que la sécurité internationale et l’inclusion sociale sont impossible sans un respect des principes tels que la dignité humaine, la convivialité et la solidarité, qui sont les pierres angulaires de la coexistence humaine dans toutes les confessions et idéologies séculières. (<https://en.unesco.org/decade-rapprochement-cultures>).



iii.3 FORUM DES JEUNES

Le Forum des jeunes de la Biennale de Luanda était destiné à être une plateforme de partage d'expériences et à encourager les réflexions, les recommandations et l'établissement d'une alliance multipartite autour des thèmes Jeunesse, paix et sécurité et Créativité, entrepreneuriat et innovation au sein du continent.

Si le forum représentait une excellente opportunité pour favoriser un engagement significatif de la jeunesse et prioriser des actions concrètes susceptibles de faire avancer l'agenda continental, il était regrettable qu'en raison de contraintes budgétaires, seuls quelques jeunes pouvaient y assister en personne. Pour pallier ce problème, une plateforme en ligne avait été créée trois semaines avant la tenue de l'événement, pour accroître l'engagement d'un nombre plus important de jeunes dans les domaines d'intérêt thématiques.

La discussion en ligne s'est déroulée à travers les réseaux sociaux (événements Facebook) faisant participer 1300 .Au cours des discussions en ligne, les contributions ont été évaluées, discutées et rassemblées pour compléter les recommandations de la Déclaration de la jeunesse qui a été adoptée au forum par les jeunes participants. Un appel à propositions de projets, alignés sur les thèmes du Forum des jeunes, a été également lancé. Plusieurs propositions de projets de haute qualité ont, par conséquent, été reçues et évaluées dont cinq ont été sélectionnées et soumises au Forum des partenaires, qui fait partie de la Biennale de Luanda.

La Déclaration de la jeunesse a fait l'objet d'autres discussions et délibérations durant le forum et les recommandations des sessions des panels ont été enregistrées. La déclaration a été transformée en engagement de la jeunesse, qui a été adopté et présenté durant le forum comme étant le résultat du segment Forum des jeunes de la Biennale de Luanda.





iii.3.1 Jeunesse, paix et sécurité

Le Forum des jeunes, sur le thème général « Jeunesse et culture de la paix », a été une plateforme de dialogue et de réflexion pour les jeunes du continent et de la diaspora. La première session du forum a porté sur le thème « Jeunesse, paix et sécurité ».

Modérateur : M. Bonheur Djerabe Djatto, Expert en technologies de l'information et de la communication / Mécanisme d'alerte rapide d'Afrique centrale (MARAC) et de prévention des conflits de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Panélistes

1. **Mme Mfrekeobong Ukpanah**, Responsable, Réseau panafricain des jeunes pour la paix et la sécurité de l'Union africaine ;
2. **M. John Paul Ekene Ikwelle**, Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix ;
3. **M. Achaleke Christian Leke**, Coordonnateur du Local Youth Corner au Cameroun ;
4. **M. Noemio Dylan Mukoroli**, Coordonnateur régional du Réseau des jeunes pour la culture de la paix en Afrique australe.

Afin de donner à la jeunesse africaine la possibilité de faire entendre sa voix, des plateformes régionales sont mises en place, soit sous forme physique comme la conférence Africa Youth qui s'est tenue à Nairobi en 2018, soit sous forme virtuelle en préparation de la Biennale de Luanda.

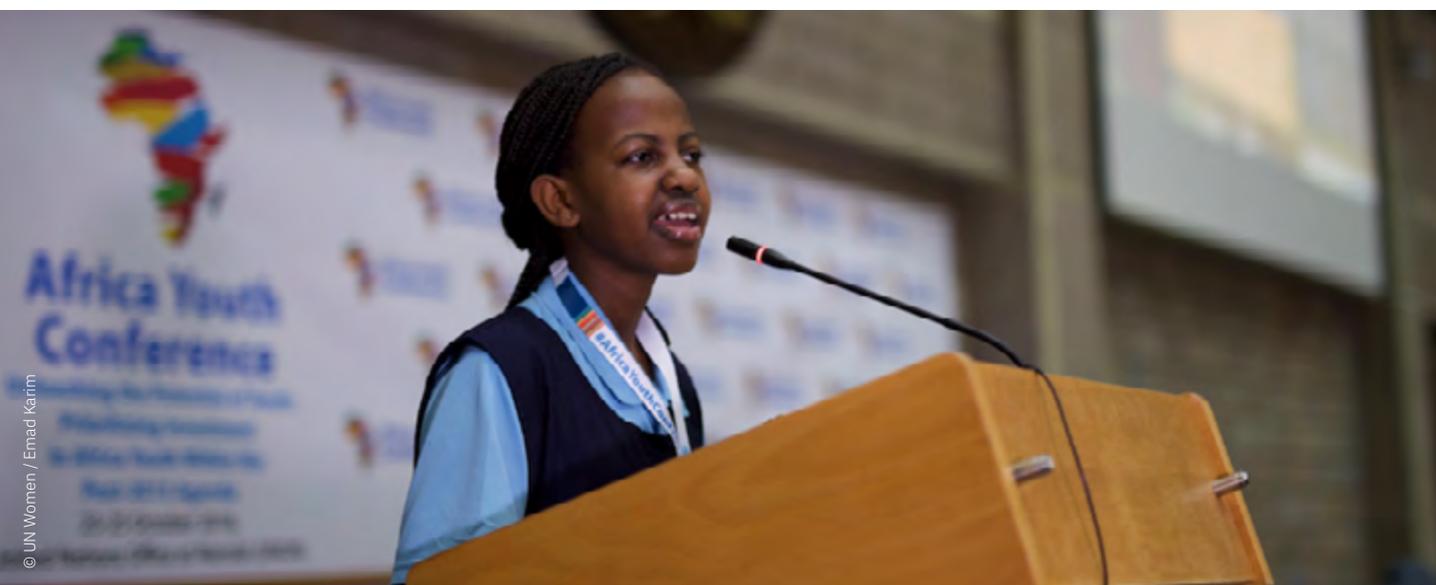
Introduction

L'audience a commencé par une vidéo⁷⁷ pour introduire le thème, suivie de la présentation du modérateur précisant l'objectif de la session. Il a demandé aux panélistes de partager leurs points de vue et leur expérience concernant le processus de mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse dans leurs pays respectifs et en Afrique plus généralement.

Leurs contributions et échanges avec le public ont été organisés autour des questions suivantes :

- Quel est le niveau de vulgarisation et d'appropriation des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans votre pays par les gouvernements de la sous-région et les organisations de jeunes ? Existe-t-il un plan d'action dans votre pays ou dans une autre sous-région pour leur mise en œuvre ?
- Existe-t-il un plan d'action national de mise en œuvre de l'Article 17 et des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans votre pays ? Résulte-t-il d'une initiative du gouvernement ou est-ce le fruit de pressions et d'un plaidoyer d'organisations de la société civile et/ou de partenaires techniques ? Est-il l'aboutissement d'un processus inclusif impliquant plusieurs parties pre-

⁷⁷ Pour voir la vidéo, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://youtu.be/CAYT3yM2X1Q>.



nantes, notamment des organisations de jeunes ?

- Quelles recommandations de l'Étude indépendante sur la jeunesse, la paix et la sécurité s'appliquent à votre pays ? Sont-elles spécifiées dans le plan d'action national de mise en œuvre de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse et des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies ? Dans le processus de mise en œuvre de l'Article 17 et des Résolutions 2250 et des 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans votre pays, qu'est-ce qui peut être cité comme bonne pratique ?
- Selon l'Étude indépendante sur la jeunesse, la paix et la sécurité, les jeunes sont absents du processus de paix, car ils sont victimes de la « violence de l'exclusion » dans six domaines principaux : (i) l'intégration politique (ii) l'intégration économique (iii) l'éducation (iv) l'égalité des genres (v) l'injustice et les droits humains et (vi) le désengagement et la réinsertion. Lequel de ces six domaines pose les plus grands défis dans votre pays ? Dans lequel de ces domaines votre pays se considère-t-il être un exemple ?
- Dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national pour l'Article 17 et les Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qu'est-ce qui, dans l'Étude indépendante sur la jeunesse, la paix et la sécurité, s'applique spécifiquement à votre pays ? Et qu'est-ce qui peut être spécifié dans le plan d'action national de mise en œuvre de l'Article 17 et des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies ?
- Comment les jeunes et leurs organisations, dans votre pays et en Afrique en général, s'approprient-ils l'Article 17 et les Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies et plaident-ils en faveur de leur mise en œuvre ?
- Après avoir adopté les Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, lors de sa 807^{ème} réunion sur le thème, « Jeunesse, paix et sécurité », tenue le 8 novembre 2018 en Égypte, a appelé « tous les États membres à mettre en œuvre de manière urgente la résolution 2250, à éliminer tous les obs-

tacles structurels à une participation effective des jeunes, à mobiliser les ressources nécessaires et à élaborer des plans d'action nationaux à long terme pour l'implication et la participation effectives des jeunes à la promotion de la paix et de la sécurité ainsi qu'aux processus nationaux de développement ». Considérez-vous cet appel suffisant pour créer une plateforme inclusive de participation des jeunes ? Sinon, que peut faire de plus l'Union africaine pour accélérer la mise en œuvre de l'Article 17 et des Résolutions 2250 et 2419 dans ses États membres ?

Présentations et principales discussions

Mme Mfrekeobong Ukpanah, Responsable, Réseau panafricain des jeunes pour la paix et la sécurité de l'Union africaine

L'Afrique continue de lutter contre différentes menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité, dues à la combinaison de plusieurs facteurs tels que, l'instabilité politique, les doléances concernant l'exclusion et la marginalisation, la criminalité transnationale organisée (armes, drogues et trafic d'êtres humains), l'extrémisme violent et le fondamentalisme entre autres choses. Alors que différentes parties prenantes incitent et soutiennent les conflits, les jeunes sont souvent perçus en Afrique comme étant les auteurs de violence - alors que peu d'attention, voire aucune n'est accordée à leur rôle et à leurs contributions croissantes dans le cadre d'actions préventives. En effet, les jeunes du continent participent activement à l'édification d'une culture de la paix parmi leurs pairs et la société au sens plus large. Pourtant, les jeunes femmes et les jeunes hommes ne sont souvent associés aux interventions pour la paix qu'en tant que bénéficiaires, sans que ne soit reconnue leur aptitude à diriger, à mettre en œuvre et à assurer le suivi de ces interventions.

Ces perceptions et engagements inégaux des jeunes ont facilité les demandes au Conseil de sécurité des Nations Unies d'une Résolution (RCSNU) sur la jeunesse, la paix et la sécurité (JPS). En décembre 2015, le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a adopté sa Résolution historique 2250



Unit4heritage a été créé par l'UNESCO pour la préservation du patrimoine culturel contre sa destruction par des groupes extrémistes. Depuis que l'initiative a été accueillie par la communauté internationale, la jeunesse a été identifiée comme un acteur clé pour la promotion de la paix et la préservation de la culture à travers cette campagne.

qui reconnaît le rôle significatif de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la sécurité en encourageant leur importante participation articulée autour de cinq piliers : 1) la participation, 2) la prévention, 3) la protection, 4) les partenariats et 5) le désengagement et la réinsertion. La RCSNU 2250 a mandaté la réalisation d'une Étude indépendante des progrès relatifs à la jeunesse, la paix et la sécurité - l'élément manquant documentant les contributions et les défis de la jeunesse en matière de paix et de sécurité. Elle formule des recommandations stratégiques pour la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies, notamment la nomination de points focaux pour la JPS, qui se feront les promoteurs des coalitions nationales de JPS, dans le but de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la résolution 2250. Elle exhorte les organismes régionaux et continentaux à apporter leur appui à l'élaboration de cadres politiques prenant en compte les questions relatives à la jeunesse, à la paix et à la sécurité en partenariat avec les jeunes. Elle encourage, entre autres, les Nations Unies à apporter un appui financier aux organisations dirigées et orientées par des jeunes, notamment en garantissant ainsi un engagement périodique entre les Nations Unies et la jeunesse à travers une participation inclusive au

CSNU, en particulier de jeunes de pays sur l'agenda du CSNU.

En juin 2018, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la RCSNU 2419 qui encourage la participation effective des jeunes aux négociations sur la paix et à leur mise en œuvre. Cela a donné l'élan à un document de politique mondiale sur la participation des jeunes aux processus de paix. Ce dernier identifie la participation des jeunes aux processus de paix à trois niveaux : 1) à l'intérieur, 2) autour et 3) à l'extérieur de la salle, et formule des recommandations de fond pour l'inclusion des jeunes dans toutes les phases et pistes des processus de paix, dans la création de réseaux de médiation de jeunes initiés, pour la mise en œuvre effective et la viabilité des accords de paix.

À cet égard et dans le cadre des efforts entrepris pour mettre en œuvre l'Article 17 de la Charte de la jeunesse de l'UA de 2006 (CJU) et les Résolutions 2250/2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Département Paix et Sécurité de la (DPS) de la Commission de l'Union africaine (CUA) a lancé le programme Jeunes pour la paix (Y4P) en septembre 2018 à Lagos, Nigeria, avec pour objectif cardinal, d'inclure, d'investir et d'établir des partenariats avec la jeunesse pour la promotion d'une paix et d'une sécurité durables en Afrique. L'Article 17 de la CJU prescrit que les



États membres de l'UA collaborent avec la jeunesse en matière de paix et de sécurité dans sept domaines : (i) le renforcement des capacités (ii) la promotion d'une culture de la paix par l'éducation et le dialogue (iii) la condamnation des conflits armés et la prévention de l'esclavage sexuel des jeunes (iv) la protection des civils, notamment des jeunes dans les conflits armés (v) la mobilisation des jeunes pour la reconstruction des zones dévastées par la guerre pour venir en aide aux victimes de la guerre (vi) la promotion d'actions pour la paix, la réconciliation et la réinsertion et (vii) la promotion de la récupération physique et psychologique ainsi que la réinsertion sociale des jeunes victimes. C'est dans ce contexte que le programme Youth4Peace Africa cherche à engager effectivement les jeunes, à les impliquer et à collaborer avec eux (individus et organisations) dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent. Cela devrait contribuer à faire évoluer la perception négative des jeunes, perçus comme des porteurs de violence.

En outre, dans le cadre des efforts entrepris pour obtenir une volonté politique pour la mise en œuvre du programme Youth4Peace Africa, la première session ouverte du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA sur la jeunesse, la paix et la sécurité, était consacré à la plaidoirie de ce programme le 8 novembre 2018, en commémoration de la Journée afri-

caine de la jeunesse. Les décisions essentielles du Communiqué de la 807^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité sont les suivantes : (i) appel aux États membres à mettre en œuvre de manière urgente les RCSNU 2250 et 2419 et les autres instruments régionaux et continentaux relatifs à la jeunesse, à la paix et à la sécurité (ii) nomination de cinq jeunes Ambassadeurs Africains de la Paix (JAAP) chargés de la promotion de la paix, en collaboration avec l'Envoyé de l'UA pour la jeunesse (iii) finalisation du cadre en cours sur la jeunesse, la paix et la sécurité et (iv) commande d'une étude d'évaluation du rôle et des contributions de la jeunesse à la paix et à la sécurité sur le continent. Le CPS a également institutionnalisé une session annuelle sur la JPS. Des plans sont en cours pour valider l'étude et le cadre sur la jeunesse, la paix et la sécurité au niveau continental, basé sur l'Article 17 de la CJU et la RCSNU 2250. Nous espérons que ce cadre continental servira de guide aux États membres pour l'élaboration de plans d'action nationaux, comme les en a chargés le CPS ; le renforcement et l'amélioration des capacités des jeunes ; l'appui à différents efforts et différentes interventions des jeunes en matière de paix et de sécurité ; l'élaboration d'un plan stratégique de cinq ans (2020 – 2024) ; la sélection de JAAP qui, en collaboration avec l'Envoyé de l'UA pour la jeunesse, seront les champions de la





« Les 16 jours d'activisme contre la violence envers les femmes et les filles », - la sensibilisation des jeunes par un concours interscolaire autour de la paix et de la connaissance du droit.

coexistence pacifique en Afrique, en particulier auprès de la jeunesse. Le rapport de l'étude, le cadre continental et les JAAP seront présentés et inaugurés lors de la 2nde session du CPS sur la JPS en novembre 2019.

Les consultations au niveau régional et national pour l'étude commandée par le CPS ont fourni des preuves incontestables des actions incroyables de jeunes femmes et de jeunes hommes dans le domaine de la paix et de la sécurité, notamment ce qui suit :

- En **Afrique de l'Ouest**, la *Sanctuary of Hope and Charity Foundation*, une organisation de jeunes qui sensibilise les élèves dans les écoles et les universités aux dangers de l'abus de drogues et à la criminalisation du trafic de drogues. En collaboration avec l'agence en charge des stupéfiants et de l'application de la loi du Nigeria et des médecins psychiatres, le groupe a touché plus de 8 000 jeunes dans 12 des 36 États du Nigeria. L'organisation a également facilité le sauvetage de plus de 31 jeunes de l'abus de stupéfiants.
- Au **Cameroun**, par le biais de son programme *Youth Initiative for Inclusive Dialogue* (YILD), *LifeAid* plaide en faveur des jeunes comme précurseurs d'un dialogue inclusif dans la crise anglophone en cours. Ce travail inclut des efforts de médiation « navette » entre les parties en conflit. Le groupe sensibilise également aux conséquences

de la crise, en attirant particulièrement l'attention sur des questions telles que la situation désespérée des personnes déplacées et le risque accru de radicalisation et d'extrémisme violent dans les zones anglophones.

- Au **Rwanda**, une organisation de jeunes mobilise contre les discours de haine et les idéologies génocidaires et procède à des formations, à un dialogue et à des conférences dans le but de prévenir la répétition du génocide de 1994 et de toutes formes d'atrocités.
- En **Somalie**, le Centre for Youth Empowerment s'efforce de promouvoir la participation des jeunes, en particulier de jeunes femmes, dans la prise de décision contre les entraves systémiques et culturelles à Burao, dans la région de Togdheer. Le groupe a réussi à exercer des pressions sur les autorités traditionnelles et religieuses pour l'attribution de sièges aux jeunes et aux femmes dans le processus décisionnel.
- Au **Zimbabwe**, *Community Solutions Zimbabwe* (CSZ) a initié et mis en œuvre l'Initiative *Youth Capacity Building and Advocacy Initiative on National Peace and Reconciliation* (YCBA-NPR). Le groupe s'est engagé dans un plaidoyer ciblé auprès de la Commission nationale de paix et réconciliation (NPRC), afin d'encourager la participation significative des jeunes dans le dialogue conduit par la NPRC qui a facilité une transition politique pacifique. Ses interventions ont créé une sensibilisation,



en particulier au sein de la structure de la NPRC qui s'efforce aujourd'hui de garantir une participation significative des jeunes dans tous les efforts de paix et de réconciliation. Le groupe a également entretenu la confiance entre la NPRC et les jeunes qui se consacrent et participent activement à toutes les consultations de proximité de la NPRC dans les dix provinces.

L'entreprise d'éducation à la paix par différentes organisations de jeunes, notamment celles intervenant dans des communautés éloignées, pour créer des clubs de la paix et identifier des homologues médiateurs dans les écoles, est stratégique, dans la mesure où il faut du temps pour instiller aux élèves une culture de la paix. L'objectif est d'inculquer ces valeurs aux élèves afin qu'ils ne puissent pas les oublier en grandissant. Plusieurs jeunes se servent des arts, de la musique, de films, des sports, par exemple, pour promouvoir la paix et favoriser la cohésion dans leur communauté. Cette approche est très attrayante, car ce sont des espaces où l'on trouve facilement des jeunes qui pourraient être séduits par la paix. C'est ainsi que j'ai conçu ce que j'appelle l'approche CAG – Créative, attrayante/Attirante et Gratifiante, comme un moyen pour promouvoir la paix. Dans cette optique, l'équipe du programme Youth4Peace Africa, instituera, avec l'appui du leadership de l'UA, un programme de récompense annuelle pour les jeunes

bâisseurs de la paix. Youth4Peace utilisera aussi différents moyens attractifs et créatifs pour promouvoir la paix sur tout le continent. Les exemples ci-dessus ne sont que des témoignages mineurs du rôle des jeunes en tant qu'acteur de paix en Afrique. Le programme Youth4Peace est convaincu que, vu l'opportunité et l'espace d'action, les jeunes Africains pourront indubitablement et effectivement promouvoir une paix durable dans les secteurs formels ou informels.

Pour favoriser une paix durable, la sécurité et le développement - plusieurs structures, politiques, programmes et des changements d'attitude s'imposent. À titre d'exemple, nous devons revoir les stratégies afin de capturer le cœur, l'esprit et l'âme des jeunes en faveur de la paix – nous ne cherchons pas seulement à ce qu'ils s'intéressent à leur promotion de la paix, mais surtout à ce qu'ils soient empreints de pacifisme et disposés à « transmettre » au monde la paix qu'ils portent en eux (selon l'adage, « on ne peut donner que ce que l'on a »). Nous devons nous efforcer de contrôler et faire taire les pensées négatives et incitatives qui pénètrent quotidiennement nos esprits – car toute la violence dans ce monde est une manifestation directe de l'esprit humain et nous devons donc mettre cet esprit en échec. Je formule spécifiquement les recommandations suivantes :

Aux gouvernements :

Nous apprécions les politiques, les plateformes et les programmes différents destinés à faciliter l'engagement et l'implication des jeunes. Mais ces politiques et ces programmes sont inadéquats et ne facilitent pas nécessairement leur inclusion et leur participation actives dans leur conception et leur mise en œuvre. En tant que population la plus importante et la plus vigoureuse du continent, nous devons aller au-delà de la parole et la concrétiser en assurant l'engagement et la participation des jeunes de manière significative.

Offrir l'espace politique et les ressources nécessaires pour soutenir la jeunesse. Créer délibérément des espaces pour les jeunes, notamment des postes importants à la présidence, dans le gouvernement et dans le secteur privé.

Allouer des ressources financières dédiées à l'appui de l'immense travail en cours des jeunes dans la consolidation de la paix, l'entrepreneuriat et l'innovation.

Fournir les infrastructures requises pour améliorer les capacités – en soutenant également leur créativité, leur esprit d'entreprise et d'innovation – pour leur contribution effective et leur direction de la quatrième révolution industrielle sur le continent et au-delà.

À la jeunesse :

Renforcez-vous, jeunesse africaine et affirmez votre leadership dans toutes les sphères.

Sortez de votre sommeil, dégagez-vous des circonstances et des reproches et créez l'avenir que vous souhaitez et que vous méritez. Il n'y a pas de place pour l'apitoiement ; nous ne pouvons plus nous permettre de pleurer ou de déplorer l'inexistence d'emplois et les perceptions de marginalisation et d'exclusion. Nous devons nous lever et ébranler le statu quo, faire tomber les obstacles et construire la paix, favoriser la cohésion et créer des emplois et des opportunités de moyens de subsistance.

Vous ne pouvez plus vous permettre d'attendre que l'on vous attribue des sièges autour de la table. Levez-vous pacifiquement pour exiger et prendre ces sièges ; si nécessaire, créez des tables inclusives pour diriger les changements souhaités. Ayez un impact qui ne peut être compris, mais qui ne peut être nié – c'est ainsi que personne ne refusera votre présence ou votre impact, mais exercez plutôt des pressions pour que soit acceptée votre participation aux tables de prise de décision et de la mise en œuvre.

Évitez les concurrences malsaines qui iraient à l'encontre de votre groupe. Favorisez les partenariats collaboratifs en fonction des ressources disponibles, tout en explorant d'autres opportunités ; établissez et maintenez des liens solides avec vos groupes de jeunes respectifs et dotez-vous de flux d'informations et d'une communication stratégique et efficace. Adoptez une approche ascensionnelle et établissez la confiance au sein de votre groupe.

Nous pouvons faire tout cela et bien davantage, car nous sommes la population la plus à même de le faire sur le continent – force physique, sagesse, créativité, innovation imbattables et inimaginables. Alors, levez-vous, activez votre esprit et votre subconscient – développez une intention positive, insistez sur des stratégies de mise en œuvre de cette intention et brûlez de l'ardent désir d'enrichir une Afrique meilleure.

Levez-vous, prenez la tête de la conception, du déploiement et de la mise en œuvre d'une paix durable, du développement et des grandes avancées technologiques sur le continent et au-delà.

Il n'y a pas de meilleur moment pour agir que maintenant – pour cultiver, récolter et convertir les immenses énergies de la jeunesse africaine en promotion d'une paix durable, de la stabilité et du développement de l'Afrique que nous voulons, souhaitons et méritons collectivement.



© USAID

M. John Paul Ekene ikwele

Après combien d'années de déni, les Nations Unies, par les Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité, sont finalement passées de la parole aux actes en reconnaissant l'immense et quintessentielle contribution des jeunes à la paix et à la sécurité dans le monde. Avant cela, en 2015, l'Union africaine (peut-être sans le savoir) l'avait déjà reconnue en 2006, en vertu de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse qui commence par ces mots : « *Au vu du rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence ainsi que les marques physiques et psychologiques profondes laissées par la participation à la violence, aux conflits armés et à la guerre : ... [collaborer avec les jeunes pour la paix et la sécurité dans sept domaines]...* ».

Malgré leur rôle de chef de file, plusieurs pays d'Afrique, le Nigeria, en particulier, n'ont pas encore intégré ces cadres juridiques. Il y a deux semaines, plus de 60 organisations de jeunes se sont réunies,

avec l'appui de la CEDEAO, de l'UA, du Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), de l'agence de coopération allemande (GIZ), de la Fondation BAYWOOD et du Réseau panafricain de jeunes pour la culture de la paix (PAYNCoP)⁷⁸, et sont convenues de diriger l'implication des jeunes dans les architectures de la paix et de la sécurité existantes au Nigeria, sous l'appellation de : *Youth4Peace Naija*, à l'aide d'un plan d'action. On peut donc affirmer que les organisations de jeunes remplissent leur rôle. Mais on ne peut pas en dire autant du gouvernement nigérien. Malgré l'existence de proces-

Événement pour le leadership politique chez les jeunes à Abuja, au Nigeria, en février 2015: Les jeunes doivent être inclus dans le processus politique pour contribuer en tant qu'acteurs actuels et futurs de la paix et de la sécurité.

⁷⁸ Émanant de l'appui de l'UNESCO à l'engagement de la jeunesse, le PAYNCoP (le Réseau panafricain de jeunes pour la culture de la paix) a été créé en décembre 2014. Il est composé de 60 membres fondateurs dont les Conseils africains de la jeunesse, les Organisations de jeunes et la Diaspora, engagés dans des actions de promotion d'une culture de la paix et de la non-violence sur le continent, en créant des synergies entre la Fondation Whitaker Peace and Development Initiative (WPDI) de Forest Whitaker, Envoyé spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation, les organisations africaines de jeunes et la Diaspora.

sus tels que l'Early Warning Center, ce qui manque concrètement, c'est la présence de jeunes dans ces processus et ces architectures.

Plusieurs défis se posent à la participation des jeunes au Nigeria bien qu'en 2018, l'intégration politique des jeunes ait été favorisée, dans une certaine mesure, par l'abaissement de la limite d'âge pour accéder à des fonctions électives en vertu de la Loi *Not Too Young To Run* (pas trop jeune pour se présenter). Plusieurs mesures sont conseillées pour un meilleur engagement de la jeunesse dans les processus de paix :

1. La première est de s'unir et de travailler dans des coalitions et des partenariats de jeunes dans le cadre du PAYNCoP. Le travail que le réseau a pu accomplir durant ses cinq années d'existence est remarquable et transformateur. Plusieurs autres coalitions dirigées par des jeunes effectuent un travail exceptionnel

dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique, auxquelles les jeunes pourraient s'associer.

2. La deuxième mesure est l'évaluation de la mise en œuvre des cadres mentionnés ci-dessus dans les États membres de l'UA. Ce pourrait être une recommandation de la Déclaration de la jeunesse à la fin du Forum des jeunes de Luanda.
3. Enfin, les jeunes du continent, en particulier ceux qui sont ici à la Biennale, doivent aujourd'hui professionnaliser le travail effectué par les groupes de jeunes – afin que nous puissions présenter des experts capables de représenter la communauté des jeunes de l'Afrique à tous les niveaux.

Il s'agit d'une étape dans la bonne direction, et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a également ouvert de nouvelles portes à l'engagement des jeunes dans la paix et la sécurité au sein de l'Union

Événement pour le leadership politique chez les jeunes à Abuja, au Nigeria, en février 2015: Les jeunes doivent être inclus dans le processus politique pour contribuer en tant qu'acteurs actuels et futurs de la paix et de la sécurité.



africaine, en adoptant le programme Youth4Peace Africa. J'ai participé activement aux activités de Y4P Africa, et c'était un périple rafraîchissant. Mais de nombreuses approches ou cadres d'intention sont nécessaires pour lever les barrières structurelles qui freinent la contribution et la participation significatives des jeunes aux architectures de paix et de sécurité sur tout le continent et, en particulier, au niveau national. Les États membres de l'UA ne devraient plus tenir les jeunes à l'écart des discussions nationales sur la paix et la sécurité, et ils devraient certainement ne plus les traiter comme des bénéficiaires, mais plutôt travailler avec eux en tant que partenaires et dirigeants. Il s'agit là de la seule voie à suivre pour instaurer une paix et une sécurité durables en Afrique.

M. Achaleke Christian Leke,
Coordonnateur du Local Youth Corner
au Cameroun

Le rôle des jeunes dans la construction de la paix est crucial, non seulement car ils ont toujours été considérés comme des auteurs de troubles ou des bénéficiaires, mais aussi parce qu'ils ont fait preuve d'innovation, d'engagement et de passion pour la promotion de la paix dans leur communauté. À titre d'exemple, au Cameroun, mon organisation, *Local Youth Corner*, travaille dans les prisons pour soutenir la réhabilitation et la réinsertion de détenus par le développement de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, nous avons plus de 5000 prisonniers qui bénéficient de nos programmes, dont 300 d'entre eux engagés dans la production et la vente des biens et des services qu'ils produisent. À titre d'exemple, les vêtements que je porte aujourd'hui ont été fabriqués par eux. Ils sont devenus ce que nous appelons des *prison-preneurs*.

Les efforts de ces jeunes sont devenus une entreprise légitime avec l'adoption des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies. De cette expérience au Cameroun, ils ont prouvé qu'ils sont une pièce maîtresse qui a permis à ce que la voix de jeunes Camerounais ait contribué au processus d'élaboration de ces résolutions; par exemple, ils ont effectivement participé à la rédaction de la Déclaration d'Amman. En ma qualité de membre de l'équipe de sensibilisation des jeunes bâtisseurs de la paix des Nations Unies,

j'ai également participé au processus de plaidoyer pour cette résolution.

Malheureusement, malgré l'adoption de ces résolutions, les jeunes engagés manquent toujours de soutien en termes de financement et d'occasions de participer à des processus formels et informels. Quoiqu'il en soit, je pense que le défi auquel nous sommes confrontés, en tant que jeunes, est que nous n'œuvrons pas à l'assurance de la mise en œuvre de ces politiques dans nos communautés et dans nos pays. Nous ne pouvons pas attendre que le gouvernement vienne les mettre en œuvre à notre place. Nous devons commencer nous-mêmes et, ce faisant, nous créons notre propre espace. Quand ces espaces auront un impact, les gouvernements n'auront pas d'autre choix que de nous suivre et nous soutenir. Telle est mon expérience au Cameroun et mon implication auprès de la jeunesse du Commonwealth.

Le manque de capacités est un autre défi majeur qui nous affecte, nous, les jeunes. De par mon expérience, je pense que la plupart d'entre nous, œuvrant dans la société civile et la consolidation de la paix, voulons continuer à militer. Nous ne voulons pas faire de la recherche et le récit de nos propres histoires. Nous ne sommes pas les seuls fautifs, mais je sais que nous manquons de capacités. Nous nous focalisons beaucoup sur l'activisme et négligeons la manière de faire du lobbying et de construire stratégiquement notre propre espace. Combien de fois nous, les jeunes, avons organisé des événements au cours desquels nous avons formulé des recommandations stratégiques ? Il est difficile de fournir des recommandations stratégiques sans parler de leur mise en œuvre. Commençons par changer ce récit. À titre d'exemple, le travail de notre organisation pour combattre les discours de haine, en collaboration avec l'UNESCO, ne s'est pas limité au renforcement des capacités. Nous avons une occasion d'approfondir nos connaissances. Cela nous permet d'effectuer une recherche intitulée « *Discours de haine et conflits violents au Cameroun*⁷⁹ » qui nous a

⁷⁹ Pour plus d'information, veuillez consulter <https://legideon.org/index.php?page=view/article/649/Hate-Speech-a-Violent-Conflict-Driver-in-Cameroon-LOYOC-Has-Asserted>.

aidés à saisir des preuves réelles de discours de haine nous permettant de formuler des recommandations stratégiques essentielles.

Avant tout, mon conseil c'est que nous ne devons pas arrêter ce que nous faisons pour nos communautés, même en l'absence de soutien. Je suggère plutôt que nous cherchions activement à forger des partenariats avec d'autres organisations. Nous devons nous concentrer sur le renforcement de nos capacités personnelles et de nos réseaux afin de nous assurer que nos projets soient conçus et mis en œuvre efficacement. Il ressort enfin de mon expérience qu'il est toujours important que nous recherchions des partenaires clés. Nous ne devons pas oublier l'importance de l'encadrement et des liens intergénérationnels. Quand bien même ferions-nous preuve d'intelligence et d'énergie, il est néanmoins important de bénéficier de l'expérience d'un mentor et de personnes plus âgées que nous. Enfin, je souhaiterais conclure en répétant que les résolutions et les politiques ne compteront réellement pour nous que si nous commençons à les mettre en œuvre au sein de nos communautés.

M. Noemio Dylan Mukoroli,
Coordonnateur régional du Réseau
panafricain des jeunes pour la culture de
la paix (PAYNCoP) d'Afrique australe.

Les Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies sont insuffisamment connues des gouvernements et des organisations de jeunes. Le développement des jeunes est important en Namibie, mais il ne couvre que les domaines de l'agriculture, de l'initiation aux finances et de l'industrialisation. Les jeunes sont encore très marginalisés vis-à-vis des questions de paix et de sécurité qui sont considérées comme du domaine des interventions de haut niveau ; il y a un sentiment selon lequel elles ne peuvent être laissées aux mains des jeunes. Bien que l'agenda du développement durable enregistre des niveaux élevés de participation de jeunes dans le pays, l'accent n'est guère placé sur la paix et la sécurité.

Rien n'est fait pour lancer la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cela désavantage considéra-

blement la jeunesse, car elle ne leur donne pas de socle sur lequel fonder un plaidoyer à cet égard.

L'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse sur le droit à l'éducation, à la possibilité de prendre librement part à la vie culturelle de leur communauté et à la promotion et la protection de la morale et des idées traditionnelles peut sans doute être une question que les jeunes peuvent défendre. Le droit à l'éducation est un enjeu politique de taille dans mon pays. La Constitution accorde une priorité juridique à cette question. Certaines organisations de jeunes en sont les championnes telles que la Namibian National Students Organization (NANSO). Mais rien n'est toutefois entrepris pour mettre en œuvre l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse de l'UA. Le plaidoyer sur le droit à l'éducation est une simple question de principe, mais il ne parle pas substantiellement ni directement d'un plan d'action.

Parmi tous ces domaines, ceux qui représentent un défi dans mon pays sont l'intégration politique et l'intégration économique : concernant l'intégration politique, la Namibie est une démocratie relativement jeune. Ayant accédé à l'indépendance en 1990, il reste encore beaucoup à faire pour consolider notre démocratie, et l'intégration politique en est un aspect. Concernant le parlement, il est honteux de constater que 29 ans après l'indépendance, les jeunes ne sont toujours pas pleinement représentés dans le corps législatif, toujours dominé par la vieille garde qui refuse d'abandonner le pouvoir aux jeunes et aux personnes capables.

Une intervention notable est toutefois la création du Parlement des enfants, qui a pour objectif l'inclusion des jeunes dans les processus décisionnels. Toutefois, il porte essentiellement sur des questions concernant les filles et les garçons. Cependant il peut s'écouler jusqu'à six ans avant la tenue d'une session, ce qui remet fortement en question l'efficacité de cette institution.

Le Collège électoral est un autre exemple poignant, récemment organisé par le parti au pouvoir du pays, la SWAPO, pour la sélection de ses membres devant occuper des sièges au parlement. Les jeunes membres du parti ont contesté en grand nombre.

Mais, comme prévu, la vieille garde s'est mobilisée et a dominé encore une fois les sièges du parti. Les jeunes Namibiens considèrent cela comme une volonté de prise de contrôle du processus parlementaire. Seuls quelques jeunes y sont parvenus. Ce qui répond à la question de l'intégration politique : les jeunes ne sont pas intégrés.

L'intégration économique est un domaine dans lequel les jeunes demandent constamment à être inclus. L'économie namibienne est très exclusive, au sens qu'elle n'inclut ni les femmes ni les jeunes. Le cas le plus notable de tentative d'inclusion de jeunes dans l'économie a été la création de la Small and Medium Enterprise Bank (Banque des PME). La priorité de la Banque des PME était d'offrir un soutien économique aux jeunes en Namibie, et elle a effectivement accordé des facilités de crédit sans garantie à des PME de jeunes. Malheureusement, ce soutien a été de courte durée, car la banque était mal gérée et a dû être finalement fermée. Cet échec a grandement affecté les jeunes en les renvoyant à la case départ. En termes d'authentique intégration économique, on enregistre quelques exemples d'initiatives, mais rien de substantiel en réponse à la question de l'intégration.

La plus importante des recommandations sur les voies à suivre serait d'augmenter les plateformes d'engagement des jeunes. Ce concept permet aux jeunes d'élaborer des plans d'action et de comparer leurs stratégies avec celles d'autres jeunes. Les initiatives comme la Biennale de Luanda sont essentielles, car elles permettent d'examiner les stratégies de manière critique. Les jeunes peuvent se les approprier en s'impliquant davantage dans les plateformes d'engagement civique, comme les forums publics et les conférences. C'est à l'occasion de telles plateformes que les jeunes pourront développer des réseaux de jeunes.

Deuxièmement, les organisations de jeunes comme la NANSO et le Conseil national de la jeunesse doivent reconfigurer et restructurer leurs politiques sur la jeunesse. Ces politiques ne peuvent pas être simplement théoriques et doivent être opérationnalisées en stratégies concrètes. Les Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Na-

tions Unies et l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse ne sont pas suffisantes en soi, car elles ne prennent pas en compte l'obligation de rendre compte, le suivi et l'évaluation. Rien n'oblige les pays à rendre compte s'ils ne priorisent pas la levée des barrières faisant obstacle à la mise en œuvre effective des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Qui plus est, il n'existe pas de comité chargé d'évaluer dans quelle mesure les pays ont intégré ces deux résolutions des Nations Unies.

Discussion plénière

Les échanges entre les panélistes et le public ont démontré que :

Il semble y avoir un malentendu général pour la plupart des jeunes du continent sur le contenu des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse ;

Il y a une conception erronée courante selon laquelle ces résolutions ne concerneraient que les pays plongés dans des situations de conflits et post-conflits ;

Il semble ne pas y avoir de volonté politique de la part des autorités publiques du continent de mettre en œuvre ces instruments normatifs internationaux relatifs à la jeunesse, à la paix et à la sécurité.

En outre, tous les participants sont convenus, à l'unanimité, que la mise en œuvre de ces instruments normatifs en Afrique relève également de la responsabilité des jeunes eux-mêmes et de leurs organisations. Ils sont également convenus qu'il est important qu'ils deviennent plus proactifs et plus unis dans la recherche d'une meilleure compréhension des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse. Ils doivent également s'efforcer de trouver les voies et moyens de mettre en œuvre ces différents cadres.

iii.3.2 Créativité, entrepreneuriat et innovation

La seconde session du Forum de la jeunesse a été consacrée à la thématique « **Créativité, entrepreneuriat et innovation** ».

Modérateur : M. Marius Tchakouang, Responsable du Campus numérique francophone de l'AUF (Cameroun)

Panélistes

1. **Mlle Fadwa Gmiden**, Vice-présidente du Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix (Tunisie) ;
2. **M. Zié Daouda Koné**, Centre d'incubation et d'innovation de la Commission nationale de l'UNESCO (Côte d'Ivoire) ;
3. **Mlle Dora Massounga**, Directrice exécutive de Warisse (Gabon) ;
4. **Mlle Yvette Ishimwe**, Directrice générale d'IRIBA WATER GROUP LTD (Rwanda) ;
5. **M. Maxwell Katekwe**, responsable du suivi et de l'évaluation de Restless Development (Zimbabwe) ;
6. **M. Jofre Euclides Dos Santos**, Directeur général de l'Institut de la jeunesse, Angola.

La session a commencé par une vidéo⁸⁰ illustrant les liens entre la créativité, l'entrepreneuriat et les aspirations de la jeunesse à une intégration économique.

De plus en plus de jeunes Africains choisissent l'entrepreneuriat, soit pour créer des richesses et dégager des profits (entrepreneuriat économique), soit pour créer une valeur sociale et s'assurer une autonomie financière (entrepreneuriat social). Cet esprit d'entreprise créatif et innovant des jeunes se déploie et se manifeste dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique des pays du continent.

Basée sur des cas de réussites, cette seconde session du Forum des jeunes de la *Biennale de Luanda* cherchait à faire connaître non seulement les solutions concrètes et les bonnes pratiques des jeunes eux-mêmes, en termes d'innovation entrepreneuriale, mais aussi les défis en termes de financement, de formation et de soutien, qu'ils ont rencontrés et auxquels ils sont toujours quotidiennement confrontés en tant qu'entrepreneurs économiques ou sociaux.

⁸⁰ Pour visionner cette vidéo, veuillez consulter le lien suivant : <https://bit.ly/2VsQsSo>.



Les contributions des panélistes et leurs échanges avec le public ont été organisés autour des questions suivantes :

1. Est-ce par nécessité ou par choix professionnel que vous êtes devenu entrepreneur ? Depuis combien de temps votre société est-elle en activité ? Quel est son principal champ d'activité ? En quoi votre projet entrepreneurial est-il innovant ? Quels sont les défis en termes de financement, de formation et de soutien auxquels vous avez été confronté ou êtes confronté quotidiennement en tant qu'entrepreneur ?
2. Vous considérez-vous comme un entrepreneur économique ou social ?
3. Quelles sont les perspectives de votre société en termes de rentabilité et de création d'emplois pour les cinq prochaines années ?
4. Quelles politiques publiques sont en place dans votre pays pour soutenir la créativité, l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes ? Quelle proportion de ces politiques est réservée à la promotion des entreprises dans l'économie sociale et solidaire : les entreprises à but non lucratif et les petites entreprises, dans les services

d'intérêt général ou mutuel dont la principale raison d'être n'est pas la maximisation des profits, mais la satisfaction de certains objectifs ou besoins économiques, sociaux, culturels ou environnementaux ?

5. Êtes-vous favorable à une initiative programmatique panafricaine en faveur de la créativité, de l'entrepreneuriat et de l'innovation des jeunes telle qu'*un million'ici2021*⁸¹ ?

Présentations et principales discussions

Mme Fadwa Gmiden,
Vice-présidente du Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix (Tunisie).

Je suis devenue entrepreneuse à la fois par nécessité et par choix. Mon entreprise est dans le domaine du développement de logiciels et se concentre sur l'architecture, la conception et la sé-

⁸¹ Il s'agit d'une initiative du Président de la CUA, lancée en avril 2019 pour atteindre des millions de jeunes par des opportunités en matière d'Éducation, d'Emploi, d'Entrepreneuriat et d'Engagement (les 4 E), destinée à dynamiser le dividende des jeunes en Afrique et à accélérer le développement socioéconomique du continent africain.



curité. Mon expérience académique et professionnelle a été déterminée par le temps que j'ai passé aux États-Unis, en Belgique et en Tunisie. Quels que soient la dimension et l'espace géographique, j'ai remarqué que certains problèmes étaient caractéristiques, répétitifs et pour la plupart imperceptibles. Mon projet est de permettre aux sociétés d'identifier ces problèmes avant qu'ils ne deviennent trop importants et impossibles à résoudre. Contrairement aux consultants habituels, je ne donne pas de solution : je propose aux sociétés un ensemble d'outils qui leur permettent de trouver comment obtenir de meilleures solutions chaque fois qu'elles sont confrontées à un problème.

Les défis que j'ai rencontré sont d'ordre financier et intellectuel :

- Amélioration des compétences : je me retrouve, moi-même, fréquemment dans une situation où j'ai besoin de rechercher une formation à l'extérieur de la Tunisie pour mettre à niveau mes compétences ; ce qui me coûte du temps et de l'argent.
- Soutien : je ne trouve guère de personnes qui font le même travail que moi ; il m'est donc difficile d'obtenir un soutien en termes de connaissances.
- Financement : un autre immense défi : je développe mon entreprise avec mes propres fonds.

Je me considère comme une entrepreneuse économique et, pour mon activité, mon maître mot est « croissance rentable ». La société doit poursuivre deux objectifs simultanément : il est important de faire des bénéfices, mais il est tout aussi important d'en faire dans une direction qui permette une croissance. Pour les cinq prochaines années, je m'attache à étendre ce projet à d'autres secteurs et à identifier des « facilitateurs » potentiels pour atteindre cet objectif.

La décision la plus percutante du gouvernement tunisien, en appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat, a été la *Loi sur les startups* qui leur a accordé la possibilité de se développer et d'avoir accès à des fonds spéciaux et à un soutien.

Quant à l'initiative *un milliard'ici2021* de la CUA : je suis pleinement d'accord, car ce type d'initiative donne de l'espoir et une motivation aux jeunes Africains. Elle confère aussi un sentiment d'appartenance à un groupe. « Je me heurte à

beaucoup de problèmes, mais je ne suis pas la seule ». « Nous serons capables de relever ces défis parce qu'ils sont reconnus par tous ceux qui nous entourent ».

M. Zié Daouda Koné,
Centre d'incubation et d'innovation de la
Commission nationale de l'UNESCO
(Côte d'Ivoire)

D'après les statistiques, 10 à 12 millions de personnes sans emploi arrivent sur le marché du travail chaque année en Afrique alors que seulement trois millions d'emplois sont créés en laissant donc environ sept à neuf millions de personnes au chômage. Ainsi, non seulement le rythme de la création d'emplois ne change pas au même rythme que l'arrivée de jeunes sur le marché du travail, mais aussi un nombre important de jeunes n'ont toujours pas les qualifications nécessaires pour répondre aux demandes du marché du travail.

Pour moi, il s'agit de choisir de créer des valeurs, de participer au développement du tissu économique de mon pays et, par extension du continent. Cela m'a permis de renforcer mes capacités et mes compétences dans plusieurs domaines, m'a aidé à obtenir une vue globale de mes activités et à comprendre le développement ainsi que sa vision au niveau national, régional et continental.

Le centre d'incubation et laboratoire d'innovation sociale existe depuis un peu plus de deux ans. Nous renforçons les capacités des jeunes entrepreneurs par des formations adaptées aux réalités de leurs activités. À titre d'exemple, le renforcement de leurs capacités en recherche de marchés, comptabilité simplifiée, éducation financière, gestion, collecte de fonds. Nous nous chargeons de la domiciliation et de la connexion de startups. L'innovation, c'est qu'il s'agit du premier centre d'incubation de l'UNESCO dirigé par et avec des jeunes. Nous recherchons des processus innovants selon les termes de compétences du 21^{ème} siècle, de nouveaux métiers et l'augmentation du nombre de succès dans tous les secteurs d'activité. Nous réunissons tous les décideurs de l'écosystème entrepreneurial au même endroit. Les résultats innovants dans les secteurs agricoles, dans la construction nous permettent de repenser notre mode de vie et de recycler nos déchets.



Le premier défi majeur est l'accès des jeunes ruraux à tous ces services d'appui à leur activité. Le second est d'obtenir l'appui des institutions de l'État qui ne sont souvent pas alignées sur les attentes des entrepreneurs.

Nous sommes des entrepreneurs sociaux qui créons une valeur sociale en répondant à des besoins sociaux spécifiques. Cela nécessite une connaissance de l'environnement dans lequel nous nous trouvons, en dispensant des formations adaptées, telles que la formation à la gestion de projets, l'éducation numérique, la gouvernance, la recherche de marchés, dans le contexte et la mise en œuvre de processus essentiels pour la création d'une valeur ajoutée sociale et inclusive.

Nos perspectives pour l'avenir sont de : (i) créer et installer des centres d'incubation dans d'autres villes de Côte d'Ivoire (ii) nous engager dans des partenariats avec des universités pour renforcer l'accès à des ressources intellectuelles, tel

que des études, des thèses et des articles scientifiques (iii) former plus de 20 000 jeunes en entrepreneuriat au cours des cinq prochaines années et (iv) permettre à au moins 50 % d'entre eux de démarrer leurs propres entreprises.

L'initiative la plus prometteuse du gouvernement a été la création de l'Agence pour l'emploi des jeunes par le ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, un guichet unique pour l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire qui développe des programmes de soutien en entrepreneuriat et en innovation à l'intention des jeunes.

Il est à noter que l'emploi des jeunes est la quatrième priorité du plan social du gouvernement. Des initiatives ont été élaborées comme *Acting for Young People* qui finance des projets individuels ou collectifs et la mise en place du Bureau de l'emploi. À travers la Direction des associations, le ministère soutient aussi les organisations de jeunes et certaines sociétés de l'économie so-

Le président Cyril Ramaphosa a lancé la «Yes initiative» visant à garantir des expériences professionnelles rémunérées aux Sud-Africains.

L'emploi des jeunes est devenu une préoccupation pour de nombreux pays africains, ce qui peut se traduire par des centres de formation ou des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes pour permettre à ces derniers de devenir des entrepreneurs du jour au lendemain.

ciale et solidaire, mais, pour le moment, des études sont en cours pour le renforcement du statut de ces sociétés.

Oui, concernant *un milliard'ici2021* de la CUA, nous avons besoin d'une initiative panafricaine dotée d'une politique de structuration tenant compte des aspirations des jeunes. La multiplication de projets d'investissement nécessitant le renforcement des compétences et des moyens de la force de travail implique la mise en place de programmes de formation (actuellement inexistant), mais aussi de penser aux plus jeunes qui seront la prochaine génération de chercheurs d'emplois. Selon les Nations Unies, on estime à 23 millions le nombre de nouveaux chercheurs d'emploi chaque année d'ici à 2050. À ce titre, les domaines de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'éducation et de l'engagement d'initiatives comme cette Biennale sont des moyens importants d'autonomiser les jeunes et de permettre le développement inclusif et durable de nos pays.

Les politiques concernant les jeunes doivent prendre en compte les communautés régionales et le contexte de l'évolution de nos économies. Les initiatives promouvant avec succès les innovations en termes d'emplois décent et de créativité pour les jeunes doivent être intensifiées dans les cinq régions et accompagnées d'un fonds d'appui aux jeunes entrepreneurs.

**Mme Dora Massounga,
Directrice exécutive de Warisse (Gabon)**

Dans un pays où les taux de chômage sont élevés, en particulier chez les femmes et les jeunes, et où le potentiel touristique est encore largement sous-utilisé, l'entrepreneuriat semble être une solution logique dans ce domaine. Tel est l'objectif que s'est fixé *Warisse*, une start-up de tourisme basée au Gabon. J'en suis l'une des membres fondatrices et je suis spécialisée en gestion du tourisme. Je vais expliquer comment notre société entend créer des emplois durables, impliquer les communautés locales et promouvoir la distribution de revenus tout en encourageant simultanément la préservation du patrimoine culturel.

Les défis rencontrés tous les jours vont du manque de financement au manque de compétences dans des domaines

cruciaux. Il est également difficile d'évoluer dans un environnement qui n'est pas familier avec la culture de l'entrepreneuriat. Nous sommes toutefois déterminés à introduire des changements dans l'environnement des jeunes, dans leur pays et sur le continent parce que nous pensons que la jeunesse africaine peut tout réaliser si on lui donne de bonnes occasions.

Le Gabon, comme de nombreux autres pays subsahariens, se caractérise par un taux élevé de chômage⁸², dont font partie de nombreuses femmes et jeunes gens, certains ayant suivi un enseignement supérieur et qui s'efforcent de trouver un emploi décent. L'une des solutions proposées face à cette crise par le gouvernement est d'encourager les chômeurs à suivre la voie de l'entrepreneuriat. Ces dernières années, il y a eu différentes initiatives pour diversifier l'économie du pays et promouvoir l'entrepreneuriat, en particulier parmi les jeunes. Cela s'est fait essentiellement par la mise en œuvre d'un cadre juridique adapté à l'entrepreneuriat et par la création d'un guichet unique qui enregistre les sociétés, offre des formations et des possibilités d'encadrement et améliore l'accès à un financement.

Le secteur du tourisme du Gabon est l'opportunité parfaite pour atteindre ces objectifs, car il en est encore à ses tout premiers stades. Le Gabon est un très beau pays, extrêmement riche en ressources naturelles et culturelles. Mais le secteur du tourisme ne se porte pas bien en raison du manque de diversité et de la qualité médiocre des prestations de services pour les clients potentiels. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de créer la start-up *Warisse*, une société qui cherche à créer une expérience unique en son genre au Gabon.

Je suis une professionnelle du voyage et du tourisme, passionnée pour l'excellence des services aux clients et déterminée à réussir. Outre *Warisse*, je suis également la fondatrice d'*AZ Travel Consulting & Services*. Avant de devenir une entrepreneuse, j'ai eu le privilège de travailler dans le monde pour des

⁸² Selon la Banque mondiale au Gabon, « le taux de chômage est de 35,7 % chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans et de 26 % pour la population active âgée de 25 à 34 ans. Il est deux fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes » – Banque mondiale 2015 – pour lire le rapport, veuillez consulter : <https://bit.ly/3cfxS6d>.

structures d'accueil telles que Garden Court, Marriott International, Park Inn et les hôtels Radisson Blu.

Après avoir obtenu mon diplôme de troisième cycle en gestion du tourisme de l'Université de Johannesburg, je me suis engagée à contribuer au développement du secteur du tourisme dans mon pays. J'avais le sentiment que je pouvais le faire par des activités entrepreneuriales reposant sur des partenariats stratégiques et sur la participation de communautés d'accueil. Mon objectif est d'étendre mon expertise et ma créativité pas seulement au profit de mes propres sociétés en dégagant des revenus rentables, mais, plus important encore, je souhaiterais aussi créer des emplois et contribuer ainsi à réduire la pauvreté au Gabon.

En 2019, j'ai été sélectionnée pour prendre part à la Mandela Washington Fellowship for Young African Leaders (YALI) (Bourse Mandela Washington pour les jeunes leaders africains) et l'occasion m'a été également donnée de participer à une expérience de développement professionnel auprès d'une organisation basée aux États-Unis.

Warisse était au début une société privée et une initiative sociale. Avec ma co-fondatrice, nous avons voulu mettre à profit nos connaissances, nos expériences passées et notre créativité pour nous atteler à un seul gros problème : l'inadéquation de l'offre de tourisme au Gabon. Nous étions déjà des entrepreneuses depuis un certain temps, ayant toutes les deux quitté nos emplois respectifs à la recherche de quelque chose qui ait du sens. Quand nous nous sommes rencontrées au début de l'année 2018 et que nous avons compris que nous partagions la même vision du tourisme dans notre pays et, du fait que nous avons lutté chacune de notre côté, nous avons décidé d'unir nos forces et de travailler ensemble sur ce projet. Nous avons officiellement lancé Warisse en novembre 2018.

Warisse propose des voyages organisés, des excursions et des activités qui exposent les voyageurs à la beauté cachée du Gabon sur la base de sa culture, de ses traditions, de ses populations et de sa nature. S'écartant de la vision et de la promotion traditionnelles du tourisme, basées sur la destination, Warisse se concentre sur l'expérience spécifique du client.

Le concept de Warisse est d'exploiter Internet, une plateforme Web que les utilisateurs peuvent parcourir pour réserver et acheter diverses expériences touristiques uniques en fonction de leurs préférences. L'objectif est de se servir de la technologie pour simplifier les processus d'achat et augmenter la satisfaction des clients tout en leur garantissant l'unicité de cette expérience. Nous y parvenons en offrant à chaque client une qualité exceptionnelle de services. La société travaille avec divers partenaires, fournisseurs et voyagistes ainsi qu'avec de nombreuses communautés locales. Avec l'aide de ces partenaires, diverses expériences peuvent être continuellement offertes. Ces expériences entrent dans différentes catégories : traditions culturelles, nature et faune, gastronomie, aventure, art et artisanat, escapades en voiture et excursions.

Warisse répond à plusieurs besoins, économiques ou sociaux, tels que, par exemple, la création d'emplois et des activités lucratives à travers le tourisme - pour les populations locales qui sont souvent démunies sans autre moyen de survie. La société s'efforce aussi de valoriser et de conserver le patrimoine culturel, de diversifier l'économie et de promouvoir le Gabon comme destination touristique - pour les clients locaux et pour les visiteurs internationaux. À cet égard, Warisse peut donc être considérée comme une entreprise sociale.

La société qui compte considérablement sur les partenariats stratégiques avec d'autres PME et les communautés locales, devrait créer directement et indirectement 50 emplois au cours des cinq prochaines années. Elle devrait également produire un chiffre d'affaires cumulé d'environ 150 000 dollars, qui sera réparti entre toutes les parties prenantes.

L'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les start-up est le manque de financement pour lancer et réaliser leur stratégie commerciale dans les meilleures conditions. Warisse n'est pas une exception, mais, au lieu d'attendre une subvention ou un important financement, nous avons choisi de tracer notre voie vers le succès. Nous nous présentons également à des concours de démarrage et des programmes d'entrepreneuriat chaque fois que l'occasion s'en présente.

Il y a aussi le fait que l'entrepreneuriat n'est pas bien compris ni encouragé

dans certaines sociétés africaines. Les parents des jeunes entrepreneurs soutiennent rarement leurs efforts, car ils préféreraient les voir poursuivre des carrières traditionnelles dans des domaines comme la médecine, le droit, la banque ou même la politique. Pour faire face à ce malaise sociétal, nous pensons qu'il est important de développer un réseau d'entrepreneurs pouvant se comprendre et se soutenir mutuellement dans ces difficultés quotidiennes. Il serait également judicieux d'avoir des personnes qui puissent nous encadrer, nous conseiller et nous faire partager leur expérience dans des parcours similaires ; cela aiderait et guiderait les jeunes entrepreneurs. Et donc, des initiatives comme *un million d'ici 2021* sont les bienvenues et fortement encouragées pour l'épanouissement des entrepreneurs africains.

Mme Yvette Ishimwe,
Directrice générale
d'IRIBA WATER GROUP LTD (Rwanda).

Je tiens d'abord à dire que je suis devenue entrepreneuse à la fois par nécessité et par choix. Depuis longtemps, alors que j'étais au collège, ma vision était de devenir entrepreneuse sans savoir dans quelle activité je m'engagerais. En 2015, alors que ma famille avait quitté la ville de Kigali pour s'installer dans un village à l'est du Rwanda, j'ai vécu en direct le poids du manque d'accès à une eau potable. Cette expérience m'a donné l'inspiration de créer IRIBA Water Group, une entreprise destinée à résoudre le

problème des communautés et aussi à m'aider à réaliser mon aspiration professionnelle. IRIBA Water Group existe depuis trois ans et quatre mois. Nous nous concentrons essentiellement sur le traitement et la fourniture d'eau à des communautés rurales et urbaines. IRIBA Water Group fournit des solutions commerciales innovantes destinées à faciliter l'accès à une eau salubre au Rwanda. IRIBA Water Group apporte des solutions commerciales innovantes et les adapte de manière à ce qu'elles soient financièrement viables, tout en restant abordables pour le groupe de population ayant les plus faibles revenus. Nous avons une méthode de distribution à trois volets :

- Nous construisons des unités rurales de traitement des eaux dans les vallées difficiles d'accès, puis nous pompions et canalisons l'eau en utilisant l'énergie solaire à des prix abordables ;
- Nous fournissons des systèmes de traitement des eaux à des écoles et des hôpitaux, à des prix abordables pour leur permettre d'avoir facilement accès à l'eau potable ;
- Nous établissons des guichets automatiques d'eau potable dans les zones urbaines à faibles revenus, dans les marchés et dans les banlieues, pour permettre aux personnes à faibles revenus d'avoir facilement accès à l'eau potable.

L'un des plus grands défis que nous rencontrons est l'accès à des capitaux/financements pour augmenter et dupliquer notre solution. Le besoin de nos services est incroyablement important, mais nous n'avons pas suffisamment de financement pour atteindre le plein potentiel de notre marché.

Je me considère comme une entrepreneuse sociale parce que je suis plus motivée par la création d'une valeur sociale visant à résoudre les problèmes les plus pressants en Afrique, tout en m'assurant une durabilité et une indépendance financières.

Au cours des cinq prochaines années, IRIBA Water Group devrait créer environ 91 emplois décents au Rwanda et dans un pays voisin⁸³. En termes de rentabilité, nous cherchons à réaliser un chiffre d'affaires annuel de 750 000

⁸³ En ce moment, nous nous attendons à une expansion dans la République démocratique du Congo ou en Ouganda.

Sommet YouthConnekt à Kigali, Rwanda, juillet 2017.



dollars en dégageant une marge bénéficiaire de 20 %.

Le gouvernement du Rwanda accomplit un travail impressionnant en créant des politiques favorables aux jeunes dans les affaires comme, par exemple :

- Pour les jeunes engagés dans l'industrie manufacturière, il existe un programme dénommé ZAMUKANA UBUZIRANENGE chargé de les aider à acquérir une certification standard pour leurs produits au fur et à mesure de la croissance de leur société. Aucune exigence lourde ne leur est habituellement imposée ni à leurs entreprises tant qu'elles sont encore très petites.
- La formation professionnelle et l'éducation sont soutenues à un niveau élevé pour doter les jeunes d'expériences pratiques devant leur permettre de créer des innovations entrepreneuriales et de créer, à leur tour, plus d'emplois.
- Plusieurs possibilités de financement sont actuellement pilotées pour les jeunes dans le pays – à titre d'exemple, *Youth Connect Africa* et le Business Development Fund ont été mis en place pour soutenir les jeunes. De nombreux jeunes ont bénéficié de ces programmes et nombreux sont ceux qui en profitent encore.
- Il existe une chambre des jeunes entrepreneurs dans la Fédération du secteur privé au Rwanda. Cette chambre a pour mandat de plaider en faveur des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises créatives, et de leur offrir un renforcement des capacités dans différents aspects de leurs activités, notamment dans l'imposition fiscale, l'enregistrement de la propriété intellectuelle et dans d'autres domaines importants.
- Plusieurs événements de mobilisation sont en cours pour encourager les jeunes à être confiants alors qu'ils cherchent à démarrer des entreprises ou à mettre en œuvre leurs idées innovantes.

Toutes ces possibilités s'appliquent particulièrement aux entreprises qui s'attellent à des défis sociaux, économiques ou environnementaux dans le pays. Concernant l'initiative *un milliard'ici2021* de la CUA, je suis favorable à une initiative programmatique panafricaine en faveur de la créativité, de l'entrepreneuriat et de l'innovation des jeunes. Je pense que cette initiative

créera une *Afrique que nous voulons* plus résiliente et plus autosuffisante.

M. Maxwell Katekwe,
responsable du suivi et de l'évaluation
de Restless Development (Zimbabwe).

Un environnement pacifique permet aux jeunes d'être créatifs et innovants, et aux entrepreneurs de prospérer, ce qui est essentiel pour l'*Afrique que nous voulons*. Je suis ambassadeur de la paix depuis que j'ai utilisé l'outil de création de cercles d'histoire pour la première fois en 2017 au Zimbabwe et en Afrique australe, dans le cadre d'un projet pilote et de l'évaluation de cet outil. J'y ai consacré mon temps quand je travaillais sur un projet intitulé « *Fostering a Culture of Peace Among Young People in Zimbabwe* » à Mufakose, Ushewokunze et Hopley Farm. Le projet était destiné à prôner la paix et la tolérance chez les jeunes en les dotant de connaissances, de compétences et d'aptitudes sur la manière de vivre pacifiquement avec les autres malgré leurs différences. À ce moment-là, le Zimbabwe se rapprochait des élections de 2018. J'ai dirigé 30 sessions de dialogue communautaire, avec l'assistance d'autres jeunes et nous avons pu toucher 489 jeunes (211 jeunes hommes et 278 jeunes femmes) en quatre mois.

La paix est un concept d'amitié et d'harmonie dans la société, en l'absence d'hostilité et de violence. Les conflits ont imposé un lourd tribut à la société et à l'économie. Sans paix, les tendances destructrices de notre espèce continuent à nous pousser à des catastrophes. Les jeunes doivent identifier et partager les expériences communes et similaires qu'ils ont vécues et reconnaître que, malgré les différences, nous devons commencer à établir des relations cordiales pour maintenir la paix. Les différences doivent être célébrées au sein des communautés et doivent être perçues comme un signe de force. En 2016, l'économie mondiale a chuté de 14,3 mille milliards de dollars en raison de la violence et des conflits ; la paix est donc également importante pour la prospérité.

Un certain nombre de sujets ont été couverts durant les sessions de dialogue auxquelles j'ai pris part. Nombre de ces conversations ont porté sur des sujets comme la culture et les diffé-

rences culturelles, la communication, la connaissance de soi, l'empathie, le respect, la paix et la consolidation des relations. À travers ces échanges, les jeunes ont réfléchi aux principales sources d'incompréhension, de conflits et de violence à l'école, dans leur voisinage, dans les mariages et à l'église.

- Les sessions ont créé des espaces sûrs permettant aux jeunes de partager leurs expériences et d'y réfléchir. Les cercles d'histoire étaient participatifs ; ils ont permis à tous de partager leurs pensées et leurs expériences personnelles.
- Les cercles d'histoire ont produit de nombreuses informations utiles, par le biais de questions ouvertes qui ont permis de recueillir des points de vue contextuels et divers des participants.
- Les cercles d'histoire portent en outre plus sur l'écoute que sur le discours, et ils ont donc imposé aux jeunes d'avoir une écoute critique des points de vue des autres, au lieu de chercher à dominer les discussions.

Le manuel⁸⁴ est très détaillé et il offre à l'animateur un bon contenu des aspects devant être couverts.

Les sessions de dialogue interculturel se servent de la méthodologie des cercles d'histoire qui encourage les jeunes à partager leurs expériences sur un certain nombre de sujets. Une évaluation des sessions a révélé que les jeunes ont maîtrisé les aspects essentiels des compétences interculturelles telles que le respect, la connaissance de soi, l'empathie, l'écoute et la consolidation des relations. Les compétences acquises ont permis d'instaurer la paix, un renforcement communautaire, la réconciliation et sa célébration durant la brève durée de mise en œuvre du projet. À long terme, les compétences acquises aident les jeunes à se doter de certaines caractéristiques de l'entrepreneuriat social - qui sont la confiance en soi, la persévérance, le leadership, l'esprit d'équipe et la capacité d'adaptation - toutes essentielles pour tous les entrepreneurs.

Les informations en retour ont révélé un élément important de la méthodologie qui ne se limite pas qu'à une compréhension mutuelle, mais qui va au-delà en questionnant des individus sur ce qu'ils pensent

et pourquoi, et sur ce qu'ils envisagent de faire des connaissances acquises.

Je me suis servi de la méthodologie des cercles d'histoire pour aborder des questions liées à la violence sexiste et à l'abus de drogues, en réunissant des jeunes de différents districts pour engager un dialogue sur ces questions.

- Les compétences interculturelles sont nécessaires dans n'importe quelle société, car elles dévoilent les causes réelles d'incompréhension, des conflits et de la violence et facilitent les solutions locales qui finissent par promouvoir la tolérance, la paix et l'harmonie.
- Il est également nécessaire de contextualiser les indications ou les domaines d'intérêt pour la discussion au cours d'un dialogue, par exemple, dans l'un des domaines, les participants ont eu à discuter de questions relatives à la violence sexiste.

Des ressources financières sont nécessaires pour mener davantage d'activités relatives à la consolidation de la paix, de manière à pouvoir promouvoir une culture de paix chez les jeunes.

Le Zimbabwe est doté d'une Politique nationale de la jeunesse qui régit l'entrepreneuriat et la créativité des jeunes. Cette politique stipule que l'autonomisation des jeunes passe par la création d'un environnement qui leur permette d'avoir la liberté de choisir, de participer et de prendre des décisions concernant les questions qui les affectent. Elle parle aussi d'inclusion et de ne laisser aucun jeune de côté – en référence aux personnes en situation de handicap, parce que l'on estime que 10 % des jeunes au Zimbabwe souffrent d'une forme de handicap. La politique sur la jeunesse reconnaît que le chômage et l'accès limité à des opportunités socioéconomiques font partie des plus graves défis auxquels sont confrontés les jeunes au Zimbabwe. Les objectifs d'autonomisation et de participation des jeunes sont notamment les suivants :

1. assurer une participation significative des jeunes à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et des projets qui les concernent ;
2. faciliter la constitution et le financement de groupes de jeunes et d'organisations non gouvernementales (ONG) dirigées par des jeunes et assurer leur participa-

⁸⁴ Pour consulter le manuel, veuillez cliquer sur le lien suivant: <https://bit.ly/2V8zybo>



© African Dream Movement

tion aux processus décisionnels à tous les niveaux ;

3. promouvoir la création d'un Forum national de la jeunesse pour tous les jeunes et toutes les organisations de jeunes.

L'objectif de développement durable 16 porte sur la paix, la justice et sur les institutions fortes qui est essentiel et qui devrait être réalisé d'ici 2030. Sur la même note, la paix est nécessaire pour réaliser l'Agenda 2063, la manifestation concrète de la marche panafricaine vers l'unité, l'autodétermination, la liberté, le progrès et la prospérité collective. La pleine réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le développement de l'Afrique sont largement tributaires de l'utilisation du potentiel de la jeunesse du continent. Je suis favorable à l'Initiative *un million d'ici 2021* qui ambitionne d'atteindre concrètement des millions de jeunes Africains sur tout le continent, en leur offrant des opportunités et des interventions essentielles dans les domaines clés que sont *l'Emploi, l'Entrepreneuriat, l'Éducation et l'Engagement* (les 4E), car ils accéléreront le développement économique du continent. Pour réaliser les quatre E, la paix est nécessaire et donc la paix pour la prospérité.

M. Jofre Euclides Dos Santos,
Directeur général
de l'Institut de la jeunesse, Angola.

L'Angola est un pays où les jeunes constituent la majorité de la population : les données du dernier recensement de la population indiquent qu'environ les deux tiers de cette population sont âgés de moins de 25 ans. Ce serait donc une folie de poser les fondements du développement socioéconomique du pays sans prendre ce facteur en considération. Une préoccupation essentielle du gouvernement doit donc être de s'assurer du présent et de l'avenir des jeunes Angolais, afin de leur permettre de contribuer au développement durable du pays.

Le gouvernement attache une importance capitale à la jeunesse, compte tenu du fait que ce groupe démographique représente la principale ressource capable de contribuer à la transformation économique et sociale. À ce titre, le gouvernement soutient ce groupe à travers un certain nombre d'initiatives. La Constitution de la République de l'Angola dispose, en son Article 81, que les jeunes bénéficient d'une protection particulière pour la jouissance de leurs droits économiques, sociaux et culturels, parmi lesquels nous avons souligné les suivants :

La question de l'emploi des jeunes est de plus en plus importante pour les gouvernements africains.

Jeunes d'une initiative angolaise de promotion des capacités d'entrepreneuriat des jeunes.

- à l'éducation, à la formation professionnelle et à la culture.
- À l'accès à un premier emploi, au travail et à une sécurité sociale.

En 2013, le gouvernement angolais a entrepris un large processus de consultation de la jeunesse. Plus de 200 réunions ont été organisées dans toutes les municipalités et toutes les provinces du pays, avec la participation de plus de 50 000 jeunes, culminant en Forum national de la jeunesse en septembre 2013. Ce forum a formulé 65 recommandations structurées en dix domaines principaux dont je souhaite indiquer ceux relatifs à l'emploi, à la formation professionnelle, à l'éducation et à l'accès aux TIC.

Ces recommandations et ces domaines ont été rapportés dans le Plan national de développement de la jeunesse, aligné sur le Plan national de développement de 2014-2017. Ce plan contenait les principales préoccupations des jeunes alors que sa mise en œuvre énonce une approche transversale dans le cadre d'une étroite articulation entre le ministère de la Jeunesse et les autres ministères. Il a également aidé à la formulation de politiques orientées sur la jeunesse, en permettant aux acteurs publics et privés d'aligner des stratégies, de comprendre leurs objectifs mutuels et de définir des actions communes plus efficaces et plus cohérentes.

Ces domaines correspondent à un programme d'action en quatre axes dont j'insisterai sur le premier : l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Les instruments suivants ont été créés pour soutenir la mise en œuvre du plan : la création de l'Institut angolais de la jeunesse et le renforcement du Fonds d'appui à la jeunesse et au sport.

Pendant cette période, pour promouvoir la créativité, l'entrepreneuriat et l'innovation, le gouvernement a massivement investi dans les centres de formation professionnelle, les écoles des arts et d'artisanat et les établissements d'enseignement supérieur. Je souhaiterais attirer spécialement l'attention sur la création du Centre national de technologie de l'Université Agostinho Neto où les programmes suivants ont été élaborés en vue de stimuler la créativité des jeunes inventeurs :

1. le Programme d'entrepreneuriat communautaire bénéficiant à 12

430 jeunes, dont 5 528 ont pu avoir accès au microcrédit ;

2. l'Incubateur de sociétés de l'INEFOP ;
3. 66 centres municipaux de services d'entrepreneuriat et de l'emploi dans tout le pays ;
4. les CLESE (Centres locaux d'entrepreneuriat et de services de l'emploi) ;
5. la création et l'expansion du Réseau de médiathèques (huit centres fixes et six centres mobiles) ;
6. la création de places numériques ;
7. le programme pour les jeunes : une ligne de crédit en faveur des jeunes entrepreneurs ;
8. la réalisation de Foires de l'innovation : elles ont déjà fait remporter de nombreuses médailles au pays ;
9. plusieurs pavillons des arts et de l'artisanat ont été créés ;
10. 79 établissements d'enseignement supérieur promouvant la créativité et l'innovation basées sur la recherche scientifique et l'utilisation des technologies, bénéficiant à plus de 300 000 étudiants ;
11. 700 autres unités de formation ont été créées dans des établissements privés et publics, destinées à former les jeunes et d'autres citoyens, notamment le programme CINFOTEC (Centre intégré de formation technologique).

En 2018, le Plan national de développement pluriannuel (2018-2022), couvrant les niveaux de planification national, sectoriel et provincial, a été approuvé, accompagné d'un cadre de mise en œuvre de la stratégie de développement à long terme du pays.

Dans le même ordre d'idée, la Politique nationale de la jeunesse a été approuvée en juillet 2019, dont l'un des principaux objectifs est de préparer et renforcer les nouvelles générations d'Angolais. Elle aidera le pays à transformer les hommes et les femmes dotés de qualités créatives en citoyens compétents – elle leur permettra aussi de remplir leur rôle dans le processus de reconstruction et de développement du pays.

Développement

Les jeunes Angolais sont très créatifs et innovants de nature, ce qui en fait des entrepreneurs par excellence. Cette nature s'explique en partie, par l'histoire du pays et l'héritage de nos ancêtres. Les Angolais sont habitués à trouver des solutions aux nombreux défis sociaux auxquels ils ont été confrontés et ont toujours été très proactifs et très résilients.

En Angola les questions relatives à la jeunesse sont traitées par le gouvernement avec un sens élevé de responsabilité. À ce titre, cela a permis l'insertion réussie de nombreux jeunes sur le marché du travail qui, à son tour, a donné lieu à une amélioration considérable de la qualité de vie de nombre d'entre eux.

Le gouvernement angolais soutient et encourage la créativité, l'entrepreneuriat et l'innovation en apportant un appui aux initiatives des jeunes, en élaborant des programmes et des projets spécifiques et en créant des structures qui facilitent l'accès des jeunes à des formations par un certain nombre de mesures, notamment : en créant des partenariats avec les banques pour la conception de crédits subventionnés, par un plaidoyer auprès d'entités privées pour le financement de projets de jeunes, par la promotion du travail indépendant, en fournissant un investissement financier et un soutien institutionnel, inscrits dans le suivi, la facilitation et l'accès aux financements et en valorisant la créativité, la capacité d'innovation, l'esprit d'entreprise générateur de revenus.



Recommandations :

1. Promouvoir le travail indépendant et le développement de l'esprit d'entreprise des bénéficiaires des programmes de formation professionnelle ;
2. Renforcer l'appui aux initiatives et à l'entrepreneuriat des jeunes pour favoriser la création d'emplois ;
3. Favoriser les formations adaptées aux besoins du marché ;
4. Aider les entrepreneurs à surmonter les multiples défis posés à la mise en œuvre de leur activité par des formations et des conseils ;
5. Promouvoir la recherche appliquée au développement de l'entrepreneuriat et des affaires ;
6. Encourager la recherche, y compris par les jeunes eux-mêmes, pour initier des activités entrepreneuriales basées sur des preuves scientifiques ;
7. Promouvoir la provision adéquate de formations dans le domaine de l'éducation commerciale et de l'entrepreneuriat ;
8. Créer des réseaux de centres d'incubation pour les jeunes afin de faciliter les interactions entre les activités économiques ;
9. Élaborer un agenda de la promotion de l'entrepreneuriat dans les 18 provinces du pays ;
10. Mettre en œuvre des programmes destinés à faciliter la formalisation des petites entreprises de jeunes ;
11. Créer plus de places numériques dans les différentes provinces pour faciliter l'accès des jeunes à Internet ;
12. Promouvoir la formation à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement et de formation ;
13. Étendre le réseau de centres de recherche technologique (CINFOTEC) dans le pays ;
14. Promouvoir l'appréciation et la diffusion des inventions de jeunes Angolais en tant que contributeurs au développement durable dans le pays ;
15. Augmenter le suivi des startups technologiques en termes de gestion et de formalisation de leurs activités, le cas échéant ;
16. Développer des lignes de crédit pour faciliter la création de petites entreprises de jeunes ;
17. Consolider le programme entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement et de formation afin de promouvoir les comportements, les compétences et les mesures de création d'emploi dans un esprit d'initiative, de créativité et d'autonomie ;
18. Encourager l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises en soutenant les entrepreneurs émergents et en renforçant le réseau d'incubateurs pour l'émergence de nouvelles entreprises ;
19. Promouvoir la réalisation et la gestion de la recherche scientifique comme composante clé de la promotion de l'innovation ;
20. Imposer aux établissements supérieurs d'investir davantage dans la composante recherche scientifique et innovation.

Discussion plénière

Au cours des échanges entre les panélistes et le public, il est apparu que, même si certains entrepreneurs invoquent la vocation, nombre d'entre eux le sont devenus par nécessité, pour échapper au chômage.

Parmi les défis rencontrés quotidiennement par les jeunes entrepreneurs, on peut citer les pressions et le manque de soutien de la famille qui souvent ne croit pas à l'entrepreneuriat, mais encourage plutôt l'option d'emplois de fonctionnaires salariés en général – considérés offrir plus de garantie et de sécurité. Les jeunes entrepreneurs n'ont en outre guère accès à des financements – pour initier et développer leur activité. Ils doivent également lutter pour avoir accès à des formations adéquates et abordables. Un autre défi est le fait que nombre d'entre eux travaillent de manière isolée par suite du manque de solidarité et de réseaux.

Les échanges ont certes fait ressortir l'existence, dans de nombreux pays, d'initiatives politiques et programmatiques en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, mais il n'en est pas moins vrai que ces initiatives des gouvernements ne sont pas toujours suffisantes et certainement pas à la hauteur du défi représenté par le soutien au grand nombre de jeunes devant s'intégrer au marché du travail par des emplois rémunérés ou leur propre création d'emplois. Nombre de ces soutiens des gouvernements sont considérés insuffisants pour relever les défis auxquels sont confrontés un grand nombre de jeunes devant s'intégrer au marché du travail par des emplois rémunérés ou par leur propre création d'emploi.

Le Forum des jeunes s'est conclu par un « Engagement de la jeunesse en faveur de la culture de la paix », en annexe du présent rapport, contenant 12 engagements et recommandations à l'égard de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales et du Réseau panafricain de jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP).



ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE AFRICAINE EN FAVEUR DE LA CULTURE DE LA PAIX

Nous, jeunes dirigeants vivant en Afrique et dans la diaspora, participant au Forum des jeunes de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix », Forum tenu à Luanda (Angola) les 19 et 20 septembre, sur le thème général « Jeunesse et culture de la paix », divisé en deux sous-thèmes : « Jeunesse, paix et sécurité » et « Créativité, entrepreneuriat et innovation » ;

Félicitons le Gouvernement de la République de l'Angola, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Union africaine (UA) pour leur initiative conjointe de créer un événement bisannuel consacré à la culture de la paix en Afrique, inspiré de la Charte de la Renaissance culturelle africaine ;

Remercions le Gouvernement de la République de l'Angola et sa population pour leur chaleureux accueil et pour leur hospitalité ainsi que l'UNESCO et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) pour leur appui logistique ;

Rappelons la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui déclare que « [...] les jeunes doivent apporter une contribution importante et constructive au maintien et à la promotion d'une paix durable et à la justice et la réconciliation et que l'importance démographique de la jeunesse est aujourd'hui un atout pouvant contribuer à une paix durable et à la prospérité économique », renforcée par la Résolution 2419 qui demande « [...] à tous les acteurs concernés d'envisager des moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes pour la prévention et le règlement des conflits, y compris lorsqu'ils négocient ou mettent en œuvre des accords de paix, afin d'y associer les jeunes et de tenir compte de leurs points de vues lorsqu'il convient, sachant que la marginalisation de la jeunesse est préjudiciable à l'établissement d'une paix durable et à la lutte contre l'extrémisme violent en tant qu'élément précurseur du terrorisme » ;

Rappelons l'appel du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, lors de sa 807^{ème} réunion sur le thème « Jeunesse, paix et sécurité », tenue le 8 novembre 2018 en Égypte, qui a appelé « tous les États membres à mettre en œuvre de manière urgente la résolution 2250, à éliminer tous les obstacles structurels à une participation effective des jeunes, à mobiliser les ressources nécessaires et à élaborer des plans d'action nationaux à long terme pour l'implication et la participation effective des jeunes à la promotion de la paix et de la sécurité ainsi qu'aux processus nationaux de développement » ;

Considérons l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse reconnaissant le « rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence » et invitons les États Parties à, entre autres, « renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale » ;

Reconnaissons l'expertise des jeunes d'Afrique et de la diaspora en ce qui concerne les thématiques de la culture, de la paix et de la sécurité, de l'entrepreneuriat entre autres ;

Reconnaissons la nécessité croissante de mécanismes d'innovation soutenant les approches trans et interdisciplinaires pour relever les défis de gouvernance aux échelles locale et mondiale en matière d'urbanisation, de migration, de changement climatique, de gestion des ressources, de genre et de disparités sociales ;

Reconnaissons le double rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant que : 1) accélérateur de l'innovation et 2) menace pour la vie

privée et la sécurité par la manipulation et l'utilisation de données. Nous reconnaissons également l'adaptation rapide de tels systèmes au niveau de la gouvernance urbaine et locale ;

Reconnaissons l'importance de la créativité et de l'innovation à travers la promotion de l'entrepreneuriat, non seulement économique, mais également social, comme un des moyens de construire et de consolider la culture de la paix par la création des richesses et de valeur sociale et l'autonomisation des individus et des communautés ;

Notons que 42 % de la population du continent africain sera âgée de 15 à 24 ans d'ici à 2030, et qu'il est de plus en plus nécessaire de mettre en place des mécanismes inclusifs plus focalisés sur la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 et de l'Article 17 de la Charte africaine de la Jeunesse dans diverses économies d'échelle ;

Notons le manque de diffusion et la connaissance limitée des Résolutions 2250 et 2419, de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse en raison de la perception que ces résolutions ne concernent que les pays en conflit ou post-conflit, et le manque de volonté politique des autorités publiques de mettre en œuvre ces instruments normatifs internationaux relatifs à la jeunesse, à la paix et à la sécurité ;

Sommes conscients de la nécessité pour nous d'être proactifs et de notre responsabilité d'aider à la mise en œuvre de ces instruments normatifs ainsi que du rôle des gouvernements d'être réceptifs et ouverts à l'innovation.

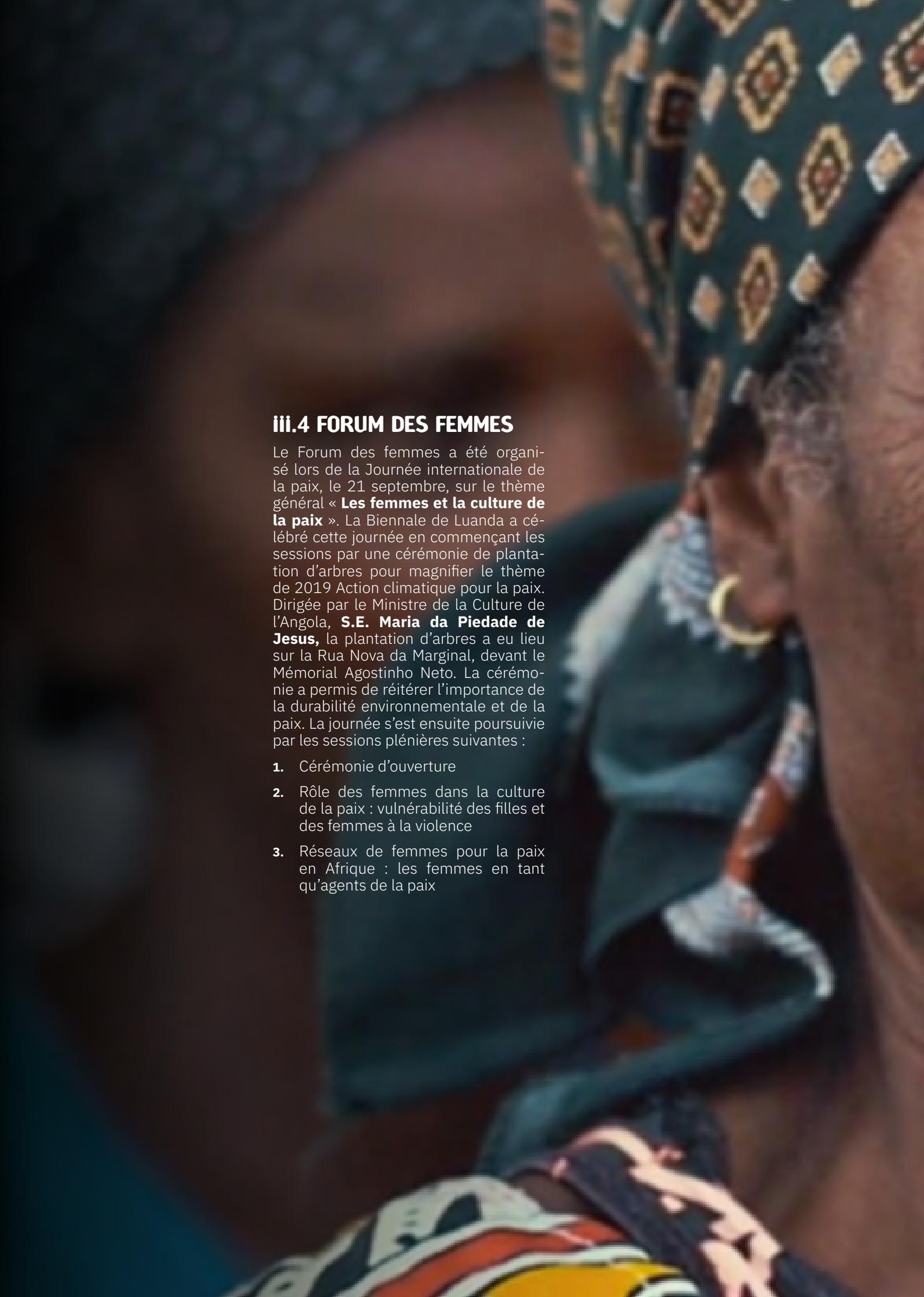
Nous nous engageons, à travers nos associations et organisations :

1. à nous approprier ces instruments normatifs et à les vulgariser auprès des jeunes de nos différents pays ;
2. à conduire des études nationales faisant état des lieux de la mise en œuvre des Résolutions 2250, 2419 et de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse ;
3. à élargir nos partenariats au secteur privé, à mettre en œuvre des projets et des programmes portant sur la mise en œuvre de ces instruments normatifs, en mettant particulièrement l'accent sur les projets et programmes concernant la jeunesse ;
4. à assumer nos responsabilités et à être formés à la pratique de la négociation et du plaidoyer afin d'interagir de façon efficace et efficiente avec les pouvoirs publics ;
5. à encourager une culture de résilience, d'autonomie, de solidarité et de partage, notamment à travers la création de plateformes et par la participation des jeunes à des forums, dans le domaine entrepreneurial ;
6. à engager, surveiller et suivre le maintien de l'emploi des jeunes et de leurs carrières ainsi que leur employabilité ;
7. à plaider pour l'inclusion de l'expertise des jeunes dans les secteurs publics et privés sur le continent africain et dans la diaspora ;
8. à encourager la recherche, le renforcement des capacités et la numérisation pour mesurer les impacts sociaux, économiques et politiques pour soutenir notre travail ;
9. à soutenir une implication active avec le secteur privé et les outils innovants pour renforcer l'entrepreneuriat, la résilience, et la créativité grâce à l'utilisation de mécanismes fiscaux ;
10. à préserver les identités culturelles dans leurs formes matérielle et immatérielle, pour bâtir et maintenir une cohésion sociétale ;
11. à soutenir un dialogue transgénérationnel pour le partage des connaissances et des expériences ;
12. œuvrer, prioritairement dans nos associations et organisations, pour la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Nous demandons :

1. Au Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCoP) d'entreprendre des études nationales sur l'état de la mise en œuvre des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Article 17 de la Charte africaine de la jeunesse d'ici à 2020, avec l'appui de l'UNESCO et de l'UA ; nous demandons aussi qu'il fasse un rapport sur cet état tous les quatre ans ;
2. à l'Union africaine (UA), avec l'appui des agences et des organes des Nations Unies, de créer un organisme continental de financement des projets d'entrepreneuriat économique et social des jeunes ;
3. aux Communautés économiques régionales d'élaborer, avec l'appui des agences et des organes des Nations Unies, des structures politiques de promotion de la créativité, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'employabilité des jeunes ;
4. au Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCoP), en coopération avec d'autres organisations de la jeunesse aux niveaux sous-régional, régional et de la diaspora, d'assurer la surveillance et le suivi de ces engagements et de ces recommandations.





iii.4 FORUM DES FEMMES

Le Forum des femmes a été organisé lors de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, sur le thème général « **Les femmes et la culture de la paix** ». La Biennale de Luanda a célébré cette journée en commençant les sessions par une cérémonie de plantation d'arbres pour magnifier le thème de 2019 Action climatique pour la paix. Dirigée par le Ministre de la Culture de l'Angola, **S.E. Maria da Piedade de Jesus**, la plantation d'arbres a eu lieu sur la Rua Nova da Marginal, devant le Mémorial Agostinho Neto. La cérémonie a permis de réitérer l'importance de la durabilité environnementale et de la paix. La journée s'est ensuite poursuivie par les sessions plénières suivantes :

1. Cérémonie d'ouverture
2. Rôle des femmes dans la culture de la paix : vulnérabilité des filles et des femmes à la violence
3. Réseaux de femmes pour la paix en Afrique : les femmes en tant qu'agents de la paix



iii.4.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du Forum des femmes et de la culture de la paix a été présidée par **Mme Zulmira Rodrigues**, Chef de la section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Département Afrique au siège de l'UNESCO⁸⁵ et a compté avec la présence des personnalités suivantes :

1. **Mme Anne Lemaistre**, Chef du bureau UNESCO à Abidjan et Représentante de l'UNESCO en Côte d'Ivoire ;
2. **S.E. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe**, ancienne Vice-présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau panafricain des femmes pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa) en représentation de la Commission de l'Union africaine ;
3. **S.E. Mme Carolina Cerqueira**, Ministre d'État pour les Affaires sociales de la République de l'Angola.

Suite à son allocution à la cérémonie d'ouverture du forum des Femmes de la Biennale de Luanda, au nom de **M. Moez Chakchouk**, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Communication et l'Information, **Mme Anne Lemaistre** a rappelé qu'en faisant coïncider le Forum des femmes avec la Journée internationale de la paix, nous avons voulu souligner que seule la pleine reconnaissance des droits des femmes et de leur contribution au développement des sociétés permettra de réaliser une paix durable. Faisant référence aux pratiques néfastes telles que les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines, elle a fait remarquer qu'il était regrettable que les progrès enregistrés sur le continent africain dans la lutte contre la violence sexuelle et la violence à l'égard des filles et des femmes soient encore les plus lents par rapport à d'autres régions du monde. Elle a fait savoir que selon les données disponibles en 2015, la moitié des pays africains ont déclaré avoir une prévalence de plus de 40 % de violence à l'égard des femmes et de 20 % de la violence sexuelle à leur encontre.

Ces chiffres rappellent que la recherche de la paix pour les filles et les femmes ne s'applique pas seulement aux pays en situation de conflit. Mme Lemaistre a poursuivi en soulignant la triste réalité

des femmes qui sont souvent exclues des négociations pour la paix, malgré leur rôle majeur dans leur foyer, dans leurs communautés et dans la société.

Elle a indiqué que, pour l'UNESCO, la deuxième priorité après l'Afrique est l'égalité des genres et que les programmes de l'Organisation s'efforcent d'apporter des solutions novatrices pour l'autonomisation des femmes et déploient également des efforts considérables pour créer un environnement favorable à la contribution des femmes au développement durable et à la paix.

Revenant sur les politiques et les stratégies de l'UNESCO, elle a indiqué que l'égalité des genres imprègne toutes les activités et tous les programmes de l'Organisation, allant de l'éducation aux sciences, de la culture à la communication et à l'information. Ces politiques insistent sur la réduction de l'exclusion et de la sous-représentation, ainsi que sur l'application de mesures visant à exploiter les opportunités actuelles telles que les nouvelles technologies pour l'amélioration de la situation des femmes et des filles.

En guise de conclusion, elle a déclaré que la raison d'être d'un Forum, spécifiquement consacré aux femmes dans le cadre du Forum pour la culture de la paix de la Biennale de Luanda, est précisément de souligner que les actions menées pour une pacification plus importante et réussie des sociétés africaines devraient prendre en compte les droits des femmes et des filles. Cela permettra au continent de tirer parti de leur résilience et de leur activisme, tout en glorifiant le rôle des femmes africaines en tant que véritables artisans de la paix sur le continent.

En donnant un aperçu de sa propre expérience, **S.E. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe** a parlé de ce que c'était de grandir dans l'Ouganda de l'après-indépendance, en « n'ayant jamais connu ce qu'est la paix ». Selon elle, après la lutte de libération, les hommes en Afrique ont commencé à se battre pour le pouvoir en provoquant ainsi des conflits armés et, par la suite, le démantèlement des structures traditionnelles africaines. Dans ce processus, l'Afrique a en quelque sorte oublié la manière de gérer les conflits.

Elle a exhorté le public à ne pas oublier l'impact du colonialisme et de son héritage.

⁸⁵ Mme Rodrigues était également Coordinatrice du Forum des idées de la Biennale de Luanda.



La cérémonie de plantation à R. Nova Marginal devant le Mémorial Agostinho Neto à Luanda.

tage. Elle s'est engagée à ce que les Africains cherchent à comprendre les causes de la lutte de l'Afrique dans la poursuite d'une paix durable. « Lorsque nous parlons de colonialisme, les gens se demandent pourquoi les Africains parlent de colonialisme ? C'est important lorsque nous sommes ici, réunis sous l'égide de l'UNESCO, à discuter de notre avenir. Parce que nous devons savoir pourquoi nous sommes désorganisés, pourquoi nous nous battons les uns contre les autres et pourquoi nous n'avons pas d'orientations pour notre jeunesse ».

Elle a ensuite lu le discours de Lord Macaulay au Parlement britannique, le 2 février 1835, qui est assez révélateur :

« J'ai voyagé à travers l'Afrique, je n'ai pas vu de mendiants ni de voleurs.

J'y ai vu de telles richesses, des personnes avec de hautes valeurs morales, et je pense que nous ne pouvons pas conquérir ce pays, à moins que nous ne brisions la colonne vertébrale de cette nation qui est sa spiritualité et son héritage culturel. Par conséquent, je propose que l'on remplace son ancien système éducatif et culturel, ainsi quand les Africains penseront que ce qui vient de l'étranger et en particulier de l'Angleterre est meilleur que ce en quoi ils croyaient, ils perdront l'estime de soi, leur culture, et ils deviendront ce que nous voulons qu'ils soient, à savoir une véritable nation dominée ».

Après avoir évoqué le rôle considérable joué par les femmes africaines dans l'histoire du continent, Mme Wandira a partagé avec l'auditoire son propre parcours,



Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka (à gauche) et Mme Specioza Wandira Kazibwe (à droite) lors de la réunion de la délégation de haut niveau des Nations unies et de l'Union africaine à Bentiu, au Sud Soudan, en 2018.

pour illustrer l'importance de la sous-estimation des femmes: « J'ai consacré ma vie à rechercher la possibilité d'être reconnue en tant que femme, puis je suis devenue la première femme à occuper le poste de Vice-présidente exécutive en Afrique. Je tiens à vous dire que chaque fois que vous parlez d'autonomisation des femmes et de militantisme en leur faveur, ils se disent : « Vous n'êtes pas assez intelligente »... mais le fait d'entrer dans cette histoire m'a amenée à quitter le gouvernement en 2003, à démissionner de ma fonction de Vice-présidente, à retourner à l'université pour étudier la sociologie et l'anthropologie... « ...personne ne peut me convaincre qu'il y a mieux qu'être une Africaine, particulièrement une femme africaine ».

Elle a poursuivi son intervention en rappelant que toutes ces femmes africaines, venues de différentes régions du continent, ont uni leurs efforts pour rassembler les Africains et reconstruire les valeurs et les traditions qui sont l'épine dorsale du continent. « Qui était responsable de ces valeurs morales ? a-t-elle demandé. Qui était responsable de l'éducation des Africains avant l'arrivée

du colonialisme ? Qui était chargé de veiller à ce que les enfants grandissent et qu'ils soient initiés aux innovations technologiques ? C'est la femme africaine ». Mme Wandira a également insisté sur le fait que rassembler l'Afrique a été la préoccupation des femmes de toutes les régions du continent, ce qui a conduit à la création du Comité africain dont les membres étaient parmi les femmes africaines les plus éminentes de l'époque.

Elle l'a rappelé en mentionnant 1987, quand l'UNESCO avait aidé l'UA et l'Ouganda à rédiger la Déclaration de Kampala sur la manière d'inclure les femmes dans le processus de paix. Il s'agissait d'un effort visant à s'assurer que toutes les questions relatives aux femmes soient intégrées dans les activités de l'UA. Elle a appelé les femmes à s'unir pour assurer l'instauration de l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine (APSA).

« L'Agenda 2063 demande que nous ne quittions pas le siège du conducteur en tant que femmes impliquées dans les questions visant à garantir une culture de la paix, en vue de faciliter le développe-

ment durable». À cet effet, le **Dr Kazibwe** a souligné la naissance de FEMWISE dont le but est de veiller à ce que les femmes soient des médiatrices pour la paix, la sécurité alimentaire et l'accès à l'éducation pour tous. Elle a également insisté sur le fait que l'Union africaine est prête à travailler de concert avec les femmes pour s'assurer qu'elles prennent la place qui leur revient en Afrique.

En lançant officiellement le Forum des femmes, **S.E. Mme Carolina Cerqueira** a également rappelé que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais qu'elle concerne également le développement durable et le respect des droits humains. À cet égard, elle a déclaré que l'élimination totale des nombreuses formes de violence qui affectent encore nos sociétés est cruciale pour parvenir à une paix durable.

Pour une véritable culture de la paix, elle a déclaré qu'il était « *essentiel non seulement d'éliminer la violence criminelle, habituellement soumise à un contrôle judiciaire, mais aussi la violence 'naturelle' présente dans les relations familiales autoritaires, dans la violence conjugale, dans la violence contre les plus vulnérables, en particulier les enfants, dans les relations de travail autoritaires et dans les relations racistes et sexistes* ». Toutes ces violences sont souvent si subtiles dans nos vies et nos sociétés que nous ne sommes même pas conscients de l'impact déstabilisant qu'elles peuvent avoir sur la tranquillité sociale et familiale.

Elle a fait observer que les femmes constituent plus de la moitié de la population du continent et qu'elles sont non seulement le fondement de la famille dans toute l'Afrique, mais aussi celles qui sont les plus engagées dans l'éducation, la sensibilisation et la mobilisation sociale au sein de leurs communautés. Elle a insisté sur le fait que les femmes peuvent apporter ce changement de paradigme nécessaire : un changement par lequel les valeurs des femmes et la nature féminine de l'âme humaine entraîneront de nouvelles perceptions du monde et de la vie. Ce changement contribuera également à l'instauration de nouveaux dialogues basés sur la générosité, l'altruisme et l'humilité.

Mme Cerqueira a évoqué le mouvement de paix de Leymah Gbowee au Libéria en 2011, l'un des nombreux exemples de leadership féminin, qui a inspiré les

femmes à s'engager dans le processus de recherche de la paix. C'est ce qui a abouti au règlement effectif du conflit dans son pays. Elle a fait l'éloge des femmes au Mali et dans la région du Sahel, pour avoir joué un rôle aussi fondamental dans la résolution des conflits ethniques. Elle a également parlé des femmes au Burundi⁸⁶, pour leur rôle clé dans les négociations de paix qui ont donné lieu à la période de transition et à la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Arusha. Au Kenya, des organisations féminines mobilisent les mères contre la radicalisation religieuse des jeunes. En Angola, les femmes ont apporté leur part de ressources et d'appui à la lutte pour la libération coloniale, pendant et après la guerre civile, et continuent de promouvoir la paix et l'activisme en matière d'éducation civique au sein de la famille et de la communauté. Plus récemment, au Soudan, des femmes comme Alaa Salah sont devenues des icônes de la mobilisation de milliers d'autres femmes dans la recherche de la liberté et de la démocratie. Elles sont toutes des exemples d'engagement ferme dans la promotion de la paix et de la démocratie dans différents pays d'Afrique.

Elle a ensuite réitéré l'importance de multiplier la participation et la visibilité des femmes dans le processus de prise de décision aux niveaux national, régional et international et de redoubler d'efforts pour faciliter l'accès des femmes à l'éducation. Des citoyens éduqués seront plus résistants au changement social et seront les gardiens de l'ordre public. Les femmes devraient donc être présentes, entendues et suffisamment courageuses pour permettre au continent de cultiver la nouvelle ère de paix à laquelle nous aspirons.

Elle a conclu son intervention en déclarant que la Biennale de Luanda, en réunissant autant de voix, de peuples, de générations et de diversité culturelle, est la preuve que la paix appartient à tous. Pour que la paix soit durable, elle doit être construite sur une compréhension mutuelle et la solidarité intellectuelle de l'humanité et ses ressources inépuisables de tolérance et de dignité doivent être consacrées à l'atteinte de cet idéal.

⁸⁶ L'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, largement connu sous le nom d'Accord d'Arusha, est un traité de paix de transition qui a mis fin à la guerre civile burundaise, signé en août 2000.

iii.4.2 Rôle des femmes dans la culture de la paix : vulnérabilité des filles et des femmes à la violence

Modératrice : Mme Georja Calvin-Smith,
Journaliste à FRANCE 24.

Panélistes

1. **Mme Askah Buraci Otao**, Éducatrice au Lycée de filles de Gionseri et bénéficiaire du «Programme de mentorat de l'UNESCO pour libérer le potentiel des filles dans les STEM», Kenya ;
2. **Dr Carmel Stella Matoko Miabanzila**, Directeur de l'hôpital de base de Bacongo, République du Congo ;
3. **Mme Elisa Ravengai**, Coordinatrice nationale de la Fédération de l'Organisation des personnes handicapées, Zimbabwe ;
4. **Mme Iqbal El-Samaloty**, Secrétaire générale du Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, Égypte ;
5. **Mme Loise Danladi Musa**, Secrétaire exécutive de l'Agence d'État de Bauchi pour l'éducation de masse, Nigeria ;
6. **Mme Júlia Quitócuá**, Directrice nationale des droits de la femme et de l'égalité des sexes, ministère de l'Action sociale, de la Famille et de la Promotion du genre (MASFAMU), Angola.

Introduction

La session a débuté par une courte vidéo⁸⁷ à la suite de laquelle la modératrice, **Mme Georja Calvin-Smith**, a introduit brièvement le contexte du domaine thématique. Elle a attiré l'attention de l'auditoire sur la vulnérabilité des femmes et des filles à de nombreuses formes de violence au sein de la société, en soulignant que toutes les formes de violence sexiste constituent une violation des droits de la femme. Selon ses propres termes : « Cette semaine, lors d'une séance d'urgence au Parlement, les chiffres de la violence contre les femmes et les enfants, dans ce seul pays, étaient comparables à ceux d'une nation en guerre. Au moins 2700 femmes ont été assassinées par des hommes l'année dernière, au moins 100 viols étaient signalés chaque jour. Rappelez-vous que ce ne sont que ceux qui ont été signalés, et pour l'Afrique du Sud seulement ! ».

Elle a en outre rappelé que, bien qu'il y ait de plus en plus de rapports faisant état de mauvais traitements et de répression des femmes dans certaines communautés du continent, cette prise de conscience croissante n'est pas encore accompagnée d'une action ou de l'urgence requise. Des mesures sont prises et des investissements effectués à temps, des efforts dans le domaine de l'éducation sont déployés, mais cela est loin d'être suffisant. « Chaque jour, des femmes meurent parce que, aux yeux de leur entourage leur sexe les rend bonnes à jeter. Beaucoup meurent, d'autres, plus nombreuses encore, sont trop souvent violées, vilipendées, mises à l'écart et rabaissées. Ce n'est pas un drame. Ce n'est pas catastrophique. C'est un fait qui pèse lourdement sur nous tous ».

Pour conclure, Mme Calvin-Smith a répété aux participants que « la paix et la prospérité ne peuvent être construites pour nos sociétés lorsque leurs fondations sont corrodées par des attitudes qui dégradent 50 % de notre population. Que l'effet du poison ne s'arrête pas à mi-chemin. De l'éducation aux droits humains, à la santé, en passant par la recherche et le développement, la manière dont nous traitons nos femmes influe sur les progrès sur tous les fronts ».

⁸⁷ Pour voir la vidéo, veuillez consulter le lien suivant : <https://bit.ly/2vt96z9>.

Elle a ensuite présenté le panel de femmes professionnelles qui consacrent leurs efforts et leur expertise à l'autonomisation des femmes et des filles, luttant pour réduire leur vulnérabilité à toutes les formes de violence. Les membres du panel représentaient les cinq régions du continent africain et différents domaines de compétences de l'UNESCO.

Présentation et principales discussions

Mme Askah Buraci Otao, enseignante au Lycée de jeunes filles de Kereri, a évoqué le mentorat de l'UNESCO pour l'enseignement de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) au Kenya et, en particulier, sur l'expérience de son établissement.

Elle a commencé par expliquer comment la jeune fille africaine est dévalorisée depuis longtemps en raison de préjugés culturels, non seulement à la maison, mais aussi dans le milieu académique. Cela a conduit à un faible nombre de femmes dans certaines carrières, en particulier celles qui sont orientées vers les STEM. Cependant, l'introduction du programme de mentorat en STEM de l'UNESCO pour les filles du secondaire a révolutionné la pensée de nombreuses personnes dans le secteur de l'éducation, en termes de garantie de l'égalité des chances pour les filles de participer aux cours et aux carrières dans le domaine des STEM pour un monde plus sûr, plus juste et plus pacifique.

Le Programme de mentorat a débuté en 2014⁸⁸ et a été testé au Kenya. En 2015, l'établissement de Mme Otao a été sélectionné pour participer au deuxième cycle du programme, qui impliquait la participation d'étudiantes et d'enseignants à un « camp scientifique ». Les étudiantes ont eu l'occasion de participer à des activités et des cours dans le domaine des STEM, visant à susciter leur intérêt et à libérer le potentiel des filles dans les sciences.

Ces camps d'une semaine comprenaient des discussions sur le choix de carrière,

un mentorat à la dynamique de la vie, un partage d'expériences avec des étudiants d'universités en STEM, des expériences scientifiques et des visites d'entreprises. Mme Otao a expliqué qu'elle avait accompagné au camp quatre jeunes filles de son établissement. Le camp a permis de rompre avec les normes et les préjugés de la société vis-à-vis des capacités de la petite fille africaine. Ces visites ont éveillé la curiosité des étudiantes en les aidant à établir un lien entre les sciences et leur vie quotidienne, tandis que les séances sur les « aptitudes à la vie quotidienne et les capacités de survie » les ont aidées à comprendre comment traverser au mieux l'adolescence sans laisser leurs difficultés interférer avec leurs résultats scolaires.

Après le camp, les quatre filles du lycée de jeunes filles de Kereri qui avaient participé au camp ont organisé un club de 20 étudiants qu'elles ont encadrés. En 2018, le club était passé à 50 élèves. Les inscriptions des filles en chimie et en mathématiques avaient augmenté de 40 % entre 2015 et 2017, et le nombre de filles ayant choisi la physique pour leurs examens de fin d'année avait presque triplé en passant de 57 en 2017 à 145 en 2019. Plusieurs étudiantes se sont inscrites à des cours scientifiques en génie civil, en technologie de l'information, en pharmacie et en technologie agricole dans des établissements d'enseignement supérieur dans tout le Kenya.

Les enseignants qui ont rejoint le camp ont également fait état de changements fondamentaux dans leur enseignement, en adoptant les TIC pour rendre l'enseignement et l'apprentissage plus interactifs.

À la mi-2015, plus de 400 lycéennes, venues de tout le pays, avaient eu l'occasion de participer au projet. Dans le cadre du programme, 40 enseignants kenyans spécialisés dans les STEM ont été formés à un enseignement tenant compte du genre et de nouveaux partenariats visant à renforcer la participation des femmes aux STEM ont été établis au niveau national avec les ministères concernés, les institutions gouvernementales, le secteur privé et les secteurs scientifiques. En conséquence, ce projet a donné beaucoup plus de visibilité à l'action de l'UNESCO visant à relever le défi de l'inscription des filles en sciences et en ingénierie, et le programme STEM est devenu une réfé-



Jeunes filles au Kenya participant à des activités STEM.

© Alice Ochania

⁸⁸ Les camps scientifiques d'excellence pour le mentorat des filles dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) sont organisés conjointement par le Bureau de Nairobi de l'UNESCO, le Gouvernement du Kenya, la Commission nationale des sciences, des technologies et de l'innovation de l'Université de Nairobi.



La promotion de la participation des filles et des femmes dans l'enseignement des STEM est fondamentale pour lutter contre l'inégalité des sexes dans l'accès aux professions des STEM.

rence dans les stratégies d'autonomisation des filles grâce à l'éducation.

Sur la base de ces résultats, Mme Otao a formulé les recommandations suivantes :

1. les camps STEM devraient être étendus à toutes les filles du Kenya et du continent africain ;
2. un plus grand nombre de professeurs de sciences et de mathématiques devraient s'inscrire dans des programmes parallèles, pour être encadrés sur la meilleure manière de réduire l'écart entre les sexes dans les STEM et de s'attaquer à ses causes profondes ;
3. les directeurs d'école et les parents devraient être sensibilisés afin de garantir un changement d'attitude quant aux capacités des filles dans les matières scientifiques, en brisant les stéréotypes et les préjugés de genre pour que les filles et les femmes puissent suivre des cours et des carrières de STEM.

Témoignant des stratégies de soutien à la lutte contre la violence sexiste dans la République du Congo, le **Dr Carmel Stella Matoko Miabanzila**, qui a une longue expérience de médecin dans la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles, a parlé de la contribution de l'UNESCO à la promotion de la paix et de la non-violence en milieu scolaire. Suite aux conflits armés in-

ternes récurrents entre 1998 et 2012, la République du Congo a mis en place un programme de prise en charge physique et psychologique des filles et des femmes victimes de violences sexuelles pendant les conflits.

En 2012, un incident impliquant une série d'explosions dans un dépôt de munitions à Brazzaville a fait un grand nombre de victimes lors d'un incendie qui a ravagé la ville et provoqué le déplacement de nombreuses familles. Au lendemain des explosions, un grand nombre d'incidents de violence, en particulier à l'encontre des femmes, a été constaté, surtout dans les sites accueillant des personnes déplacées. Un plan d'urgence des Nations Unies a été adopté et l'UNESCO a entrepris de former des enseignants et des éducateurs dans le but d'éradiquer la violence dans ces situations précaires et dans les milieux scolaires. Cette initiative comprenait également une campagne de sensibilisation aux questions de genre et à la prévention de la violence en milieu scolaire.

En 2016, sur la base de cette expérience de l'UNESCO, un manuel a été produit à l'intention des enseignants et des éducateurs, sur la transmission des valeurs de paix aux élèves. Ce manuel est aujourd'hui intégré dans le programme des enseignants et constitue la base de l'éducation morale et civique. Les enseignants contribuent à la sensibilisation des élèves aux questions de genre, notamment à l'élimination de la violence sexiste, tout en promouvant la coexistence pacifique.

Le Dr Matoko Miabanzila a expliqué qu'elle avait été responsable de 700 jeunes filles victimes de violences sexuelles et cela, même en temps de paix. Il existe un besoin urgent d'une culture de la paix, car, le plus souvent, la violence à l'égard des femmes est invisible, cachée ou négligée en Afrique. Elle a par ailleurs souligné que le traumatisme psychologique résultant de la violence sexuelle laisse des cicatrices invisibles et durables sur les victimes, d'où l'importance cruciale de les prendre en charge. Les enseignants et les éducateurs doivent apprendre à identifier les signes de traumatisme – aussi bien physique que psychologique – chez les élèves, à un stade précoce. Ils doivent également apprendre à traiter de façon adéquate ces questions

sensibles en milieu scolaire. Les enseignants peuvent encourager les victimes à suivre un traitement médical et à renforcer leur résilience pour leur permettre d'aider d'autres personnes dans des circonstances similaires. Ainsi les victimes peuvent devenir des agents de la paix.

L'intervention de **Mme Elisa Ravengai** a été axée sur le rôle des personnes handicapées en tant qu'agents de la paix. Elle a souhaité insister sur les besoins des femmes handicapées et sur la manière dont l'UNESCO peut continuer à contribuer au renforcement de l'inclusion sociale et de la participation des filles et des femmes handicapées.

Elle a expliqué que 15 % de la population mondiale est composée de personnes handicapées et que les femmes et les filles en situation d'handicap constituent la plus grande minorité et continuent de subir de nombreuses violations de leurs droits fondamentaux. Leur marginalisation et leur exclusion en raison de leur double stigmatisation et de la discrimination associée à leur sexe, ont eu pour conséquence leur accès limité à des informations cruciales sur la santé sexuelle et reproductive et à la justice. Les attitudes et les croyances culturelles négatives exacerbent leur situation. L'Article 6 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH)⁸⁹ reconnaît que les femmes et les filles handicapées sont exposées à de multiples formes de discrimination et qu'elles ont donc besoin d'une attention et d'un soutien spécifique.

Elle a expliqué que la culture est un facteur important de la marginalisation des personnes handicapées et que l'UNESCO a donc un rôle et un mandat très importants à remplir pour faire évoluer les mentalités. Dans certaines sociétés zimbabwéennes, le handicap est souvent associé à la sorcellerie et la naissance d'un enfant handicapé est de mauvais augure pour la famille. Cette vision hostile du handicap se traduit par une faible acceptation sociale et l'isolement des personnes en situation de handicap. Les communautés jouent un rôle clé dans la perpétuation de cette discrimination et de cette stigmatisation. En effet, la peur et la honte qui entourent le handicap poussent les parents à laisser leurs enfants dans la solitude, les séparant ainsi des autres enfants et de la communauté au sens large. Cette forme d'abus de protection augmente la probabilité de violence sexuelle et renforce l'invisibilité des personnes handicapées dans les sphères publiques.

Elle a expliqué qu'après avoir reconnu les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées, le gouvernement du Zimbabwe a révisé, en 2013, la Constitution et ratifié l'adoption de la Convention. Ces mesures ont contribué à faire avancer les droits des personnes handicapées, par la mise en place de cadres juridiques et institutionnels adéquats. Le Zimbabwe a également signé la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP).

À partir de 2018, l'UNESCO, dans le cadre de l'initiative des Nations Unies « Partenariat pour défendre les droits des personnes handicapées⁹⁰ », a instauré un partenariat avec la Fédération des personnes handicapées du Zimbabwe (FODPZ)⁹¹ pour garantir l'engagement et la participation explicite des femmes et des filles handicapées, y

⁸⁹ L'Article 6 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) dispose :

- Les États parties reconnaissent que les femmes et les filles handicapées sont exposées à de multiples discriminations, et ils prennent les mesures voulues pour leur permettre de jouir pleinement et dans des conditions d'égalité de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales.
- Les États parties prennent toutes mesures appropriées pour assurer le plein épanouissement, la promotion et l'autonomisation des femmes, afin de leur garantir l'exercice et la jouissance des droits de l'Homme et des libertés fondamentales énoncés dans la présente Convention.

⁹⁰ Partenariat pour défendre les droits des personnes handicapées (UNPRPD) soutient la pleine mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) en facilitant le dialogue politique, la création de coalitions et le développement des capacités aux niveaux national, régional et mondial.

⁹¹ La Fédération des personnes handicapées au Zimbabwe est une association faitière de 14 organisations plaidant pour les droits des personnes handicapées au Zimbabwe. Le UNPRPD cherche à renforcer le partenariat avec les organisations de personnes handicapées et les institutions des droits humains dans le suivi de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

compris celles des zones rurales, dans tous les domaines de la société. Le partenariat cherche à lutter contre les normes sociales et culturelles discriminatoires et à promouvoir les droits des personnes handicapées en matière de santé sexuelle et reproductive.

Par la commande de deux études qualitatives sur : 1) « l'Enquête sur les besoins, les préoccupations et les aspirations des filles et des femmes handicapées » et 2) un « Examen de l'interface entre la culture, le genre et le handicap », l'UNESCO a pu recueillir des données sur les expériences de ce groupe spécifique. Ces informations contribueront au dialogue avec les gouvernements et sous-tendront les recommandations qui leur seront adressées pour améliorer la prestation de services et l'accès aux services judiciaires.

L'examen de la politique nationale en matière de genre a montré que le pays avait déjà adopté des cadres compatibles avec le handicap. Cet examen a permis toutefois de constater que, malgré les résultats positifs enregistrés, il reste encore beaucoup à faire pour permettre aux femmes et aux filles handicapées de jouir pleinement de tous leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales. C'est pourquoi les recommandations suivantes ont été formulées à l'intention du Zimbabwe, mais s'appliquent également à tous les pays africains :

1. les commissions indépendantes des droits de l'Homme devraient continuer à recevoir une formation leur permettant de comprendre les droits des personnes handicapées ;
2. alors que la nation avance dans un esprit de tolérance et de réconciliation, le segment du handicap doit être doté de ressources pour pouvoir intégrer dans le discours national les questions relatives à ses membres ;
3. la Commission nationale pour la paix et la réconciliation doit être renforcée dans le domaine de l'éducation des personnes handicapées, car elle crée un espace pour les conversations nationales visant à réaliser la cohésion et la transformation sociale, économique et politique au Zimbabwe ;
4. il est nécessaire que les ministères de tutelle intègrent le handicap dans leurs programmes. Cela est possible

dans le cadre d'un engagement total auprès des organisations travaillant avec des personnes handicapées ;

5. les programmes pour l'autonomisation économique des filles handicapées devraient s'efforcer de prendre en compte la pauvreté, car celle-ci alimente la vulnérabilité de ce groupe déjà marginalisé ;
6. les femmes et les filles doivent être dotées de compétences en matière de renforcement de la confiance pour apprendre à articuler leurs préoccupations, en particulier parce qu'elles sont souvent reléguées à la périphérie de la société en raison de leur faible statut social et économique ;
7. les agences de l'UA et de l'ONU doivent exploiter les ressources de manière à ce qu'elles puissent amener les gouvernements à domestiquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique. L'UA et l'ONU doivent aussi contribuer à élaborer des stratégies de mise en œuvre de ces traités et d'autres traités régionaux et internationaux promouvant l'égalité des sexes.

Conformément au principe de l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable des Nations Unies - *ne laisser personne de côté* - et dans l'esprit de la promotion de l'autoreprésentation, l'inclusion et l'implication des filles et des femmes handicapées sont primordiales pour une paix durable. « *La paix commence avec moi, la paix commence avec vous et la paix commence avec nous tous* », a conclu Mme Ranvengai.

En présentant le projet *Alphabétisation des filles et des femmes marginalisées en Égypte grâce à la technologie*, le **Dr Iqbal El-Samaloty** a expliqué que cette intervention avait été développée conjointement avec l'UNESCO, en vue de traiter l'immense enjeu de l'analphabétisme en Égypte où 11,2 millions de femmes et d'adolescentes⁹² sont analphabètes.

Le taux de chômage des femmes âgées de plus de 15 ans est de 23,1 %, environ trois fois plus élevé que celui des hommes

⁹² Selon l'Institut des Statistiques d'Égypte, le pays compte actuellement un taux d'analphabétisme de 28,8% pour les plus de 15 ans (23,5 % d'hommes et 34,5 % de femmes), soit 18,8 millions de personnes en 2017.

qui est actuellement de 8,2%. Les femmes sont également plus souvent victimes de violence domestique. Selon le Conseil national des femmes, 36 % des femmes mariées ont déclaré avoir subi des violences physiques dans leur mariage.

En 2017, l'UNESCO, soutenue par Microsoft et le Groupe Weidong de Chine en 2019, a piloté un projet innovant offrant du matériel et des outils d'apprentissage innovants basés sur les TIC, en vue de promouvoir l'alphabétisation des filles et des femmes, en collaboration avec des organismes gouvernementaux, des organisations de la société civile et des partenaires au développement pour en garantir la durabilité et l'appropriation nationale.

À Giza, 685 filles et femmes âgées de 16 à 35 ans ont bénéficié du projet en développant leurs compétences en lecture, en écriture et en calcul. Elles ont également acquis des compétences en alphabétisation numérique, en compétences utiles à la vie courante et en autonomisation juridique en obtenant essentiellement de « *multiples capacités en alphabétisation fonctionnelle*⁹³ » conceptualisées par l'UNESCO.

Le projet a adopté un nouveau programme d'alphabétisation, élaboré par Mme El Samaloty et son équipe du Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes. Ce programme, intitulé *Women and Life*, est spécifiquement axé sur l'autonomisation des filles et des femmes. Le programme comprenait également une application numérique éducative, interactive et multiplateforme, permettant aux bénéficiaires de devenir des membres actifs de leurs familles et de leur communauté.

La phase d'apprentissage comprenait un programme complet d'autonomisation destiné à renforcer les connaissances, les compétences et le caractère des apprenantes. Différents sujets ont été traités, tels que les mariages pré-



Une jeune fille de Lilongwe apprend la couture et acquiert des compétences en matière de création de mode sur sa machine à coudre adaptée.

coces, les mutilations génitales féminines, la participation politique et les relations familiales. Le projet a également aidé les femmes à créer leur propre petite entreprise. Ce programme complet a permis aux apprenantes de devenir des agentes clés du changement et de la paix au sein de leur communauté, réduisant ainsi leur vulnérabilité à la violence et à l'exploitation.

L'impact de l'alphabétisation par la technologie nécessite moins de temps que celui des programmes d'alphabétisation traditionnels. Les apprenantes étaient également plus impatientes d'assister régulièrement aux cours basés sur la technologie qu'aux cours d'alphabétisation traditionnels. Au terme de la phase d'apprentissage de 2017-2018, les apprenantes se sont présentées à l'examen de l'organisme en charge de l'éducation des adultes. Le taux de réussite à l'examen a atteint 92 %, un taux beaucoup plus élevé que celui de la moyenne nationale.

En présentant l'initiative d'éducation de base des femmes et des filles du Nord-est : *School Meet the Learner Approach* (SMLA), **Mme Loise Danladi Musa** a fait savoir que le projet a été initié pour s'attaquer à l'immense enjeu de l'analphabétisme dans l'État de Bauchi au Nigeria. Actuellement, 10,5 millions d'enfants ne sont pas scolarisés au Nigeria – faisant partie des chiffres les plus élevés au monde. 60 % de ces enfants (6,3 millions) se trouvent dans le nord-est du pays et 71 % d'entre eux sont des femmes et des filles (Rapport mondial de suivi de l'UNESCO, 2015). Cela signifie que presque un enfant sur trois dans le primaire et qu'un enfant sur quatre au premier cycle du secondaire ont abandonné l'école.

⁹³ L'UNESCO considère une personne fonctionnellement alphabétisée, si elle peut s'adonner à toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire pour le bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté, ainsi que pour lui permettre de continuer à se servir de la lecture, de l'écriture et du calcul pour son propre développement et celui de la communauté. L'alphabétisation multiple renvoie à la capacité d'interpréter les multiples formats, sources, ou supports d'obtention d'informations. Les quatre compétences comprises dans l'alphabétisation multiple sont visuelle, textuelle, numérique et l'alphabétisation technologique.



Jeunes filles fulani à l'école primaire centrale Miga, dans l'État de Jigawa, au Nigeria.

Le taux élevé d'enfants non scolarisés dans le nord-est du Nigeria est en grande partie dû à l'insurrection de Boko Haram. Le conflit armé de Boko Haram a privé de nombreux enfants, y compris des filles, d'avoir un accès à l'éducation. Il a provoqué le déplacement interne de 1,9 million de personnes, dont 80 % sont des femmes et des enfants. Outre l'insurrection, la faible perception de la valeur de l'éducation des filles, les barrières culturelles et religieuses ainsi que les mariages précoces font partie des raisons de la faible scolarisation ou de l'abandon scolaire prématuré. Dans le nord-est du Nigeria, 26 % des femmes âgées de 20 à 49 ans sont mariées avant l'âge de 15 ans et plus de 56 % sont mariées avant l'âge de 18 ans. (MICS 2015).

La *School Meets the Learner Approach* (SMLA) est une approche innovante développée par l'UNESCO et pilotée dans l'État de Bauchi, au Nigeria. Cette approche est destinée à surmonter les difficultés d'accès à l'éducation et les inégalités entre les sexes dans la zone du nord-est, dont nombre sont dues aux conflits armés et aux défis culturels. Comme son nom l'indique, elle met l'école à la portée des apprenants grâce à l'utilisation d'applications informatiques développées et déployées sur des appareils mobiles, des ordinateurs, et même par le biais de stations de télévision, avec des contenus pour l'éducation formelle et non formelle. Les écoles ciblées sont équipées d'ordinateurs de bureau pour compléter l'apprentissage, et des centres multimédias au niveau

communautaire ont été créés dans des zones locales ciblées pour répondre aux besoins des apprenants de l'enseignement non formel. Cette approche est une solution autonome basée sur l'autoapprentissage et l'auto-évaluation.

Résultats

Grâce à cette approche innovante de l'apprentissage, on a pu observer les résultats suivants :

- les capacités de 10 000 filles peu performantes en deuxième année du premier cycle du secondaire sont renforcées grâce à la numérisation de 56 contenus de cours dans six matières. Il s'agit notamment des sciences fondamentales, de la technologie de base, de l'éducation physique et sanitaire, des technologies de l'information et de la communication (TIC), des mathématiques et de l'anglais ;
- 40 000 femmes et filles analphabètes ayant abandonné l'école ont pu bénéficier d'une alphabétisation et d'autres qualifications pertinentes pour l'emploi et des activités génératrices de revenus. Cela a été rendu possible grâce à la numérisation et à la migration de 85 cours sur des appareils mobiles pour les étudiants de l'enseignement non formel ;
- En outre, grâce à la collaboration de l'autorité de la télévision de l'État de Bauchi et de l'autorité de la télévision nationale, le contenu a été diffusé à un groupe encore plus large, au-delà des 50 000 personnes ciblées.

Le projet était le fruit de partenariats efficaces entre l'UNESCO, le gouvernement provincial et Proctor and Gamble. Il s'est inspiré de la réussite d'un projet pilote de l'UNESCO au Sénégal, également financé par Proctor and Gamble, par lequel les TIC ont permis d'accélérer l'apprentissage et d'atteindre un plus grand nombre de la population pauvre et analphabète en matière d'apprentissage, qu'elle soit scolarisée ou non.

Mme Júlia Quitócua a présenté la politique nationale angolaise pour l'égalité des genres pour illustrer la perspective angolaise vis-à-vis de la manière dont les gouvernements peuvent apporter un appui à l'autonomisation des femmes.

Le gouvernement angolais reconnaît les défis auxquels sont confrontées les filles et les femmes au sein de la so-

ciété, et c'est à cet égard que le pays participe activement aux forums internationaux, qu'il a ratifié les cadres juridiques internationaux et adopté des législations nationales protégeant les droits des femmes. Conformément aux cadres juridiques internationaux, à savoir la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et le *Programme d'action de Beijing*⁹⁴, l'Angola a adopté la *Loi contre la violence conjugale* (Loi 25/11). Le pays a également élaboré la politique nationale pour l'égalité des genres. Cet ensemble de politiques vise à atténuer la violence sexiste et à promouvoir l'harmonie au sein des familles et des ménages, en faisant évoluer les normes sociétales.

Il existe différentes formes de violence auxquelles les filles et les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables, surtout lorsqu'il s'agit de mariage précoce. À cet égard, le gouvernement angolais a adhéré à la campagne de l'Union africaine contre le mariage précoce et les grossesses prématurées et déploie des efforts de sensibilisation pour atténuer les taux de ces grossesses afin de permettre aux filles et aux jeunes femmes de poursuivre leur éducation formelle et améliorer leur accès à de meilleures possibilités d'emploi.

La violence conjugale en Angola continue d'être un défi sociétal critique, compte tenu des taux élevés de violence à l'égard des femmes et de *féminicides*, ou du meurtre d'une femme tout simplement parce qu'elle est une femme. Le gouvernement a créé, au niveau national, un réseau de centres d'accueil de femmes pour les informer de leurs droits, de leurs obligations en tant que citoyennes et en tant que femmes, ainsi que de leurs droits à une protection juridique. Reconnaissant que la violence perpétrée par des femmes à l'égard d'autres femmes est moins reconnue, le gouvernement a lancé un appel à plus de respect, plus de tolérance et plus de solidarité entre celles-ci.

⁹⁴ La Plan d'action de Beijing est un cadre cherchant à prendre l'égalité entre les genres, adopté lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes. La résolution a été adoptée pour promouvoir un ensemble de principes pour parvenir à une plus grande égalité et de meilleures opportunités pour les femmes, et demeure pertinente aujourd'hui – où l'on célébrera son 24^{ème} anniversaire le 15 septembre 2019.

Réitérant sa reconnaissance des droits de l'Homme, de leur valeur universelle inhérente, et en particulier des droits des filles et des femmes, la politique nationale pour l'égalité des genres promeut le rôle des femmes dans la société, en les encourageant à participer au processus de prise de décision et en plaidant en faveur de l'occupation de postes de responsabilité par davantage de femmes.

En Angola, les femmes représentent plus de la moitié de la population, et sur ce pourcentage, près d'un tiers sont chefs de famille, le plus souvent dans une famille monoparentale. Cela signifie que l'éducation des enfants relève essentiellement de la responsabilité des femmes. À cet égard, l'accès à l'éducation des enfants et des adultes est donc fondamental pour aider les mères défavorisées et leurs familles à prendre une part active dans la société. Cet ensemble de politiques vise donc à promouvoir le rôle des filles et des femmes dans la société, en leur offrant des opportunités et une plateforme pour exprimer et faire entendre leurs opinions, et contribuer à la (re)construction de leurs propres communautés.

Discussion plénière

Au cours de la session, les panélistes ont échangé avec le public sur un large éventail de questions mettant en évidence les défis auxquels les filles et les femmes sont confrontées sur le continent africain. Ils ont partagé leurs expériences sur les projets d'autonomisation des filles et des femmes sur tout le continent. Ces meilleures pratiques représentent des approches et des solutions viables pour faire face à la vulnérabilité des filles et des femmes sur le continent - et des recommandations ont été formulées pour les transposer à plus grande échelle. Certains des autres points de discussion sont mis en évidence ci-dessous :

- La plus grande vulnérabilité des femmes et des filles handicapées face à la violence met en évidence la nécessité de les inclure dans les initiatives de promotion de la paix. Les femmes et les filles handicapées et démunies ont habituellement un accès limité à l'éducation en raison des nombreux obstacles sociaux et physiques dont elles font l'objet au sein de leur famille et de leur communauté.

- De nombreuses femmes ne se voient pas attribuer de rôles décisionnels, d'où leur inaptitude à contribuer authentiquement aux questions qui les concernent directement.
- Les jeunes filles sont victimes de mariages précoces forcés et de mutilations génitales féminines, et il s'agit malheureusement là d'un phénomène persistant qui nécessite un redoublement d'efforts sur l'ensemble du continent.
- Les femmes et les filles sont victimes de violences domestiques au sein du foyer et dans l'espace conjugal. Nombre d'entre elles ne sont pas assez autonomes pour savoir qu'elles peuvent demander de l'aide et qu'il existe des cadres juridiques pour traiter leurs problèmes. Elles sont nombreuses à ne pas posséder les compétences nécessaires, telles que les connaissances de base en lecture et en calcul, pour s'aventurer dans des activités économiques afin d'échapper à la dépendance des hommes et des conjoints violents.
- Le mentorat pour les filles et les femmes est essentiel pour les doter des compétences et des connaissances nécessaires pour renforcer leur confiance et leur estime de soi. Il leur donnerait les moyens de devenir des membres actifs de leur communauté.
- Dans tous les pays, les politiques nationales en matière d'égalité des genres doivent également s'attaquer à la violence sexiste. Les gouvernements doivent donc mettre en place des cadres juridiques pour protéger les femmes contre la violence dans leur famille, dans leur communauté et dans la société en général.
- Un appel a été lancé aux femmes pour qu'elles soient plus tolérantes les unes envers les autres, compte tenu du nombre élevé de cas de violence à l'égard d'autres femmes. L'accent a été mis sur la nécessité de défendre et de sensibiliser les femmes pour qu'elles deviennent des agentes de paix, vivant en harmonie et en solidarité les unes avec les autres.
- L'éducation est considérée comme un outil crucial pour l'autonomisation des filles et des femmes, les programmes d'alphabétisation devant être renforcés pour faciliter leur intégration optimale dans la société.
- Les panélistes ont déploré les pratiques et les normes culturelles qui augmentent la vulnérabilité des femmes à la violence, telles que : le fait que les hommes épousent jusqu'à quatre femmes ; l'emprisonnement des femmes dans leur maison à moins d'obtenir de leur mari l'autorisation de sortir; la croyance selon laquelle il n'est pas nécessaire d'investir dans les filles puisqu'elles se marient et quittent la maison familiale; et enfin, le fait que, dans certaines sociétés, seuls les hommes sont autorisés à pourvoir aux besoins des femmes, et sont par conséquent ridiculisés si leurs femmes travaillent, les femmes actives étant considérées comme une menace pour l'homme dans le foyer. Dans certains cas, les femmes se conforment également aux pratiques coutumières, par exemple en retirant leurs filles de l'école pour aider aux travaux ménagers à la maison, en insistant pour les emmener subir des mutilations génitales féminines afin qu'elles deviennent de meilleures épouses dans l'avenir.
- La nécessité de mieux comprendre et de mieux traiter la violence sexiste par des mesures telles que : une meilleure compréhension des implications économiques de la violence sexiste pour mieux saisir le coût de la dévalorisation des femmes dans le pays ; la nécessité d'introduire la violence sexiste comme un élément clé dans les programmes scolaires ; la nécessité de mobiliser les guides religieux et les dirigeants politiques pour qu'ils s'expriment contre la violence sexiste ; la nécessité de fournir des soins et un soutien psychologique grâce à un système organisé pour les femmes et les filles ayant survécu à des traumatismes, en particulier à la violence sexuelle.

La session a formulé les recommandations suivantes :

1. Reconnaisant la nécessité d'édifier des sociétés véritablement inclusives et reconnaissant qu'il ne peut y avoir de sociétés pacifiques sans la réalisation effective des droits fondamentaux des femmes et des filles, nous appelons tous **les États et gouvernements d'Afrique** à élaborer et à mettre en œuvre des politiques évolutives inclusives et sexospécifiques qui favorisent : les changements d'attitude, pour encourager une masculinité positive et soutenir le plaidoyer contre les mauvaises pratiques et les changements des normes sociales qui aggravent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;
2. Constatant que l'éducation est essentielle pour l'inclusion et l'équité, et prenant note que de nombreuses filles continuent d'abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les États, les gouvernements et les organisations internationales à fournir et à soutenir **l'accès des femmes et des filles à une éducation inclusive et de qualité**. À cet égard nous recommandons également l'adoption de la technologie comme moyen d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage et comme moyen de répondre aux besoins d'alphabétisation et de formation des populations qui ont été laissées de côté par les programmes d'éducation formelle ;
3. Reconnaisant en outre l'écart entre les genres en matière de sciences, de technologie et d'innovation dans toute l'Afrique, nous plaidons en faveur de l'augmentation de programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STEM) pour les filles, ainsi que pour la création de programmes de mentorat permettant leur autonomisation et leur participation effective aux mécanismes de résolution des conflits, et la réduction de leur vulnérabilité à la violence sexiste ;
4. Reconnaisant le rôle clé des femmes africaines en tant qu'agents et promotrices de la paix sur le continent, et reconnaissant leur capacité limitée à contribuer à la réduction de la violence et à participer à la recherche de la paix, nous, participants à la Biennale de Luanda, encourageons une **coordination renforcée entre les organismes des Nations Unies**, en particulier l'UNESCO et ONU Femmes, l'Union africaine, les organisations féminines régionales et nationales et le réseau de la société civile ;
5. Reconnaisant que les filles et les femmes handicapées se heurtent encore à des obstacles croisés et ne bénéficient pas du soutien nécessaire pour participer pleinement à la vie de la société, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui a pour objet de « promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque », nous rappelons aux États leurs obligations de garantir et de promouvoir « la pleine jouissance des droits de l'Homme et des libertés fondamentales par toutes les personnes handicapées, sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap ou le genre » et de se conformer aux dispositions établies en élaborant et en appliquant les lois et politiques adoptées, grâce à un processus de consultation étroite et à leur participation active ;
6. Nous proposons l'organisation d'une **conférence de suivi** pour échanger des expériences et de meilleures pratiques en matière de paix et de non-violence pour et par les femmes. Nous proposons aussi de mener des recherches sur le leadership des femmes, sur leur rôle dans les mesures de prévention des conflits ainsi que dans la promotion d'une culture de la paix.

iii.4.3 Rôle des femmes dans la culture de la paix

Modératrice : Mme Ana Elisa Santana Afonso, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO en Éthiopie.

Panélistes

1. **S.E. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe**, ancienne Vice-présidente de l'Ouganda et Coprésidente du Réseau panafricain des femmes pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa) ;
2. **Mme Awa Ndiaye Seck**, Représentante d'ONU Femmes dans la République démocratique du Congo ;
3. **Mme Victoire Lasseni-Duboze**, Présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix (Gabon) ;
4. **Mme Jeanne d'Arc Kanakuze**, Secrétaire exécutive du Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe (Rwanda) ;
5. **Mme Coumba Fall Venn**, Administratrice du Centre panafricain pour le genre, la paix et le Développement, Femmes Africa Solidarité, Sénégal ;
6. **Dr Yemisi Akinbobola**, Co-fondatrice de l'African Women in Media Network, Nigeria.

Introduction

La séance a été introduite par **Mme Ana Elisa Santana Afonso**. Rappelant qu'en Afrique, la lutte pour la liberté n'a pas toujours été la seule œuvre des hommes, elle a fait mention de personnages historiques tels que la Reine angolaise Njinga Mbandi (vers 1581/83-1663), la Reine sénégalaise Ndaté Yalla (1810-1860), la Sud-Africaine Charlotte Maxeke (1874-1939) et la Malgache Gisèle Rabesahala (1929-2011), pour ne citer que quelques-unes des nombreuses femmes d'origines et de conditions différentes qui ont participé aux luttes d'émancipation anticoloniale et contre l'esclavage. Elle a déclaré que tout en œuvrant pour la liberté et l'indépendance de leur pays et du continent, ces femmes africaines œuvraient en même temps pour leur propre émancipation.

Cet activisme féminin n'a pas disparu : conscientes de la nécessité stratégique de se rassembler et d'agir ensemble pour l'égalité des droits - l'un des fondements

de la paix et du développement sur le continent - les femmes africaines militantes et leurs organisations créent de plus en plus d'entités fédératrices nationales ou transnationales. Cette session a été l'occasion de présenter certaines de ces organisations, à savoir le « Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix », créé au Gabon en 2018, avec le soutien de l'UNESCO et du système des Nations Unies ; le « Réseau panafricain des femmes pour la prévention des conflits et la médiation » (FemWise-Africa), créé en 2017 par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ; « Femmes Africa Solidarité » (FAS), créée à Dakar, Sénégal, en 2006, qui propose, par l'intermédiaire de son Centre panafricain pour le genre, la paix et le développement, des programmes de formation universitaire et de renforcement des capacités ; le « Collectif Pro-femmes/Twese Hamwe », créé en 1992 au Rwanda et récompensé par le « Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence » en 1996 ; et le Réseau African Women in Media (AWiM), créé en 2016, au Nigeria.

S.E. Dr Specioza Wandira-Kazibwe a fait savoir que le Réseau panafricain des femmes pour la prévention des conflits et la médiation, également connu sous le nom de FemWise-Africa, a été créé par les chefs d'État de l'UA en 2017, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), en tant que mécanisme subsidiaire relevant du Groupe des sages⁹⁵. La création de FemWise-Africa est intervenue au terme d'études et d'engagements à long terme de l'UA sur la promotion des femmes sur le continent et leur rôle dans la prévention et la médiation des conflits.

⁹⁵ Le premier groupe a été nommé en 2007 par l'UA, en vertu de l'Article 11 du « Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine » pour venir en appui aux efforts du Conseil de paix et de sécurité et à ceux du Président de la Commission, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits. En créant le Groupe des sages, l'Union africaine reconnaissait l'importance des mécanismes traditionnels de résolution des conflits et leur pertinence continue dans la prévention et la médiation des différends et des conflits dans l'Afrique contemporaine. Depuis (<https://unchronicle.un.org/>), quatre groupes ont été désignés, le quatrième, doté d'un mandat de 2018 à 2022, est composé de S.E. Hifikepunye Pohamba (Namibie), S.E. Ellen Johnson Sirleaf (Libéria), le Dr Specioza Wandira Kazibwe (Ouganda), M. Amr Moussa (Égypte) et Mme Honorine Nzet Bitéghé (Gabon) (<https://www.peaceau.org>)



© Adam Kiefer

En 2010, le Groupe des Sages a demandé qu'une étude soit entreprise pour examiner la question de l'éradication de la violence sexuelle contre les femmes et les enfants dans les conflits armés. En examinant les recommandations de l'étude, un consensus s'est dégagé sur le fait que, pour qu'il y ait une mise en œuvre efficace, il était nécessaire, au niveau institutionnel, d'amener les femmes à se mobiliser, à avoir un agenda commun, à proposer des activités stratégiques et à mettre en place des procédures de suivi et d'évaluation efficaces.

Actuellement, le réseau est dirigé par deux coprésidentes et dispose d'un Comité directeur composé de groupes d'experts des Communautés économiques régionales (CER), d'experts en médiation, d'ONG, de représentants d'organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. Il a également une Assemblée générale (AG), composée de tous les membres de FemWise-Africa, qui permet de recueillir les idées des

femmes de toute l'Afrique. FemWise travaille avec les ONG, les gouvernements, les femmes en politique, les femmes à titre individuel, les militantes dans le domaine de la paix, les femmes dans la justice, les femmes dans l'agriculture, les femmes dans l'éducation et de nombreuses autres organisations similaires. Il est important de souligner que FemWise-Africa n'est pas une ONG. Il s'agit d'un mécanisme gouvernemental visant à intégrer les efforts des femmes pour s'assurer qu'elles participent aux activités de médiation et de consolidation de la paix.

Mme Awa Ndiaye Seck a commencé son intervention en faisant la genèse d'ONU Femmes. Elle a expliqué que l'organisation a été créée dans le cadre de la réforme des Nations Unies en 2010, afin de mieux coordonner les efforts des Nations Unies dans la promotion de l'agenda de l'égalité des sexes en plaçant un accent particulier sur l'autonomisation des femmes à échelle internationale, ré-

Les femmes peuvent devenir des acteurs clés dans la promotion d'une culture de la paix si des efforts sont mobilisés pour leur donner la possibilité d'agir dans ce sens – une femme ranger au parc national des Virunga.



La création de réseaux de femmes pour les femmes est essentielle pour renforcer la reconnaissance de celles-ci en tant qu'acteurs clés dans la promotion de la culture de la paix.

gionale et nationale. Trois mandats ont été attribués à ONU Femmes :

1. Le **mandat normatif** consiste à soutenir la mise en œuvre effective de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies⁹⁶.
2. Le **mandat opérationnel** comprend les cinq différents piliers d'action de l'organisation :
 - le leadership et la participation des femmes ;
 - l'autonomisation économique des femmes ;
 - l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes ;
 - les femmes, la paix et la sécurité ;
 - la planification et la budgétisation sensibles au genre.
3. Le **mandat de coordination** est axé sur la coordination entre le système des Nations Unies et le partenariat avec les gouvernements, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les entreprises, les fondations, ainsi que les individus engagés.

Elle a félicité les organisateurs de la Biennale pour la culture de la paix et a réitéré l'engagement d'ONU Femmes dans le partenariat avec l'UNESCO et l'Union

⁹⁶ La Résolution 1325 a été le premier document officiel et juridique du Conseil de Sécurité qui a exigé des parties en conflit qu'elles empêchent les violations des droits des femmes, qu'elles soutiennent la participation des femmes aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit, et qu'elles protègent les femmes et les filles contre la violence sexuelle et sexiste.

africaine ainsi qu'avec d'autres entités. Selon elle, ce partenariat contribuera effectivement à soutenir la mise en œuvre de la culture de la paix, une initiative qui contribue aussi bien au mandat opérationnel qu'au mandat de coordination d'ONU Femmes. Comprenant les défis liés à la création et au maintien de tels mouvements, elle a appelé au soutien de tous pour optimiser « *cette opportunité de mettre en commun nos énergies et nos mandats pour contribuer efficacement à une meilleure gestion et une meilleure utilisation de la culture de la paix* » dans le cadre de ce mouvement.

Mme Victoire Lasseni-Dubozé a commencé son intervention en fournissant des informations sur le *Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable*. Juridiquement reconnu par la législation gabonaise sur les associations, le réseau a été créé le 16 juin 2018, à la suite d'une assemblée générale constitutive facilitée avec le soutien de l'UNESCO. Il est composé de 123 associations et organisations, dont l'Association gabonaise des aveugles et malvoyants (AGAM). Comme cette dernière, qui est composée de femmes et d'hommes, le *Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable* est un réseau inclusif qui compte parmi ses membres des associations et des organisations de femmes et qui est ouvert aux associations et aux organisations masculines.

En réunissant des associations, des fondations et des instituts de recherche intéressés par la promotion de la femme, le réseau a pour ambition de contribuer à la construction et à la consolidation d'une culture de la paix. À ce titre, le Réseau vise à :

- contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) par le Gabon, notamment les ODD 5 et 16⁹⁷,
- jouer un rôle de veille et de médiation en cas de crises ou de conflits,
- promouvoir l'autonomisation et le leadership des femmes,
- contribuer à la préservation et à la promotion du patrimoine naturel et culturel du Gabon dans l'optique du dialogue entre les cultures et les civilisations,
- établir tout type de partenariat, au Gabon et/ou à l'étranger, susceptible d'aider à la réalisation de son objectif.

⁹⁷ L'ODD 5 concerne l'égalité des genres et l'ODD 16 concerne la Paix, la Justice et des institutions fortes.

Appelé à être représenté dans l'ensemble du pays par des antennes, le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable est composé de quatre organes : (i) une Assemblée générale ; (ii) un Bureau exécutif ; (iii) un Comité d'experts et (iv) un Conseil des femmes sages.

Responsable du fonctionnement quotidien et de la mise en œuvre des décisions et des délibérations de l'Assemblée générale, le Bureau exécutif compte 12 membres, aux profils divers en termes de formation et d'âge (30 % ont plus de 60 ans et 70 % moins de 40 ans). Le mandat de la présidente est de trois ans, renouvelable une fois.

Composé de personnes aux compétences diverses et reconnues par leurs pairs, le Comité d'experts est chargé d'assister le Bureau exécutif, et est donc, en tant que tel, un organe consultatif technique.

Réunissant des femmes de sagesse, c'est-à-dire des détentrices de diverses connaissances autochtones, le Conseil des femmes sages est également un organe consultatif technique, doté d'une expertise en matière de savoirs traditionnels sur le patrimoine culturel matériel et immatériel. Ce conseil est composé de 18 personnes, deux expertes représentant chacune des neuf provinces.

Dans le cadre de son plan d'action 2019-2021, le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable des conflits envisage notamment de :

1. Contribuer à l'élaboration d'un Plan d'action national de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Grâce au plaidoyer du réseau, le gouvernement a adopté cette recommandation lors d'un de ses conseils des ministres. Cela permettra également de soutenir les efforts entrepris pour la mise en œuvre de la Décennie nationale de la femme (2015-2025) ;
2. Sensibiliser les jeunes à la protection et à la préservation de la biodiversité et promouvoir ainsi une paix écologique, à travers l'organisation d'un festival de musique qui réunira à Libreville (Gabon) 10 000 enfants âgés de huit à 18 ans et de différentes nationalités ;

3. Contribuer à l'autonomisation de 50 personnes malvoyantes par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par la méthode Braille ;
4. Mettre en place un programme qui aidera à résoudre le phénomène des « enfants de la rue » ;
5. Élaborer un programme pilote de réinsertion des femmes et des jeunes filles incarcérées et ayant purgé leur peine, ce qui nécessitera la réalisation d'une étude pour informer sur la situation de ce groupe ;
6. Mettre en place un programme pilote, dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire, pour la formation de modérateurs pairs à la communication non violente afin de décourager les abus physiques et verbaux et de prévenir les conflits entre les jeunes.

Afin de devenir une véritable entreprise sociale, le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable prévoit de créer au moins deux emplois permanents pour renforcer le travail actuellement entrepris par le personnel bénévole, pour la période allant de 2019 à 2021.

Ces exemples montrent que, outre les ODD 5 et 16, le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable a également l'intention de contribuer à la réalisation de l'ODD 4⁹⁸, en promouvant en particulier une culture de la paix et de la non-violence en milieu scolaire. Le Réseau s'est engagé à mettre en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies montre que le Réseau rend également opérationnel le programme de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité en Afrique. Toutefois, ce programme, comme d'autres initiatives de l'Union africaine, de l'UNESCO et du système des Nations Unies, ne peut prospérer sans solidarité. Selon les proverbes africains : « Avec un seul doigt, on ne peut se laver tout le visage » et « Une main toute seule ne peut pas applaudir ».

⁹⁸ L'ODD 4 concerne l'éducation tout au long de la vie.

Le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable (PANWCoPSD) soutient aussi pleinement l'idée d'une collaboration, sous forme d'échange de bonnes pratiques et d'expériences, entre les réseaux de femmes pour la culture de la paix en Afrique.

Mme Jeanne d'Arc Kanakuze a commencé par expliquer que depuis le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, le Rwanda considère le respect de la dignité humaine et de l'unité nationale comme une pierre angulaire de son développement socioéconomique et d'une paix durable.

Au cours des 25 dernières années qui ont suivi le génocide, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été au premier plan du développement national (Vision 2020, 2050, Stratégie nationale pour la Transformation 1 - NST1). À cet égard, le Rwanda a mis en place un cadre juridique et politique qui vise la participation effective des femmes dans tous les domaines de la vie du pays.

Ce cadre juridique a permis aux organisations de la société civile, et aux organisations féminines en particulier, de contribuer à la reconstruction de la paix et au développement socioéconomique du pays.

Le *Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe* a été fondé en 1992 avec 53 organisations membres œuvrant en faveur de la promotion de la culture de la paix, de l'égalité des sexes, du développement socioéconomique des femmes et de la participation des femmes à la gouvernance politique.

Le Collectif a participé à la mise en œuvre du programme : Campagne pour la Paix durable, axée sur la culture de la paix, l'assistance et la supervision des veuves, des orphelins et des enfants non accompagnés, la construction de logements pour les femmes et le redressement socioéconomique.

Ces efforts ont abouti à l'attribution des prix suivants :

- *Prix UNESCO – Madanjeet Singh pour la Promotion de la tolérance et de la non-violence, novembre 1996.*
- *Prix de la Fondation Peter Gruber pour la promotion des droits de la femme, décembre 2003 aux États-Unis.*
- *Prix African Gender AWARD attribué par Femme Africa Solidarité (FAS) au Sénégal en 2007.*

- *Prix des meilleurs services communautaires de base décerné par l'Initiative de développement communautaire (CDI) à Kigali en 2007.*

Cadre juridique et réglementaire du Rwanda concernant les femmes

Le gouvernement s'est engagé à améliorer la situation des femmes en prenant les mesures suivantes :

1. Veiller à ce que la Constitution du Rwanda attribue aux femmes au moins 30 % des postes dans les organes de décision ;
2. Introduire la Loi sur la prévention et la répression de la violence basée sur le genre, qui punit le viol et traite de toutes les formes de violence sexiste ;
3. Publier la Loi sur les régimes matrimoniaux, les successions et les dons, qui consacre aux hommes et aux femmes, aux filles et aux garçons, le droit de succéder et d'hériter de leurs parents, sur un pied d'égalité. Cette loi accorde aux femmes des droits égaux en matière d'utilisation des terres et de propriété ;
4. Introduction de la Loi régissant la gestion des terres au Rwanda qui garantit aux femmes et aux hommes des droits égaux sur l'accès à la terre, à son utilisation et à sa propriété. L'inclusion financière des femmes est passée par la suite de 36 % en 2012 à 62,9 % en 2016 ;
5. La Loi sur le travail au Rwanda accorde une égalité des chances et des salaires égaux aux femmes et aux hommes, et interdit le harcèlement sexuel sur le lieu de travail ;
6. Mise en place du Mécanisme national pour l'égalité des sexes, mené par le ministère de la Promotion de la femme et de la Famille, du Conseil national des femmes, de la Commission nationale pour l'enfance, de l'Observatoire du genre et des femmes parlementaires, tous catalyseurs des changements actuels en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Contributions du Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe

Le Génocide de 1994 a fait plus d'un million de morts et entre 250 000 et 500 000 femmes violées pendant les 100 jours de

violence, faisant plus de 50 000 veuves et 75 000 orphelins ainsi que menant à la destruction du tissu social communautaire, des biens et des infrastructures.

Le Collectif a tiré parti de la volonté politique de reconstruire le pays sur la base des principes de respect, de dignité humaine, d'unité et de réconciliation nationale, de lutte contre toutes les formes de discrimination et de promotion de l'égalité des droits pour tous.

Contributions spécifiques du *Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe* :

- Création par le groupe de cadres d'échanges et de dialogue entre les femmes dans le pays, celles en exil, les veuves du génocide et les femmes des auteurs du crime de génocide, une illustration de la complexité du contexte de la construction de la paix ;
- Il a mobilisé les femmes pour leur faire effectivement prendre part à la Justice traditionnelle Gacaca⁹⁹, une justice de réconciliation ;
- Le Collectif a travaillé sur le renforcement des capacités des femmes en matière de gouvernance, de participation au processus démocratique et électoral, de leadership, de pouvoir économique et d'entrepreneuriat féminin, de consolidation de la paix, d'unité et réconciliation ainsi que de justice sociale ;
- Il renforce et soutient également les femmes dans la politique à tous les niveaux en orientant celles qui ont des ambitions politiques et en accompagnant toutes les candidates, grâce à un programme de leadership féminin appelé *Women Can Do It* (Les femmes peuvent le faire) ;
- Le Collectif a mis en place un cadre de consultation régional pour les femmes dans la région des Grands Lacs « CO-CAFEM-GL » visant à promouvoir la



© UNESCO

coexistence transfrontalière pacifique entre les femmes dans la région. Ce cadre a pour objectif de mieux faire entendre la voix des femmes et de répondre à leurs demandes de paix, de sécurité, de participation à la gouvernance et de promotion de leurs droits.

Sur le long terme, le Collectif continuera de renforcer ses programmes, notamment la culture de la paix, le leadership des femmes, l'autonomisation économique et la participation des femmes à la gouvernance ainsi que le renforcement de leurs capacités institutionnelles et organisationnelles. Leur organisation est en train de construire un centre d'excellence pour le leadership des femmes et la culture de la paix qui renforcera les capacités des femmes en Afrique et facilitera les études et la recherche ainsi que le développement de partenariats avec d'autres femmes.

Selon **Mme Coumba Fall Venn**, aujourd'hui, la majorité des conflits armés se déroulent essentiellement à l'intérieur des États et continuent de survenir dans de nombreux pays africains. Outre les conflits armés intraétatiques, le terrorisme et la violence électorale constituent les autres formes émergentes de violence sur le continent qui posent un défi sans précédent à la sécurité collective, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Même les conflits latents affectent les hommes et les femmes différemment en raison de leur différente constitution

L'autonomisation des femmes a été possible dans certains pays africains qui reconnaissent les femmes comme actrices essentielles du développement économique du pays.

⁹⁹ La juridiction Gacaca est un système de justice communautaire inspiré de la tradition rwandaise selon laquelle Gacaca peut être plus ou moins considéré comme étant le lieu où les communautés se réunissent pour résoudre les différends. Ce système de justice traditionnel a été adapté en 2001 pour répondre aux besoins du Rwanda suite au génocide de 1994, au vu des efforts entrepris par le gouvernement pour faire en sorte que justice soit rendue à une échelle aussi massive. Les tribunaux Gacaca ont été introduits pour offrir une forme de justice transitionnelle destinée à panser les blessures des communautés et à les reconstruire en plaçant la justice aux mains de citoyens de confiance.

biologique et de la plus grande vulnérabilité socioéconomique des femmes et des charges qu'elles assument généralement au sein de leur famille. En cas de conflit, les femmes sont habituellement les plus exposées à la violence, à la précarité, à la destruction sociale et à la détérioration des conditions de vie.

Dans le Sahel, la propagation de l'extrémisme violent constitue une réelle menace pour la vie des femmes. Rejetant les diktats que leur impose l'extrémisme violent, elles veulent protéger leur famille et leur communauté de la polarisation et des menaces. Les femmes, artisanes de la paix, sont prises en étau entre la vague croissante d'extrémisme violent au sein de leur communauté et les contraintes que leur imposent les politiques antiterroristes limitant leur accès au financement et aux ressources.

Cette situation exacerbe les conditions socioculturelles et économiques déjà existantes, qui favorisent l'exclusion et la marginalisation des femmes et entravent leur autonomisation et leur participation à la prise de décisions politiques et stratégiques visant à éliminer l'extrémisme violent.

Privées d'espace d'expression dans l'arène politique, les femmes ont mis en place des stratégies de contournement et se sont investies dans les organisations de la société civile. C'est à travers ces associations qu'elles agissent, en essayant de transformer les inégalités de pouvoir. Ainsi, elles sont au premier rang des efforts de prévention et de réponse. Elles sensibilisent à des activités de prévention qu'elles introduisent à travers des réseaux de femmes pour la paix, la gestion non violente des conflits et la culture de la paix.

La paix est donc intimement liée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. La participation des femmes à la promotion de la paix est un impératif pour un développement durable, participatif et inclusif. Cette participation constitue une importante contribution qui corrige les inégalités entre les sexes tout en contribuant à la lutte pour la stabilité politique, la croissance économique et le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Le potentiel de paix durable est donc freiné si les femmes sont confinées dans la victimisation, au détriment de leur partici-

pation effective en tant que promotrices de la paix et de la sécurité humaine.

Et pourtant, malgré la reconnaissance de ces réalités, les femmes continuent d'être remarquablement exclues du processus de recherche de solutions pour une paix durable et d'être marginalisées dans le processus de développement. Leur absence dans les processus de prévention et de consolidation de la paix est évidemment surprenante, étant donné qu'elles sont de plus en plus souvent parties prenantes au conflit comme combattantes aussi bien que comme militantes pour la paix. Comme le soulignent de nombreuses études, les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale – qu'elles soient survivantes, combattantes ou artisanes de la paix, elles doivent jouer un rôle crucial dans la prévention des conflits et le maintien de la paix dans le monde, tel que souligné dans la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Malgré cet engagement de haut niveau par le biais de la Résolution 1325, la participation des femmes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix demeure faible en raison d'obstacles tels que le faible niveau ou le manque d'éducation, le faible accès à l'information, la persistance d'un environnement socioculturel défavorable aux femmes et, dans de nombreux cas, les possibilités limitées de leur participation aux prises de décision. Ces situations sont encore aggravées par la lenteur de la volonté politique de les inclure et de les prendre en considération, ainsi que par les préjugés socioculturels qui prévalent.

En fait, il a été constaté que les personnes siégeant autour la table des négociations sont souvent celles qui font la guerre. Bien qu'elles représentent plus de la moitié de la population, les femmes, qui sont souvent des victimes et des survivantes, sont oubliées et leurs préoccupations sont rarement prises en compte. Et pourtant, leur situation et leur position ainsi que leurs expériences devraient leur conférer la légitimité nécessaire pour contribuer à la recherche de solutions durables. Des études ont montré que les accords de paix signés, qui n'ont pas bénéficié de la contribution des femmes, sont voués à l'échec dans les dix à 15 années suivantes.





Il est essentiel de donner aux femmes les moyens de devenir parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits. Cela peut se faire par l'éducation dans les écoles ainsi que par des ateliers d'information dans les camps de réfugiés. Femmes participant à une réunion communautaire tenue au centre polyvalent de ONU Femmes dans le camp de réfugiés de Ngam, au Cameroun.

Il est important de rappeler l'importance d'investir dans le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer les services pour les femmes, améliorer leur participation à la prise de décision politique et les mobiliser dans les efforts de consolidation de la paix, conformément à la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En effet, lorsque les femmes sont impliquées et mobilisées en tant que parties prenantes actives dans la consolidation de la paix, la confiance s'établit entre les différentes communautés et populations. Lorsque les femmes atteignent le niveau de leadership, le changement transformateur et le développement positif peuvent être encouragés et maintenus. Enfin, lorsque les femmes ont plus de responsabilités et ont la possibilité d'améliorer leurs moyens de subsistance, un énorme dividende peut être ainsi créé pour la paix au sein des communautés.

Ainsi, les actions de Femmes Africa Solidarité (FAS) visent à consolider ses réalisations dans le Sahel, le Fleuve Mano, les Grands Lacs et à renforcer et catalyser la contribution des organisations de femmes à la paix. Dans cette mission, Femmes Africa Solidarité s'appuie sur son centre panafricain pour le genre, la paix et le développement – un centre d'excellence, créé en 2006 à Dakar, qui propose des programmes de formation académique et de renforcement des capacités.

FAS contribue au Réseau des fondations et d'institutions pour la recherche de la culture de la paix depuis son lancement en 2013 par l'UNESCO et ses partenaires.

Le Dr Yemisi Akinbobola a fait un témoignage de son travail de journaliste dans la promotion des droits et de l'autonomisation des femmes dans une perspective médiatique.

« Entre 2010 et 2014, j'ai créé et dirigé un site d'informations sur Internet appelé IQ4News. Ces quatre années m'ont permis d'acquérir une expérience directe dans l'entrepreneuriat médiatique, la gestion d'équipes transfrontalières, le travail avec des plateformes numériques et d'autres aspects du travail des médias et de la production d'informations qui accompagnent le métier d'éditrice. En 2014, j'ai décidé de mettre en veilleuse IQ4News, malgré sa rentabilité, vu que j'avais peu de marge de manœuvre pour innover. Cette décision a été suivie d'une année de réflexion : « que faire ensuite ? Comment puis-je avoir plus d'impact ? Comment puis-je faire partager mes expériences à d'autres femmes dans les médias » ? En 2015, nous avons obtenu un financement pour faire un reportage d'investigation sur le trafic de joueurs de football. Ce rapport approfondi a été récompensé par la *CNN African Journalist Award for Sport Reporting*. Pourtant, en tant que femme dans les médias, j'ai vite constaté qu'il n'y avait pas de réseau par lequel je pouvais obtenir le soutien dont j'avais besoin pour franchir les étapes suivantes de ma carrière, ou même identifier ces étapes.

C'est ainsi qu'en août 2016, j'ai créé African Women in Media (AWiM), un groupe sur Facebook. Ce groupe a suscité un certain intérêt, mais, ce n'est qu'en octobre 2016, lors d'un Forum

des médias organisé dans le cadre du programme *CNN/Multichoice Awards Finalists*, à Johannesburg, que je me suis rendu compte de l'urgence de mettre en place un réseau à l'échelle du continent pour nous retrouver, nous, femmes des médias, autour d'objectifs panafricains pressants. Les participants au forum ont parlé avec passion du manque de soutien aux femmes dans les médias, désirant le type de soutien que moi je recherchais depuis 2014 ; et cela m'a amenée à poursuivre la mise en œuvre de ma vision pour AWiM.

Ce qui a commencé comme un groupe sur Facebook et un programme de recherche dans mon rôle universitaire s'est métamorphosé en une conférence annuelle. Nous avons maintenant, à notre actif, organisé trois conférences annuelles réussies, établi des relations fructueuses avec des organismes tels que la Commission de l'Union africaine, l'Institut de gouvernance des ressources naturelles, la GIZ, l'Organisation internationale pour les migrations, Google News Initiative, et avons travaillé avec des médias d'information tels que AllAfrica, Royal Media Group, Standard Media group, pour n'en citer que quelques-uns.

Les conférences d'African Women in Media rassemblent des parties prenantes des médias et mettent en pratique certaines des solutions dont nous parlons avec passion, comme l'autonomisation économique des femmes grâce à nos subventions de production Pitch Zone. Notre travail est articulé autour de trois piliers : (i) l'échange de connaissances entre le monde universitaire et le secteur des médias (ii) l'autonomisation économique des femmes et (iii) la visibilité. Notre mission consiste à améliorer le fonctionnement des médias par rapport aux femmes africaines. Nous inspirons, soutenons et habilitons. Nos membres sont des femmes africaines ayant des expériences diverses dans les domaines des médias, du contenu factuel au contenu fictif, du marketing et de la communication, du monde universitaire, de l'entrepreneuriat, pour ne citer que ceux-là. Dans une perspective continentale, notre objectif est d'apporter un soutien aux organes médiatiques nationaux et régionaux et de collaborer avec eux.

Nos AWiM Awards ont appuyé la production de sept projets factuels – certains achevés, d'autres toujours en

cours. Lors de la conférence African Women in Media en 2019, à Nairobi, suite à l'assassinat de la journaliste Hodan Nalayeh¹⁰⁰ qui devait prendre la parole, nous avons lancé notre prix *Changing Narratives*. Nous sommes reconnaissantes à la famille de Nalayeh de nous avoir permis de rebaptiser le Prix « *Hodan Nalayeh Changing Narratives Award* ».

Au cours des 12 prochains mois, nous prévoyons de développer des réseaux de recherche et de collaborer avec la communauté Wikimedia Nigeria pour augmenter le nombre de femmes africaines ayant leur profil sur Wikipédia. Nos domaines d'intervention sont le profilage des femmes africaines qui contribuent à la consolidation de la paix et à la résolution des conflits, des femmes africaines dans la technologie et des femmes africaines dans les médias. Nous préparons déjà le Sommet AWiM2020 de l'année prochaine, qui aura pour thème *Reimagining Futures: Peace, Media and Society 5.0* (réinventer l'avenir : Paix, médias et société 5.0) et nous nous appuyerons sur les enseignements retenus à ce jour.

Parmi ces enseignements relatifs au soutien pratique apporté aux femmes africaines dans les médias, on peut citer :

1. La nécessité d'encadrer davantage de femmes dans les médias pour leur permettre de devenir des leaders ;
2. La nécessité d'un soutien financier à la production d'articles de fond, car l'allocation des ressources au sein des organisations médiatiques n'est pas seulement limitée, mais peut également être sexiste ;
3. La nécessité d'établir des relations plus solides entre les femmes africaines dans les secteurs médiatiques, avec un média international plus large. Il s'agirait notamment de dispenser une formation essentielle sur la façon de présenter les sujets.

Mais cela ne suffira pas, et c'est pourquoi nous sommes en train d'élaborer

¹⁰⁰ Hodan Nalayeh était une journaliste, consultante en marketing, militante sociale et entrepreneuse somali-canadienne. Elle était présidente de la Cultural Intégration Agency et vice-présidente du Développement des ventes et de la programmation de Cameraworks Productions International. Elle a été tuée lors d'une attaque extrémiste en Somalie en juillet 2019.

une stratégie visant à passer de l'organisation d'une série de conférences à la création d'une ONG internationale en renforçant ainsi notre mandat d'inspiration, de soutien et d'autonomisation des femmes. Nous avons lancé des appels pour unir nos forces à celles d'autres réseaux de femmes autour des valeurs de FEMWISE et ce Forum des femmes à la Biennale pour la culture de la paix à Luanda arrive donc à point nommé.

En préparation de mon intervention à ce Forum des femmes, j'ai posé une question simple à nos membres : « *Pensez-vous que les femmes des réseaux et organisations de médias comme African Women in Media devraient unir leurs forces pour la prévention et la gestion des conflits en Afrique et œuvrer à la protection des filles et des femmes qui sont vulnérables à la violence ?* ». La réponse retentissante que j'ai obtenue a été « Oui » !

Ainsi, en explorant la position d'AWiM eu égard à l'union avec les divers réseaux de femmes pour la paix en Afrique autour des valeurs de FEMWISE, tout en valorisant notre complémentarité, permettez-moi d'explorer trois domaines clés : Que devraient faire les femmes dans les médias ? Pourquoi ? Comment AWiM soutiendrait-elle les femmes dans les médias à cet égard ?

Ce que les médias devraient faire, en particulier, ce que les femmes dans les médias devraient faire:

1. Sensibilité et équilibre dans les reportages : Ce sont des éléments essentiels pour le reportage sur les conflits, et il n'est pas surprenant de constater que tous nos membres, en réponse à ma question, ont souligné ce point. La nécessité de traiter avec précaution les reportages sur les conflits dans les salles de presse, comme l'a dit Liliane Kambirigi-Sebatigita, membre d'AWiM et conseillère en communication et relations avec les médias retraitée de l'ONU, signifie qu'il faut s'assurer que les médias qui couvrent les conflits utilisent « un langage non conflictuel [et] évitent les polémiques irrespectueuses ». La touche humaine, la compassion et la connaissance des contextes locaux sont particulièrement importantes dans ce processus. Lorsque nous parlons de la compréhension des contextes locaux, nous parlons également de l'importance pour les

médias internationaux de ne pas se contenter de parachuter des journalistes dans les zones de conflits du continent, mais plutôt de travailler avec des journalistes africains locaux qui, dans ces communautés de conflits, sont ceux qui comprennent vraiment les problèmes et le contexte. La couverture des conflits exige différents niveaux de sensibilité, notamment pour s'assurer que des conflits tels que l'insurrection au Maghreb, les divers troubles sociaux et guerres civiles, soient rapportés par les médias internationaux dans les contextes où ces actes de violence se produisent. Ils ne devraient pas être couverts selon des stéréotypes mal informés ni dans le contexte de la guerre mondiale contre le terrorisme ou, pire encore d'une guerre africaine particulière (voir le travail de Ricchiardi en 2006 ; de Musa et Yusha'u en 2013).

- 2. Exactitude :** Nos reportages informent le public, nos décideurs et influencent par conséquent les politiques, les traités et les réponses humanitaires. Chaque fois que nous ne sommes pas objectifs ou impartiaux dans nos reportages, nous interférons involontairement avec la rapidité de la réponse rapide et des processus de règlement de conflits. Cela souligne l'importance de la diffusion des bonnes informations et de la création de processus et de systèmes efficaces pour lutter contre les fausses nouvelles et la désinformation. Cela comprend un appel lancé aux pays pour qu'ils soient sans ambiguïté sur la manière dont ils doivent traiter la désinformation dans leurs Plans d'action nationaux, en vue de réaliser les objectifs de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
- 3. Enfin, comment documentons-nous, assurons-nous le suivi et rendons-nous compte,** eu égard aux mécanismes internationaux et continentaux tels que la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, les Objectifs de développement durable, la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples ? Ces mécanismes ont été

mis en place pour promouvoir la paix, la sécurité et les droits des femmes et des filles en Afrique.

Pourquoi les femmes dans les médias devraient faire cela :

La raison pour laquelle les femmes dans les médias devraient choisir ces domaines spécifiques (reportages équilibrés, exactitude et suivi) comme ordre du jour, et développer des codes d'éthique internes autour de ceux-ci est évidente dans la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est parce que les femmes et les filles sont souvent les plus touchées et qu'elles sont confrontées à diverses formes de violence et d'exploitation pendant les conflits. Quelle est donc la différence entre les hommes et les femmes couvrant les conflits ? Dans la pratique, couvrir un conflit en tant que femme et être en première ligne, comporte certains risques différents de ceux auxquels les hommes sont confrontés, par exemple la violence et le harcèlement sexuels. La présence de la féminité dans des environnements hostiles et traditionnellement masculins ne peut que provoquer des réactions.

Toutefois, en termes de narration, le fait même d'être une femme, les expériences vécues acquises à partir de nos différentes dimensions socioculturelles africaines, signifient que nous voyons le monde à travers des lentilles particulières. Par conséquent, lorsque nous racontons des histoires de conflits et leur impact sur les femmes et les filles, nos expériences communes nous permettent de faire un reportage à travers ces lentilles, que nous seules pouvons faire, en tant que femmes africaines dans les médias. La question primordiale à laquelle les femmes africaines dans les médias doivent répondre est donc de savoir comment nous pouvons utiliser notre position et nos expériences vécues, en ne nous contentant pas de raconter des histoires avec une touche humaine attentive, mais de le faire de manière à permettre aux femmes survivantes de conflits de s'exprimer ? Comment pouvons-nous utiliser notre position pour remettre en question les normes patriarcales traditionnelles ? Comme le dit Larissa Buschmann, Coordinatrice du Programme Gender & Media de Free Press Unlimited et partisane d'AWiM : nous, femmes des mé-

dias, devrions « *étudier comment ils [ces mécanismes] sont mis en œuvre et partager les résultats (positifs ou négatifs) avec le grand public pour poursuivre le dialogue, encourager les militants à titre individuel, les organisations de base et les OSC, et rappeler aux décideurs politiques que nous avons encore un long chemin à parcourir* ».

Malheureusement, très peu de femmes africaines dans les médias sont chargées de couvrir les conflits. En outre, dans le cadre de la préparation de ce forum, j'ai analysé le Plan d'action national (PAN) de quatre pays africains (Nigeria, Kenya, Soudan du Sud et République Démocratique du Congo). Sur ces quatre pays, seul le Soudan du Sud a spécifiquement mentionné et prévu des femmes journalistes dans le cadre de sa stratégie. Les PAN présentent les femmes comme des médiatrices et les médias comme étant responsables de la sensibilisation. Lorsque nous réunissons les deux - les femmes et les médias - cela crée une nouvelle opportunité d'aider les journalistes à faire de leur profession un outil pour sensibiliser et servir de médiateurs. Les médias communautaires et les partenariats avec les femmes aux niveaux national et international, dans les associations de médias, sont importants à cet égard. L'union des forces avec d'autres organisations dans le cadre de FEMWISE permettra de créer des canaux d'accès à des lieux et à des personnes qui seraient sinon hors de portée. AWiM peut donc jouer un rôle de médiateur en facilitant ces relations et en soutenant les producteurs de médias dans la recherche d'informations

En raison de la violence que subissent de nombreuses femmes en Afrique, leur présence dans les médias peut s'avérer un outil puissant pour dénoncer la violence et les situations d'inégalité ainsi que pour contribuer à leur autonomisation.



© U.S. Army / Richard Bumgardner

qui contribueront de manière significative à favoriser le changement, la consolidation de la paix et l'impact.

Quel soutien attendre d'AWiM :

En tant qu'organisation rassemblant les femmes professionnelles des médias, les actions prioritaires proposées par AWiM visent à contribuer aux quatre piliers fondamentaux de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui privilégient les projets fédérateurs de la prévention et de la gestion des conflits et de la violence liés au genre :

1. Recherche et plaidoyer en faveur d'environnements propices :

Il est essentiel de comprendre les expériences vécues par les femmes dans les reportages sur les conflits, pour orienter un objectif de plaidoyer et de campagne visant à garantir que les pays et les organisations médiatiques créent l'environnement favorable nécessaire pour que les femmes dans les médias puissent travailler en toute efficacité. De même, la compréhension des expériences vécues par les femmes victimes et survivantes de conflits peut également guider l'orchestration de campagnes axées sur la création d'environnements propices dans lesquels la violence sexiste peut être évitée. Cet agenda de plaidoyer ciblera les décideurs aux niveaux national, continental et mondial. Une partie de cette initiative de plaidoyer visant à créer des environnements favorables constitue un outil fiable pour contrôler la manière dont les pays africains se conforment aux traités qu'ils ont signés, mais aussi un moyen d'obtenir des données qui aideront les journalistes à s'acquitter de leurs fonctions. La sécurité est toutefois indispensable pour créer ces environnements favorables.

2. Formation à la sensibilisation :

Soutenir et promouvoir des récits percutants qui sensibilisent aux incidents et à l'impact sur les survivants de la violence sexiste pendant les conflits. Les femmes et les filles ont besoin d'un endroit sûr où elles puissent parler de la violence sexiste, des stéréotypes et des inégalités liés au genre et avoir suffisamment confiance pour s'exprimer. Soutenir les femmes journa-

listes, et même celles ayant survécu à un conflit, en leur accordant des bourses et des formations en reportage et sur d'autres techniques d'interview comme les entretiens d'histoire orale. Des méthodes qui aident à reconstruire les récits à partir de la base, qui aident à documenter une meilleure compréhension des questions liées au genre et qui créent le type d'interview à touche humaine que les femmes dans les médias peuvent incarner. Souvent, la désresponsabilisation commence par un manque de confiance en soi pour s'exprimer. Le fait de s'exprimer mène à une prise de conscience et cette prise de conscience peut influencer sur les politiques. L'identification du rôle important que les femmes peuvent jouer dans les médias n'est que la première étape pour aider les femmes victimes et survivantes de conflits à se sentir suffisamment à l'aise pour commencer à en parler. Nous devons également soutenir la formation de ces femmes dans les médias sur la façon d'interviewer dans le cadre de reportages sensibles, sur la façon d'intégrer l'impact dans leur planification d'histoire et apporter par conséquent un changement social.

3. Des médias qui intègrent la dimension du genre :

Le mentorat en matière de leadership est le domaine numéro un dans lequel le soutien d'AWiM est requis. Il est crucial d'accroître le nombre de femmes nommées à des postes de direction dans les organisations médiatiques et les organes directeurs, pour créer un environnement favorable susceptible de contribuer à l'amélioration des reportages sensibles sur des sujets liés au genre, comme la violence sexuelle et sexiste.

Pour réussir, nous devons également obtenir le soutien de nos collègues hommes qui sont des alliés essentiels dans la mise en œuvre d'initiatives visant l'autonomisation socioéconomique des femmes. L'implication des bénéficiaires dans les phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de nos programmes et de nos actions prioritaires garantit que les attentes soient bien gérées et que les enseignements retenus contribuent à répondre de ma-

nière appropriée aux besoins des populations que nous servons.

Discussion plénière

Au cours des échanges, il est clairement apparu qu'il fallait établir les priorités suivantes :

- le renforcement de la coopération entre les différentes organisations de la société civile et organisations gouvernementales.
- La mise en place d'un vaste programme de recherche sur la participation des femmes à la promotion d'une culture de la paix.
- Le renforcement des plateformes de partage d'informations sur les femmes et la culture de la paix.
- Le renforcement de la participation des femmes dans les médias pour une culture de la paix.

En outre, les panélistes ont souligné la nécessité de mener une action préventive contre les conflits à travers l'éducation, la culture et la communication, en insistant sur le rôle des femmes dans les médias en tant qu'acteurs importants. Pour ce faire, les partenaires ont également insisté sur la nécessité d'éviter les structures de coordination rigides, qui entraveraient l'engagement actif des diverses organisations partenaires.

La session a formulé les recommandations suivantes :

Reconnaissant le rôle essentiel des femmes africaines en tant que promotrices de la paix sur le continent et reconnaissant leurs opportunités limitées de s'engager et de contribuer aux initiatives nationales, continentales et internationales pour la réduction de la violence et de participer aux processus de prise de décisions concernant la paix, nous encourageons une coordination renforcée entre les **Nations Unies**, en particulier **l'UNESCO et ONU-Femmes, l'Union africaine, les organisations féminines et les réseaux de la société civile au niveau régional et national** ;

Nous proposons l'organisation d'une **conférence** pour échanger des expériences et de meilleures pratiques en matière de paix et de non-violence, mais aussi pour mener des recherches sur le leadership des femmes, les pratiques de prévention des conflits et le rôle des femmes, y compris les femmes dans les médias, dans la promotion et le renforcement d'une culture de la paix.





iv. Festival des cultures





Défilé de mode au sein du village marocain.

Le Festival des cultures s'est déroulé au Musée national d'histoire militaire, ancienne forteresse de São Miguel et dans des zones adjacentes. Il s'agissait d'un événement multidisciplinaire, offrant un espace d'échanges entre les expressions artistiques et culturelles ayant contribué à la promotion des valeurs africaines de paix et de non-violence.

Seize pays ont participé au Festival des cultures, dix d'Afrique et six d'ailleurs, avec la représentation suivante : l'Afrique du Sud, l'Angola, la Belgique, le Brésil, le Cabo Verde, la Corée du Sud, Cuba, l'Égypte, l'Italie, le Kenya, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Portugal et le Rwanda, réunissant plus de 200 artistes et groupes musicaux et culturels de différentes modalités. Chaque pays a exposé une partie de sa diversité culturelle sur son propre stand, combiné avec des espaces supplémentaires pour des dégustations gastronomiques et des scènes pour des manifestations et des spectacles culturels divers.

Plusieurs activités artistiques et culturelles ont été menées, présentant de courts spectacles de danse traditionnelle et contemporaine, de musique, des productions cinématographiques, théâtrales, poétiques, littéraires, de beaux-arts, de dialogues, artisanales,

de la gastronomie, de robotique durable, ainsi que des ateliers de sensibilisation à la créativité et à l'environnement, et des plateformes de connaissances interactives par le biais d'ateliers sur différents types de danse comme la samba, la capoeira, le ballet traditionnel et les percussions. Différentes foires et expositions ont également été organisées.

Des films ont été projetés à l'Auditorium du musée, avec une attention particulière pour le film « *La miséricorde de la jungle* »¹⁰¹ du réalisateur rwandais Joël Karekezi, et pour le film angolais « *Au-delà de mes pas* »¹⁰² de Kamy Lara, lauréate du festival du film FESPACO 2019 de Ouagadougou. Des dégustations gastronomiques en provenance d'Angola, de Cuba, d'Égypte, d'Italie, du Kenya et du Maroc ont permis aux visiteurs d'enrichir leur palais de la diversité des goûts d'Afrique et d'ailleurs.

Le Festival des cultures a accueilli 15 000 visiteurs qui ont pu assister à un total de 156 spectacles. Cinquante-huit des activités organisées provenaient de tout le continent et les 98 autres étaient des créations d'artistes angolais. L'atelier « *Arbre de mots* » a enregistré 430 participants et 555 autres ont rejoint les autres ateliers. Treize restaurants et espaces alimentaires ont servi plus de 5300 personnes.

Quatorze stands ont été installés permettant aux pays de présenter leur diversité culturelle, six galeries pour les expositions ainsi que des bureaux pour la gestion de l'événement. Le Musée national d'histoire militaire a également bénéficié de plusieurs améliorations infrastructurelles en vue de la préparation de la Biennale.

Le Maroc a construit un village marocain au *Marginal de Luanda*, mettant en valeur une variété d'articles d'artisanat, sa riche gastronomie et un défilé de mode, comme témoignage de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel du pays.

¹⁰¹ "The Mercy of the Jungle" est un film qui raconte l'histoire de deux soldats rwandais séparés de leur unité militaire au début de la Seconde guerre du Congo et leur lutte pour survivre dans un environnement de jungle hostile au milieu d'un conflit armé intense.

¹⁰² Avec le titre original "Para lá dos meus Passos" dans ce film sorti en 2019, cinq danseurs explorent les concepts de tradition, culture, mémoire et identité, s'interrogeant sur la transformation et la déconstruction de ces thèmes dans leur propre vie.

L'Angola, en tant que pays hôte, a présenté un pavillon retraçant la chronologie de la paix de 1975 à nos jours, une réflexion sur 27 années de guerre. L'exposition rendait également hommage au peuple angolais qui s'est battu, qui est mort et qui a attendu la paix. Elle honorait également les réfugiés qui ont traversé les frontières pour trouver la paix en Angola.

La Forteresse a accueilli plusieurs événements parallèles, organisés par des acteurs culturels qui se sont associés à la Biennale :

- Le Festival de Samba au *Palácio de Ferro*, avec une participation de plus de 3 500 personnes ;
- La Foire de l'artisanat au *Largo do Pelourinho* accueillant 52 stands de vêtements, d'artisanat et d'arts africains ;
- Les Foires d'art et d'artisanat au *Triângulo da Ilha*, avec 25 stands de foire ;
- Les spectacles et expositions à l'espace culturel Chá de Caxinde, avec 400 visiteurs ;
- L'exposition au Centre culturel portugais, avec 1 000 visiteurs ;
- L'exposition sur le « Patrimoine historique d'origine portugaise dans le monde » au Musée national d'histoire naturelle ;
- L'exposition sur le 500^{ème} anniversaire de la mort de Léonard de Vinci au Centre culturel Brésil-Angola ;
- Le Festival du film italien.

Plusieurs initiatives ont été menées par des entités nationales angolaises, s'associant à la Biennale :

- Les *Correios d'Angola* ont présenté une collection de cinq timbres différents, conçus et conditionnés ensemble, en commémoration de la Biennale de Luanda. Le ministre de la Culture et des représentants du Conseil d'administration de la Poste angolaise ont assisté à l'événement ;
- Le Forum interreligieux pour la paix et le développement durable a eu lieu au Mémorial Dr António Agostinho Neto et était organisé par le Conseil national des Églises chrétiennes d'Angola (CICA). L'Institut national des affaires religieuses a accueilli 250 participants de divers groupes religieux, dans le cadre d'un débat théologique sur la manière dont la religion peut contribuer à la paix et au développement durable en Angola ;
- Pour la Journée internationale de la paix (21 septembre), un service œcuménique a été organisé au *Campo dos Coqueiros*, avec la participation de 2 500 fidèles de diverses confessions religieuses, organisé par le Conseil national des églises chrétiennes d'Angola (CICA) et l'Alliance évangélique d'Angola (AEA).

Exposition d'art pendant le Festival des Cultures.





V. Clôture de la Biennale

La clôture de la Biennale de Luanda s'est déroulée en deux séances distinctes :

1. la Cérémonie de clôture du Forum des idées et ;
2. le Concert de Clôture.

V.1 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture du forum des Idées était présidée par **Mme Zulmira Rodrigues**, Chef de la Section de la coopération avec les organisations régionales de l'UNESCO et Coordinatrice du Forum des idées. La session a commencé par la présentation des communiqués suivants :

1. Communiqué du Forum panafricain pour la culture de la paix de la première édition de la Biennale de Luanda par **Mme Safira Mahanjane**, Directrice du Département de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation et du Développement humain, Mozambique ;
2. Communiqué du Forum africain des jeunes pour la culture de la paix par **M. John Paul Ekene Ikwelle**, Président du Réseau panafricain de la jeunesse pour la culture de la paix (Nigeria)¹⁰³.

¹⁰³ Pour consulter l'Engagement de la Jeunesse africaine pour la culture de la paix, veuillez consulter la page 156.



**COMMUNIQUÉ DU FORUM PANAFRICAIN POUR LA CULTURE DE LA PAIX –
BIENNALE DE LUANDA
18 – 22 septembre 2019**

Luanda, République de l'Angola, 22 septembre 2019,

Le Gouvernement angolais, l'Union africaine et l'UNESCO ont organisé, du 18 au 22 septembre 2019, la première Biennale panafricaine de Luanda pour la culture de la paix. Plus de 800 participants, représentant 17 délégations officielles de pays, des gouvernements, la société civile, le secteur privé, les arts, les sciences, les institutions universitaires et internationales en Afrique et dans sa diaspora, et dans d'autres régions du monde, se sont rassemblés dans la capitale angolaise durant cinq jours.

Reconnaissant les efforts fournis pour l'organisation de cet événement, les participants de la Biennale de Luanda tiennent à remercier les organisateurs et leurs partenaires et à les féliciter pour le succès de ce Forum.

Prenant note des éléments susmentionnés, les participants à la Biennale de Luanda :

1. Conviennent que le Forum pour la promotion de la culture de la paix en Afrique, qui constitue un levier pour la paix et le développement centré sur la dimension humaine et qui est ancré dans les aspirations et normes universelles en faveur des droits humains, devrait se tenir tous les deux ans ;
2. Appellent l'Union africaine et l'UNESCO à poursuivre les actions visant à concrétiser les recommandations issues de ce Forum ;
3. Sollicitent le soutien des gouvernements des États membres africains et des pays de la diaspora africaine pour qu'ils prennent des mesures en faveur de la culture de la paix aux niveaux national et décentralisé ;
4. Encouragent les Communautés économiques régionales, les Institutions académiques et les associations professionnelles, les organisations internationales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les philanthropes et les personnalités influentes sur le continent et à l'extérieur, à se joindre à ce mouvement, afin de mobiliser les forces et les ressources et de former une coalition multipartite pour la responsabilisation des populations africaines dans la transformation positive des sociétés africaines ;
5. Saluent le rôle majeur joué par Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de l'Angola, qui a accueilli l'événement et mobilisé les chefs d'État en faveur de ce mouvement, et demandons son soutien pour s'assurer de la continuité du processus ainsi que de l'implication des chefs d'État.

La Biennale s'est articulée autour de cinq axes principaux : 1) le Forum des partenaires – Alliance pour l'Afrique, 2) le Forum des idées, 3) le Forum des jeunes, 4) le Forum des femmes et 5) le Festival des cultures. Ces axes ont permis de créer une plateforme pour la diversité culturelle et l'unité africaine, un espace pour la création de partenariats intelligents, durables et innovants, des échanges internationaux et entre Africains, pour la réflexion sur l'avenir du continent, visant à diffuser les bonnes pratiques et les solutions pour la prévention des crises, la résolution et la réduction des conflits.

FORUM DES PARTENAIRES

Dans l'objectif de mobiliser des partenariats, ce Forum, qui a réuni des représentants d'institutions multilatérales, du secteur privé, du réseau d'organisations de jeunes et de parties prenantes culturelles, constitue l'Alliance des partenaires essentielle pour la mobilisation de ressources dans le cadre de la mise en œuvre d'interventions à travers le continent et sa diaspora, dans le but de promouvoir la paix.

Reconnaissant ce mécanisme, les participants remercient les partenaires pour leur engagement et les exhortent à continuer à soutenir les différentes initiatives. À cet égard, compte tenu de l'importance de l'innovation pour le développement durable, nous appelons de nos vœux :

1. Les **organismes des Nations Unies, les banques de développement** et d'autres organisations multilatérales à continuer de soutenir des initiatives visant à promouvoir la culture de la paix en tant qu'élément indispensable d'appui aux efforts déployés par les gouvernements en faveur d'un développement socioéconomique inclusif et durable ;
2. Le **secteur privé** à élargir et à renforcer sa collaboration avec le secteur public en renforçant ainsi les partenariats public-privé et en renforçant en particulier la collaboration avec l'UNESCO, afin de faciliter la mise en œuvre de programmes novateurs et complets de promotion de la culture de la paix ;
3. Les **gouvernements africains** à mettre en place des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes, des femmes et des autochtones. Nous les appelons aussi à promouvoir la contribution du travail des artistes africains sur la construction de la paix en vue de l'opportunité offerte par les arts de soutenir la réconciliation et l'unité africaines.

FORUM DES IDÉES

Conscients que ce Forum constitue une plateforme de dialogue sur les bonnes pratiques et les solutions éprouvées dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information, et sur le thème de l'année de l'Union africaine en matière de solutions durables en faveur des personnes déplacées, des migrants et des réfugiés, les participants remercient les intervenants qui ont partagé leurs expériences et appellent les différentes parties impliquées à soutenir la réalisation des actions suivantes :

Prévention de la violence et résolution des conflits par la culture et l'éducation

Reconnaissant les liens indéniables entre l'éducation, la culture et la paix, nous, les participants, appelons **les États africains, les Nations Unies et en particulier l'UNESCO et l'Union africaine** à :

1. Encourager la promotion des contenus et des approches intersectorielles informels, formels et non formels qui respectent la diversité culturelle, les valeurs de paix et de tolérance et offrent des espaces de dialogue et de « vivre ensemble », y compris les besoins spécifiques des personnes vulnérables et des minorités, avec une attention particulière pour les personnes vivant avec un handicap ou atteintes d'albinisme ;
2. Considérant que des millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés ; que neuf enfants sur dix n'ont pas accès aux niveaux minimums d'alphabétisation ; et que de nombreuses filles continuent à abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les gouvernements et les organisations internationales à fournir et soutenir un accès aux technologies du XXI^e siècle, afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage ainsi que les besoins d'alphabétisation et d'apprentissage des populations qui ont été laissées de côté ;

3. Considérant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives qui assurent la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel, à favoriser un éventail diversifié d'expressions culturelles et l'accès aux pratiques culturelles et artistiques ;
4. Continuer à soutenir et à promouvoir les artistes africains et les manifestations culturelles qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale, favorisent le dialogue et une culture de la paix, en particulier chez les jeunes ;
5. Favoriser la promotion des connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique qui constituent les mécanismes existants de prévention et de gestion des conflits ;
6. Créer un environnement technologique et financier favorable à l'émergence d'industries créatives africaines et d'un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.

Prévention des conflits liés aux ressources naturelles

Considérant que les ressources naturelles sont souvent à l'origine de conflits, y compris de conflits violents, nous, les participants, recommandons à **l'UNESCO, à l'Union africaine et aux pays** de :

1. Améliorer les connaissances sur l'utilisation et la préservation durables et compatibles des ressources naturelles partagées aux niveaux national et transfrontalier et, en particulier des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves de biosphère et des géoparcs, par la valorisation des connaissances traditionnelles et autochtones ;
2. Notant que plusieurs conflits majeurs sur le continent sont liés à l'utilisation abusive d'écosystèmes transfrontières, en particulier dans les régions du Sahel, des Grands Lacs, du lac Tchad et du bassin du Congo, nous encourageons les États à renforcer davantage leur collaboration pour assurer la gestion durable de ces ressources naturelles communes ;
3. Encourageons, à cet égard, les partenaires du secteur privé, de la coopération au développement et des organisations de la société civile à compléter les efforts déployés par les États pour mettre en place des mécanismes de financement endogènes novateurs et durables pour la gestion des ressources naturelles susmentionnées en Afrique ;
4. Notant que la richesse géologique et minérale de l'Afrique est l'un des atouts clés du continent, nous exhortons les pays, la CUA et l'ONU à élaborer des mécanismes nationaux et régionaux pour la gestion transparente des industries extractives, y compris l'élaboration et l'application de cadres consultatifs réglementaires et opérationnels.

Gestion de l'eau et vulnérabilité côtière

Constatant que la santé des océans, des fleuves et des lacs est essentielle à la paix et à la prospérité de l'Afrique, nous, participants, sollicitons le soutien de **l'UNESCO, de la Commission océanographique intergouvernementale et des pays** pour :

1. La mise en place de mécanismes de coopération interétatiques pour accroître l'expertise technique, scientifique et institutionnelle en matière de gestion de l'eau et d'assainissement ;
2. La promotion et l'adoption de politiques et d'interventions holistiques fondées sur la science, encourageant la création de structures multisectorielles

et l'amélioration de la recherche scientifique pour éclairer les connaissances et l'élaboration de politiques ;

3. L'élaboration de programmes visant à élargir les connaissances et à sensibiliser la population à la vulnérabilité côtière en tant que question de sécurité humaine, dans ses dimensions économiques, sociale et environnementale ;
4. L'élargissement des connaissances et la sensibilisation sur les changements climatiques en tant que question de sécurité humaine, dans ses différentes dimensions (économique, sociale et environnementale), en faisant appel à la participation des gouvernements, de la société civile, des universités, des enseignants et des étudiants.

Thème de l'Année de l'Union africaine - réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique : vers des solutions durables aux déplacements forcés

Dans la perspective d'une mise en œuvre accrue de l'Agenda 2063 et de la Stratégie de l'Union africaine sur les mesures pratiques visant à réduire au silence les armes à feu en Afrique d'ici 2020, en particulier pour les réfugiés, les rapatriés et les populations déplacées en Afrique, nous demandons aux **Gouvernements** de :

1. Adopter des politiques, des cadres et des mesures globales tenant compte des spécificités de chaque sexe dans la gestion des réfugiés aux niveaux local et national, en s'attaquant à la violence contre les femmes ainsi qu'à la traite des êtres humains, en collaboration avec les pays d'origine, de transit et de destination ;
2. Accroître les investissements nationaux et publics dans la fourniture d'abris, d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquates, de services de santé, d'une éducation de qualité (notamment grâce aux TIC) et de services de garde d'enfants et autres services attentifs aux questions de genre dans les régions urbaines et rurales, de réinstallation des réfugiés et des déplacés internes, en complément aux efforts à long terme pour assurer le droit au logement, à la terre et aux propriétés ;
3. Donner la priorité à la ratification, à l'adoption et à la mise en œuvre des principaux cadres juridiques et politiques, en particulier la Convention de Kampala et le Protocole de Maputo. Nous demandons aussi aux gouvernements de mettre en place un mécanisme d'examen annuel pour assurer le suivi et le contrôle de la conformité, en vue d'améliorer la protection des femmes et des enfants ainsi que pour éliminer les pratiques néfastes qui exacerbent leur vulnérabilité dans les situations de déplacement ;
4. Adopter des processus, des pratiques et des structures efficaces pour atténuer et gérer les effets des changements climatiques et réduire les dommages potentiels associés aux déplacements liés aux changements climatiques, y compris des systèmes de protection sociale qui améliorent la résilience des femmes et des enfants déplacés.

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

1. Considérant avec une profonde préoccupation que, selon l'UNESCO, plus de 86 % des affaires d'enquêtes sur les assassinats de journalistes en Afrique ne sont toujours pas résolues (2006-2018), nous appelons tous les gouvernements et les organisations internationales à soutenir les activités de renforcement des capacités des fonctionnaires judiciaires (juges, procureurs, avocats) en matière de liberté d'expression et de sécurité des journalistes afin de promouvoir la paix et l'état de droit ;

2. Reconnaissant la manière dont les citoyens ont accès à des données publiques peut réduire la corruption et augmenter la responsabilisation, reconnaissant aussi que seulement 20 pays en Afrique ont adopté une législation sur « l'accès à l'information », nous appelons tous les États africains à adopter des lois sur l'accès à l'information, comme moyen de promouvoir la liberté d'expression et la paix en Afrique ;
3. Compte tenu de la popularité croissante des médias sociaux et des dangers que la désinformation et la désinformation font peser sur le climat de paix en Afrique, nous recommandons en outre aux gouvernements, aux organisations internationales et à la société civile d'investir dans l'autonomisation des populations afin qu'elles puissent réfléchir de manière critique aux informations qu'elles reçoivent grâce aux programmes de formation aux médias et à l'information (MIL).

Le Processus de Bakou : promotion d'un dialogue interculturel pour la sécurité des personnes, la paix et le développement durable

Considérant que le Processus de Bakou, qui se déroule tous les deux ans en Azerbaïdjan, est une plateforme mondiale pour la promotion du dialogue interculturel, et que le nombre de pays africains participants au forum a augmenté, et reconnaissant que la mise en œuvre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) bénéficierait de synergies entre le Processus de Bakou et la Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la culture, les participants saluent l'invitation du Gouvernement de l'Azerbaïdjan à relier les deux initiatives concernant la promotion du dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique.

FORUM DES FEMMES

Conscients de la nécessité d'édifier des sociétés pacifiques véritablement inclusives et du fait que la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles a systématiquement pris du retard, nous appelons tous les États africains à intensifier l'élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives et transformatrices qui tiennent compte de la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence, ainsi que d'interventions de plaidoyer et de formation contre les pratiques et normes culturelles, sociales et politiques qui perpétuent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;

Reconnaissant que l'éducation est essentielle à l'inclusion et à l'équité, nous demandons tout particulièrement aux gouvernements d'appuyer les programmes destinés aux femmes et aux filles afin de promouvoir leur accès à une éducation de qualité et inclusive, notamment en réduisant leur vulnérabilité à la violence fondée sur le sexe ;

Reconnaissent le rôle clé des femmes africaines en tant qu'agentes et promotrices de la paix sur le continent, aggravé par la reconnaissance limitée de leur capacité à réduire la violence et à faire partie intégrante des processus de prise de décision en matière de paix ; nous, participants de la Biennale, encourageons une coordination accrue entre les agences des Nations Unies (en particulier entre l'UNESCO et ONU-Femmes), l'Union africaine, les organisations régionales et nationales de femmes et les réseaux de la société civile ;

Nous proposons l'organisation d'une conférence de suivi pour partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de paix et de non-violence, ainsi que des recherches sur le leadership des femmes, les méthodes de prévention des conflits et le rôle des femmes, y compris les femmes dans les médias, dans la promotion et la construction d'une culture de paix.

L'Afrique dans le monde : exploration de la présence africaine dans le monde

Les participants recommandent :

1. À l'**UNESCO**, dans l'exercice de son mandat, de poursuivre son action en faveur de la reconnaissance, de l'appréciation et de la promotion de la contribution, aux niveaux technique, scientifique, culturel et humain, des personnes d'ascendance africaine à la construction d'une nouvelle société mondiale ; à cet égard, poursuivre le développement de son programme éducatif à travers l'Histoire générale de l'Afrique, des manuels et autres matériels pédagogiques, notamment par l'enseignement formel, non formel et informel, mais aussi à travers l'information du public en général ;
2. À tous les **États africains** concernés, de promouvoir activement l'adoption et l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans leurs programmes d'enseignement et leur système éducatif intersectoriel ;
3. À l'**Union africaine** et à ses organisations sous-régionales, d'adopter des résolutions pertinentes engageant les États membres à promouvoir les liens entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine dans le monde entier, et à soutenir la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine ;
4. À tous les **États, organisations de la société civile, organisations intergouvernementales, organisations et réseaux œuvrant en faveur des droits de l'Homme**, d'encourager l'adoption de politiques et d'interventions visant à éliminer le racisme et la discrimination raciale, à protéger les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et à mettre en place des mécanismes d'examen annuel pour contrôler l'application de ces politiques.

FORUM DES JEUNES

Organisé en deux sessions sur « Jeunesse, paix et sécurité » et « Créativité, entrepreneuriat et innovation », les participants ont mis en lumière une série de recommandations figurant dans l'Engagement de la jeunesse africaine en faveur de la culture de la paix (p. 156).

FESTIVAL DES CULTURES

En parallèle des forums intellectuels, la Biennale de Luanda a offert une tribune pour mettre à l'honneur la diversité de manifestations et de produits culturels de 16 pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Angola, la Belgique, le Brésil, le Cabo Verde, la Corée du Sud, Cuba, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya l'Italie, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Portugal et le Rwanda. Le Festival des cultures a réuni plus de 200 artistes, groupes musicaux en provenance de plusieurs régions du monde. Le Festival a accueilli 15 000 personnes.

Au-delà de l'aspect événementiel, le Festival des cultures a créé l'opportunité de célébrer la diversité culturelle de tout le continent, en favorisant une interaction entre les cultures, les artistes et le public.

CLÔTURE / CONCLUSION

En conclusion, les participants recommandent d'établir un Comité permanent pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce communiqué.

Nous tenons à remercier tous les sponsors officiels qui ont rendu possible la tenue de la Biennale : ENI, Total, BNI Bank, Royal Air Maroc. Nous tenons aussi à remercier tous les autres Gold Sponsors pour leur soutien financier et leur engagement qui ont rendu possible cet événement remarquable.

Nous tenons également à remercier spécialement tous les organisateurs, leur personnel, les interprètes, les médias, les traiteurs pour leur professionnalisme et leur engagement, tout au long des cinq jours de cet événement.

La session s'est conclue par deux interventions des représentants des organisateurs de la Biennale :

- **M. Salah Khaled**, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique, au nom de l'UNESCO ;
- **S.E. M. Anibal João da Silva Melo**, Ministre de la Communication de la République d'Angola, au nom de l'Angola.

Dans son discours prononcé lors de la Cérémonie de clôture au nom de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay, **M. Salah Khaled** s'est félicité du résultat positif de cette première édition réussie de la Biennale de Luanda. Remerciant le Président de l'Angola, S. E. M. João Lourenço, pour ce partenariat réussi, il a déclaré que les réflexions qui avaient commencé en 2013 à Luanda pour identifier le potentiel africain pour la paix sont maintenant renforcées avec l'association de la CUA pour l'optimisation des ressources endogènes de l'Afrique pour la paix.

À cet égard, il a affirmé que la toute première ressource, les nombreux acteurs en Afrique, les gouvernements, les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes, les artistes, les universitaires, ont été mobilisés et ont démontré leur engagement dans les objectifs par leur présence à la Biennale de Luanda. Pour cela, il a félicité tous les participants à la Biennale « pour avoir fait de la culture de la paix un véritable outil non seulement pour les États, mais encore pour les citoyens et les peuples ». Le deuxième pas vers l'opérationnalisation des réflexions sur la paix a été franchi avec la tenue du tout premier Forum des partenaires pour la culture de la paix en Afrique, qui a réuni à la Biennale des représentants du secteur privé, du réseau des organisations sportives et culturelles et des fondations d'Afrique, de la diaspora et d'ailleurs, ancrant ainsi l'événement comme une contribution majeure à la consolidation de la paix sur le continent. À cet égard, il a exprimé une fois de plus, au nom de la Directrice générale, l'engagement de l'UNESCO à continuer à soutenir cet événement – il a rapporté la gratitude de Mme Audrey Azoulay pour le soutien des organisations partenaires et des sponsors du secteur privé qui ont contribué à faire de la Première Édition une réalité.

Il a ensuite invité à tous les participants à poursuivre les riches discussions et

contenus des divers forums, et à les traduire en projets et initiatives tangibles pour la promotion de la paix et du développement durable sur le continent.

En conclusion de son intervention, il a rappelé que la culture de la paix est la raison d'être même de l'UNESCO, comme en témoigne la devise de l'organisation : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Dans son intervention, le ministre de la Communication sociale de l'Angola, **S.E. M. João Melo**, a commencé par se féliciter de la richesse et de la diversité de la participation à la première édition de la Biennale, qui a réuni près de 3000 participants venus du monde entier. Réfléchissant au profil des participants, il a salué l'implication d'un ensemble aussi varié d'entités telles que les communautés économiques régionales, les établissements universitaires, les associations professionnelles, les organisations internationales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les philanthropes et les personnalités influentes du continent et de l'étranger, témoignant ainsi d'une véritable coalition de partenaires. Il s'est notamment félicité de la présence des trois chefs d'État de l'Angola, de la Namibie et du Mali, de la Directrice générale de l'UNESCO, du Président de la Commission de l'Union africaine, du Prix Nobel de la Paix 2018, Denis Mukwege, et du grand athlète africain, Didier Drogba, ainsi que de nombreuses autres entités de haut niveau d'Afrique et du reste du monde qui tiennent à soutenir l'Afrique dans sa quête d'un avenir pacifique.

Mentionnant les divers forums organisés lors de l'événement, il a déclaré que la conclusion la plus importante de cette première édition de la Biennale de Luanda est la reconnaissance du fait que, pour parvenir à la paix, une coalition multiple de partenaires est nécessaire pour soutenir le peuple africain dans la transformation positive des sociétés africaines.

Se référant à son propre portefeuille, il a réitéré l'importance des recommandations et des suggestions faites aux médias pour renforcer leur rôle de promoteur de la paix et du développement de l'Afrique. En donnant l'exemple de l'Angola qui, après les élections du 23 août

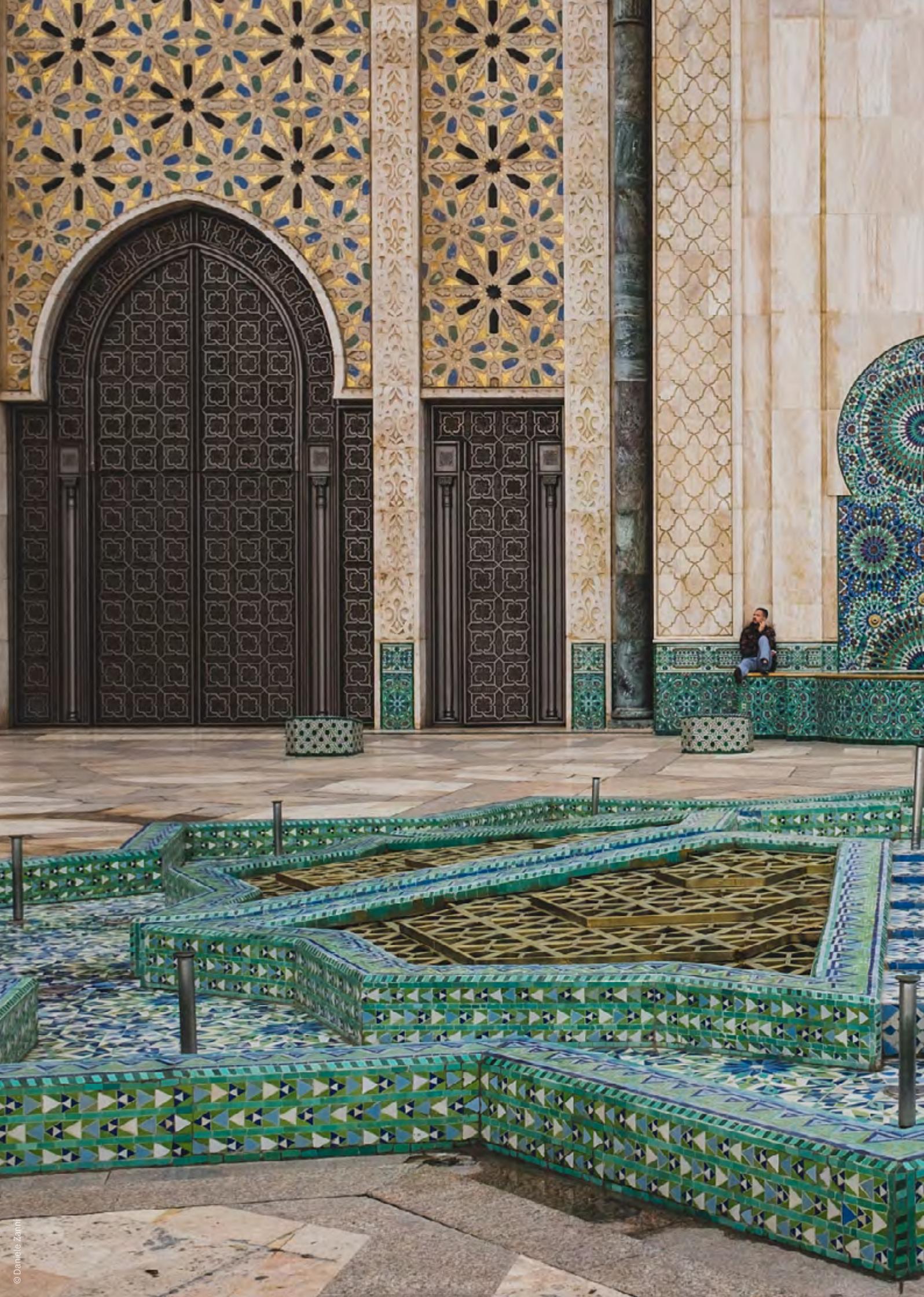
2017, a minimisé l'importance d'avoir des médias ouverts, pluriels, libres et diversifiés, M. Melo s'est réjoui que les mêmes recommandations aient été adoptées dans le cadre de la Biennale, en s'insurgeant contre les défis contemporains de la désinformation, des fausses nouvelles et des discours haineux.

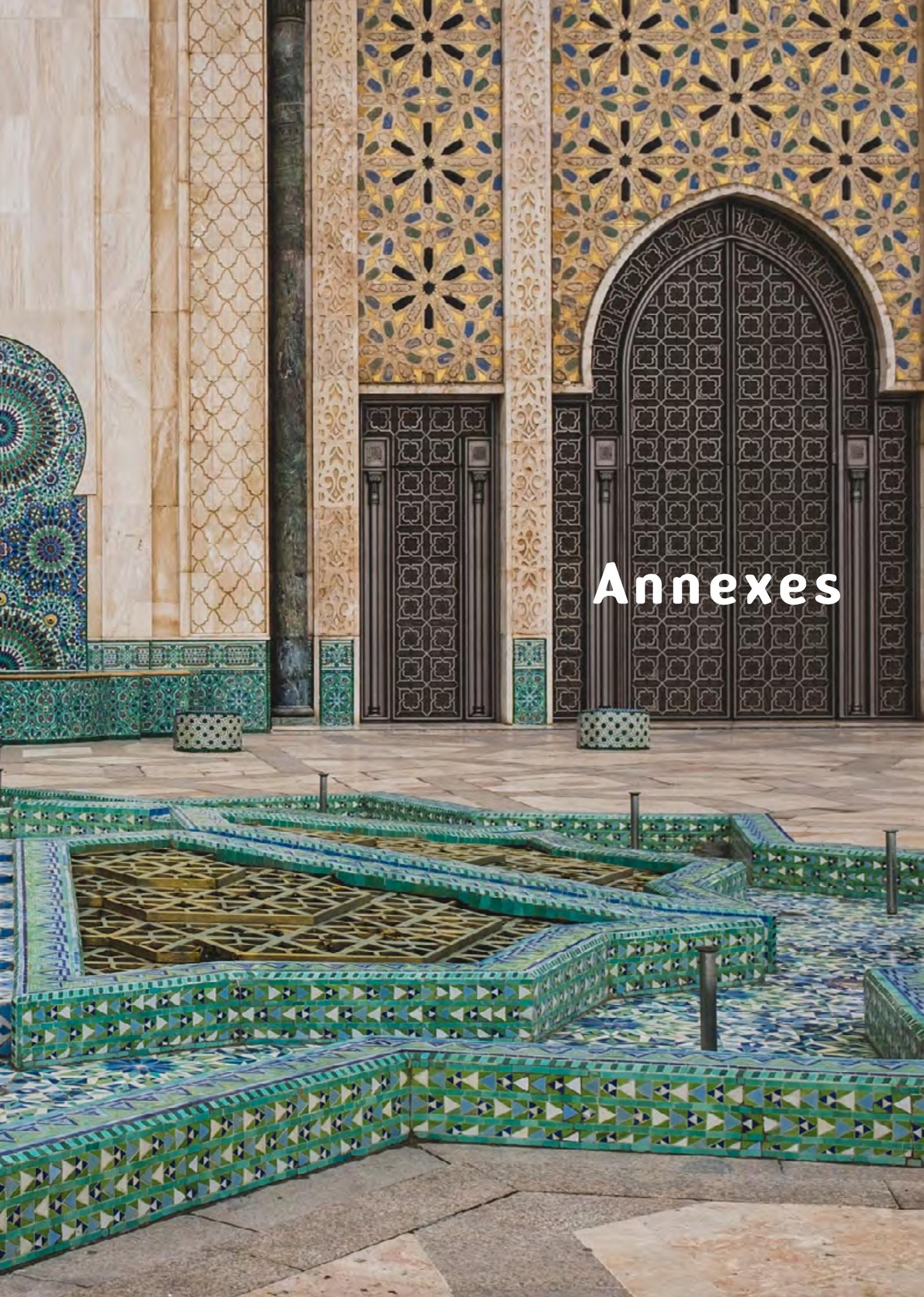
Il a conclu son discours en faisant deux propositions concrètes pour la prochaine édition de la Biennale : (1) commencer à travailler sur les conditions nécessaires pour faciliter la participation des personnes venant de l'étranger et (2) offrir davantage d'espace pour une discussion plus approfondie sur la situation de la diaspora africaine.

V.2 Concert de clôture

Pour conclure la célébration de la Première Édition de la Biennale de Luanda, Forum panafricain pour la culture de la paix, un grand concert a été organisé le 22 septembre au Marginal de Luanda, avec la participation de plus de 32 musiciens angolais, des groupes musicaux d'Afrique du Sud, d'Égypte et de Namibie. 7000 spectateurs ont assisté au concert.







Annexes

A.i Programme de la Biennale



Biennale de Luanda

Forum
panafricain
pour la culture
de la paix



UNESCO

Union
Africaine 

GOVERNO DE
ANGOLA 

18 au 22
SEPTEMBRE
2019
LUANDA, ANGOLA

Partners'
forum
des
PARTENAIRES

Festival
DES CULTURES

Forum
D'IDÉES

Forum
DES JEUNES

Forum
DES FEMMES

Sessions
PARALLÈLES

Alliance
pour **Afrique**



16 PAIX, JUSTICE
ET DES
INSTITUTIONS
FORTES

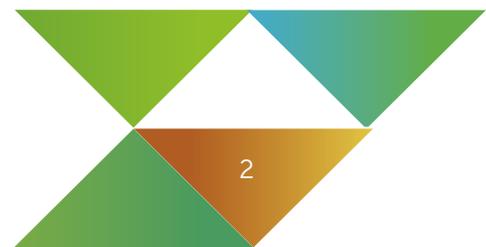
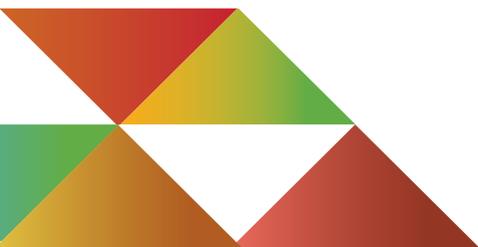


17 PARTENARIATS
POUR LA
RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Sommaire

Note conceptuelle	3
La Biennale de Luanda en quelques mots	5
Forum des partenaires : Alliance pour l’Afrique	6
Forum d’Idées, Forum des Jeunes et des Femmes	8
Programme	10
Description des forums	21
Forum des partenaires	21
Forum d’Idées.....	22
Forum des Jeunes	24
Forum des Femmes.....	25
Informations pratiques	26
Informations de sécurité	27





Note conceptuelle

Le concept de la « **Culture de la paix** » a été défini, pour la première fois en Afrique, lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé par l'UNESCO à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, en 1989.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « **en des valeurs, des attitudes et des comportements** qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »¹.

En Afrique, le concept de culture de la paix se nourrit de **l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques** qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

L'idée de créer une biennale de la culture de la paix en Afrique s'inspire de la **Charte de la renaissance culturelle africaine**², qui préconise que la culture est le moyen le plus sûr pour que l'Afrique puisse accroître sa part dans la production scientifique mondiale et faire face aux défis de la mondialisation.

Par ailleurs, cette biennale s'inscrit dans le droit fil du Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola en mars 2013. Ce Forum a permis, d'une part, de lancer un **Mouvement continental et durable en faveur de la culture de la paix en Afrique** et, d'autre part, de susciter la naissance de campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national, sous la devise de l'Union africaine « **Agissons pour la paix** ».

Suite à l'adoption de ce Plan d'action en mars 2013, de nombreuses initiatives ont vu le jour, au niveau continental et national, dans plusieurs pays africains, notamment : la création du **Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique** en septembre 2013 à Addis Abeba, la création du **Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix** (PAYNCOP) en décembre 2014 à Libreville et la mise en place du projet de **Réseau panafricain des Femmes pour la culture de la paix** avec la création de la première section

1 Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998

2 Charte de la renaissance culturelle africaine, Union africaine, 24 janvier 2006

de ce réseau au Gabon en 2017³. Des **campagnes de sensibilisation du public et de la jeunesse** ont été lancées, à l'occasion de la célébration du 21 septembre, Journée internationale de la paix, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en Angola, à Sao Tomé et Príncipe, au Libéria, au Mali et au Burundi. Dans d'autres pays africains de **nombreux projets et des initiatives en matière de construction de la paix et de la citoyenneté mondiale** ont été mis en œuvre (voir Brochure Afrique – Culture de la paix⁴).

A deux ans de la date limite de l'initiative de l'Union africaine de faire taire les armes, l'Afrique est loin de réaliser cette aspiration et le continent est le théâtre de nombreux conflits, de nouveaux et des anciens qui perdurent, dont les conséquences sont dévastatrices et forcent les populations à l'exode.

C'est dans ce contexte que la 24^{ème} session de **l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine a adopté en janvier 2015** la décision 558/XXIV demandant à la Commission de l'Union africaine « de prendre toutes les mesures appropriées, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola, pour l'organisation du Forum panafricain pour la Culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda ».

Lors de sa visite officielle en France en mai 2018, le Président de la République d'Angola, S.E. Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Audrey Azoulay, et réaffirmé sa volonté d'accueillir le « **Forum panafricain pour une culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda** » en partenariat avec l'UNESCO et l'Union africaine. A cet égard, un Accord a été signé en décembre 2018, préparant la voie pour la tenue de la première édition de la Biennale en septembre 2019.

La Biennale sur la culture de la paix est un événement continental, qui contribuera directement à la mise en œuvre de **l'Objectif du développement durable 16 et 17** (Paix, justice et institutions efficaces / Partenariats) de **l'Agenda 2030 des Nations Unies, et des Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier**, « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ». Cette Biennale s'inscrit également dans la **stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021)** qui vise à « apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines ».

La Biennale réunira des représentants de gouvernements, de la société civile, du secteur privé, de la communauté artistique et scientifique, des institutions académiques et des organisations internationales.

La première édition de septembre 2019 s'articulera autour de **3 axes** :

- **Forum des partenaires – Alliance pour l'Afrique**, une opportunité majeure de soutenir les programmes emblématiques pour l'Afrique en développant à plus grande échelle des projets et initiatives qui ont fait leurs preuves de réussite sur le continent africain
- **Forum d'idées, Forum des jeunes et des femmes**, trois plateformes de réflexion sur l'avenir de l'Afrique, visant la divulgation de bonnes pratiques et de solutions de prévention de crises et de résolution et atténuation de conflits
- **Festival des cultures** où des pays africains et des diasporas pourront montrer leur diversité culturelle et leur capacité de résilience aux conflits et aux violences

3 Dans le cadre de ces réseaux, de nombreuses conférences internationales ont eu lieu en Côte d'Ivoire (Yamoussoukro, 2014) en Angola (Soyo, 2015 et Luena, 2016), au Bénin (Cotonou, 2015) au Gabon (Libreville, 2014 et 2017), en Gambie (Banjul, 2016), au Nigeria (Abuja, 2017) et à Paris, en marge de la 39^{ème} Conférence générale de l'UNESCO en 2017.

4 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261366>

La Biennale de Luanda en quelques mots ...

Un rendez-vous panafricain de la Paix :

- Une plateforme de promotion de la diversité culturelle et de l'unité africaine
- Un lieu propice aux échanges culturels internationaux et intra africains
- Un rendez-vous privilégié qui réunit -tous les deux ans- acteurs et partenaires d'un mouvement panafricain pour la prévention des violences et des conflits et la consolidation de la paix

OBJECTIF PRINCIPAL

faire grandir le **Mouvement panafricain en faveur d'une Culture de la Paix et de la non-violence** par la mise en place de partenariats associant :

- Gouvernements
- Société civile
- Communauté artistique et scientifique
- Secteur privé
- Organisations internationales

FORMAT

5 jours, tous les deux ans à Luanda, capitale de l'Angola, autour de **3 pôles** :

- Forum des partenaires : **Alliance pour l'Afrique**
- Forum d'idées / Forum des Jeunes et des Femmes
- Festival des cultures

Édition 2019 : 18 – 22 septembre

Forum des partenaires : Alliance pour l'Afrique

FORUM DES PARTENAIRES

Objectif

Se mobiliser autour d'une ambition commune : faire en sorte que la construction démocratique de l'Afrique se consolide sur des bases humanistes, sociales, culturelles et économiques durables.

Autour de témoignages de partenariats, d'exemples de financement, de forums thématiques et de réseautage, ce Forum des partenaires souhaite engager des partenaires dans **des projets et initiatives au service de la paix et d'un développement durable** pour le continent africain et ses populations.

Le Forum des partenaires donne ainsi **l'opportunité aux partenaires d'amplifier leurs réseaux** autour des gouvernements, des secteurs public et privé, des organisations internationales, des fondations, des banques de développement, etc.

L'Alliance des partenaires pour la Culture de la paix en Afrique, lancée dans le cadre de ce Forum, est une modalité clé pour la mobilisation des ressources pour l'Afrique, présentant les meilleures pratiques et des solutions éprouvées pour la promotion de la paix et le développement durable aux niveaux national et international (voir fiche jointe).

ALLIANCE DES PARTENAIRES POUR LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE

Objectif

Mobiliser des fonds et des ressources en faveur de projets et initiatives pour la culture de la paix en Afrique et la Diaspora

Un label de qualité pour des Initiatives et des Projets : Des « programmes phares » de l'UNESCO, de l'Union Africaine, des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales qui ont déjà eu un impact dans plusieurs pays africains, dans les domaines suivants :

- Autonomisation des femmes et des jeunes par l'alphabétisation et la formation technique et professionnelle dans le développement durable, le numérique et la culture
- Prévention de l'extrémisme violent et facilitation du dialogue par l'éducation à la paix, à la citoyenneté, aux médias et au patrimoine culturel
- Diversification des économies africaines par le développement des industries culturelles et créatives et des métiers de l'environnement et de la biodiversité
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles : eau douce, forêt, faune, sous-sol, océans, etc.
- Mise en place de systèmes d'alerte précoce et développement de la résilience aux crises, aux conflits et aux changements climatiques
- Autonomisation des médias et utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la promotion de la paix et la non-violence

L'Alliance des partenaires réunit des organisations africaines et non-africaines engagées pour la Culture de la Paix :

- Entreprises du secteur publique et privé
- Fondations et organisations philanthropiques
- Gouvernements et la coopération bilatérale
- Banques de développement
- Organisations de la société civile
- Manifestations sportives et Festivals culturels
- Médias publiques et privés
- Organisations internationales

L'Alliance compte déjà sur deux **Réseaux d'organisations de la société civile :**

Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix
Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix

D'autres Manifestations et Festivals culturels s'associent également à la Biennale de Luanda dans les domaines du cinéma, de la mode, des arts du spectacle, de la musiques ..., tels que :

- Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) - (Burkina Faso)
- Marché des Arts du spectacle d'Abidjan (MASA) - (Côte d'Ivoire)
- Festival International de la Mode en Afrique (FIMA) - Niamey (Niger)
- Festival des musiques urbaines de Anoumabo (FEMUA) - (Côte d'Ivoire)
- Festival international du Reggae (ROTOTOM Sunsplash) EXODUS - Benicassim, Espagne
- AFRICALIA - Creativity is Life (Belgique)
- ...

Forum d'Idées

Forum des Jeunes et des Femmes

FORUM D'IDÉES

Le thème principal :

Construire et pérenniser la paix : un mouvement multi-acteurs

Focus thématiques :

- Réfugiés, rapatriés et déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique (thème de l'année 2019 de l'Union Africaine)
- Africanité globale : revisiter les liens entre l'Afrique et ses diasporas
- Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles transfrontalières
- Promotion d'une culture de la paix : **le rôle des médias** traditionnels et numérique

FORUM DES JEUNES

Un espace privilégié pour la jeunesse :

des espaces de réflexion et d'échanges entre jeunes du continent africain et des diasporas

Focus thématiques :

- Jeunesse, paix et sécurité
- Créativité, entrepreneuriat et innovation

Objectifs du Forum des Idées et de la Jeunesse :

- Célébrer la diversité culturelle de l'Afrique et promouvoir l'intégration régionale
- Faire le bilan des actions entreprises sur la Culture de la Paix en Afrique
- Promouvoir les échanges de bonnes pratiques entre acteurs et partenaires
- Développer une approche prospective du futur de l'Afrique pour la consolidation de la paix

Un dispositif de communication et de diffusion des informations :

- Studios radios / TV pour les Forums thématiques
- Retransmission en direct / Multi-sites (universités et Bureaux UNESCO dans plusieurs pays)
- Partenariat avec les médias (presse écrite, audiovisuelle et web)
- Salle média : Journalistes / Bloggeurs
- Interviews de panélistes et de personnalités
- Campagne dans les Réseaux sociaux
- Site web de la Biennale en français, anglais et portugais

Un moment spécial pour lancer des :

Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, le 21 septembre – Journée Internationale de la paix

FORUM DES FEMMES

Le 21 septembre, Journée internationale de la paix, sera dédiée au rôle des femmes dans la culture de la paix : femmes africaines influentes et organisations de femmes pour la promotion d'une culture de la paix

Focus thématique :

Promotion d'une culture de la paix : le rôle des organisations de femmes

Objectifs spécifiques :

- Partager les meilleures pratiques pour réduire la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence
- Réfléchir sur le rôle des femmes en tant qu'agents de paix pour l'Afrique
- Fédérer les Réseaux de femmes pour la paix en Afrique : actions conjointes et coordonnées : FEMWISE (Union africaine), Réseaux Culture de la paix (UNESCO), Réseau de femmes leaders (ONU Femmes) et autres réseaux de société civile.

FESTIVAL DES CULTURES

Partenaires :

12 pays africains et de la Diaspora

Un objectif principal :

Créer un espace d'échanges entre expressions artistiques et culturelles qui contribuent à promouvoir les valeurs africaines de paix et de non-violence :

- Cinéma et photographie
- Musique
- Arts plastiques et visuels
- Arts du spectacle (théâtre, danse ...)
- Mode et design
- Bande dessinée et Jeux vidéo
- Poésie, littérature, tradition orale (proverbes, contes, épopées ...)
- Sites du patrimoine (culture et nature)
- Artisanat et industries du patrimoine

Format :

14 Pays des 6 régions d'Afrique, participent à l'édition 2019 de la Biennale de Luanda :

- 2 en Afrique du Nord : **Maroc et Egypte**
- 3 en Afrique de l'Ouest : **Mali, Cap Vert et Nigeria**
- 3 en Afrique de l'Est : **Ethiopie, Rwanda et Kenya**
- 2 en Afrique Centrale : **République du Congo et République démocratique du Congo**
- 2 en Afrique Australe : **Afrique du Sud et Namibie**
- 2 de la Diaspora : **Brésil et Italie**

Programme

Jour 1

Mercredi 18 septembre 2019

I - CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

 Centre de Convention
Talatona – CCTA

9h30	Maîtresse de cérémonie Mme Kinna SANTOS Maître de cérémonie M. Ladislau SILVA Hymne de l'Angola Hymne de l'Union Africaine
9h40	Allocutions de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• M. Sérgio Luther RESCOVA, Gouverneur de la province de Luanda, Angola• S. E. Mme Maria da Piedade DE JESUS, Ministre de la Culture, Angola
9h55	Discours inaugural <ul style="list-style-type: none">• M. Denis MUKWEGE, Prix Nobel de la Paix 2018
10h05	Ouverture de la 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda <ul style="list-style-type: none">• S. E. M. Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union africaine• Mme Audrey AZOULAY, Directrice générale de l'UNESCO• S. E. M. João Manuel Gonçalves LOURENÇO, Président de la République d'Angola
10h30	Interventions des Chefs d'Etats <ul style="list-style-type: none">• S. E. M. Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République du Mali, Champion de l'Union africaine pour les Arts, la Culture et le Patrimoine• S. E. M. Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs• S. E. M. Hage Gottfried GEINGOB, Président de la République de Namibie

II - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire
la paix et le développement en Afrique

10h50	Introduction M. Firmin Edouard MATOKO, Sous-directeur général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO Message de S. E. Mme Rachel Annick OGOULA AKIKO, Ambassadeur, Délégué permanent de la République du Gabon auprès de l'UNESCO, Présidente du Groupe Afrique pour l'UNESCO
11h00	Confirmation des promesses de financement pour l'Afrique <ul style="list-style-type: none">• Programme National de formation doctorale en sciences, technologie et innovation, Angola• Phoenix TV, Hong Kong, Chine
11h20	Événement culturel Remise symbolique de la fleur de paix par des enfants aux Chefs d'État et hautes personnalités

12h30-14h00 PAUSE DEJEUNER

 Memorial Dr. Antonio
Agostinho Neto (MAAN)

III - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique



Mémorial Dr. Antonio Agostinho Neto (MAAN)

Tente

14h00-15h30

Engagements et témoignages

Organisations des Nations Unies, Organisations internationales, Banques de développement
Entretiens par Mme Audrey PULVAR, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

- **S. E. Mme Emanuela Claudia DEL RE**, Vice-Ministre, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Italie
- **M. Chang JAE-BOK**, Vice-Ministre pour les Affaires protocolaires, Ministère des Affaires Etrangères, République de Corée
- **S. E. M. Khalifa Bin Jassim AL-KUWARI**, Directeur général du Fonds du Qatar pour le développement
- **Représentant de S.E. M. Bandar M. H. HAJJAR**, Président du Groupe de la Banque islamique de développement
- **S. E. M. Tomas ULICNY**, Ambassadeur, Chef de la délégation européenne en Angola
- **S. E. M. Yang SHEN**, Ambassadeur, Délégué permanent de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO
- **S. E. M. Ibrahim ALBALAWI**, Ambassadeur, Délégué permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO
- **M. Dominique ROLAND**, Directeur du Centre des Arts, Enghien les bains

IV - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique

15h30-17h00

Engagements et témoignages (suite)

Partenaires du Secteur privé, Fondations, Media

Entretiens par Mme Audrey PULVAR, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

- **M. El Medhi Yahya GOUGHRABOU**, Direction exécutive et Communication de la Fondation OCP, Maroc
- **M. Fahad Al-SULAITI**, PDG de la Fondation *Education Above All* du Qatar
- **M. Guido BRUSCO**, Vice-président exécutif ENI ni pour la région subsaharienne
- **M. Liu CHANGLE**, Président et Directeur général de Phoenix TV, Hong-Kong, Chine
- **M. Samba BATHILY**, Fondateur du Groupe *Africa Development Solutions*
- **M. Didier DROGBA**, Vice-Président de l'organisation *Peace and Sport*
- **Mme Stéphanie GOTTWALD**, juge XPRIZE et professeur de linguistique et d'alphabétisation, Université Tufts, Etats Unis
- **M. Mario PALHARES**, Président du Conseil d'administration de Banco BNI, Angola
- **M. Olivier JUNY**, Directeur général de Total Angola

V - FORUM DES PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique



Mausolée Hall

16h30

Projets et initiatives à financer en Afrique

Échanges avec les Directeurs et responsables de programmes des bureaux hors Siège et les Secteurs des programmes de l'UNESCO

VI - FESTIVAL DES CULTURES

13h00-22h00



Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)

17h00-18h30

Visite de hautes personnalités au Festival des Cultures (réservé)

I - FORUM DE PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique

📍 Mémorial Dr. Antonio Agostinho Neto (MAAN)
Auditório

9h00-10h30

Engagements et témoignages

Réseaux d'organisations de la société civile, Festivals culturels, Organisations culturelles et sportives

Entretiens par Mme Audrey PULVAR, Journaliste, Fondatrice et PDG de African Pattern

- **S. E. M. Anar KARIMOV**, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO
- **M. Yacouba KONATE**, Directeur général du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA)
- **M. Ardiouma SOMA**, Délégué général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO)
- **M. Seidnaly SIDHAMED « Alphadi »**, Artiste de l'UNESCO pour la paix - Président du Festival International de la Mode en Afrique (FIMA)
- **M. A'SALFO**, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO - Commissaire général du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA)
- **M. Frédéric JACQUEMIN**, Directeur général AFRICALIA
- **M. Jean Noël LOUCOU**, Secrétaire permanent du Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix
- **M. Ekene Johnpaul IKWELLE**, Président du Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix
- **M. Francisco MAKIESSE**, Directeur de la Fondation Agostinho NETO

II - FORUM D'IDEES

L'Éducation, les Sciences, la Culture et la Communication au service de la culture de la paix en Afrique

📍 Tente

9h00-10h30

Prévention des violences et résolution des conflits par la culture et l'éducation

Modérateur : M. George PAPAGIANNIS, Chef, Services des médias - UNESCO

- **Mme Mbaranga GASARABWE**, Représentante spéciale adjointe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Coordinatrice résidente des Nations Unies, Coordinatrice humanitaire et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mali
- **Mme Safira MAHANJANE**, Directrice du Département de l'alphabétisation du Ministère de l'éducation et du développement humain du Mozambique
- **M. Hassan CHOUEIKH**, Directeur de la formation professionnelle et de la formation continue des artisans au ministère du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale du Maroc
- **M. Simon TCHENGUELE**, Inspecteur Général des Lettres, Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et alphabétisation de la République Centrafricaine
- **M. Antonio TSILEFA**, Président du Comité de Coordination Groupement Régional d'Établissements de Formation Technique et Professionnelle de Madagascar
- **M. Filipe ZAU**, Recteur de l'Université indépendante d'Angola

10h30-11h00

PAUSE CAFE

III - FORUM DE PARTENAIRES

Un mouvement multi-acteurs pour construire la paix et le développement en Afrique

 Mausolée Hall

11h00

Projets et initiatives à financer en Afrique

Echanges avec les Directeurs et responsables de programmes des bureaux hors Siège et les Secteurs des programmes de l'UNESCO

IV - FORUM D'IDEES

L'Education, Les Sciences, la Culture et la Communication au service de la culture de la paix en Afrique

 Tente

11h00-12h30

Prévention des conflits autour des ressources naturelles

Modérateur : M. Jean Pierre ILBOUDOU,

Chef du Bureau de l'UNESCO à Kinshasa et chef par intérim du Bureau de Brazzaville

- **S. E. Mme Josefa Lionel CORREIA SACKO**, Commissaire, Economie rurale et agriculture, Commission de l'Union africaine
- **M. Ousmane DORE**, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement
- **M. Adama TONDOSAMA**, Directeur général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves de la Côte d'Ivoire
- **M. Amadou BOUREIMA**, Professeur de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger
- **Mme Theresa PIRKL**, Cheffe du Département politique du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs
- **M. Vladimiro RUSSO**, Directeur exécutif de la Fondation Kisama, Angola

V - CLOTURE DU FORUM DES PARTENAIRES

 Tente

12h30-13h00

Clôture

Maîtresse de Cérémonie : **Mme Audrey PULVAR**, Journaliste, Fondatrice et PDG de *African Pattern*

Synthèse et prochaines étapes

- **M. Mohamed DJELID**, Directeur adjoint, Bureau de la planification stratégique, UNESCO

Mots de clôture

- **M. Firmin Edouard MATOKO**, Sous-directeur général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO
- **S. E. Mme Amira EL FADIL**, Commissaire aux affaires sociales de l'Union africaine
- **S. E. M. Manuel NETO da COSTA**, Ministre de l'économie et planification Angola

13h00-14h30 PAUSE DEJEUNER

VI - FORUM DES JEUNES

Jeunesse et Culture de la paix

 Tente

14h30-16h30

Jeunesse, paix et sécurité

Modérateur: **M. Djerabe Djatto BONHEUR**, Expert en technologies de l'information et de la communication / Alerte rapide et prévention des conflits (CEEAC)

- **M. Mfrekeobong UKPANA**H, Chef du réseau des jeunes de l'Union africaine, Equipe pour la paix et la sécurité
- **M. John Paul Ekene IKWELLE**, Président du Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix
- **M. Achakele Christian LEKE**, Coordinateur de *Local Youth Corner*, Cameroun
- **M. Noemio Dylan MUKOROLI**, Coordinateur régionale, du Réseau panafricain de la jeunesse pour une culture de la paix, l'Afrique du Sud
- **Mme Fathia HASSAN MOUSSA**, Coordinateur national de la Fondation de l'Initiative de paix mondiale, Djibouti
- **M. Massangano DOMINGO**, Vice-Président du Conseil national de la jeunesse d'Angola

VII – SESSIONS PARALLELES

14h00-16h30

SESSION A : Faire face aux problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe

 Sala de Aula 1

Modérateur: **M. Yao YDO**, Directeur du bureau régional d'UNESCO pour l'Afrique d'ouest, Abuja

- **Mme Stephanie GOTTWALD**, Professeur de linguistique et d'alphabétisation Université Tufts et Directrice de contenu, *Curious Learning*
- **M. Creesen NAICKER**, Directeur partenariat distribution, *Curious Learning*
- **Mme Zulmira RODRIGUES**, Cheffe de la Section Coopération régionale pour l'Afrique PAX, Département Afrique, UNESCO
- **Mme Rokhaya DIAWARA**, Spécialiste de programme pour l'éducation de la petite enfance, UNESCO

VII – SESSIONS PARALLELES

14h30-16h00

SESSION B : Etat de la Paix et de la Sécurité en Afrique

 *Auditório*

Modérateurs : **Mme Ana Elisa SANTANA AFONSO**, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO auprès de l'Éthiopie et **S. E. M. Afonso Eduardo INGUILA**, Ambassadeur et Directeur de la Direction de l'Afrique, du Moyen-Orient et des Organisations régionales du Ministère des Affaires étrangères de l'Angola

- **Mme Michelle NDIAYE**, Directrice du Programme « Paix et sécurité en Afrique » de l'Institut d'Etudes sur la paix et la sécurité, Université d'Addis-Abeba
- **Prof. Samuel KALE EWUSI**, Directeur du programme régional d'Afrique, Université de Nations Unies pour la paix
- **Mme Shewit HAILU DESTA**, Responsable du département pour les conflits, l'alerte précoce et de la diplomatie préventive de la Commission de l'Union africaine
- **M. Ibrahim CEESAY**, Directeur exécutif et fondateur de l'Initiative des artistes africains pour la paix

14h30-16h00

SESSION C : Financement durable des réserves de la biosphère en Afrique - AfridioFund

 *Sala de Aula 2*

Modérateur : **M. Khaled SALAH**, Chef du Bureau multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale, Cameroun

- **M. Ousmane DORE**, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement
- **Prof. Adeshola OLATUNDE ADEPOJU**, Directeur général, de l'Institut de recherche forestière du Nigéria (FRIN), Président du Programme sur l'Homme et la biosphère
- **Mme Noëline RAONDRY RAKOTOARISOA**, Cheffe de Section de l'UNESCO, Réseau des réserves de la biosphère en Afrique et renforcement des capacités

VIII - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 *Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)*

I - FORUM D'IDEES

THEME DE L'ANNEE DE L'UNION AFRICAINE :
*Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique :
Vers des solutions durables aux déplacements forcés*

 Tente

9h00-10h30

Pour n'oublier personne: promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique

Modératrice : Mme Zeinab BADAWI, Journaliste à la BBC et productrice de la série sur l'histoire générale de l'Afrique

- **M. Ahmed SKIM**, Directeur des Affaires de la Migration, au Ministère délégué, auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, Maroc
- **M. Bakouan FLORENT**, Secrétaire permanent du Conseil consultatif national pour les secours d'urgence et la réhabilitation du Burkina Faso
- **S.E. Rebecca OTENGO**, Ambassadeur de la République d'Ouganda et du Président de la Sous-commission des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés auprès de l'Union africaine
- **S. E. M. Jean Léon NGANDA**, Ambassadeur de la République démocratique du Congo en Éthiopie, auprès de l'Union africaine
- **Mme Santa ERNESTO**, Directrice du Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme, Angola

10h30-11h00

PAUSE CAFE

II - FORUM D'IDEES

L'Éducation, Les Sciences, la Culture et la Communication
au service de la culture de la paix en Afrique

 Tente

11h00-12h30

L'Afrique globale: Exploration de la présence africaine dans le monde

Modératrice : Mme Zeinab BADAWI, Journaliste à la BBC et productrice de la série sur l'histoire générale de l'Afrique

- **M. Hilary BECKLES**, Vice Chancelier de l'Université des Indes occidentales
- **M. José CHALA CRUZ**, Secrétaire exécutif à la coopération pour le développement afro-équatorien (CODAE), Equateur
- **Prof. Abdi KUSOW**, Département de Sociologie, Université d'état de Iowa, États-Unis
- **M. Jason THEEDE**, Spécialiste principal de la mobilité de la main-d'œuvre et du développement humain, Organisation internationale pour les migrations (IOM)
- **M. Ziva DOMINGOS**, Directeur national des Musées, représentant de l'Angola dans le Comité du Patrimoine mondial

13h00-14h30

PAUSE DEJEUNER

III - FORUM DES JEUNES

Jeunesse et culture de la paix

 Tente

14h30-16h30

Créativité, entrepreneuriat et innovation

Modérateur : **M. Marius TCHAKOUNANG**, Responsable du Campus numérique francophone AUF (Cameroun)

- **Mme Fadwa GMIDEN**, Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix, Tunisie
- **Mme Zié DAOUDA KONE**, Centre d'incubation et d'innovation de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO, Côte d'Ivoire
- **Mme Dora MASSOUNGA**, Entrepreneure dans le domaine du tourisme Projet WARISSE
- **Mme Yvette ISHIMWE**, Directrice Générale d'IRIBA WATER GROUP LTD
- **M. Maxwell KATEKWE**, Responsable du suivi et de l'évaluation, *Restless Development*, Zimbabwe
- **M. Jofre Euclides DOS SANTOS**, Directeur général de l'Institut de la Jeunesse, Angola

Présentation du Programme de Leadership africain par le **Dr Rascha RAGHEB**, Directeur exécutif de l'Académie national de formation, Egypte.

IV – SESSIONS PARALLELES

14h00-18h00

SESSION A : Vulnérabilité côtière en Afrique Centrale

 Auditório

Allocution de bienvenue

- **Mme Francisca DELGADO**, Point focal de la Commission océanographique intergouvernemental de Angola
- **S. E. M. José DIEKUMPUNA SITA N'SADISI**, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO, Président du Sous-Groupe de l'Afrique centrale à l'UNESCO

14h30-16h10

Panel I : Actions visant à minimiser l'impact négatif du changement climatique en faveur de l'économie bleue

Modérateurs : **Dr. Giza MARTINS**, MINAMB et **Dr. Teresa MARTINS**, MINPESMAR

- **M. Pier Paolo BALLADELLI**, Coordinateur Résident du système des Nations unies en Angola
- **Mme Francisca DELGADO**, Point focal de la Commission océanographique intergouvernementale, Angola

16h10-17h45

Panel II : La vulnérabilité côtière en Afrique Centrale

Modérateur : **Ministère des Ressources naturelles et du pétrole**

- Officier de liaison régional de la COI, UNESCO
- Ministère des Pêches et de la mer
- Ministère Ressources minérales et du pétrole,
- Ministère d'Environnement
- Ministère d'Aménagement du territoire et habitat

14h00-18h00

SESSION B : Réflexions sur l'intégration des personnes d'ascendance africaine et les migrants d'aujourd'hui

 Sala de Aula 1

Modérateur : **M. Luis KANDJIMBO**, Directeur Général de l'Institut supérieur Polytechnique Métropolitain, Angola

- **M. Edizon Federico LEON CASTRO**, Professeur et chercheur sur la Diaspora africaine, Equateur
- **Mme Susana MATUTE**, Directrice des politiques publiques afro-africaines, Ministère de la culture, Pérou
- **M. Cornélio CALEY**, Conseiller du ministère de la culture, (Angola),
- **Prof. Abdi KUSOW**, Département de Sociologie, Université d'Etat de Iowa, États-Unis

V - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)

I - FORUM DES FEMMES Les Femmes et la Culture de la paix

 Tente

9h00-9h30

Mots d'ouverture

- **M. Moez CHAKCHOUK**, Sous-directeur général pour la Communication et l'Information, Sous-directeur général, UNESCO
- **Mme Aissatou HAYATOU**, Cheffe de l'unité «*Silencing the Guns*», Bureau du Président, Commission de l'Union africaine
- **S. E. Mme Emanuela Claudia DEL RE**, Vice-Ministre, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Italie
- **S. E. Mme Carolina CERQUEIRA**, Ministre d'Etat pour l'Action Sociale, Angola

9h30-11h00

Vulnérabilité des filles et des femmes à la violence / La femme comme agent de paix

Modérateur: **Georgia CALVIN-SMITH**, Journaliste à France 24

- **Mme Loise Danladi MUSA**, Secrétaire exécutif de l'Agence d'État de Bauchi pour l'éducation de masse, Nigéria
- **Mme Askah Burasi OTAO**, Éducatrice de l'école secondaire de filles de Gionseri et bénéficiaire du Programme de mentorat de l'UNESCO pour libérer le potentiel des filles dans les STEM, Kenya
- **Dr. Carmel MATOKO MIABANZILA**, Directeur de l'hôpital de base de Bacongo, République du Congo
- **Dr. Iqbal El-SAMALOTY**, Secrétaire général du Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, Égypte
- **Mme Elisa RAVENGAI**, Coordinatrice nationale de la Fédération de l'Organisation des personnes handicapées, Zimbabwe
- **Mme Veronica SAPALO**, Directrice exécutive de la Plateforme femme et action, Angola

11h00-11h30

PAUSE CAFE

11h30-13h00

Réseaux des femmes pour la culture de la paix en Afrique

Modératrice: **Mme Ana Elisa SANTANA AFONSO**, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO auprès de l'Éthiopie

- **Mme Victoire LASSENI-DUBOZE**, Présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix, Gabon
- **Mme Mukondeleli MPEIWA**, Coordinatrice du Secrétariat du Réseau africain *FemWise*
- **Mme Awa NDIAYE SECK**, Coordinatrice du Réseau Femmes Leaders, Représentante ONU-Femmes en République Démocratique du Congo
- **Mme Jeanne KANAKUZE**, Secrétaire Exécutive de Pro-Femmes *Twese Hamwe*, Rwanda
- **Dr Yemisi AKINBOBOLA**, Cofondatrice, du Réseau Femmes Africaines dans les Médias, Nigeria
- **Mme Coumba FALL VENN**, Administratrice du Centre Panafricain pour le Genre, la Paix et le Développement Femmes Afrique Solidarité, Sénégal

13h00-14h30

PAUSE DEJEUNER

II – CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

14h30-16h30

Action pour la paix en faveur du climat
Planter l'arbre de la paix

III – SESSIONS PARALLELES

14h00-16h30

SESSION A : Promotion de l'intégration et de la protection des personnes atteintes d'albinisme dans le cadre du plan d'action régional

 *Auditório*

Modérateur : M. Abdourahamane DIALLO, Chef du Bureau UNESCO de Accra et Représentant auprès du Ghana

- **M. B. Djaffar MOUSSA-ELKADHUM**, Chef du Bureau UNESCO de Windhoek, et Représentant auprès de la Namibie
- **Mme Al-Shaymaa J. KWEGYIR**, Ancienne membre du parlement, Tanzanie
- **Zulmira RODRIGUES**, Cheffe Section Coopération avec les organisations régionales en Afrique, Département Afrique, UNESCO
- **M. Joël TCHOMBOSI**, fondateur et directeur exécutif de la Société de l'Albinisme, Angola

14h00-16h30

SESSION B : « La procédure de Baku »: Promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable» - Enseignements et perspectives

 *Sala de Aula 1*

Modérateur : M. Vasif EYVAZZADE, Secrétaire du groupe de travail international, « La procédure de Baku », chef adjoint de l'administration, chef de département du ministère de la Culture de la République d'Azerbaïdjan

- **S. E. M. Anar KARIMOV**, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO
- **Prof. Mike HARDY**, Directeur exécutif, Centre for Trust, Peace and Social Relations, Université de Coventry, Conseiller du Gouvernement d'Azerbaïdjan
- **M. Hugue Charnie NGANDEU NGATTA**, Spécialiste du programme pour les Sciences sociales et humaines, Bureau régional de Abuja, UNESCO

III - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 *Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)*

I - FORUM D'IDÉES

L'Éducation, Les Sciences, la Culture et la Communication
au service de la culture de la paix en Afrique

 Tente

9h30-10h30

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Modératrice: **Georgia CALVIN-SMITH**, Journaliste à France 24

- **M. Jérôme TRAORE**, Ancien Président de la Cour de Justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso
- **Mme Al-Shaymaa J. KWEGYIR**, ancien membre du parlement, Tanzanie
- **M. Nouri LAJMI**, Directeur du Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle, Tunisie
- **Prof. Laurent Charles BOYOMO ASSALA**, Directeur de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Cameroun
- **M. Teixeira CÂNDIDO**, Secrétaire général de l'Union des journalistes, Angola

10h30-11h00

PAUSE CAFE

II – CEREMONIE DE CLOTURE

11h30-12h30

Présentation et adoption: Appel à l'action pour la Biennale de la culture de la paix en Afrique - Edition 2019

- **M. Enzo FAZZINO**, Chef du Bureau de l'UNESCO à Libreville et Représentant pour la République du Gabon, Coordinateur international de la Biennale de Luanda
- **Mme Alexandra APARÍCIO**, Directrice des Archives nationales, Ministère de la Culture, Angola, Coordinatrice nationale de la Biennale de Luanda
- **Mme Angela MARTINS**, Cheffe de la Division Culture des Affaires sociales, Commission de l'Union Africaine

12h30-13h00

Mots de clôture

- **M. Moez CHAKCHOUK**, Sous-Directeur général, Secteur de la Communication et de l'information, UNESCO
- **S. E. Mme Josefa Lionel CORREIA SACKO**, Commissaire à l'Économie rurale et agriculture, Commission de l'Union africaine
- **S. E. M. João MELO**, Ministre de la Communication sociale, Angola

13h00-14h30

PAUSE DEJEUNER

III - FESTIVAL DES CULTURES

10h00-22h00

 *Fortaleza São Miguel de Luanda (FSML)*

IV - CONCERT FINAL

19h00-00h00

 *Baía de Luanda (Marginal)*

Description des forums



FORUM DES PARTENAIRES

Le Forum des partenaires s'inscrit dans la logique de mise en œuvre des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

En 2019, le Forum constitue par conséquent **le temps fort de la Biennale de Luanda**, Il marque l'engagement, à l'échelle des nations, des forces vives mobilisées autour d'une cause commune : **l'avenir du continent africain**.

La diversité des partenaires souligne l'ampleur de l'engagement international en faveur de la paix en Afrique. Le Forum entend démontrer de manière tangible l'importance cruciale de la consolidation de partenariats existants et la création de nouveaux partenariats pour assurer la viabilité, la vitalité, la visibilité et la pertinence de l'UNESCO en ce 21^e siècle.

Les programmes de l'UNESCO offrent une palette d'opportunités de partenariats solides apportant des bénéfices mutuels dans des domaines où l'Organisation est chef de file grâce à son expertise reconnue et son avantage comparatif.

FORUM D'IDÉES

Le Forum d'idées est une plateforme de réflexion sur **l'avenir de l'Afrique** visant à divulguer de bonnes pratiques et des solutions innovatrices.

Il s'articulera autour du thème principal « **Construire et pérenniser la paix : un mouvement multi-acteurs** » et sera divisé en plusieurs sessions où seront abordées successivement les thématiques suivantes :

- Prévention des violences et résolution des conflits par la culture et l'éducation
- Prévention des conflits autour des ressources naturelles;
- Ne laisser personne derrière soi: promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique
- L'Afrique globale: Exploration de la présence africaine dans le monde
- Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Prévention des violences et résolution des conflits par la culture et l'éducation

La majorité des flambées de violence et des conflits actuels sur le continent africain surviennent à l'intérieur des États et sont de moins en moins le résultat d'affrontements entre États.

Dans ce nouveau schéma de la violence et des conflits, cette session démontrera comment l'UNESCO, dans le contexte de ses priorités mondiales, soutient les pays dans leurs efforts de donner aux acteurs locaux les connaissances, compétences, comportements et valeurs qui favorisent la résilience nécessaire pour vivre et travailler ensemble. Cette session se concentrera sur les efforts entrepris pour faire face aux défis contemporains, y compris les conflits communautaires, la crise des migrants et la lutte contre le fondamentalisme religieux, parmi d'autres questions importantes.

- Éduquer une génération de jeunes Africains en tant qu'agents de paix, de stabilité et de développement.
- Exploiter le pouvoir de la créativité et du patrimoine culturel - dans ses nombreuses facettes - pour construire une paix durable sur le continent africain.

Prévention des conflits autour des ressources naturelles

La gestion des ressources naturelles et la prévention de leur surexploitation sont devenues difficiles face à un accès libre à ces ressources qui est et qui favorise la concurrence et mène souvent à une situation dévastatrice pour les biens communs. Il y a une augmentation exponentielle de la demande de ressources naturelles.

Ce Forum sera axé sur le partage d'expériences de coopération réussies et d'études de cas de projets ou d'initiatives de projets phares de l'UNESCO qui contribuent à la prévention des conflits dans la gestion des ressources naturelles nationales et transfrontalières en Afrique.

En particulier, la session mettra en évidence, par le biais du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO et de la Convention du patrimoine mondial, les défis et opportunités liés à la coopération transfrontalière pour l'intégration régionale et pour renforcer la synergie entre conservation et développement. La session sera une occasion d'échanges entre partenaires clés : politiques (Union africaine), financiers (Banque africaine de développement), recherche (Université de Niamey), gestionnaires de sites (OIPR, Côte d'Ivoire), agences des Nations Unies (Bureau de l'Envoyé spécial dans la région des Grands Lacs) et partenaires nationaux (Angola).

Pour n'oublier personne: promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique

On estime à 68 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde, dont plus d'un tiers en Afrique. 6,3 millions sont de réfugiés et demandeurs d'asile et 14,5 millions sont des personnes déplacées.

Dans ce contexte, l'Union africaine a déclaré 2019 « Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées : Pour des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ». Les dirigeants africains ont reconnu la nécessité d'apporter des réponses globales et inclusives aux grandes tendances migratoires et à leurs dynamique sur le continent.

L'ampleur de la crise des déplacements est aggravée par les risques d'esclavagisme, de violations des droits de l'homme, d'absence d'assistance humanitaire adéquate, de violence sexuelle et sexiste, de détention des demandeurs d'asile, d'expulsion, de xénophobie et de ciblage des réfugiés.

La session sera axée sur les meilleures pratiques et les défis identifiés par l'Union africaine sur les thèmes spécifiques des rapatriés, des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants.

L'Afrique globale: Explorer la présence africaine dans le monde

Souvent, l'Afrique et ses diasporas sont souvent, voire toujours, présentées comme des groupes distincts, séparés par des océans qui n'ont eu que des contacts sporadiques pendant de brefs moments historiques. Conformément à l'élaboration de l'Histoire générale de l'Afrique, l'UNESCO cherche à remettre en question cette perspective binaire et simpliste des relations entre l'Afrique et ses diasporas en introduisant le concept d'une Afrique globale. Ce concept permet de comprendre l'histoire des relations entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine comme étant un processus interconnecté et continu, englobant la circulation des personnes, des connaissances, du savoir-faire et des productions culturelles dont la matrice est le patrimoine africain.

La session mettra l'accent sur l'influence africaine dans le monde et la diversité des contributions des personnes d'ascendance africaine aux sociétés modernes, et examinera l'héritage de l'esclavage et du colonialisme auquel sont confrontés les personnes d'ascendance africaine et leur capacité à résister à la lutte contre les préjugés raciaux, le racisme et la discrimination. Cette session thématique se concentrera également sur la façon dont la diaspora africaine participe au développement du continent, et comment elle est un acteur clé pour contribuer à la culture de la paix.

- Exploration des liens qui unissent l'Afrique et sa diaspora dans le monde.
- Échange de bonnes pratiques pour soutenir la diaspora africaine, et comment elle participe à son tour au développement du continent.

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

Les médias ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la paix et de justice sur tout le continent africain, ainsi que dans la promotion du développement durable. Un paysage médiatique dynamique, libre, indépendant et pluraliste garantit l'accès des citoyens à l'information, favorise un dialogue sensible aux conflits et au genre, encourage les gens à exprimer leurs opinions et favorise une plus grande participation politique. Les médias servent également de mécanisme de responsabilisation, soulevant des questions importantes qui, autrement, ne seraient peut-être pas débattues ou traitées publiquement, comme la corruption, les actes politiques répréhensibles ou les violations des droits de l'homme, renforçant ainsi l'état de droit et la bonne gouvernance. Ces contributions importantes des médias sont essentielles pour promouvoir des sociétés pacifiques et résoudre les conflits. Avec l'arrivée des nouveaux médias, l'Afrique a besoin d'exploiter les innovations technologiques pour autonomiser les populations par l'éducation aux médias et à l'information afin de promouvoir un climat de paix. Dans ce contexte, la lutte contre les discours de haine, la promotion de la liberté d'expression, la protection de la liberté de la presse et la garantie de la sécurité des journalistes sont de thèmes autant plus pertinents à explorer et à clarifier durant cette session.

- Rôle des médias dans la violence et la prévention des conflits : Perspectives africaines

- Mobiliser les systèmes judiciaires en Afrique en faveur de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes

FORUM DES JEUNES

Le **Forum des jeunes** se veut être un espace d'échanges et de réflexion privilégié pour la **jeunesse africaine du continent** et des **diasporas**. Le Forum des jeunes est divisé en deux sessions dédiées à la :

- Jeunesse, paix et sécurité;
- Créativité, entrepreneuriat et innovation.

Ce Forum est aussi une **tribune** pour la jeunesse africaine afin qu'elle puisse affirmer son rôle dans le développement du continent africain.

Jeunesse, paix et sécurité

Le rôle des jeunes dans la réalisation de la paix et de la sécurité demeure aujourd'hui un aspect majeur de l'ordre du jour mondial. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, réuni en Égypte le 8 novembre 2018, a appelé « tous les États Membres à mettre en œuvre d'urgence la résolution 2250, à lever tous les obstacles structurels à la participation effective des jeunes, à mobiliser les ressources nécessaires et à élaborer des plans d'action nationaux à long terme pour la participation effective des jeunes à la promotion de la paix et de la sécurité et aux processus nationaux de développement. »

Cette session du Forum Jeunesse se concentre sur trois questions principales : Quel est le niveau de popularisation et d'appropriation de la Résolution 2250 dans les États membres de l'Union africaine ? Quelles sont les meilleures pratiques nationales pour la mise en œuvre de cette résolution ? Est-il possible d'envisager la création, au niveau continental et en partenariat avec l'Union africaine, d'une coalition sur la jeunesse, la paix et la sécurité pour accélérer la mise en œuvre des résolutions 2250 et 2419 ?

Créativité, entrepreneuriat et innovation

Par nécessité ou par choix, de plus en plus de jeunes en Afrique adoptent l'entrepreneuriat soit pour créer de la richesse et faire des profits, soit pour créer une valeur sociale et assurer leur autonomie financière. Cet esprit d'entreprise créatif et novateur des jeunes se déploie et se manifeste dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique des pays du continent.

Basée sur des « success stories », cette 2ème session de la Biennale de la Jeunesse de Luanda mettra en lumière non seulement toutes les solutions concrètes et les bonnes pratiques des jeunes eux-mêmes en termes d'innovation entrepreneuriale pour leur autonomisation économique et la création d'emplois en utilisant l'Intelligence Artificielle, mais aussi tous les défis (en termes de financement, de formation/emploi et de soutien, etc) auxquels ils ont été et sont confrontés quotidiennement comme entrepreneurs économiques ou sociaux.

En résumé, cette session se concentrera sur les jeunes en répondant aux questions suivantes : quelles sont les politiques publiques inclusives qui favorisent le développement et l'autonomisation de la jeunesse africaine dans les pays africains pour la créativité, l'esprit d'entreprise et l'innovation des jeunes ? L'esprit d'entreprise peut-il être utilisé pour aider à résoudre le problème du chômage des jeunes ?

FORUM DES FEMMES

Le **21 septembre, Journée internationale de la paix**, sera dédiée au rôle des femmes dans la culture de la paix : femmes africaines influentes et organisations de femmes pour la promotion d'une culture de la paix.

Le **Forum des femmes** est l'occasion de mettre en avant le rôle des femmes en tant **qu'agents de paix pour l'Afrique** et de partager les meilleures pratiques pour réduire la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence.

Vulnérabilité des filles et des femmes face à la violence **La femme comme agent de paix**

Victimes, en temps de paix comme en temps de violence, de stéréotypes, de discrimination, de normes sociales et de stigmatisation de toutes sortes en raison de leur sexe, les filles et les femmes sont aussi, en général, celles qui paient le plus lourd tribut dans les zones de conflit. Comparé à d'autres parties du monde, l'Afrique est le continent où le progrès dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles est le plus lent.

Cette session sera axée sur les projets et initiatives de l'UNESCO sur le continent africain, en particulier sur la manière de lutter contre la violence sexiste et de la façon de donner aux femmes et aux filles les moyens d'être des membres actifs et déterminés dans le processus de prise de décisions liée à leurs sociétés. Cette session se concentrera également sur les efforts des femmes et des organisations notables qui sont impliquées dans la promotion de l'égalité des sexes, et leurs contributions à l'intégration de la culture de la paix en Afrique dans les domaines thématiques suivants :

- Réduire la vulnérabilité des filles et des femmes face à la violence
- Les femmes en tant qu'agents de paix : Présentation des initiatives des femmes africaines en faveur d'une culture de la paix

Informations pratiques

Modérateurs et panélistes

Informations sur les modérateurs et panelists disponibles ici:
<https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019>

Lieux où se déroule la Biennale de Luanda

- Talatona Convention Center (CVT)
- Mémorial Dr. Antonio Agostinho Neto (MAAN)
- Forteresse de Sao Miguel de Luanda (FSML)
- Le marginal

Webcast

Suivez la Biennale depuis chez vous en la regardant via les pages YouTube de l'UNESCO:
<https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019>

Contacts officiels de la Biennale de Luanda

- LuandaBiennale@unesco.org
- bienaldapaz@mincult.gov.ao

Sites officiels de la Biennale de Luanda

- <https://en.unesco.org/biennaleluanda2019>
- <https://bienaldeluanda.gov.ao>

Réseaux sociaux

Suivez la Biennale de Luanda sur les réseaux sociaux de l'UNESCO

- Twitter : @UNESCO
- Facebook : UNESCO
- Instagram : @unesco
- LinkedIn : UNESCO
- #BiennaleLuanda2019 #UNESCO4Peace #Africa4Peace

Informations de sécurité

UNOC – Centre d'opérations des Nations Unies

Numéro de téléphone : +244 929 870 707 (de 6h00 à 18h00 tous les jours)

UNDSS Conseiller sécurité:

M. Miroslav SOTER

Adresse du bureau : DSS – CO – Estrada Direita da Samba,
Condominio Rosalinda, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/Angola

Numéro de téléphone : +244 932 337 680

Courriel : Miroslav.soter@un.org

UNDSS Assistant de sécurité local :

M. Filipe Rodrigues

Adresse du bureau : DSS – CO – Estrada Direita da Samba,
Condominio Rosalinda, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/Angola

Numéro de téléphone : +244 932 697 758

Courriel : filipe.rodrigues@un.org

UNDSS Assistant de sécurité local :

M. Acilio Manuel

Adresse du bureau : DSS – CO – Estrada Direita da Samba,
Condominio Rosalinda, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/Angola

Numéro de téléphone : +244 923 538 091

Courriel: acilio.manuel@un.org

Associé à la sécurité sur le terrain :

M. Alberto Kapamba

Adresse du bureau: Chitato, Dundo

Agence : UNHCR, Futungo, Buildings 1B, 1C – Luanda/ Angola

Numéro de téléphone : +244 923 468 548

Courriel: alberto.manuel@un.org

Numéros d'urgence de la police : 113, 117

Sapeurs-pompiers : 115



Partenaire officiel de la Biennale de Luanda



Partenaire officiel de la Biennale de Luanda



Partenaire officiel de la Biennale de Luanda



Transporteur Officiel de la Biennale de Luanda



A.ii Partenaires et Sponsors de la Biennale

La Biennale de Luanda a également été l'occasion de créer et de développer des partenariats avec des entreprises internationales et nationales qui ont soutenu les activités de la première édition, constituant ainsi une bonne base pour assurer la durabilité des prochaines éditions.

Différentes catégories de partenariat et de parrainage ont été mobilisées tant par les entités angolaises que par l'UNESCO.

L'UNESCO a pu bénéficier de la contribution des partenaires suivants :

- **ENI** (Partenaire officiel - contrat de parrainage : contribution de 500 000 euros)
- **Royal Air Maroc** (Transporteur officiel - contrat de parrainage : 70 billets gratuits en classe économique et en classe affaires)
- **TAP Air Portugal** (Transporteur officiel - contrat de parrainage : dix billets gratuits en classe économique)
- **Ethiopian Airlines** (Transporteur parrain : 15 billets gratuits en classe économique et 20 % de réduction sur les autres billets)
- **Aceria de Angola** (Gold Sponsor : 150 chambres offertes à l'hôtel Diamante et 22 chambres offertes à l'hôtel Presidente)

L'Angola a pu bénéficier de la contribution des partenaires suivants :

- Partenaires officiels : **BNI** et **Total**
- Sponsors des transporteurs : **TAAG**
- Sponsors Or : **Multievents, Unitel, Boavida Group, Noble Group, Niodior, Refriango, NCR, Kikovo, Arenna Group, Credit Cooperative, Tegma-Su, Kinu Plateau**

A.iii Visibilité et couverture médiatique

La Biennale a été largement diffusée, par le biais de différentes modalités, aux niveaux international et national :

UNESCO

- **Site de l'UNESCO** en:
 - Français : <https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019>
 - Anglais : <https://en.unesco.org/biennaleluanda2019>
 - Portugais : <https://pt.unesco.org/biennaleluanda2019>
 - Arabe : <https://ar.unesco.org/biennaleluanda2019>
- **Flyers** présentant la Biennale de Luanda en EN, FR, PT :
https://drive.google.com/drive/folders/1S2gUQ9Mj-_LXGtJx7k6TVQNw1kQpjRUP
- **Outils de presse internationale** en EN, FR et PT:
<https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1sjgN9Hr91Arjxj8IyCMih8Y7svjM7enF>
envoyé à plus de 150 médias et instituts culturels tels que les Alliances Françaises, les British Councils, les instituts culturels belges et l'Instituto de Camões
- **Bande-annonce officielle** de la Biennale de Luanda :
 - Français : <https://www.youtube.com/watch?v=UsaVlW6zlyI&feature=youtu.be>
 - Anglais : https://www.youtube.com/watch?v=kgx_7emIBGU&feature=youtu.be
 - Portugais : https://www.youtube.com/watch?v=xP2dR_YNLGM&feature=youtu.be
- **Huit vidéos thématiques** présentant le Forum des idées et le Forum des jeunes en anglais, portugais et français :
<https://drive.google.com/drive/folders/1WINMcmB9esRUuQk4P-87U99CivJDTs0k>
Les vidéos sont également disponibles en version courte pour une utilisation dans les réseaux de médias sociaux.
- **Vidéo promotionnelle avec M. Forest Whitaker**, ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO : <https://www.facebook.com/watch/?v=423735314937899>
- **Vidéo promotionnelle avec M. Alphadi**, artiste de l'UNESCO pour la paix :
<https://www.facebook.com/watch/?v=470270490437155>
- **Entretien vidéo avec M. Claudio Descalzi**, PDG d'Eni :
https://www.linkedin.com/posts/unesco_globalgoals-biennaleluanda2019-activity-6582352810241859584-R08w
- **Vidéo promotionnelle avec Mme Awa Meite**, créatrice de mode sénégalaise :
<https://www.facebook.com/watch/?v=2450686838535157>
- **Vidéo célébrant la Journée internationale de la paix avec de jeunes panélistes africains** :
https://twitter.com/UNESCO_fr/status/1175439545677910016
- **2850 exemplaires de la réimpression du Courrier de l'UNESCO «Culture : le socle de la paix»** en anglais, français et portugais ont été distribués pendant l'événement
- **Campagne** dans les réseaux de médias sociaux

Aperçu de la campagne dans les médias et les réseaux sociaux

La campagne s'est déroulée du 27 juin au 30 septembre. Le contenu vidéo était en anglais, français et portugais ; 134 messages ont été créés, en plus des 16 histoires d'Instagram (huit en anglais et huit en français) :

Les **hashtags** utilisés :

- #BiennaleLuanda2019
- #UNESCO4Peace
- #Africa4Peace

Angola

- **Site de l'Angola** en portugais : <https://bienaldeluanda.gov.ao>
- **Bande-annonce** : <https://zh-cn.facebook.com/lisrepublicano/videos/496594971134937>
- **Bande-annonce** : <https://www.youtube.com/watch?v=Zh0B1sIAO7c>
- **Bande-annonce** : <https://www.youtube.com/watch?v=6ZigAP33NNk>
- **Bande-annonce** : <https://www.youtube.com/watch?v=h7QMan3m1L8>
- **Facebook**: <https://www.facebook.com/platinaline/photos/junte-se-a-n%C3%B3s-participe-na-bienal-de-luanda-um-evento-de-promo%C3%A7%C3%A3o-da-paz-cultur/3109767615704492>
- Une campagne de communication sur les **réseaux sociaux et d'affichage publicitaire** a été entreprise
- Les **mini-bus** de la Biennale étaient placardés du logo et des slogans de la Biennale
- Les **distributeurs automatiques de billets** étaient habillés du slogan de la Biennale

Presse écrite

387 articles ont été publiés sur la Biennale dans la presse nationale et internationale : Angola - 150, Égypte - 53, Portugal - 32, Maroc - 31, Autriche - 25, États-Unis - 24, Afrique du Sud - 18, Canada - 12, France - huit, Cuba - sept, Mozambique - six, Chine - cinq, Inde - quatre, Irak - trois, Cabo Verde - trois, Émirats arabes unis - trois, Brésil - trois.

Un **article signé par la Directrice générale de l'UNESCO** a été publié dans le :

- Jornal de Angola:
<https://www.pressreader.com/angola/jornal-de-angola/20190918/282144998054285>
- Marie-Claire (magazine français)
<https://www.marieclaire.fr/biennale-luanda-unesco,1323992.asp>

De plus, plusieurs **reportages télévisés** ont été enregistrés et publiés sur YouTube :

- Euronews:
 - https://www.youtube.com/watch?v=mXX6AHL_MLM;
 - <https://www.youtube.com/watch?v=TWA3PEKjHSc>;
 - <https://www.youtube.com/watch?v=RGBqYtcu9iw>.
- ONU News:
 - <https://www.youtube.com/watch?v=LzXTYK9jkbC>
- Télévision publique d'Angola :
 - <https://www.youtube.com/watch?v=DU6iveZKFqo>;
 - <https://www.youtube.com/watch?v=CrKlfOAvkxs>;
 - https://www.youtube.com/watch?v=2_hNccrFyvI;
 - <https://www.youtube.com/watch?v=pMiLeP3MjZE>.
- Ligne platine :
 - https://www.youtube.com/watch?v=79wiD_VLaYo;
 - <https://www.youtube.com/watch?v=iX6iPSamJUK>;
 - <https://www.youtube.com/watch?v=W3Eo9pmAlcY>.

Médias sociaux

1 840 000 personnes ont été touchées sur toutes les plateformes, avec plus de **28 000 "j'aime"**.

A.IV Organismes

Comité de direction

M. Firmin Edouard Matoko

Sous-directeur général de l'UNESCO pour la Priorité Afrique et les relations extérieures

S.E. Mme Amira El Fadil

Commissaire aux affaires sociales de la Commission de l'Union africaine

S.E. Mme Maria da Piedade de Jesus

Ministre de la culture, Angola

Équipe de coordination

M. Vincenzo Fazzino

Coordinateur de l'équipe internationale, Chef du bureau de l'UNESCO à Libreville et Représentant de l'UNESCO au Gabon

Mme Zulmira Rodrigues

Coordinatrice du Forum d'idées, Chef de la section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

Mme Alexandra Aparício

Coordination de la réponse nationale et Coordinatrice du Festival de la culture, Angola

S.E. M. José Diekumpuna Sita N'sadisi

Ambassadeur, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO

UNESCO

Supervision technique

M. Vincenzo Fazzino

Chef du bureau de l'UNESCO à Libreville et Représentant de l'UNESCO au Gabon

Mme Zulmira Rodrigues

Chef de la section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

Secrétariat

Mme Laura Raymondi

Assistante principale, section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

M. Edson Carvalho

Expert, Section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

M. Pedro Felipe Fontenele Reis

Consultant auprès de la Section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

Mme Djamila Junior

Consultante auprès de la Section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

Mme Binta Dampha

Stagiaire à la Section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

M. Ayad AlAmrie

Assistant principal au protocole, Unité du protocole et des immunités et privilèges diplomatiques, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

Mme Véronica Kariuki

Assistante de bureau, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

M. Luis Abad-Banda

Consultant, Priorité Afrique et les relations extérieures, UNESCO

Division de l'information publique (DPI)

M. Vincent Defourny

Directeur de la Division de l'information du public, UNESCO

M. George Papagiannis

Chef de la Division de l'information du public, UNESCO

Mme Diana Martinez

Consultante auprès de la Division de l'information du public, UNESCO

Mme Ophelie Kukansami-Leger

Consultante auprès de la Division de l'information du public, UNESCO

M. Gino Nekelani

Stagiaire à la Division de l'information du public, UNESCO

Bureau de la planification stratégique (BSP)

M. Mohamed Djelid

Coordinateur du Forum des partenaires, Directeur adjoint du Bureau de la planification stratégique, UNESCO

M. Salvatore Mineo

Spécialiste du programme, Bureau de la planification stratégique, UNESCO

Mme Adiaratou Diakite

Consultante, Division de l'information du public, UNESCO

Mme Bianca Herzog

Chargée de programme associée, Division de l'information du public, UNESCO

Bureau de liaison de l'UNESCO avec la Commission de l'Union Africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba, Ethiopie

Mme Ana Elisa Santana Afonso

Directrice

Mme Malebogo Bowe

Agent de liaison avec la CUA et l'UNECA

Mme Lydiah Gachungi

Conseillère régionale pour la Sécurité des Journalistes

Mme Laura Ngumama'anwi Ambe

Consultante

Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale

M. Salah Khaled

Directeur

Mme Yvonne Matuturu

Spécialiste du programme, Sciences sociales et humaines

Mme Chiara Dezzi Bardeschi

Experte principale pour la culture, la coordination et le partenariat

Mme Mabel Muwanga

Responsable des finances et de l'administration

Mme Marie Joseline Ndongmo

Assistante de programme

Antenne en Angola

M. Nicolau Bubuzi

Chargé de programme national

Mme Kuan Pou Kei

Stagiaire, Culture de la paix

Coordinateurs des thématiques

FORUM DES IDÉES

COORDINATEURS

Mme Angela Martins
Chef de la division de la culture, Affaires sociales de la CUA

Mme Zulmira Rodrigues
Chef de section PAX/RAO, Siège de l'UNESCO

THÈME

Ne laisser personne de côté : Promouvoir l'intégration des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants en Afrique

L'Afrique mondiale : Explorer la présence africaine dans le monde

Prévention de la violence et résolution des conflits par l'éducation et la culture

Prévention des conflits liés aux ressources naturelles

Liberté, indépendance et pluralisme des médias pour la paix et le développement en Afrique

CONTRIBUTEURS

Mme Seraphine Kando
Affaires politiques de la CUA

M. Sabelo Mbokazi
Affaires politiques de la CUA

M. Ali Moussa-Iye
Chef de la section Histoire et mémoire pour le dialogue de l'UNESCO, SHS, Siège de l'UNESCO

M. Lamine Diagne
Spécialiste du programme, SHS, Siège de l'UNESCO

M. Toussaint Tiendrebeogo
Spécialiste de Programme, CLT, Siège de l'UNESCO

Mme Noro Andriamiseza Ingarao
Spécialiste de Programme, ED, UNESCO HQs

Mme Noeline Raondry Rakotoarisoa
Chef de section des réseaux biosphère et renforcement des capacités, SC, Siège de l'UNESCO

M. Edmond Moukala
Chef de l'unité Afrique, Centre du patrimoine mondial, CLT, Siège de l'UNESCO

M. Dodé Houehounha
Spécialiste de programme Centre du patrimoine mondial, CLT, Siège de l'UNESCO

M. Mehdi Benchelah
Chargé de projet principal, CI, Siège de l'UNESCO

M. Al-Amin Yusuph
Conseiller régional CI, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe

FORUM DES JEUNES

COORDINATRICE

Mme Yvonne Matuturu
Spécialiste du programme, SHS et humaines, Bureau de l'UNESCO à Yaoundé

THÈME

Consultation en ligne

Jeunesse, paix et sécurité

Créativité, entrepreneuriat et innovation

CONTRIBUTEURS

M. Ekene Johnpaul Ikwelle
Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix

Mme Mfrekebong Ukpanah
Chef du Réseau des jeunes de l'Union africaine, Equipe pour la paix et la sécurité

Mme Fadwa Gmiden
Vice-Présidente du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix

Mme Sveltana Adah
Membre du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix

Mr. Yunyi Li
Stagiaire, Bureau de l'UNESCO à Yaoundé

M. Juste Tindy-Poaty
Consultant SHS, Bureau de l'UNESCO à Libreville

Mme Malebogo Bowe
Agent de liaison avec la CUA et l'UNECA, Bureau de l'UNESCO à Addis-Abéba

Mme Laura Ngumama'anwi Ambe
Consultante, Bureau de l'UNESCO à Addis-Abéba

FORUM DES FEMMES

COORDINATRICES

Mme Zulmira Rodrigues

Chef de section PAX/RAO,
Siège de l'UNESCO

Mme Yvonne Matuturu

Spécialiste du
programme, SHS et
humaines, Bureau de
l'UNESCO à Yaoundé

THÈME

*Rôle des femmes dans la culture de
la paix : vulnérabilité des filles et des
femmes à la violence*

*Réseau de femmes pour la paix
en Afrique*

CONTRIBUTEURS

Mme Alice Ochanda

Chargée de programme national, SC, Bureau de l'UNESCO à Nairobi

M. Juste Tindy-Poaty

Consultant SHS, Bureau de l'UNESCO à Libreville

Points focaux des bureaux hors Siège

BUREAU	POINT FOCAL
Dakar <i>Bureau régional multisectoriel de la région du Sahel en Afrique de l'Ouest</i>	Mme Guiomar Afonso Cano Spécialiste du programme
Abuja <i>Bureau régional multisectoriel de l'Afrique de l'Ouest</i>	M. Hugue Charnie Ngandeu Ngatta Spécialiste du programme CLT
Yaoundé <i>Bureau régional multisectoriel pour l'Afrique centrale</i>	Mme Chiara Dezzi Bardeschi Experte principale, CLT, Coordination et partenariat
Nairobi <i>Bureau régional multisectoriel de l'Afrique de l'Est</i>	Mme Karalyn Monteil Spécialiste du programme CLT
Harare <i>Bureau régional multisectoriel pour l'Afrique australe</i>	M. Al Amin Yusuph Conseiller régional CI
Addis Abeba <i>Bureau de liaison auprès de CUA et de l'UNECA</i>	Mme Malebogo Bowe Agent de liaison
<i>Bureau multipays à Rabat</i>	Mme Sanae Allam Spécialiste du programme CLT
<i>Bureau multipays au Caire</i>	Mme Jana El-Baba Spécialiste du programme SHS
<i>Bureau national à Bamako</i>	M. Ali Daou Chargé de programme national CLT
<i>Bureau national à Abidjan</i>	Mme Edith Koffi Chargée de programme national CLT
<i>Bureau national à Accra</i>	M. Carl Ampah Chargé de programme national ED
<i>Bureau national à Maputo</i>	Mme Ofélia da Silva Chargée de programme national CLT
<i>Bureau national à Kinshasa</i>	M. Augustin Bikale Mukundayi Chargé de programme national CLT
<i>Bureau national de Dar-es-Salaam</i>	Mme Viola Muhangi Kuhaisa Chargée de programme national CLT
<i>Bureau national de Juba</i>	M. Thomas Morita Chargé de programme national
<i>Bureau de l'UNESCO à Windhoek</i>	Mme Aina Heita-Kantewa Chargée de programme national
<i>Bureau de l'UNESCO à Libreville</i>	M. Juste Tindy-Poaty Consultant SHS, Bureau de l'UNESCO de Libreville

Équipe nationale d'Angola

S.E. Mme Maria da Piedade de Jesus
Ministre de la Culture

Coordinateurs

M. Aginaldo Guedes Cristovão
Secrétaire d'État à la culture

Mme Alexandra Aparício
Directrice générale des archives nationales

Coordinateurs adjoints du groupe de soutien technique à la Commission interministérielle

M. Ulka Amândio Pedro Kandimba
Chef des technologies de l'information, ministère de la culture

M. Paulo Eugênio Kussy
Directeur national de la formation artistique, ministère de la culture

Fonctionnaires, membres du groupe technique

Sous-commission des festivals et des événements culturels

M. Paulo Eugênio Kussy
Directeur national de la formation artistique, ministère de la culture

M. Pedro Chissanga
Chef du département des spectacles

Mme Tânia Ifika Façony e Silva
Chef des ressources humaines

M. João Inglês
Conseiller du ministre de la culture

Secretariat

M. Luis Sorte
Secrétaire du Prix national de la culture et des arts

Mme Teresa Queta Cassola
Sous-directrice générale de l'Institut angolais du cinéma et de l'audiovisuel (IACA)

Mme Elisa Silva
Chef du département général des expéditions

Mme Helena Bole
Bureau de change

Mme Isabel Patricia Bwanga
Archives nationales d'Angola

Mme Juracy Avelina Rodrigues
Archives nationales d'Angola

M. Fernandes Dias dos Santos
Information et technologie

Mme Jasmin Zimbo
Information et technologie

A.V Documents supplémentaires

- **Discours officiels :**

https://en.unesco.org/sites/default/files/official_speeches.pdf

- **Biographies et articles des panélistes :**

- Forum d'idées :

https://en.unesco.org/system/files/forum_of_ideas_bios_0.pdf

- Forum des jeunes :

https://en.unesco.org/system/files/youth_forum_bios.pdf

- Forum des femmes :

https://en.unesco.org/system/files/women_forum_bios.pdf

- **Liste de participants :**

https://fr.unesco.org/system/files/liste_des_participants_final_fr.pdf



UNESCO

Union
Africaine 

GOVERNO DE
ANGOLA

